Initiatives : 14 pages d'offres d'emplois

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15449 – 7 F

MERCREDI 28 SEPTEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Une réforme en panne à Washington

IL n'est pas toujours facile de tenir ses promesses électorales, même les plus précieuses. Bill Clinton est en train de vivre cette désagréable expérience. Sa réforme du système de santé est en panne au Congrès, les sénateurs républicains faisant jouer contre elle leur minorité de blocage.

Le chef de la Maison Blanche tenait pourtant beaucoup à cette réforme, au point de vouloir en faire le monument législatif, l'œuvre maîtresse de son mandat ! En assurant tous les Américains, lors d'un discours mémorable, le 22 septembre 1993, qu'il allait les « libérer de la peur de ne pouvoir se soigner », en offrant à quelque 37 millions d'entre eux – dépourvus d'assurance-maladie – une couverture médicale minimale, Bill Clinton avait promis d'« écrire un nouveau chapitre de l'histoire de l'Amérique ».

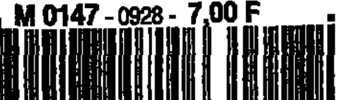
IL s'agit en effet d'une véritable révolution sociale n'ayant qu'un seul précédent comparable, le renforcement du « Welfare State » – l'Etat providence – lancé dans les années 60 par le président Lyndon Johnson. Le candidat Clinton en avait fait l'un des chevaux de bataille de sa campagne électorale, promettant aux Américains de s'occuper un peu moins de politique étrangère et davantage de leurs problèmes quotidiens. Une fois élu, pour bien marquer son attachement au projet, il en avait confié la charge à son épouse.

Une partie du Congrès n'a jamais partagé cet enthousiasme. La plupart des élus républicains restent hostiles au principe même d'une réforme qui doit être financée à 80 % par les entreprises. Faute de pouvoir torpiller le projet, ses adversaires ont déjà réussi à le « grignoter ». Si, par exemple, la réforme devient un jour une loi fédérale, elle ne concernera plus que la moitié des Américains dépourvus de protection sociale. En outre, les compagnies d'assurance pourront toujours refuser cette couverture en raison du passé médical de leurs clients.

L'APPROCHE des élections législatives du 8 novembre joue au détriment du projet. Prévoyant qu'ils seront plus nombreux dans le prochain Congrès, les républicains ont intérêt à retarder cette législation majeure, dont les démocrates ont, au contraire, de bonnes raisons de hâter l'examen. Ainsi, chaque camp joue « la montre », pour de pures raisons politiciennes.

On en est là. La Maison Blanche a raison de rappeler discrètement que Bill Clinton a mis en jeu dans cette affaire une partie de sa crédibilité politique. Ce qu'elle ne dit pas, c'est qu'au moment où la diplomatie américaine est soit décriée, soit sur le fil du rasoir – comme en Haïti – une reculade aussi manifeste sur le front intérieur marquerait un grave revers pour le président. A mi-mandat, ce dernier peut difficilement courir un tel risque.

page 4


M 0147 - 0928 - 7,00 F

Après l'enlèvement du chanteur Matoub Lounes

La branche dure du mouvement berbère menace l'Algérie d'une « guerre totale »

La branche la plus radicale du Mouvement culturel berbère, proche du Rassemblement pour la culture et la démocratie de Saïd Sadi, a menacé de « guerre totale » les auteurs de l'enlèvement, dans la nuit du 25 au 26 septembre, de Matoub Lounes, célèbre chanteur kabyle, dont on était toujours sans nouvelles, mardi 27 septembre en fin de matinée. Avant même ce rapt, le MCB avait appelé à une manifestation et à une grève générale, début octobre, en Kabylie, où un climat d'agitation règne depuis quelques semaines. Tandis que les actions terroristes se multiplient, marquées notamment par les assassinats d'un universitaire et d'un ressortissant bosniaque, les services de sécurité ont annoncé avoir tué Cherif Gousmi, le chef du Groupe islamique armé (GIA).

Qui a enlevé Matoub Lounes, *dans la nuit du dimanche* 24 *au* lundi 25 septembre, près de Tizi Ouzou ? Dans quelles circonstances exactes – à la terrasse d'un café ou sur la route – ce rapt a-t-il eu lieu et quel sort a été réservé au chanteur kabyle ? Ces *questions demeuraient toujours* sans réponse, mardi en fin de matinée.

Dans un communiqué, le chanteur M'henni Ferhat, président de la coordination nationale du Mouvement culturel berbère (MCB), a indiqué que son collègue avait été enlevé par *« des éléments se réclamant des Groupes armés islamistes »*, tout en ajoutant que *« le pouvoir, dont il ne faut pas exclure une provocation, aura aussi à assumer sa part de responsabilité »*. Il *« a mis fermement en garde les ravisseurs que si, dans quarante-juit heures, Matoub Lounes n'est pas rendu aux siens sain et sauf une guerre totale sera menée contre eux et tous ceux sans exception qui, de près ou de loin, les assistent »*.

La coordination nationale du MCB n'a pas précisé quelle forme pourrait prendre une éventuelle *« guerre totale »*. Mais Saïd Sadi, secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), qui en est très *proche, a appelé, à plusieurs* reprises, à la formation de milices d'auto-défense en Kabylie et à la *« résistance »* (*le Monde* du 27 septembre). Plusieurs accrochages entre villageois et groupes armés islamistes ont été signalés, *ces dernières semaines, dans cette* région.

Matoub Lounes, trente-huit ans, était très populaire en Kabylie. Considéré comme le représentant de la tendance dure du MCB, il n'avait pas craint de déclarer, le 20 avril, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire kabyle *Le pays : « Je ne suis pas arabe et je ne suis pas musulman »*, et s'était fait l'avocat d'une solution fédérale pour l'Algérie. Il se savait menacé par les groupes islamistes armés et prenait des *« précautions »*, qui n'ont pas suffi à prévenir son enlèvement.

L'enlèvement de Matoub Lounes a eu lieu dans un climat d'agitation politico-culturelle en Kabylie. A l'appel du MCB, une large partie de la population s'est mobilisée, depuis quinze jours, pour obtenir la reconnaissance de *la langue berbère (amazigh)*. Professeurs et élèves boycottent massivement les cours. Mercredi 21 septembre, une grève générale a paralysé la Kabylie alors que des *dizaines de milliers de personnes* descendaient dans les rues.

Lundi, avant l'enlèvement du chanteur kabyle, le MCB avait appelé à une marche, le 2 octobre, à Tizi-Ouzou, capitale de la Grande Kabylie, et à une grève *générale, les 4 et 5* du même mois, pour demander la reconnaissance du berbère comme langue nationale et officielle. Pour la première fois, l'appel avait été lancé conjointement par les deux tendances rivales au sein du MCB : la *coordination nationale, proche du* RCD de M. Sadi, et les *« commissions nationales »*, proches du Front des forces socialistes (FFS) d'Aït Ahmed, deux formations politiques à dominante kabyle.

En réponse à cette agitation, le premier ministre a annoncé, lundi, devant le Conseil national économique et social (CNES), la mise en place d'une *« commission nationale »*, chargée d'étudier les modalités d'introduction de l'enseignement de la langue berbère à l'école. Mokdad Sifi a estimé que le problème de la langue berbère était *« national »* et qu'il ne devait pas être *« un monopole au service d'intérêts étroits »*.

Lire la suite page 5

Retardant l'ouverture d'une information judiciaire

M. Balladur accorde un sursis à M. Longuet

La chancellerie a annoncé, lundi 26 septembre, que le financement par Gérard Longuet de la construction de sa villa de Saint-Tropez fera l'objet, jusqu'au 31 octobre, d'une enquête préliminaire dont les conclusions seront rendues publiques. Pour des raisons politiques, Edouard Balladur n'a pas souhaité l'ouverture d'une information judiciaire, qui aurait entraîné la mise en examen du ministre de l'industrie et contraint le premier ministre à exiger sa démission.



Lire

- **Le communiqué de la chancellerie et les réactions**
- **Commentaire : recul**
- **Perquisition au siège de la Cogedim**

pages 12 et 13

- **Le débat sur la corruption en Italie, en Espagne, au Japon, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne**

pages 13 et 14

Le coût d'une armée de métier

Avant l'annonce, le 12 octobre, par le gouvernement d'une série de mesures sur le *service national et le maintien* de la conscripion à côté de formules civiles de solidarité, le ministère de la défense a rendu public son bilan social pour 1993. Le document montre qu'un soldat de métier *coûte quinze fois plus cher* qu'un appelé en termes de rémunération. Cette donnée, si elle n'est pas totalement déterminante, pèse lourd dans le débat actuel qui oppose les partisans du service militaire à ceux de l'armée de métier.

page 10

La mise en examen de Mme Dufoix

Georgina Dufoix, ancien *ministre des affaires sociales*, a été mise en examen pour complicité d'empoisonnement dans l'affaire du sang contaminé, mardi 27 septembre. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la *santé, et Laurent Fabius*, ancien premier ministre, seront pour leur part respectivement mis en examen les 29 et 30 septembre. La notion de responsabilité politique et les dysfonctionnements de l'Etat au cours de l'année 1985 seront au centre de l'enquête des trois juges de la commission d'instruction de la Cour de justice de la *République*.

page 11

La fin du rêve bosniaque

Les dirigeants musulmans donnent le coup de grâce à l'espoir d'un Etat multiethnique

SARAJEVO

de notre correspondant

L'émotion est forte chez les *Bosniaques de Sarajevo. Tous* les symboles d'une Bosnie-Herzégovine multiethnique sont désormais attaqués par les Musulmans eux-mêmes, qui, depuis le début de la guerre, s'en voulaient les plus ardents défenseurs. Les pressions *nationalistes et religieuses* s'accentuent, cautionnées, semble-t-il, par le pouvoir. Les organes de presse liés au président Alija Izetbegovic, à son parti et à la communauté islamique s'en prennent de plus en plus violemment aux fondements de la vie en commun et de la liberté d'expression.

Après l'éclatement de la Yougoslavie, les Bosniaques rêvaient d'une *Bosnie-Herzégovine* unie, multiethnique et moderne. Ce rêve, depuis deux ans et demi, s'est brisé sous les assauts des nationalistes serbes et croates. Malgré la guerre et le partage de leur pays, les Bosniaques *continuaient tout de même à cultiver* à Sarajevo une certaine idée de la tolérance. Ils pensaient que la Bosnie-Herzégovine n'était pas encore tout à fait morte. Or, depuis plusieurs semaines, ils doivent affronter une nouvelle vague d'attaques nationalistes, menées cette fois par les Musulmans. Le camp gouvernemental se divise, et les Bosniaques désespèrent de voir un jour leur rêve se réaliser. *Pis, ils* sont désormais de plus en plus nombreux à croire que leur salut réside dans la fuite.

Dès les premiers jours du conflit, du côté dit « bosniaque », à majorité musulmane, étaient apparus des *extrémistes politiques* ou religieux. Mais ils n'eurent jamais de véritable soutien populaire. Surtout, ils étaient mis en minorité par les dizaines de milliers de Bosniaques d'origine serbe ou croate qui refusaient de *se ranger du côté des nationalistes*, et qui ont continué à vivre dans les territoires contrôlés par l'armée gouvernementale. Ce sont eux, ces « vrais » Bosniaques, tolérants et définitivement européens, qui se sont attiré les sympathies de l'Occident.

Face aux hordes de miliciens serbes qui mirent la Bosnie à feu et à sang, qui tuèrent, violèrent et *pillèrent sans relâche, qui « purifièrent »* la Bosnie, ils conservaient une *extraordinaire dignité* et entendaient combattre sans relâche pour la paix et la démocratie. Pour les soutenir, ils avaient un gouvernement – celui de Sarajevo, le seul qui soit officiellement reconnu par la communauté internationale. *Mais ce soutien s'est* peu à peu effrité et, aujourd'hui, ces résistants hostiles à toute division ethnique sont la cible d'un pouvoir qui semble devenu à son tour nationaliste.

Le débat le plus violent qui anime Sarajevo concerne les mariages. Avant la guerre, 45 % des familles vivant dans la capitale bosniaque étaient mixtes. Un *Serbe épousait une Musulmane*, un Musulman se mariait avec une *Croate, sans même que les époux* sachent que leur conjoint n'appartenait pas à leur « ethnie ». Ce n'est que lorsque les troubles ont commencé que les Bosniaques ont appris à se différencier, essentiellement par l'origine des prénoms *et des noms de famille*. Aujourd'hui, alors que ces familles ne représentent plus que 15 % de la population, l'interdiction des mariages mixtes est publiquement souhaitée par la communauté islamique et la presse *financée par le parti du président* Izetbegovic, le SDA (Parti d'action démocratique).

RÉMY OURDAN

Lire la suite page 3

FINANCES PUBLIQUES

Tout ne va pas très bien, monsieur Sarkozy

Contrairement aux déclarations lénifiantes du ministre du budget, les finances publiques de la France sont mal en point. Le discours rassurant du gouvernement recouvre une contradiction, des contre-vérités et des omissions. Ainsi l'explosion de la dette publique relève-t-elle d'une politique budgétaire qui a consisté soit à reporter les choix difficiles, soit à céder aux groupes de pression.

par Jean-Claude Lefranc

SUR l'air de « Tout va très bien, madame la marquise... », Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a dressé dans ces colonnes un constat très rassurant sur la situation de nos finances publiques (*le Monde* du 26 août). « *Les Français*, écrit-il, *n'ont aucune raison d'être inquiets pour l'avenir car la France est dans une situation plutôt meilleure que celle de ses partenaires...* »

La réalité est hélas rigoureusement inverse. Ce ne sont pas MM. Chirac, Emmanuelli ou Barre qui le disent, mais tous les observateurs internationaux. Karl Jetter écrivait ainsi récemment dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* que « *jamais la France n'avait augmenté en si peu de temps la dette de l'Etat* ». Barry Riley estimait, il y a quelques semaines, dans le *Financial Times*, qu'« *il est difficile de penser que la France puisse rester crédible en matière de convergence européenne* » ! Les Français veulent être rassurés. Nos gouvernants l'ont compris et en tirent les dividendes dans les sondages. Mais M. Sarkozy, promu récemment anesthésiste en chef, a forcé la dose. Il y a dans ses propos une contradiction flagrante, des contre-vérités et surtout de nombreuses omissions.

M. Sarkozy nous explique d'abord que la politique budgétaire menée depuis 1981 a été désastreuse et qu'elle est à l'origine de l'explosion de la dette publique. Les déficits publics se sont effectivement creusés jusqu'en 1985, à cause de la crise économique. Ils se sont réduits ensuite avec le retour de l'expansion entre 1986 et 1990 (sous les gouvernements Chirac et Rocard), pour à nouveau fortement augmenter à partir de 1991, 1992 et surtout en 1993, avec la très grave récession qui a touché l'Europe. Sur toute cette période, la dette publique s'est accrue dans tous les grands pays, mais la France a plutôt mieux tiré son épingle du jeu. M. Sarkozy souligne lui-même qu'à la fin 1993 le niveau de la dette accumulé au cours des années précédentes est nettement inférieur en France à celui de pays comme l'Angleterre ou l'Allemagne ! Ce faisant, il se contredit totalement : comment soutenir à la fois que les finances publiques ont été mal gérées et que la France est en meilleure situation que la plupart de ses partenaires ? Comprenne qui pourra...

Sur la période récente, M. Sarkozy dissimule la réalité et esquive totalement ses responsabilités. L'explosion de la dette depuis deux ans est d'abord imputable à la récession qui a fait fondre les recettes, entraînant l'augmentation de certaines dépenses. Mais elle résulte aussi d'une politique budgétaire qui a consisté, soit à reporter les choix difficiles, soit à céder aux groupes de pression. Rien dans cette politique ne porte la marque d'un quelconque redressement. Qu'on en juge par les faits et les chiffres.

La vérité du déficit budgétaire

M. Sarkozy se targue d'avoir réduit le déficit budgétaire depuis le printemps 1993 ? C'est faux. Pour 1993, le déficit de l'« héritage » a été fixé à 330 milliards de francs dans le collectif de printemps, chiffre d'ailleurs un peu surestimé pour des raisons politiques évidentes... Il a été « contenu » à 315 milliards de francs, en ayant recours aux recettes de privatisation (près de 50 milliards de francs). Ces dernières, on le sait bien, sont non reconductibles et amputent le patrimoine de l'Etat au même titre que l'emprunt, c'est pourquoi elles ne sont pas prises en compte par les organismes économiques internationaux. Si l'on ajoute certaines débudgétisations (notamment 5 milliards de francs d'allocation de rentrée scolaire mis indûment à la charge de la Sécurité sociale), le déficit réel se situe à plus de *360 milliards de francs* (en excluant les recettes de privatisations qui ont servi à financer les dotations en capital).

En 1994, *le déficit sera « limité »* à 300 milliards de francs, mais de nouveau grâce à l'apport de 60 à 70 milliards de francs de recettes de privatisation qui financeront pour la majeure partie des dépenses courantes. Là encore, on aboutira à un déficit réel d'au moins 350 à 360 milliards de francs (cette fourchette est fonction des privatisations réalisables cet automne et des dotations en capital qui seront ou non effectuées). On notera au passage que, contraint de vendre ses entreprises pour boucher artificiellement les trous, l'Etat doit céder à tout prix. L'UAP a été ainsi vendue au plus mauvais moment et, de l'avis général, les contribuables ont perdu plusieurs milliards de francs !

Pour 1995, l'horizon et la sincérité du budget seront marqués par l'élection présidentielle... Beaucoup considèrent que l'objectif de 275 milliards de francs est extrêmement ambitieux, en dépit des 50 milliards de francs de recettes de privatisation qui seraient programmées, et qui seront bien difficiles à trouver (compte tenu des entreprises susceptibles d'être mises sur le marché, 20 à 25 milliards de francs paraissent plus réalistes)... On part donc déjà d'un déficit de 325 milliards de francs qui sera très vraisemblablement plus élevé, alors que l'on table pourtant sur une croissance de 3 %.

Des décisions malencontreuses

Le contexte économique n'explique pas tout, loin de là. Des décisions malencontreuses ont été prises : était-il raisonnable de baisser l'impôt sur le revenu au moment où le déficit budgétaire est d'un niveau sans précédent sous la Vᵉ République ? Fallait-il conclure un accord salarial aussi généreux dans la fonction publique ? Etait-il justifié de transférer en deux ans près de 100 milliards de francs aux entreprises quand tous les indicateurs attestent que leur situation financière ne cesse de s'améliorer ? Et que dire de la multiplication des lois quinquennales qui ne sont pas financées et qui pèseront lourd sur les prochains exercices (fiscalisation des cotisations d'allocations familiales : 40 milliards de francs en année pleine, loi famille : 20 à 25 milliards de francs, loi sécurité : 15 milliards de francs, etc.) ? Comme l'a très judicieusement dit le président du Sénat, René Monory, il est dangereux de « *légiférer à crédit* »...

En sus de ces déficits très élevés, deux opérations ont contribué à alourdir considérablement la dette de l'Etat : le remboursement de la TVA aux entreprises (100 milliards de francs) et la reprise par l'Etat de la dette de la Sécurité sociale (110 milliards de francs) qui constituent les plus importantes débudgétisations jamais réalisées dans ce pays. En ne les incluant pas dans le budget, on fait croire à l'opinion qu'elles sont indolores (le déficit n'augmente pas), alors qu'elles ont strictement les mêmes conséquences pour le contribuable qu'un accroissement de la dépense. Contrairement à ce qu'affirme M. Sarkozy, le décalage d'un mois du remboursement de la TVA ne constituait pas une dette de l'Etat. En effet, c'est la loi qui fixe la date de règlement des impôts perçus par l'Etat. Si l'on suivait le raisonnement du ministre, l'Etat pourrait comptabiliser une créance sur les particuliers puisque l'impôt n'est payable que l'année suivant la perception des revenus. Ajoutons que cette mesure, qui a fait augmenter la dette de l'Etat de 5 %, a eu un impact macroéconomique quasi nul (de nombreux patrons le reconnaissent).

Sur la reprise par l'Etat de la dette de la Sécurité sociale, M. Sarkozy peut cette fois à bon droit invoquer l'héritage. Le gouvernement précédent n'a pas beaucoup brillé sur ce terrain. A sa décharge, il a entrepris quelques réformes courageuses (la loi sur la maîtrise des dépenses de santé par exemple) qui ont été mises en pièce par l'opposition d'alors. Qu'importe, la réalité est incontestable ; mais la méthode choisie pour financer ce déficit l'est beaucoup moins. Faire reprendre intégralement cette dette par l'Etat en catimini, et de manière indolore, est déresponsabilisant. Cela ne peut qu'inciter à poursuivre une politique de « fuite en avant ». C'est ce qui s'est passé depuis.

L'inévitable hausse de la fiscalité

On comprend pourquoi M. Sarkozy passe sous silence les déficits sociaux. M. Balladur s'était engagé à rétablir l'équilibre dès 1994. Puis il a choisi de laisser le trou se creuser. Les chiffres officiels font état d'un déficit de près de 60 milliards de francs pour 1994 et davantage pour 1995. Même en retenant des hypothèses plus optimistes (grâce à une meilleure tenue des recettes), le déficit cumulé sur deux ans serait d'un ordre de grandeur comparable à celui des six années précédentes ! Les déficits sociaux de M. Balladur seront trois fois plus élevés que ceux de M. Bérégovoy (en admettant que 1993 incombe entièrement à « l'héritage »). Face à cette situation, l'Etat va être contraint de reprendre ses avances à la Sécurité sociale, alors même que M. Sarkozy, dans ces colonnes, vient de fustiger – à juste titre – cette méthode.

Le constat global est inquiétant. Selon les experts de Bercy, le besoin de financement des administrations publiques, qui était inférieur à 4 % du PIB en 1992, se situerait entre 6 % et 6,3 % en 1994 (1) – le double du critère prévu par le traité de Maastricht – et il s'écarterait peu de ce chiffre en 1995. Il serait encore très supérieur à 3 % durant les années suivantes, malgré la reprise de la croissance. D'après les estimations de Bercy, même en intégrant une hausse de deux points de la CSG et en retenant des hypothèses optimistes sur l'évolution des dépenses et des recettes, le seuil de 3 % ne serait atteint au mieux qu'en l'an 2000.

La France a donc complètement dérapé par rapport aux objectifs fixés dans le plan de convergence franco-allemand (5,1 % en 1994, 4,2 % en 1995, 3 % en 1996...), dont le gouvernement fait pourtant si grand cas, alors que nos partenaires d'outre-Rhin font au contraire des efforts remarquables pour réduire leurs déficits publics. Il avait fallu sept ans (1985-1992) pour que la dette de l'Etat passe de 1 000 milliards de francs à 2 000 milliards de francs en un peu plus de deux ans ; le cap des 3 000 milliards de francs sera franchi alors que simultanément l'Etat aura cédé d'ici à fin 1995 près de 150 milliards de francs d'actifs. La charge de la dette absorbe déjà près de 3 % du PIB. Compte tenu des perspectives budgétaires et des déficits sociaux (qui devront probablement être « repris » par l'Etat), la dette publique pourrait dépasser 60 % du PIB d'ici à la fin de cette décennie.

La crédibilité de notre politique budgétaire et financière commence à être sérieusement mise en doute à l'extérieur. Si des actions fortes ne sont pas prises rapidement, notre monnaie sera vite fragilisée et les taux d'intérêt continueront d'augmenter (l'écart de taux à long terme s'est déjà creusé avec l'Allemagne). Une forte hausse de la fiscalité est d'ores et déjà inévitable. C'est donc tout le processus de reprise qui peut être menacé. Quelles marges de manœuvre restera-t-il pour le prochain gouvernement issu des élections présidentielles ? Quel candidat aura le courage de dire aux Français qu'il faudra mettre en place un plan de rigueur dès l'été prochain ?

Compte tenu de la situation économique, il était impossible de redresser spectaculairement les finances publiques. Du moins aurait-on pu préserver l'intégrité financière de la Sécurité sociale, qui ne peut survivre en faisant indéfiniment des dettes, et ne pas céder à la facilité des recettes de privatisations et des chèques sur l'avenir. Le contribuable critiquera sans peine la politique de l'édredon et du clientélisme, quand il s'apercevra dans quelques mois que l'anesthésie peut aussi engendrer la douleur.

(1) Selon que l'on tient compte ou non des annulations de créances sur les pays de la zone franc.

▶ **Jean-Claude Lefranc est le pseudonyme d'un collectif de hauts fonctionnaires et de banquiers.**

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

NATIONS UNIES

Pour une réforme de l'ONU

Dans ses efforts pour construire un nouvel ordre mondial après la disparition du conflit Est-Ouest, l'ONU intervient trop tard, très mal et avec des moyens insuffisants. Alors qu'approche son cinquantième anniversaire, il est urgent de corriger ses défaillances. Voici donc cinq pistes de réforme dont la réalisation ne dépend que de la volonté des Etats membres.

par Gérard Fuchs

A quelques mois du cinquantième anniversaire de la création de l'ONU, la critique de l'Organisation est plus que jamais à la mode. L'ONU intervient trop tard : cela a été le cas dans l'ex-Yougoslavie comme en Somalie. Elle intervient très mal : le spectacle de « casques bleus » assistant sans réagir à des atrocités est dans toutes nos mémoires. Elle envoie des moyens insuffisants : l'actualité rwandaise se passe de tout commentaire. Tous ceux qui, après la disparition du conflit Est-Ouest, estiment indispensable de construire un « nouvel ordre mondial », tous ceux qui ne voient pas d'autre point de départ pour ce nouvel ordre que l'ONU malgré ses insuffisances, tous ceux-là doivent maintenant réagir, et vite ! Il est urgent d'analyser les défaillances et de faire en sorte de les corriger.

Oui, l'ONU, depuis trois ans, intervient sans cesse trop tard ; mais sa Charte lui interdit de se mêler des affaires intérieures des Etats, et, depuis la guerre du Golfe, ce sont des conflits intra-étatiques et non inter-étatiques qui ont ensanglanté notre planète. Oui, l'ONU, sur le terrain, apparaît souvent trop passive ; mais c'est parce que les résolutions votées par ses Etats membres préconisent, par peur du danger, la simple interposition et non le rétablissement du droit. Oui, l'ONU peine à réunir quelques milliers d'hommes pour éviter des massacres ; mais c'est parce qu'elle doit sans cesse quémander des forces et de l'argent, y compris à des membres permanents du Conseil de sécurité.

Dans ces conditions, cinq pistes de réforme au moins me paraissent devoir être impérativement suivies.

1. Il faut introduire dans la Charte les concepts d'ingérence humanitaire et démocratique. Je mesure la délicatesse du sujet. Mais les situations de famine, de génocide, de non-respect des droits des minorités, par exemple, me paraissent pouvoir être largement acceptées comme nécessitant indiscutablement l'ingérence.

2. Il faut que l'ONU se décharge davantage de certaines responsabilités sur les organisations régionales existantes ou à créer. Eteindre les incendies est bien, les prévenir est encore mieux, et nul plus que les voisins n'est bien placé pour cela.

3. Il faut renforcer l'efficacité et la légitimité du Conseil de sécurité, pour que ses décisions soient mieux appliquées et moins soupçonnées. L'Allemagne et le Japon y ont leur place comme nouveaux membres permanents. Il faudra ajouter aussi d'autres Etats, un latino-américain, un africain, un asiatique et un arabe.

Des moyens militaires permanents

4. Il faut doter l'ONU de moyens militaires permanents ou semi-permanents : de même qu'au sein d'un Etat il n'y a pas de justice sans police, il faut qu'aux résolutions de l'ONU s'ajoutent des forces pour les faire, le cas échéant, respecter. Des forces propres de quelques milliers d'hommes, des forces à disposition (dans les Etats membres) de quelques dizaines de milliers de soldats doivent être créées au plus vite.

5. Il faut de l'argent, afin que le secrétaire général ne soit pas perpétuellement entre les mains des mauvais payeurs, trop souvent – mais est-ce un hasard ? – les Etats-Unis d'Amérique. Pourquoi ne pas alimenter le budget de l'ONU par cet impôt à taux faible sur les mouvements de capitaux, que proposent les économistes sérieux, soucieux de réduire les désordres monétaires de la planète ?

Il est à la mode de critiquer l'ONU, il est à la mode aussi de dire qu'il n'y a plus d'utopie. En voici une, parmi beaucoup d'autres possibles. Comme la plupart des utopies, elle ne dépend pour être réalisée que d'une chose : une volonté suffisante des hommes.

▶ **Gérard Fuchs est secrétaire national du PS, chargé des relations internationales.**

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Intervalles

L'HIVER entre la libération de Paris et l'armistice de mai 1945, il s'est passé quoi ?

La question vient d'un enfant de onze ans. Elle résume le risque des commémorations programmées, entre lesquelles l'attention retombe, comme après un devoir accompli.

Des officiels déposent des gerbes. Des vétérans inclinent leurs drapeaux. Un septuagénaire interrompt net son récit ; face à l'objectif, il fait signe d'arrêter la prise de vue, la voix se brise, l'œil rougit. Au lieu de se détourner, la caméra en profite pour montrer en gros plan le menton qui tremble, le mouchoir contre la bouche tordue. Elle est venue pour ça, la caméra. Pas de cérémonie réussie, pas de belle émission du souvenir, sans au moins un vieux écrasant une larme d'un poing furtif... Et c'est déjà l'heure de rendre l'antenne aux dictateurs de la réclame qui règlent nos temps de parole. Jusqu'aux prochains falbalas obligatoires, aux prochaines minutes d'émotion. Entre-temps : rien. L'hiver 1944-1945 ? Copie blanche. Qui remplira les vides ? Une mémoire bouffée aux mites et aux mythes, voilà ce qui se prépare !

La réalité des intervalles, le vécu authentique, c'est sur les cheminées familiales qu'il faut les lire, là où échouent les photos de héros inaperçus. Il y a un regard particulier du garçon de vingt ans qui sourit à la vie et qui a fait crânement son deuil de cette chose indistincte, négligeable à cet âge : un avenir, avec points de retraite et petits-enfants réunis aux anniversaires. Le calot est calé de côté, ou passé sous l'épaulette, le sourire est celui des soirs de perm. Il reste encore des fossettes aux joues, la confiance lisse des fiancés. Accepter que tout s'arrête là, que la nuit succède au matin : le grandiose d'un tel don !

Des noms me viennent. Claude Beaufils, la séduction et la joie faites jeune homme ; il tombera devant Colmar, avec la Iʳᵉ armée. Gérard Curnier, saint-cyrien des années noires, clandestin, lieutenant chez Montsabert, aujourd'hui il serait à la retraite avec autant d'étoiles aux manches que son père. Une grenade mal dégoupillée lui explosera le ventre, en pleine victoire sur l'Allemagne ! Plus tard, Dominique de Paillerets, élevé dans le chevaleresque échevelé du scoutisme des années 40, officier à Dien Bien Phu, victime de son honneur et d'une République aboulique !

Heureusement, des artistes ramassent les oubliés des champs de bataille et visitent les garnisons. Ainsi de Rouaud, le Goncourt 1990, brancardier littéraire des poilus de 14. Le 19 octobre, sortira *Tsahal*, le film de Claude Lanzmann sur l'armée israélienne. C'est la suite logique de *Shoah*. L'Holocauste perpétré presque sans résistance a fondé, pour les descendants des suppliciés, le droit et le devoir de recourir préventivement à la violence d'Etat. Les victoires du Sinaï et du Golan ont assis la réputation de soldats aguerris, habiles, résolus. Il restait à parler avec eux, longuement ; pas vingt secondes en fin de Journal télévisé entre deux marques de lessive : cinq heures d'affilée. L'accès à la vérité exige cette durée affranchie du sautillement publicitaire et du *zapping*, ces silences, le sable tournoyant autour des tanks, la Lune au bout des canons, des confidences de conscrits réfléchis, chacun porteur d'Histoire et le sachant, toute une lenteur enveloppante et douce comme celle des livres, seule façon d'englober dans la mémoire les destins individuels qui ont fait l'événement.

Prenez la « chute du mur de Berlin », et l'« effondrement du communisme ». A peine a-t-on vu Rostropovitch jouant du violoncelle à la porte de Brandebourg, et la statue de Lénine pendant tête en bas, la machine à résumer a fondu en questions de cours et en statistiques les centaines de millions de vies privées emportées dans le naufrage. Avec son roman *les Trois Minutes du diable* (Gallimard), Danièle Sallenave répare notre incroyable désinvolture, notre incuriosité crasse, en meublant les fameux intervalles, en donnant à la fin d'un empire son poids de subjectivités concassées.

Pour le communisme soviétique, le meilleur des mondes devait être celui où les riches commenceraient à être aussi malheureux que les pauvres ; le capitalisme, lui, parie qu'un jour les pauvres se croiront aussi heureux que les riches. Résultat : des chariots se croisent dans les supermarchés de la réunification, poussés à l'aveugle par des êtres ni libres ni heureux, seulement pressés. Et vous croyez que ça va se passer comme ça, sans révolution des mentalités, sans rien après ? Quel son cela rend, dans les têtes hongroises ou roumaines, tant de promesses non tenues, le tchou-tchou des locomotives progressistes recouvert par les slogans braillards du profit ? Ces peuples d'Europe centrale sortis de terre, les utopies en miettes sous les fichus folkloriques, il faut bien y aller voir, si on veut comprendre et anticiper. Décidément, les romanciers, heureusement qu'on les a !

Le titre de Sallenave est tiré d'une vieille croyance : que Dieu, chaque jour, détourne les yeux du monde pendant trois minutes. Encore une histoire d'intervalle. Le diable profite de l'étourderie divine pour mener son train. Il semblerait que c'est le cas, en nos temps de tueries. Il y a pourtant des rémissions : le Proche-Orient, Le Cap, Belfast, ou les obsèques du cardinal Decourtray, le 22 septembre, à Lyon. On a vu un rabbin et un mufti mêler leurs bénédictions à celle de l'Eglise, conformément au vœu du disparu. On s'est remémoré à quel point les trois religions sont proches : foi dans un Dieu unique et dans la vie éternelle, consignes d'amour. Face à ce message, que pèse le reste, pour lequel on s'entretue depuis des siècles !

INTERNATIONAL

Le conflit en Bosnie-Herzégovine et ses répercussions

Les autorités bosniaques ont confirmé publiquement, lundi 26 septembre, qu'elles ne demandaient plus une levée immédiate de l'embargo sur les ventes d'armes à destination de leur pays, préférant qu'une telle mesure ne soit effective que dans cinq à six mois.

■ PRESSIONS. Les pressions nationalistes et religieuses s'accentuent à Sarajevo, apparemment cautionnées par un pouvoir musulman qui a longtemps présenté son combat comme celui de l'universalisme contre le nationalisme serbe.

■ SDA. Les antagonismes entre partisans d'une Bosnie unitaire et multiethnique et ceux d'un Etat musulman s'expriment au sein même du Parti d'action démocratique (SDA), le parti au pouvoir du premier ministre Haris Silajdzic.

La fin du rêve multiethnique

Suite de la première page

« Les mariages mixtes sont principalement des mariages ratés, écrit l'éditorialiste du quotidien *Ljiljan*, Dzemaludin Latic. *Ils engendrent des conflits, et les enfants nés de ces mariages sont des êtres frustrés. C'est pourquoi nous recommandons d'en finir, une fois pour toutes. Les différences entre Musulmans et non-Musulmans sont si flagrantes que nous devons suggérer aux nouvelles générations de n'épouser que des gens qui pensent comme eux ». « Nous bâtirons ainsi une société sans traumatisme »,* conclut-il, avant de recommander une interdiction pure et simple des mariages mixtes.

« Cette fois, je quitte le pays »

Invité à s'expliquer au micro d'une radio locale, Studio 99, M. Latic a réaffirmé sa position, obtenant le soutien de centaines d'auditeurs. *« Ces idées ne sont pas seulement les siennes,* commente rageusement un journaliste d'*Oslobodenje*, le quotidien multiethnique de Sarajevo. *Cette émission a démontré que le racisme et le fascisme planent déjà au-dessus de nos têtes».*

Le lendemain de l'émission diffusée par Studio 99, la radio la plus écoutée et la plus respectée par les Bosniaques, chacun aux terrasses des cafés commentait ces déclarations. « S'ils interdisent les mariages mixtes, dit Sandra, vingt-et-un ans, *cette fois je quitte ce pays pour toujours ! ». La jeune fille pleure de rage. « Je suis mi-Musulmane, mi-Croate*, explique-t-elle. *Après deux ans de bombardements par les nationalistes serbes, voilà que je suis agressée par mon propre camp. C'est une honte... Moi, je n'ai pas peur de dire que les Serbes qui sont partis me manquent et que je voudrais que nous vivions à nouveau ensemble, comme avant ».*

Quelques jours plus tard, Mustafa Spahic, un leader de la communauté islamique, s'exprime ; il parle des viols de femmes musulmanes commis par les milices serbes : *« Pour nous, ces viols sont horribles, incompréhensibles et inoubliables*, dit-il ; *mais ils sont moins douloureux et plus faciles à admettre que tous ces mariages mixtes, que tous les enfants nés de ces mariages ».* La ville est sous le choc. La frontière de l'ignoble a été franchie.

Zlatan, un adolescent doux et paumé, qui refuse de prendre les armes, garde précieusement dans la poche de son pantalon la page de l'hebdomadaire *Preporod* qui a imprimé la déclaration de Mustafa Spahic. En marge de l'article, il a griffonné une trentaine de noms. *« J'ai montré ce texte à tous mes amis*, explique-t-il. *J'ai attendu leur réaction ».* Sur la trentaine de noms, il en a coché vingt d'une croix rouge : il rayait de sa vie ceux de ses amis que les propos de M. Spahic n'avaient pas choqués. Sarajevo se divise. Un mur séparait déjà la ville et les nationalistes serbes ; un nouveau mur sépare désormais les « Bosniaques » et les « Musulmans ».

Le danger musulman, politique ou religieux, faisait jusqu'à présent pouffer de rire les habitants de la capitale bosniaque. *« Regardez-nous,* disaient-ils simplement. *Vous croyez les Serbes lorsqu'ils vous disent qu'ils sont le rempart contre le fondamentalisme islamique en Europe ? »* Les rues de Sarajevo sont très clairement celles d'une ville européenne et non celles d'une capitale musulmane. Les femmes portent plus volontiers la mini-jupe que le voile ; les hommes boivent de l'alcool à longueur de journée. La religion n'avait, jusqu'à présent, imposé aucune restriction à la vie sociale. Désormais, de premières étapes sont franchies, avec la bénédiction du pouvoir. Sous couvert de mesures de sécurité, l'alcool a été interdit dans les débits de boisson. Chaque soir, le présentateur du journal télévisé salue les téléspectateurs en arabe, avant de s'exprimer en serbo-croate.

Premières victimes : la culture et l'éducation

« Les Musulmans qui dirigent le pays s'attaquent en priorité à la culture et à l'éducation, explique le directeur de Studio 99, Adil Kulenovic. *Ils tentent de modifier notre langage, en lui donnant des consonances arabisantes. Les livres scolaires ont été réécrits, et à l'école, l'arabe a remplacé l'anglais comme langue à apprendre en priorité. »* Le ministre de l'éducation et de la culture, Enes Karic, est le principal artisan de ces réformes. Cet intellectuel, docteur en sciences et en philosophie, respecté au début de la guerre pour ses prises de position modérées, est aujourd'hui haï par les « Bosniaques ». M. Karic a récemment fait promulguer une loi interdisant aux radios locales de diffuser les chansons d'interprètes serbes ou croates, ainsi que celles de Musulmans qui ont fui la Bosnie durant la guerre. Le jour où le décret a été rendu public, sur Studio 99, un commentateur l'a lu sobrement, avant de diffuser un disque de Dorde Balasevic, un chanteur serbe populaire à Sarajevo. La radio est, depuis, à la pointe du combat contre les nouvelles orientations du pouvoir.

« Les Musulmans étaient plus de deux millions avant la guerre, tente d'expliquer Nijaz Durakovic, membre de la présidence bosniaque. *250 000 ont été tués, 150 000 sont blessés ou invalides et au moins 800 000 ont perdu leurs foyers et sont des exilés. Espérez-vous qu'une famille qui a été décimée devienne tolérante ? La véritable question est plutôt la suivante : comment faisons-nous pour rester si tolérants ? ». « Bien sûr qu'il existe un nationalisme musulman,* reconnaît-il, *car c'est un moyen de survivre. »* Lorsqu'il en a terminé avec ce discours officiel, Nijaz Durakovic redevient le Bosniaque traditionnel.

Il est musulman, marié avec une Serbe et il préside le Parti social-démocrate, modéré. *« Nous devons cultiver les valeurs de la vie en commun,* dit-il. *Mais c'est vrai que les familles mixtes s'en vont l'une après l'autre. C'est vrai que l'intelligentsia s'en va. C'est une victoire pour les Serbes nationalistes de Karadzic. » « Le problème majeur est celui des réfugiés,* analyse-t-il. *Un homme qui s'est enfui de Gorazde et qui arrive à Sarajevo ne comprend pas qu'ici, Serbes, Croates et Musulmans vivent encore ensemble. Cet homme va vouloir prendre de force l'appartement d'un Serbe, car il pense que c'est un droit naturel. La seule solution, c'est que ces réfugiés retournent dans leurs foyers ».*

« Le pouvoir ment »

« La présidence réagit aux abus, à l'intolérance, assure Kemal Muftic, le conseiller du président Alija Izetbegovic. *L'important est que, contrairement à nos agresseurs, nous continuions de respecter les droits de l'homme. A Sarajevo, il n'y a jamais eu de persécutions organisées de non-Musulmans. »* Une façon de reconnaître que les persécutions « individuelles » existent bien. *« Il se peut que, parfois, des chefs locaux imposent leur loi,* poursuit M. Muftic. *Il faut comprendre qu'au cours de cette guerre, certains ont perdu la notion de la tolérance. Et puis, après tout, pourquoi a-t-on peur d'un mollah ou d'une femme voilée ? Et trouve-t-on anormal qu'un État pratique une censure de guerre ? » « Après toutes ces épreuves,* conclut-il, *nous ne pouvons pas rester les mêmes... ».*

« Le pouvoir ment, affirme pour sa part un journaliste d'*Oslobodenje*. *Il ne tente pas de contrôler ces abus, il les encourage. Son but est que les familles mixtes, les intellectuels et tous les défenseurs de la Bosnie multiethnique quittent Sarajevo. J'ai vingt-cinq ans et je n'accepterai jamais cette politique. Ils le savent, alors ils préparent les générations futures. Les fillettes, dans ma rue, portent toutes le voile pour aller à l'école. Mes camarades non-musulmans engagés dans l'armée bosniaque sont systématiquement poussés en première ligne. Dans dix ans, s'il n'est pas mort, ce pays sera islamique. » « Et ne me dites pas que c'est une victoire de Karadzic et de ses voyous serbes,* conclut-il. *Nos dirigeants n'ont pas eu besoin de Karadzic, ils étaient déjà comme cela avant la guerre. J'en suis désormais convaincu. Nous, les « Bosniaques », avons été aveugles, c'est tout. »*

Adil Kulenovic, dans la cave d'où Studio 99 diffuse ses programmes, réunit chaque dimanche les intellectuels bosniaques de Sarajevo. Infatigable, il fait adopter une charte pour *« Sarajevo, libre, une et indivisible ».* Il veut maintenant créer une chaîne de télévision. *« Nous rencontrons des difficultés,* admet-il. *Le ministre de la culture voudrait faire taire notre radio, parce que nous refusons de représenter l'option musulmane. Nous sommes attaqués, mais nous sommes toujours en vie ». « Nous avons besoin du soutien de l'Europe,* clame-t-il. *La communauté internationale doit soutenir cette voie « bosniaque », cette quatrième voie, loin des nationalistes musulmans, serbes et croates. La Bosnie-Herzégovine multi-ethnique n'est pas morte et il y a encore une chance qu'elle ne meure pas ».*

Contre ceux qui veulent interdire les mariages mixtes, interdire la liberté de la presse et la liberté d'expression, contre ceux des Musulmans que la division ethnique remplit d'allégresse, Sarajevo compte ses « résistants ». La population applaudit discrètement les rares journaux indépendants et Studio 99, mais finalement se tait. Les partis d'opposition au SDA n'ont plus la parole et n'ont plus de militants. La majorité des « Bosniaques », en fait, pense qu'il est déjà trop tard et capitule. La présidence, le gouvernement, l'armée, le SDA et la communauté islamique sont les piliers d'une société où le pouvoir n'est plus partagé. Et les cris d'alarme, aussi nobles soient-ils, de quelques journalistes, intellectuels ou artistes, se perdent sous le poids des soucis quotidiens.

Même choqués, les Bosniaques accordent plus d'attention aux distributions de nourriture et d'eau qu'aux convois de camions fonçant dans les rues, remplis de combattants hurlant leur fidélité à Allah. Le temps passe, la société bosniaque évolue, les citoyens s'offusquent mais restent silencieux. *« Mes amis ont déjà intégré le fait qu'ils vivent dans une société musulmane,* dit une jeune fille d'origine croate et farouchement « bosniaque ». *Un seul, pourtant soldat de la garde présidentielle, m'a avoué son désarroi. Il est tellement scandalisé qu'il serait prêt à prendre les armes contre l'homme qu'il protège actuellement, le président Izetbegovic. »* L'idée d'une Bosnie multi-ethnique est, deux ans et demi après le début de l'agression serbe, en danger de mort. Et la poursuite de la guerre devrait inévitablement en achever les dernières résistances.

RÉMY OURDAN

L'énigme Silajdzic

SARAJEVO

de notre correspondant

Si des élections étaient organisées aujourd'hui à Sarajevo, Haris Silajdzic, premier ministre bosniaque, serait probablement l'un des rares membres du SDA (Parti d'action démocratique, au pouvoir) à être élu. Les « Bosniaques » l'adorent, parce qu'ils voient en lui le seul homme capable de s'opposer efficacement au président Alija Izetbegovic. Et les Musulmans le tolèrent, parce qu'il demeure néanmoins, jusqu'à présent, un fidèle serviteur de la politique présidentielle.

Haris Silajdzic est une énigme. Nul ne parvient à cerner précisément la volonté de cet homme charmeur, médiatique, qui a redécouvert Sarajevo après plus d'un an de guerre. Auparavant ministre des affaires étrangères, il a vécu la première année du conflit dans les palaces de Genève et de New-York. Nommé premier ministre à l'été 1993, il a été le principal artisan des restructurations dans l'armée et la police, écartant les « seigneurs de la guerre » au profit de professionnels disciplinés. Aujourd'hui, il semble être à la limite de la fracture avec la présidence, ému par les dérives nationalistes du pouvoir. Mais peut-être n'est-ce qu'une apparence, peut-être joue-t-il simplement un rôle qu'on lui a assigné, avec pour objectif de réconcilier les « Bosniaques » (les tenants d'une Bosnie unitaire et pluriethnique) avec le SDA.

Campagne de déstabilisation

« Haris Silajdzic représente la tendance européenne du SDA, analyse Adil Kulenovic, de la radio Studio 99. *Cette tendance est encore majoritaire, face à la fraction « musulmane ». Mais si la guerre continue, les « européens » seront écrasés. »* La poursuite des combats, l'impuissance de la FORPRONU, la capitulation de l'Occident face aux massacres et à la « purification ethnique » sont autant de thèmes inlassablement exploités par les Musulmans « durs ». Ceux qui, au sein de la population, ont le plus souffert n'y sont pas insensibles. *« Pour combattre l'intolérance, notre dernier espoir est Silajdzic,* dit une femme. *L'opposition n'existe déjà plus ; elle a été balayée. Lui seul peut encore influencer le SDA. »*

Comme s'ils avaient pressenti le danger que représente, peut-être, le premier ministre, les hommes du SDA et de la présidence ont entamé une campagne visant à le déstabiliser. Un journal proche du vice-président Ejup Ganic, contrôlé par les réfugiés musulmans originaires du Sandzak (province de Serbie), a fait de M. Silajdzic sa cible favorite. Un conseiller de la présidence s'explique : *« Le rôle d'Haris Silajdzic, en tant que premier ministre, n'était pas de continuer à faire de la diplomatie. Son travail est ici, à Sarajevo. Or l'hiver arrive, et nous n'avons aucune réserve, ni de nourriture, ni de bois. Il aurait dû profiter des cinq mois durant lesquels la route des monts Igman a été ouverte, au printemps dernier, pour organiser la survie de Sarajevo. Aujourd'hui, une fois de plus, nous sommes à la merci des Serbes, qui asphyxient la ville. »*

Débat interne

L'argument est faible, lorsque l'on sait que l'approvisionnement de Sarajevo est contrôlé directement par l'armée, qui prend ses ordres à la présidence. *« Je pense qu'il y a en ce moment un vrai débat interne au sein du SDA,* commente Nijaz Durakovic, membre de la présidence mais président d'un parti d'opposition. *Certains défendent toujours la Bosnie-Herzégovine, les autres veulent instaurer un état musulman nationaliste. »* Le drame de Sarajevo est que le débat soit désormais limité à l'intérieur du SDA, et que les autres partis politiques n'y participent pas. *« Je suis effrayé par la dictature d'un parti unique,* poursuit M. Durakovic. *Le SDA veut le pouvoir total ; les partis d'opposition ont de moins en moins d'espace pour s'exprimer et agir. »*

Les « Bosniaques » de Sarajevo, qui ont rompu depuis longtemps avec le président Izetbegovic, qui ne font plus confiance à aucun parti, reportent tous leurs espoirs sur Haris Silajdzic. Le premier ministre ne s'est pas encore exprimé sur les polémiques qui agitent la ville. Ses mots sont attendus avec impatience. Il pourrait, en les prononçant, perdre son poste, ou alors décevoir les milliers de naufragés qui ont décidé, faute de mieux, de lui faire confiance.

R. O.

Sarajevo a confirmé publiquement ne plus vouloir une levée immédiate de l'embargo sur les armes

NEW-YORK (Nations unies)

de nos envoyés spéciaux

Les autorités bosniaques ont confirmé publiquement, lundi 26 septembre, le revirement de leur position sur la levée de l'embargo sur les armes à l'encontre de leur pays : elles ont reconnu qu'elles ne réclamaient plus l'abrogation immédiate de ce dispositif (*le Monde* du 27 septembre). L'ambassadeur de Bosnie auprès de l'ONU, Mohamed Sacirbey, a confié à la presse que son pays souhaitait toujours *« la levée légale de l'embargo »* le plus tôt possible, mais *« le report de l'entrée en vigueur d'une telle décision ».*

Il a expliqué que l'initiative de ce revirement revenait à son gouvernement et assuré que les Etats-Unis n'avaient exercé aucune pression en ce sens. Interrogé sur les motifs de cette décision, il a avancé des considérations diplomatiques et militaires, notamment le désir de ne pas *« mettre en danger l'unité et l'efficacité »* du « groupe de contact » sur la Bosnie.

Une période intermédiaire

A l'exception des Etats-Unis, les autres membres du groupe (Allemagne, France, Grande-Bretagne et Russie) sont contre la levée de l'embargo. M. Sacirbey n'en a pas moins demandé que le Conseil de sécurité *« s'engage formellement »*, dans une résolution, à lever l'embargo. Telle est bien l'intention des Etats-Unis, dont le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a évoqué des raisons principalement militaires pour *expliquer le revirement bosniaque*, comme la crainte d'une offensive serbe de représailles.

Dans un entretien à l'AFP, Alain Juppé a indiqué que Paris approuverait *« sous conditions »* l'idée de réexaminer dans cinq à six mois la question de la levée de l'embargo : il faudrait qu'un plan soit mis au point pour *« mettre à l'abri »* les « casques bleus » en cas de levée de l'embargo et que ce dernier développement ne soit pas *« automatique »* à l'issue de la période intérimaire. Une période qui devra être mise à profit pour *accentuer les pressions sur les* Serbes bosniaques. Le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, est sur la même longueur d'onde que M. Juppé.

A. B. P. et A. Fr.

EN BREF

ALLEMAGNE : trois cents Kurdes interpellés après une manifestation interdite. – Trois cents Kurdes, dont environ deux cents femmes, ont été interpellés, lundi 26 septembre, par la police de Mannheim à l'issue d'une manifestation interdite dénonçant la politique de répression menée par la Turquie. *La manifestation a dégénéré* lorsque les forces de l'ordre ont chargé les manifestants pour les disperser. – *(AFP.)*

DANEMARK : accord sur un programme commun de gouvernement. – *Les partis* social-démocrate, centriste-démocrate et radical ont présenté, lundi 26 septembre, un programme commun, à la suite des élections législatives du 21 septembre dernier. Ce programme préconise *« la poursuite de la politique de compromis »* entamée par ces formations à leur arrivée au pouvoir en janvier 1993 et une étroite coopération avec les autres partis en vue de la révision du traité de Maastricht, prévue pour 1996. Le premier ministre, M. Rasmussen, devait présenter, mardi 27 septembre, son cabinet à la reine Margrethe. – *(AFP.)*

RECTIFICATIF : le référendum en Suisse. – Une erreur a altéré le sens d'une phrase de l'article consacré à l'approbation d'une loi anti-raciste en Suisse (Le Monde du 27 septembre). Si cette réforme du code pénal a été ratifiée par la majorité des électeurs, il fallait lire que « sur vingt-six cantons et demi-cantons, treize l'ont acceptée et treize l'ont rejetée ».

MONTÉNÉGRO : vingt et un Musulmans jugés pour indépendantisme. – C'est à Bijelo Polje, dans le nord de la république, que s'est ouvert, lundi 26 septembre, le procès de vingt et un Musulmans du Monténégro accusés d'avoir voulu *« créer par la force un Etat du Sandjak »*, une région à forte concentration musulmane, voisine de la Bosnie et à cheval sur le sud de la Serbie et le nord du Monténégro. Parmi les accusés figurent plusieurs dirigeants de la branche monténégrine du Parti d'action démocratique, principal parti musulman de Bosnie. – *(AFP.)*

EUROPE

ESTONIE

Accusé de commerce illicite de devises, le premier ministre démissionne

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Par 60 voix contre 27, le Parlement estonien a voté, lundi 26 septembre, une motion de censure contre le gouvernement de Mart Laar, qui a présenté sa démission. Ce vote de défiance fait suite à une série de scandales politico-économiques qui ont secoué la petite République balte et qui avaient déjà conduit les sociaux-démocrates et les libéraux à se retirer de la coalition au pouvoir depuis octobre 1992.

La crise actuelle est la conséquence d'une affaire de commerce illicite de devises à grande échelle. En juin 1992, l'Estonie introduit sa propre monnaie, le « kroon » (couronne), et organise alors dans le pays une collecte des roubles en circulation, désormais sans valeur. L'opération permet de recueillir 2,3 milliards de roubles qui devaient être restitués à la Russie. Moscou ne manifestant guère d'empressement à récupérer ce qu'on appelle ici *« la montagne de billets »*, certains dirigeants de Tallinn _ dont le gouverneur de la Banque centrale et, peut-être, Mart Laar _ décident en secret, avec l'aide de nombreux intermédiaires peu scrupuleux, de mettre en quelque sorte cette *« montagne »* aux enchères. Les grosses coupures (soit environ 1,5 milliard de roubles) rapporteront ainsi 1,6 million de dollars. Quant aux petites coupures, apparemment plus difficiles à marchander, elles sont vendues à des prix variables et... au kilo ! Selon la presse estonienne, quarante-huit tonnes de roubles seront écoulées de cette façon et personne ne sait exactement qui a empoché les bénéfices.

Après avoir d'abord nié ces *« rumeurs »*, en insistant sur le fait qu'il n'était pas chef du gouvernement à l'époque, Mart Laar avait fini par admettre, début septembre, que ces transactions avaient bien eu lieu. Devant le Comité de la réforme monétaire qu'il préside, il a expliqué le curieux cheminement des roubles, mais s'est refusé à donner les noms des intermédiaires et des « acheteurs ». Le premier ministre n'a, toutefois, pas démenti les informations selon lesquelles le principal acquéreur serait la Tchétchénie. On sait en effet qu'un avion _ au moins _ *« plein à craquer de billets ! »* a décollé en 1993 de l'aéroport de Tallinn à destination de la petite République sécessionniste de la Fédération de Russie.

Le dirigeant tchétchène, Djokhar Doudaev, commandait, il y a quelques années, les troupes de l'ex-URSS stationnées dans la ville de Tartu. Ses *« bonnes relations »* avec les Estoniens lui ont sans doute permis d'acheter ces quelque 2 milliards de roubles que Tallinn cherchait à écouler.

La démission de Mart Laar, âgé de trente-quatre ans, et dont la politique de réformes n'est pas vraiment contestée, intervient à cinq mois des élections législatives. Il est donc vraisemblable que le président de la République, Lennart Meri, va choisir maintenant un chef de gouvernement « intérimaire » chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'au scrutin de mars 1995.

ALAIN DEBOVE

TCHÉTCHÉNIE : six morts, dont le numéro deux de l'opposition. – Un accrochage, dimanche 25 septembre, entre les forces de l'opposition au président Doudaev et les troupes gouvernementales tchétchènes a fait six morts, dont un responsable de l'opposition. Il s'agit de Iounous Tagirov, chef du contre-espionnage et numéro deux du Conseil provisoire, l'un des principaux mouvements de l'opposition, soutenu par Moscou. L'affrontement s'est produit dans la région de Nadtéretcheny lorsqu'une cinquantaine de soldats du président Doudaev ont tenté d'intercepter un groupe de combattants du Conseil provisoire soupçonnés de transporter des armes. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

L'atmosphère reste tendue dans le Nord du pays

Des partisans armés du président en exil Jean-Bertrand Aristide ont pris le contrôle de la localité de Le Borgne, dans le nord de l'île, à la suite d'un week-end agité dans cette partie du pays. Le colonel haïtien Pierre Antoine a assuré, lundi 26 septembre, que les forces de sécurité locales s'étaient retirées de la région, et que *« seule l'armée américaine présente dans le secteur peut aujourd'hui maintenir l'ordre »*. Divers commerces et dépôts de nourriture ont fait l'objet de pillages dans la ville et aux alentours de Cap-Haïtien (la seconde ville du pays, à 260 kilomètres au nord de Port-au-Prince).

Dans la soirée de lundi des patrouilles motorisées américaines équipées de haut-parleurs appelaient la population à la *« réconciliation nationale »* et lui demandaient de proscrire la violence dans les rues de la ville. Les principaux commerces et les banques sont toutefois restés fermés toute la journée. Le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis, Stanley Schrager a affirmé, depuis Port-au-Prince, que les forces américaines, tout en encourageant la libre expression du peuple haïtien, *« ne tolereraient pas d'actes de violence»*.

L'armée américaine doit d'autre part assurer la sécurité des parlementaires haïtiens convoqués par le président en exil Jean-Bertrand Aristide pour débattre, mercredi 28 septembre, de la loi d'amnistie. Mais, comme pour ajouter à la confusion, le président non reconnu Emile Jonassaint a annoncé qu'il avait fixé la réunion des parlementaires, pour le même motif, au 4 octobre. Le maire de Port-au-Prince, Evans Paul, arévélé qu'il avait reçu des menaces de mort l'enjoignant de ne pas rechercher à reprendre ses activités. Sa dernière tentative de retour à la mairie avait été interrompue par une fusillade de miliciens qui avaient tué cinq personnes.

Le président américain a par ailleurs annoncé, lundi devant l'Assemblée générale des Nations Unies, la levée des sanctions économiques prises par les Etats-Unis à l'encontre d'Haïti. Cette mesure concerne principalement le rétablissement des liaisons aériennes et des transferts de fonds. *« J'annonce aujourd'hui que les Etats-Unis vont suspendre toutes les sanctions unilatérales contre Haïti, sauf celles qui touchent les responsables militaires et leurs partisans »* a précisé le président américain.

Pour la première fois depuis l'arrivée des troupes américaines, des réfugiés haïtiens internés sur la base navale de Guantanamo (au sud-est de Cuba) sont d'autre part rentrés lundi dans leur pays. Le navire des garde-côtes américain qui ramenait 222 réfugiés, a été accueilli à Port-au-Prince par le commandant des troupes américaines, le général Hugh Shelton, et l'ambassadeur des Etats-Unis, William Swing. 14 000 Haïtiens se trouvent encore dans la base américaine de Guantanamo. – *(AFP, Reuter.)*

L'armée américaine prend position dans plusieurs quartiers généraux de la police

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyée spéciale

Est-ce un signe ? Des militaires américains ont inspecté à plusieurs reprises la résidence du président Jean-Bertrand Aristide à Tabare, au nord-est de Port-au-Prince, et s'apprêtent à aménager les lieux pour les rendre de nouveau habitables. C'est du moins ce qu'affirme André Jules, le gardien de cette propriété close de 3 000 mètres carrés où fleurissent les lauriers-roses et les hibiscus au milieu d'amandiers.

Construite pour les besoins du Père Aristide à la fin des années 80, cette maison de douze pièces et plusieurs salles de bains, qui s'ouvre sur un immense hall circulaire, est ouverte aux vents et complètement vide. Une dizaine de personnes – membres de la famille du président – y vivaient encore au lendemain du coup d'Etat du 30 septembre 1991. L'ambassadeur de France de l'époque, Jean-Raphaël Dufour, sauva la vie du chef de l'Etat renversé en venant l'y chercher avec une voiture blindée.

Deux mois plus tard, le lieutenant-colonel Michel François, responsable de la police de la capitale et coauteur du putsch, fit saisir par ses hommes tout le mobilier, jusqu'aux éviers et aux robinets. Dans la chambre du Père Aristide, les étagères et les placards de bois sont à demi arrachés. Dans une pièce voisine traîne par terre un morceau du quotidien *New York Times* daté du 18 décembre 1990 – lendemain de l'élection du « messie » des bidonvilles –, où l'on peut lire en guise de *« citation du jour»* : *« Aujourd'hui tous les Haïtiens sont des frères. Aujourd'hui la démocratie est enfin née, au bout de cent quatre-vingt-six années de pouvoir usurpé. »*

Le long de l'enceinte des pistes de l'aéroport, les curieux continuent de s'agglutiner dans une ambiance bon enfant. Sauf lorsque l'un des « attachés » – les supplétifs de l'armée et de la police, qui furent notamment chargés d'une terrible répression ces trois dernières années contre les pro-Aristide – ose se mêler à la foule. Ce fut le cas dans la soirée du lundi 26 septembre. L'homme, qui avait apparemment menacé un tiers mais ne portait pas d'arme, fut promptement intercepté par les soldats américains et conduit à l'intérieur de l'aéroport pour interrogatoire aux côtés des militaires haïtiens.

Patrouilles de « l'envahisseur »

Plus tôt dans la journée, les patrouilles de l'*« envahisseur »* avaient diffusé par haut-parleurs des messages invitant la population à rendre ses armes dans les jours suivants, en échange de dollars américains : 50 pour un pistolet, 100 pour une arme semi-automatique, 200 pour une arme automatique, 300 pour une mitraillette. Ce troc sera pratiqué dans plusieurs villes du pays.

Les soldats américains ont aussi pris position dans plusieurs quartiers généraux de la police, dont la célèbre « Cafétéria » de la Grande Rue du centre-ville de la capitale, chargée de symboles. C'est de cette quatrième compagnie, alors commandée par Michel François, qu'est, dit-on, parti le coup d'Etat, c'est là que furent pratiquées d'innombrables tortures. Une foule nombreuse s'était rassemblée devant cet édifice jaune dès l'arrivée de la police militaire américaine, venue pour *« professionnaliser »* ses pairs.

Elle dut finalement intervenir en douceur et en créole pour dissuader des manifestants pro-Aristide d'envahir les lieux. A l'intérieur du bâtiment, vétuste et sale, les policiers haïtiens jouaient aux dominos. *« Nous sommes contents de voir les Américains nous aider à devenir une armée de professionnels. Dans tous les pays, c'est bien connu, l'armée écrase et brise »* : le capitaine Josué Montervil pratiquait la dérision pour dissimuler sa rage. Et sa crainte de voir, comme ce fut le cas samedi soir à Cap-Haïtien, les soldats américains répliquer violemment à un geste *« équivoque »* d'un policier haïtien.

MARTINE JACOT

ÉTATS-UNIS

La réforme du système de santé est en panne au Congrès

Principale promesse éléctorale du président Bill Clinton, la réforme du système de santé piétine devant le Congrès. Dénonçant l'obstruction des Républicains, qui disposent d'une minorité de blocage au Sénat, George Mitchell, chef de la majorité démocrate, a estimé, lundi 26 septembre, que la réforme est « morte », c'est-à-dire qu'elle ne pourra pas « être mise en œuvre cette année ».

WASHINGTON

de notre correspondant

Au début, il y a un an, tout s'était bien passé. Les Républicains eux-mêmes avaient salué le savoir-faire et la force de conviction de Hillary Clinton – chargée de « mettre en musique » la réforme –, tout en restant largement hostiles au principe même d'une réforme qui doit être financée, à 80 %, par les entreprises. Comme leur soutien est malgré tout indispensable pour que le texte passe sans encombre devant les deux Chambres du Congrès, il fallut passer des compromis et corriger la « copie » initiale, laquelle a donc perdu de son ampleur. Mais ce qui ne facilite pas les choses – outre la complexité même du texte – c'est bien sûr la proximité des élections législatives du 8 novembre. Le compte à rebours a commencé, puisque le Congrès ajournera ses travaux le 7 octobre. Or chacun sait que le parti au pouvoir ne peut qu'enregistrer des revers lors d'un scrutin qui se situe à mi-mandat présidentiel. Les Républicains n'ont pas tort de penser qu'ils seront plus nombreux et donc plus forts lors de la rentrée parlementaire.

Rien d'étonnant dès lors si les Républicains utilisent une partie de la panoplie du *filibustering*, c'est-à-dire de l'obstruction parlementaire, pour empêcher l'adoption de la réforme. Le ton n'a cessé de monter ces derniers jours, à tel point que les Républicains, avec à leur tête Bob Dole, le leader de la minorité sénatoriale, laissent entendre que, si la présidence veut forcer la main du Congrès, les Républicains pourraient bien manifester leur mauvaise humeur en empêchant le passage de textes aussi essentiels que la ratification de l'accord de Marrakech sur le commerce international, qui institue notamment l'Organisation mondiale du commerce.

La présidence s'est émue d'une telle menace et le vice-président Al Gore a clairement posé la question à Newt Gingrich, l'un des principaux porte-parole de l'opposition à la Chambre des représentants. Réponse ambiguë de l'intéressé, cité par le *Washington Post* : en cas de *« forcing, le climat deviendrait tellement empoisonné que plus rien ne passerait »*...

On en est là. Plusieurs élus démocrates ont demandé à la Maison Blanche de jeter l'éponge, du moins momentanément, et ce pour plusieurs raisons : si le texte recueille l'assentiment du Sénat, son passage devant la deuxième Chambre est loin d'être acquis. Une poignée de Démocrates farouchement libéraux pourraient en effet conclure une alliance conjoncturelle avec les Républicains pour s'opposer à un texte qu'ils estiment trop dénaturé par rapport aux promesses de Bill Clinton.

D'autres se plaignent d'être empêchés de faire campagne dans leur fief à un moment politique crucial pour le parti du président, et prônent une *« retraite tactique »*. Une législation aussi délicate, se rassurent-ils, passera plus facilement l'année prochaine, dans le calme... Or M. Clinton s'est engagé à faire voter la réforme avant novembre 1994.

George Mitchell, le leader de la majorité sénatoriale, est soumis aux fortes pressions des sénateurs Edward Kennedy (Massachusetts) et Harris Wolford (Pennsylvanie), qui insistent pour qu'un débat ait lieu : les Américains, arguent-ils, sauront ainsi qui soutient la réforme du système de santé et qui s'y oppose.

LAURENT ZECCHINI

L'« impératrice » Pamela et les héritiers

WASHINGTON

de notre correspondant

A 74 ans, l'« impératrice » Pamela Harriman n'a rien perdu de son charme. C'est sa réputation qui est en cause. Elle est aujourd'hui au centre d'une polémique judiciaire et mondaine qui fait la joie des salons diplomatiques de Washington, New-York et Paris. Ambassadeur des Etats-Unis en France, Pamela Harriman se serait bien passée d'un surcroît de publicité, qui n'ajoute rien à sa notoriété.

Mais la machine judiciaire est maintenant lancée et ne s'arrêtera pas de sitôt, d'autant que les héritiers-plaignants sont nombreux, peu enclins à lâcher prise tant qu'ils n'auront pas récupéré beaucoup d'argent. La presse américaine adore ce genre de fait divers à connotation politique, surtout quand l'« héroïne » est une personnalité admirée et jalousée.

Première Dame

Mme Harriman va donc devoir faire face, devant les tribunaux, aux deux filles (77 et 76 ans), six petits-enfants et onze arrière-petits-enfants de son ancien mari (le troisième), Averell Harriman, ancien gouverneur de New-York, banquier et diplomate, héritier de la (très grosse) fortune de la Union Pacific Railroad. L'objet de cette âpre bataille ? Aux yeux des héritiers, Pamela Harriman a dilapidé une partie de la fortune de son époux, en faisant des investissements imprudents, sur les conseils de gens peu recommandables. La vérité historique est que quand « Pamela », alors âgée de 51 ans, épousa « Averell », en 1971 (lui-même avait 80 ans), les membres du très conservateur clan Harriman n'approuvèrent pas cette union tardive.

Il n'y avait pourtant pas mésalliance : fille d'un baron anglais, Mme Harriman fut d'abord mariée à Randolph Churchill (fils de l'ancien premier ministre britannique), et au producteur de cinéma Leland Hayward. Pendant bien des années, la maison de Washington des Harriman, située dans le quartier cossu de Georgetown, fut le rendez-vous politique des Démocrates, un parti qu'elle contribua à financer lors des campagnes électorales et qu'elle incarna si bien que le président Clinton lui-même, selon la presse américaine, l'appela la *« première Dame du parti Démocrate »*. Rien d'étonnant donc si, en mars 1993, elle fut nommée au poste d'ambassadeur à Paris.

Une fortune de 65 millions de dollars

En 1986, à la mort de son époux, Pamela Harriman hérita personnellement d'une partie de sa fortune (estimée à 65 millions de dollars), et aussi de la charge de gérer le reste (environ 30 millions de dollars), au nom des nombreux héritiers. Pour cela, elle suivit les conseils de Clark Clifford, vieil ami de son mari. Tout se passe bien jusqu'en 1989. A partir de cette époque, les investissements – disséminés dans différentes sociétés fiduciaires –, commencèrent à être mal orientés. Quelque 21 millions de dollars furent notamment investis dans un complexe hôtelier du New Jersey, au terme d'une transaction passée avec Robert Brennan et Eugene Mulvihill, deux financiers connus, mais surtout pour leur passé judiciaire chargé.

Aujourd'hui, assurent les plaignants, la valeur du portefeuille dont Pamela Harriman avait la charge n'est plus que de 3 millions de dollars. Après avoir mis en cause le train de vie *« somptueux »* de l'ambassadrice, ils se résolurent, la semaine dernière, à engager des poursuites devant la Cour fédérale de New-York. Clark Clifford, qui a lui aussi eu des démêlés avec la justice dans l'affaire de la BCCI (Bank of Credit and Commerce International), mais dont l'âge avancé (87 ans) et la santé fragile lui ont évité toute poursuite, dément la moindre fraude, tout en reconnaissant que certains placements n'ont pas été des plus heureux. Pamela Harriman, de son côté, nie toute responsabilité directe dans les placements financiers. La justice, bien sûr, devra se prononcer, ce qui prendra du temps.

L. Z.

CANADA

Le nouveau gouvernement québécois a pris ses fonctions

MONTRÉAL

de notre correspondante

Quinze jours après sa victoire sur les libéraux du premier ministre Daniel Johnson aux élections provinciales, le chef des indépendantistes québécois Jacques Parizeau a pris officiellement ses fonctions lundi 26 septembre. Après avoir prêté serment à l'Assemblée nationale de Québec, le nouveau premier ministre a dévoilé la composition de son gouvernement qui, par souci d'économie, sera restreint et ne comptera que dix-neuf ministres.

La recherche de l'équilibre des générations et des courants qui composent le parti québécois semble avoir guidé M. Parizeau pour la formation de ce gouvernement. Le premier ministre s'est entouré d'une équipe où se côtoient les indépendantistes durs et les modérés.

Le poste-clé des finances et du revenu a été confié à Jean Campeau, ancien président de la Caisse de dépôts et de placements, administrateur réputé prudent, récemment converti à la thèse séparatiste. Autre personnalité issue du milieu des affaires, l'ancien président de l'Association des manufacturiers du Québec, Richard Le Hir, est nommé ministre, chargé de préparer la restructuration de l'administration publique dans un Québec indépendant.

La nouvelle équipe dirigeante comprend six femmes, et sept anciens ministres qui ont servi entre 1976 et 1985, sous les gouvernements de René Lévesque, fondateur du parti québécois, et de son successeur Pierre-Marc Johnson, le frère du premier ministre libéral battu aux dernières élections. Parmi ces visages connus figurent Bernard Landry, vice-président du Parti québécois, qui devient vice-premier ministre et ministre des affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles (c'est-à-dire des immigrants récents). Il aura également en charge la francophonie.

Pour montrer sa volonté décentralisatrice et son souci du développement régional, M. Parizeau a nommé quatorze délégués qui représenteront directement une région du Québec auprès du gouvernement. Ces délégués auront le statut d'adjoints parlementaires du premier ministre. Ils auront un rôle politique et stratégique de premier plan, lors de la prochaine campagne référendaire qui devrait commencer sous peu, si le référendum sur l'indépendance du Québec a bien lieu dans les huit ou dix mois suivant les élections, comme l'a promis M. Parizeau.

SYLVIANE TRAMIER

AFRIQUE

L'enlèvement du chanteur berbère Matoub Lounès et le regain de violences en Algérie

Menace d'une « guerre totale »

Suite de la première page

M. Sifi a accusé, sans les nommer, des *« leaders politiques »* d'utiliser *« la langue* (amazigh) *à des fins politiques »*. M'henni Ferhat a rejeté, dans un communiqué, les propositions de M. Sifi. *« Seul le président de l'Etat est habilité à prendre des mesures concrètes »*, a-t-il répliqué. *« Nous attendons la reconnaissance de la langue berbère comme langue nationale et officielle »*, a-t-il ajouté en appelant à un boycottage, le 1er octobre, de la rentrée universitaire.

L'enlèvement de Matoub Lounes s'est accompagné de la recrudescence de l'activité des groupes armés islamistes contre les militants politiques, les journalistes et les intellectuels et les étrangers. C'est ainsi que, lundi, un membre du mouvement Ettahadi (ex-communiste), professeur d'économie à l'université d'Oran, Abderrahmane Fardeheb, qui s'apprêtait à gagner la France pour y enseigner à l'université de Grenoble, a été tué par balles à la sortie de son domicile.

La mort d'un chef « afghan »

Les services de sécurité avaient annoncé, lundi, l'assassinat de deux nouveaux journalistes algériens (*le Monde* du 27 septembre). Le même jour, un ressortissant bosniaque, Jure Markicevic, géomètre, qui travaillait pour le compte de la société bosniaque Energoinvest, a été tué, dans sa voiture, près de Skikda, dans l'est du pays. Ce qui porte à soixante et un dont dix-sept Français, le nombre d'étrangers assassinés en Algérie, depuis le mois de septembre 1993.

Un communiqué officiel a, d'autre part, annoncé que le chef du Groupe islamique armé (GIA), le plus radical des groupes armés islamistes, a été tué, lundi, dans la région d'Alger. Selon de bonnes sources, Cherif Gousmi, dit Abou Abdallah Ahmed, aurait trouvé la mort dans un violent accrochage avec les forces de l'ordre, à Saoula, dans la banlieue sud de la capitale. Jeudi, le GIA avait perdu deux autres de ses responsables, Si Abdallah, *alias* Abou Meriem, et Ali Kouider Benyahia, dit Cheikh Boualem, tués par les forces de l'ordre, respectivement à Biskra, dans le sud du pays, et à Tipaza, près d'Alger.

Cherif Gousmi, *vingt-six ans*, avait été désigné à la tête du GIA quelques semaines après la mort de Mourad si Ahmed, *alias* Djaafar El Afghani, tué par les forces de l'ordre, en février, à Alger, avec neuf de ses adjoints. Il était le « calife » du gouvernement dont le GIA avait, en août, annoncé la composition. Autodidacte, ancien militant de base de l'ex-Front islamique du salut (FIS), il avait été imam d'une salle de prières à Birkhadem, dans la banlieu sud de la capitale.

Avant d'être désigné à la tête du GIA, cet « Afghan » en avait dirigé successivement la commission juridique et la « phalange de la mort », chargée des exécutions dans la région d'Alger. Il était proche d'Omar Leulmi, qui avait rendu licite par une fatwa (décret religieux) le meurtre des intellectuels. En prenant le tête du GIA, Cherif Gousmi avait cédé la direction de la « phalange de la mort », formée esentiellement de vétérans de la guerre d'Afghanistan, à Djamel Zitouni. Ce dernier est soupçonné d'avoir organisé l'attentat qui avait coûté la vie, le 5 août, à Alger, à cinq Français, dont trois gendarmes. Désigné comme adjoint de Cherif Gousmi, il avait passé à Ali Kouider Benyahia, tué jeudi, le commandement de la « phalange de la mort ».

Au nom du gouvernement qui avait élargi, il y a deux semaines, les cinq principaux dirigeants de l'ex-FIS – parmi lesquels Abassi Madani et Ali Benhadj –, M. Sifi s'est dit *« déterminé à poursuivre sans relâche son action résolue contre les attentats et les actes de sabotage des groupes armés islamistes, au bénéfice du citoyen et pour la préservation du patrimoine national »*.

Dans une déclaration à laquelle se sont associés les quatre pays candidats à l'adhésion (Autriche, Suède, Norvège et Finlande), les Etats membres de l'Union européenne se sont félicités, lundi, des mesures prises pour la reprise du dialogue entre le pouvoir et l'ex-FIS. Il est, à leur avis, nécessaire que toutes les parties participent au dialogue, *« afin de réaliser la réconciliation politique et de rétablir la stabilité, de sorte que la vie puisse reprendre son cours normal, sans la menace constante de la violence terroriste »*. – *(AFP.)*

Un contestataire de légende

Dans le sillage de Ferhat, d'Idir et d'Aït Menguelet, Matoub Lounes a suivi la pente ascendante de la nouvelle chanson kabyle (guitare sèche, mélodies assouplies et textes contestataires), après avoir commencé sa carrière en chantant du *châabi*, genre populaire algérois.

Né le 26 janvier 1956, près de Tizi-Ouzou, il enregistre son premier album, *Ay Izem* (le Lion) en 1978. Le succès est *immédiat, qui est confirmé par* un second disque, la même *année, Ayemma a'zizen,* (Chère mère). Une vingtaine de cassettes et sept albums plus tard, Matoub Lounes est devenu un artiste de légende dans une Kabylie où la chanson et la poésie occupent une place centrale dans la défense de la culture et de l'identité berbères.

Une voix rocailleuse affûtée comme un couteau, des textes au vitriol, il dresse une implacable critique de l'écrasement de la minorité berbère par les arabophones. Il avait été l'un des organisateurs des manifestations du 20 avril 1980 à Tizi-Ouzou lors du « printemps berbère ». Pour toutes ces raisons, il fut interdit d'antenne sur la radio algérienne jusqu'à l'introduction du multipartisme en 1989.

Cinq balles dans le ventre

Simples, directes, ses chansons ne se sont jamais écartées de la revendication politique, mais elles ont aussi suivi de près la tradition maghrébine, où l'amour, les sentiments nostalgiques, les déchirements de l'absence et la joie devant la nature, vont de pair avec le destin collectif. Ainsi, *Kenza*, son dernier album (1), porte-t-il le prénom de la fille de Tahar Djaout, l'écrivain et journaliste assassiné par un groupe armé le 2 juin 1993 à Alger.

Matoub Lounes s'y livre à une satire en règle des mœurs intégristes, et s'oppose *« aux monstres qui éteignent les étoiles »* et assassinent sans compter aujourd'hui en Algérie. Ce militant actif du Mouvement culturel berbère (MCB) *avait appuyé, en janvier 1992,* l'arrêt du processus électoral. Il affirmait alors que *« laisser les intégristes prendre le pouvoir, c'est voir l'Algérie profonde sombrer dans un tourbillon sans fin»*.

Mais il ne ménageait pas non plus ses critiques à l'égard du FLN, qu'il accusait de *« vouloir créer, dans une situation critique, un réflexe sécuritaire, afin de revenir par la grande porte »* et d'organiser la *« chasse aux véritables démocrates »*. Il avait récemment dédié une chanson à Mohamed Boudiaf, le président assassiné en juin 1992, *« un des derniers bastions du nationalisme algérien à tomber»*.

Pendant les sanglantes émeutes d'octobre 1988, Matoub Lounes avait été blessé de cinq balles au ventre par des gendarmes alors qu'il distribuait des tracts appelant au pacifisme. Sauvé par miracle et encore convalescent, il avait reçu, deux ans plus tard, un coup de couteau au sternum à la gendarmerie de Aït Daouala, dans des circonstances encore mal définies. Sa dernière apparition devant le public français remonte au mois d'avril, alors qu'il avait été invité à participer, au Palais de Congrès, à Paris, au concert de M'henni Ferhat

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ (1) *Kenza, la famille qui avance*, 1 CD Sonodisc CDS8753.

DANS LA PRESSE

El Watan (Omar Belhouchet) : « L'intégrisme s'acharne sur les journalistes, artistes et intellectuels (...). Le pouvoir porte une lourde responsabilité dans cette dégradation intolérable de la situation. La conduite politique du dialogue, la volonté affichée par l'aile conservatrice du régime, celle qui veut tisser une alliance avec la mouvance islamiste, de remettre sur orbite le parti dissous du FIS, sont autant de faits qui renforcent le poids politique et stratégique des groupes islamiques armés. »

Liberté : « Un mot-clé revient dans toutes les réactions à l'enlèvement de Matoub Lounès : provocation. Le fait, grave, ressemble effectivement à une manœuvre pour mettre le feu aux poudres, quand on connaît l'engagement de l'artiste dans le combat pour l'amazighité [berbérité] et justement au moment où la cause amazighe est sur le point de recueillir les fruits de sa longue lutte. »

Hiwar : « Les partisans de la solution sécuritaire livrent une guerre psychologique organisée contre le dialogue (...). La République ne peut être que démocratique et la démocratie signifie : élections. Pour aller aux élections, il faut s'asseoir à la même table de négociations sans exclure aucune partie et aucune question. »

El Moudjahid : « L'impasse, on a voulu aussi qu'elle soit culturelle. Il faut reconnaître que M. Sifi [premier ministre] a été plus que convaincant dans son discours sur la question amazighe. L'État prouve chaque fois sa bonne foi dans le dialogue national, dans son ouverture culturelle, dans sa vocation de sortir le pays du marasme. »

Le Figaro (Laure Mandeville) : « Les circonstances de l'enlèvement de Matoub Lounès restaient peu claires hier. Selon certains avis, ce ne seraient pas les islamistes, mais le pouvoir, inquiet de la montée en puissance des revendications des Berbères, qui pourrait avoir voulu se débarrasser de l'un de ses plus flamboyants adversaires. (...) Les auteurs de l'enlèvement n'auront pas imposé le silence aux Berbères. Dans une de ses dernières chansons, Matoub Lounès prévenait : *« Il restera toujours un intellectuel pour nous rappeler demain le drame d'aujourd'hui »*.

Libération (Gérard Dupuy) : « Certains traitent de « fantasme » l'idée d'un afflux de réfugiés algériens. Et peut-être se colore-t-elle parfois des préventions xénophobes diversement virulentes dont on ne peut ignorer l'existence en France, et pas seulement chez les sympathisants villiero-lepénistes. Il s'agit pourtant avant tout d'une hypothèse plausible. (...) Si cela devait arriver, à l'Histoire ne plaise, il n'y aurait aucune excuse à s'y montrer pris au dépourvu. De là le bricolage ni vu ni connu auquel se livre l'administration française. (...) On sait que le beau temps calme est prié de régner en France jusqu'à l'été prochain et que tout nuage est attentatoire aux plus sûres espérances présidentielles. Pour certains, si le pire n'est pas sûr en Algérie, le meilleur n'est pas encore gagné en France. »

AFRIQUE DU SUD

Enquête sur une vente d'armes au Proche-Orient

Le ministère de la défense a déclaré, lundi 27 septembre, qu'une enquête avait été ouverte à la suite d'informations annonçant une vente d'armes pour 700 000 dollars à destination du Liban, ce que les autorités de Beyrouth ont démenti. Le ministère s'est refusé à confirmer ou à démentir des informations publiées ce week-end par l'hebdomadaire *Weekly Mail and Guardian*, selon lesquelles le chargement, composé de fusils d'assaut AK-47 provenant des stocks de l'armée sud-africaine, était destiné au Yémen.

L'organisme sud-africain chargé des ventes d'armes à l'étranger, ARMSCOR, avait annoncé le 19 septembre avoir vendu au gouvernement de Beyrouth des armes, sans en préciser le type. – *(AFP.)*

LIBÉRIA

Le changement de gouvernement n'a pas eu lieu

Annoncé par les factions armées et redouté par la société civile, le changement de gouvernement de transition n'a pas eu lieu, lundi 27 septembre, à Monrovia, où rien n'est venu troubler l'activité habituelle de la ville. Les trois principaux chefs de guerre étaient convenus le 12 septembre à Akosombo (Ghana) d'installer deux semaines plus tard un nouveau Conseil d'Etat (présidence collégiale) dont ils devaient nommer quatre des cinq membres (*le Monde* du 14 septembre).

Cet accord, avalisé par les Nations unies et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (CEDEAO), avait été rejeté par l'ensemble de la société civile libérienne qui y voyait l'amorce d'une *« dictature militaire »*. – *(AFP.)*

BURUNDI : six candidats à la présidence. – Six candidats à la présidence de la République, dont quatre indépendants, étaient officiellement en lice, lundi 26 septembre. Le « Forum des partis politiques reconnus et des représentants de la société civile », qui a signé le 10 septembre une *« convention de gouvernement »*, devrait désigner un président avant mercredi. Sylvestre Ntibantunganya, président de l'Assemblée nationale et président de la République par intérim, semble le mieux placé. – *(AFP.)*

DJIBOUTI : début du rapatriement de réfugiés éthiopiens. – Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a commencé, lundi 26 septembre, le rapatriement (volontaire) des 12 000 réfugiés éthiopiens dans le pays depuis mai 1991. Cinq cent-douze personnes ont quitté le camp d'Aour Aoussa, au sud-ouest de Djibouti-Ville, pour se rendre dans leurs localités d'origine, à Jigjiga, en Ogaden, notamment. L'opération devrait durer deux mois et demi et coûter 2 millions de dollars. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Devant l'Assemblée générale de l'ONU

Bill Clinton et Boris Eltsine revendiquent chacun un droit d'intervention dans leur « zone d'influence »

NEW YORK (Nations Unies)

de nos envoyés spéciaux

L'architecture de sécurité de l'après-guerre froide est encore à inventer, et ceux qui devraient en être les principaux maîtres d'œuvre, les présidents Bill Clinton et Boris Eltsine, n'en ont esquissé qu'une vague ébauche en s'adressant, lundi 26 septembre, à la 49e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les mauvais esprits pouvaient même être tentés de résumer d'une phrase le message que l'un et l'autre ont adressé de la tribune de l'Assemblée : laissez-nous intervenir dans les affaires de notre « zone d'influence », et intervenir seuls si nécessaire. Ce qui ne ressemble guère à un « nouvel ordre international».

S'adressant à l'Assemblée au moment où quelque 15 000 « Marines » sont en passe de s'installer pour de longs mois en Haïti, M. Clinton a observé : *« lorsque les intérêts de notre sécurité nationale seront en jeu, nous agirons avec les autres si cela est possible, mais seuls s'il le faut ; nous utiliserons la diplomatie quand nous le pourrons, mais la force s'il le faut »*. Les Etats-Unis n'ont *« aucune envie d'être les gendarmes de la planète »*, mais *« ils reconnaissent qu'ils ont une responsabilité spéciale »*, *« celle d'une grande puissance »*, a-t-il poursuivi, *« qui a une longue histoire de démocratie et de liberté»* ; aussi *« feront-ils ce qu'ils peuvent pour aider les démocraties fragiles, les sociétés qui émergent des cendres de la répression»*.

Ce n'est pas seulement affaire de morale ou de prosélytisme missionnaire. La promotion de la démocratie dans le monde sert les intérêts de sécurité des Etats-Unis, a dit M. Clinton : *« après tout, les démocraties sont des régimes stables, qui ne se lancent pas dans la guerre »*. Mais l'opinion américaine est réticente, et le Congrès aussi. A un moment ou à un autre et à des degrés divers, électeurs et élus ont critiqué, dénoncé, accueilli avec réserve toutes les récentes interventions américaines à l'extérieur, au service de la paix, de la démocratie ou pour soulager une catastrophe humanitaire : Bosnie, Somalie, Rwanda, Haiti.

« La Russie reste une grande puissance »

Beaucoup d'Américains sont *« réticents à mener ces efforts à l'extérieur »*, a relevé M. Clinton, commentant cette puissante vague isolationniste d'après-guerre froide. Son propos paraissait destiné autant à convaincre ses concitoyens que l'Assemblée de l'ONU qu'un grand pays ne saurait projeter sa puissance à l'extérieur sans participer à ces opérations « humanitaires » ou au service de la démocratie.

Le président Boris Eltsine avait un objectif un peu similaire, à savoir justifier les interventions de la Russie dans son « étranger proche », mais pas le même public à convaincre : il ne s'adressait pas à l'opinion russe mais à une opinion internationale que la volonté de Moscou de maintenir son « influence » dans les pays de l'ex-URSS commence à inquiéter. *« La nouvelle Russie, celle qui est née en 1991, est un Etat démocratique (...)*, a déclaré M. Eltsine ; *(...) ses forces ont été retirées d'Allemagne, d'Europe centrale, des Etats baltes »*. Dans ces conditions, a-t-il poursuivi, les Russes *« s'attendent à ce que leurs partenaires* [les Occidentaux et d'abord les Américains] *montrent un peu de compréhension pour leurs problèmes de sécurité »*.

Car si la Russie *« est en train de changer (...), elle reste une grande puissance »*, dit son président, qui précise : *« les priorités économiques et de politique étrangère de la Russie se trouvent dans les pays de la Communauté des Etats indépendants* [CEI, les pays nés de l'éclatement de l'URSS] ». Et, comme M. Clinton, M. Eltsine assure que la Russie veut bien coopérer avec la communauté internationale quand c'est possible, mais ajoute, aussitôt, que *« lorsqu'il s'agit de maintien de la paix sur le territoire de l'ex-URSS, l'essentiel du fardeau relève de la responsabilité de la seule Fédération de Russie »*. C'est clair : de même que les Etats-Unis disent ne pouvoir rester indifférents à la situation des droits de l'homme dans un pays aussi proche de leurs côtes qu'Haïti, de même M. Eltsine assure que la Russie ne peut rester indifférente au sort qui est fait aux millions de Russes disséminés dans les pays de l'ex-URSS et le président russe justifie ainsi un droit de regard spécial dans son arrière cour...

Bonnes intentions

L'exercice du discours devant l'Assemblée générale suppose aussi l'énoncé d'un catalogue de bonnes intentions ou futures bonnes actions. M. Eltsine et M. Clinton ne s'y sont pas dérobés. Le président russe a, notamment, proposé de nouvelles coupes dans les arsenaux stratégiques des deux Grands, et la négociation d'un traité *« sur la sécurité nucléaire et la stabilité stratégique »* qui prohiberait la production de matières fissiles à des fins militaires. L'Américain a annoncé la levée des sanctions unilatérales décidées par les Etats-Unis à l'encontre de Haiti, plus de « détermination » pour faire respecter les résolutions de l'ONU à Sarajevo, et il a assuré qu'il soumettrait enfin au Congrès, la semaine prochaine, le texte autorisant la ratification du dernier accord de désarmement douanier conclu dans le cadre du GATT.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

Le premier ministre Vaclav Klaus en visite à Paris

Le « miracle » tchèque a aussi ses faiblesses

Le premier ministre tchèque Vaclav Klaus, en visite privée en France, devait rencontrer, mardi 27 septembre, Edouard Balladur. M. Klaus a été fait ce week-end docteur *honoris causa* de l'université d'Aix-en-Provence.

PRAGUE

de notre correspondant

Héraut de l'ultra-libéralisme, Vaclav Klaus, principal artisan de la réforme économique dans son pays, est au zénith de sa popularité. Sûr de lui, convaincu de détenir la solution aux problèmes économiques des pays post-communistes, M. Klaus est devenu la coqueluche de certains économistes et politiciens libéraux occidentaux. Admirateur de Margaret Thatcher, comme elle partisan d'un exécutif fort, il ne rechigne pas à se transformer en donneur de leçons. Il s'appuie sur des résultats économiques à faire pâlir d'envie bien des capitalesl'échéance.

Avec une inflation inférieure à 10 % en 1994, un taux de chômage de 3,2 %, un budget de l'Etat légèrement excédentaire, des réserves en devises battant des records et, pour la première fois depuis quatre ans, une hausse du produit national brut (environ 2 %), le bilan s'apparente presque à un miracle. M. Klaus évite d'utiliser le terme mais dans son entourage on ne s'en prive plus. L'image du « tigre d'Europe centrale » fait des ravages parmi les « yuppies » de Prague.

Toutefois, pour ses adversaires, comme pour certains de ses partenaires, la réalité est plus nuancée, notamment dans la sphère non économique où les transformations piétinent. Ses détracteurs lui reprochent d'attribuer à sa réforme tous les bons résultats. Or, comme l'estime Richard Falbr, le chef des syndicats tchèques, *« la situation géographique du pays, l'attrait incomparable de Prague et le bilan économique loin d'être totalement négatif des quarante ans de communisme, ont été des atouts non négligeables que M. Klaus passe volontiers sous silence. »*

Ainsi, le bas chiffre du chômage doit être rapporté à la chute de 25 % de la population salariée en cinq ans. Le sous-développement initial des services et le boom touristique (le nombre de visiteurs a été multiplié par dix entre 1989 et 1991) ont été une aubaine qu'aucun autre pays de la région n'a connue. Cela fait dire au leader de l'opposition social-démocrate, Milos Zeman, qu'avec de telles conditions, les *« résultats auraient pu être encore meilleurs »*. Les syndicalistes, comme la gauche tchèque, reprochent également au premier ministre de jeter de la « poudre aux yeux » avec son budget équilibré. *« Celui-ci est en réalité profondément déficitaire »*, proteste M. Zeman. L'excédent budgétaire est notamment acquis grâce aux cotisations sociales. Une épreuve de force est engagée par la Chambre des syndicats tchécomoraves pour obtenir la création d'une caisse sociale indépendante et l'annulation de la décision sur le report de l'âge de la retraite.

M. Klaus a été tout aussi intraitable sur le contrôle des salaires depuis deux ans : les revenus tchèques, qui figurent parmi les plus bas d'Europe centrale, contribuent largement à la compétitivité des produits de Bohême. Malgré le front commun du patronat et des syndicats pour l'abolition du contrôle, M. Klaus n'a que tout récemment annoncé la « prochaine » libération des salaires. Toutefois, elle interviendra au mieux fin 1995, après confirmation de la reprise entamée cette année... et à la veille des élections législatives du printemps 1996, décisives pour l'achèvement du modèle anglo-saxon défendu par M. Klaus.

Mais son étoile brillera-t-elle encore autant dans vingt mois ? Rien n'est moins sûr, car le plus délicat de la transformation en une société d'économie de marché et démocratique reste à faire. Les partenaires de la coalition au pouvoir sont de moins en moins dociles. De plus, plusieurs sondages ont révélé une certaine forme de déception : 80 % des Tchèques estiment que le gouvernement actuel ne tient pas compte de l'opinion publique dans ses décisions. Pour les trois quarts de la population, résignée devant l'accumulation d'affaires non éclaircies, la nouvelle classe dirigeante jouit des mêmes privilèges que les apparatchiks communistes honnis. La privatisation du système de santé et des chemins de fer ne sont pas du goût de tout le monde. Beaucoup commencent à s'interroger sur le bien-fondé du « tout privatiser ». Si 56 % des Tchèques estiment que leur pays se dirige plutôt dans la bonne direction, ils ne sont que 11 % à être totalement convaincus que le modèle de société proposé par M. Klaus est le bon.

MARTIN PLICHTA

Le prochain secrétaire général de l'OTAN

Willy Claes, un Flamand diplomate et européen

Les représentants permanents à l'OTAN réunis lundi 26 septembre à Bruxelles ont confirmé la prochaine nomination de Willy Claes, actuellement ministre des affaires étrangères de Belgique, au poste de secrétaire général de l'organisation laissé vacant, au mois d'août, par la mort de l'Allemand Manfred Wörner.

Leur appartenance culturelle aux mondes latin et nordique et leur fréquent trilinguisme (néerlandais, français, anglais) constituent un bel atout pour les hommes politiques flamands qui, un peu à l'étroit en Belgique, ambitionnent une carrière internationale. Seule, l'opposition britannique au « diktat » franco-allemand avait empêché, cet été, Jean-Luc Dehaene de succéder à Jacques Delors à la tête de la commission européenne. Ce n'est pas faire injure à Willy Claes que de supposer que l'échec du premier ministre belge appelait dans l'esprit de certains Européens une « compensation » au profit de son ministre des affaires étrangères.

Le choix des Seize consacre, aussi, une carrière déjà brillante. A cinquante-six ans Willy Claes a occupé la plupart des postes importants de la politique belge, et ses collègues européens ont particulièrement apprécié sa compétence et sa ténacité, lorsque, en charge du ministère des affaires étrangères pendant la présidence belge de l'Union européenne, au second semestre de l'année 1993, il a été confronté, aux côtés de Jean-Luc Dehaene, aux délicats dossiers de l'époque, notamment la renégociation de l'accord de Blair House entre l'Europe et les Etats-Unis, dans le cadre du GATT. Il a aussi représenté son pays dans les diverses sessions ministérielles du Conseil de l'Atlantique Nord au cours desquelles l'Alliance devait déterminer son attitude à l'égard des Serbes. Dans la partie de cache-cache à laquelle se livrèrent parfois l'OTAN et l'ONU au sujet des sanctions, il se comporta en partisan de la fermeté malgré la modestie des moyens que son pays peut fournir pour une telle politique.

Le ministre mélomane

M. Claes avait le handicap d'appartenir à un parti, le parti socialiste flamand, qui cultive une certaine tradition pacifiste et qui, dans le passé, s'est montré réservé à l'égard d'une trop lourde présence militaire américaine en Europe. Washington a apparemment dissocié l'homme et sa famille politique, elle-même en cours d'évolution depuis la chute du mur de Berlin. Surtout, l'expérience de M. Claes au sein de l'Union européenne le désignait tout particulièrement pour le dialogue euro-américain, la recherche d'une articulation entre l'OTAN et l'Union de l'Europe occidentale (UEO), et entre les structures militaires de l'Alliance et l'« eurocorps » dont son pays fait partie.

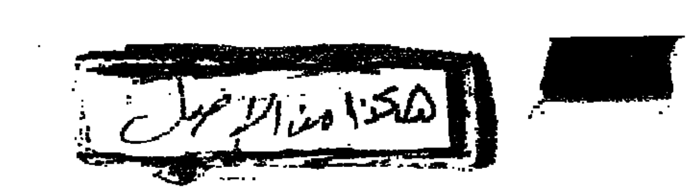
Outre le Conseil de l'Atlantique Nord, enceinte essentiellement politique, le secrétaire général préside des organes militaires : le Comité des plans de défense et le Groupe des plans nucléaires, gardiens de la sécurité commune de l'Occident, avec la collaboration partielle d'une France absente du commandement intégré.

Le prédécesseur allemand de M. Claes, Manfred Wörner, ancien ministre de la défense, lieutenant-colonel de réserve dans l'armée de l'air, aimait le contact avec les militaires et se révélait aussi à l'aise dans les popotes que dans les graves conférences avec les ambassadeurs. On n'en dira sans doute pas autant de M. Claes, mais, au siège de l'Alliance, on fait remarquer que les six autres secrétaires généraux – lord Ismay (Royaume-Uni), Paul-Henri Spaak (Belgique), Dirk Stikker (Pays-Bas), Manlio Brosio (Italie), Joseph Luns (Pays-Bas) et lord Carrington (Royaume-Uni) – avaient essentiellement, eux aussi, un profil de diplomate, à l'exception du premier, ancien chef d'état-major de Winston Churchill.

A ses talents de diplomate, M. Claes ajoute de réels dons d'artiste. Fils d'un musicien professionnel, il a lui-même dirigé presque tous les orchestres symphoniques de Belgique. Certaines de ses exécutions de Beethoven, Schubert, Franck et Ravel sont disponibles sur disques. Le ministre mélomane n'aura sans doute plus beaucoup de temps à consacrer à son « hobby ». Faite de nombreux voyages et réunions, sa nouvelle tâche sera très lourde, surtout à un moment où l'Alliance cherche après la guerre froide une nouvelle raison d'exister dans des missions de maintien de la paix et dans le partenariat avec les pays de l'Est.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

[Né le 24 novembre 1938 à Hasselt, M. Claes, licencié en sciences diplomatiques et politiques, devient président de la section des jeunes socialistes du Limbourg dès l'âge de dix-sept ans. En 1964, il est élu au conseil municipal de sa ville natale, puis, en 1968 à la Chambre des représentants. Son premier portefeuille ministériel est celui de l'Education nationale, dans le gouvernement de Gaston Eyskens, en 1972. Un an plus tard, il passe aux Affaires économiques et doit faire face au premier « choc » pétrolier. Après une période pendant laquelle son parti est dans l'opposition, il reprend ce portefeuille en 1977 et le conservera dans plusieurs gouvernements, avec en plus la fonction de vice-premier ministre. C'est le 7 mars 1992 qu'il devient le chef de la diplomatie belge.]



PROCHE-ORIENT

Loi de la jungle dans le sud du Yémen

La victoire des nordistes sur les sécessionnistes d'Aden n'a pas ramené l'ordre dans la région, bien au contraire

ADEN

de notre envoyée spéciale

Ce ne sont pas tant les dégâts de la guerre, somme toute mineurs. Ce ne sont pas même les égouts qui se déversent en pleine ville ou les ordures que plus personne ne ramasse. Ce qui frappe aujourd'hui à Aden, c'est la chape de plomb, de peur et de désespoir, qui s'est abattue sur l'ex-capitale du Yémen du Sud.

La question revient comme un leitmotiv chez tous les Adénites : comment partir ? Où fuir vers une vie meilleure ? *« Il n'y a plus d'espoir ici : la seule chose qui nous reste à ma femme – juge – et à moi, est de trouver un visa d'immigration »* affirme Salem, avocat. *« La loi, c'est avoir un fusil,* avoue-t-il. *Sans arme vous n'avez aucun droit et aucune chance. Pour 1000 ryals (65 frs environ) vous louez une camionnette avec une mitrailleuse et dix hommes, et vous faites ce que vous voulez. C'est le conseil que je donne à mes clients pour récupérer, par exemple, leurs maisons. »*

Deux mois après la fin de la guerre entre sudistes et nordistes, Aden vit sous la loi de la jungle. Parmi les différents groupes armés qui circulent en ville, plus personne ne sait qui contrôle quoi et à qui s'adresser en cas de problèmes, entre les forces de l'ancien président sudiste Ali Nasser Mohammed, revenues en triomphatrices après leur sanglante expulsion de janvier 1986, celles de l'Islah, parti tribal et islamiste, dont la première tâche a été de faire bruler la seule brasserie de la péninsule (qui assurait 200 emplois) ou celles du Djihad qui imposent par la force leur strict rigorisme islamique (*le Monde* du 22 septembre). Sans compter les hommes de la sécurité centrale et ceux de la sécurité politique. Une chose est sûre : toutes ces groupes se sont livrés à un pillage effréné d'Aden, n'épargnant rien, pas même les musées.

A Aden, aujourd'hui, les tchadors, encore rares pendant la guerre, sont devenus quasiment la norme. Le dernier coup des extrémistes a toutefois obligé les autorités à réagir : fin août, des gens du Djihad – ou présumés tels – sont venus détruire, sous prétexte que le culte des saints est contraire à l'islam, le tombeau de Cheikh Abou Bakr Abd Allah al-Aydarous, considéré un peu comme le protecteur de la ville. La bataille rangée qui a opposé, au centre d'Aden, les forces de sécurité aux extrémistes a fait 17 morts et a obligé l'Islah à prendre ses distances avec les intégristes.

Le réveil des tribus

La forte présence nordiste, policière ou militaire, dans les six gouvernorats du Sud est vécue comme une *« colonisation »* ou une *« occupation »*. *« Les nordistes,* assure cet intellectuel d'Aden, *veulent être à tous les postes de commande. » « Sans cesse nous sommes sujets à des humiliations, des discriminations »*, affirme pour sa part un commercant. Les promesses faites par le président aux Adénites de développer leur ville ont d'autant moins convaincu que, depuis la réunification, rien n'avait été fait et que tout montre que ce n'est pas la priorité du gouvernement. *« Dans la mesure où l'activité d'Aden va se réduire il va devenir difficile de rester ici »*, affirme en effet un homme d'affaires étranger. *« Le gouvernement ne nous a pas dit formellement de transférer notre siège à Sanaa,* précise-t-il, *mais il nous a quand même fait valoir que c'est là que se prennent les décisions et que c'est normal d'avoir notre siège dans la capitale. »* Le départ des sociétés étrangères serait le dernier coup porté à Aden, dans la mesure où plus aucune usine ne tourne – la plupart ont été détruites après les combats – et où les nombreux fonctionnaires, membres du parti socialiste (précédemment au pouvoir), n'ont pas retrouvé leur emploi (la plupart recoivent toutefois leurs salaires).

« Si les nordistes continuent à se conduire comme cela ils forceront les sudistes à se regrouper et à se battre », confie un observateur neutre. *« Si les gens d'Ali Nasser agissent bien ils pourront canaliser toute l'amertume des sudistes qui, avec la quasi disparition du parti socialiste, se sentent sans défense »*, affirme un hommes d'affaires sudiste.

Si à Aden, le pouvoir est disputé entre toutes les forces qui ont envahi la ville, dans l'Hadramaout, les tribus ont vite fait de comprendre le bénéfice qu'elles pouvaient tirer de la guerre. Brimées par le parti socialiste, les tribus du Sud avaient peu à peu repris de leur importance avec l'unité. Aujourd'hui, elles imposent de nouveau leur loi et certaines contrôlent des villes entières. Elles érigent des barrages sur les routes et font pour l'instant régner leur ordre à la satisfaction de certains qui, comme cet universitaire, avouent : *« Les seules personnes sur lesquels les Hadramis peuvent compter sont les tribus, car elles au moins sont armées et parlent le même langage de force que Sanaa. »*

Interdites du temps des socialistes, les armes ont partout fait leur réapparition et chaque groupe s'est battu pour récupérer le butin de l'armée sudiste en déroute. Fusils-mitrailleur, lance roquettes et grenades se vendent sur les places des villes ou villages. Le sentiment de désordre qui règne encore dans tout l'ancien Yémen du Sud fait craindre à beaucoup que l'épisode sanglant de cette guerre de deux mois ne soit pas le dernier et qu'après avoir repris leur souffle, les « sudistes », qui se considèrent toujours comme tels, tentent de nouveau de faire valoir leurs « différences ».

FRANÇOISE CHIPAUX

ÉGYPTE : un plan pour installer trois millions de personnes dans le Sinaï. – Le gouvernement égyptien a annoncé, lundi 26 septembre, qu'il se donnait vingt-troisans pour installer 3 millions de personnes dans le désert du Sinaï, qui ne compte actuellement que 160 000 habitants. Ce plan de développement, d'un coût d'environ 75 milliards de livres égyptiennes (environ 22 milliards de dollars), prévoit notamment des investissements dans les domaines du tourisme, de l'agriculture, de l'industrie et des infrastructures, ce qui devrait permettre de créer environ 430 000 emplois, d'ici à l'an 2017. – *(AFP.)*

ISRAËL : libération du chef du mouvement Kakh. – Baruch Marzel, chef du mouvement Kakh, a été libéré, lundi 26 septembre, après six mois de détention, et assigné à résidence dès sa sortie de prison. Il avait été arrêté, le 3 avril, dans le cadre d'une campagne des services de sécurité contre les extrémistes israéliens après le massacre par un colon de 29 palestiniens, le 25 février, à Hébron, dans le caveau des Patriarches. *« Je continuerai de me battre contre ce gouvernement scélérat qui est capable de tout, y compris m'éliminer »*, a déclaré M. Marzel avant de regagner son domicile. – *(AFP.)*

ARABIE SAOUDITE

Le gouvernement annonce l'arrestation d'une centaine d'islamistes

Le ministère saoudien de l'intérieur a annoncé, lundi 26 septembre, dans un communiqué, l'arrestation de 110 personnes, dont deux dignitaires religieux intégristes, Salman Ben Fahd El Awda et Sefr El Hawali, accusés de *« contacts avec des groupes suspects installés à l'étranger »*. l s'agit de la première vague d'arrestations révélée par les autorités de Ryad depuis celle qui avait visé plusieurs centaines d'activistes soupçonnés d'avoir participé à l'assaut contre la grande mosquée de La Mecque, en 1979. C'est aussi la première fois que le gouvernement confirme l'interpellation du cheikh Salman El Awda, opposant notoire, qui reproche au régime de ne pas appliquer assez strictement la loi islamique.

Selon le communiqué, les dignitaires religieux *« organisaient des réunions populaires, prononçaient des allocutions provocantes et entretenaient des contacts avec des groupes suspects installés à l'étranger ayant une idéologie contraire à l'islam »*. Ils auraient *« continué leurs actions en dépit des sommations des autorités leur demandant de mettre fin à leurs activités à l'intérieur et à l'extérieur »* du pays. Le gouvernement *« frappera d'une main de fer toute personne qui osera porter atteinte à la sécurité du pays »*, conclut le communiqué.

Le Comité de défense des droits légitimes, association d'inspiration islamiste, avait affirmé, la semaine dernière, que plus d'un millier de personnes avaient été arrêtées (*le Monde* des 20 et 22 septembre). Le gouvernement avait interdit, quelques jours après sa création, en mai 1993, les activités de cette association qui se donnait pour objectif de lutter contre *« l'oppression et l'injustice »* dans le royaume. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

BIRMANIE

L'aide de la Chine a conforté le pouvoir militaire

En engageant un dialogue, le 20 septembre à Rangoun, avec Aung San Suu Kyi, les généraux Tan Swhe, président de la junte birmane, et Khin Nyunt, chef des services de renseignement, ont accompli un premier pas bien accueilli dans la région. Mais si les militaires reconnaissent ainsi le poids du Prix Nobel de la paix, assignée à résidence depuis 1989, ce n'est pas uniquement pour satisfaire l'opinion internationale. C'est également parce qu'ils se sentent plus solides, notamment en raison de l'aide reçue de la Chine.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

« Nous éprouvons de la sympathie pour la République populaire de Chine alors que des troubles, semblables à ceux qui se sont produits en Birmanie l'an dernier, y ont éclaté. » Tel avait été, lors du massacre de Pékin en juin 1989, le commentaire du général Khin Nyunt, membre de la junte qui avait repris, l'année précédente, le pouvoir à Rangoun en écrasant dans un bain de sang des manifestations en faveur de la démocratie.

Cinq ans après Tiananmen, Pékin lui a, dans l'intervalle, renvoyé l'ascenseur en rééquipant une armée birmane qui a, depuis, doublé de volume. La Chine, en outre, est devenue le premier partenaire commercial de la Birmanie, devant Singapour. Ce n'est pas non plus par hasard que Khin Nyunt, considéré comme le membre le plus influent du SLORC (acronyme anglophone de la junte birmane), vient d'être reçu, officiellement mais discrètement, à Pékin par le premier ministre Li Peng : il supervise les négociations avec une douzaine de minorités ethniques insurgées, dont plusieurs ont déjà accepté un cessez-le-feu provisoire. C'est encore lui qui, par l'intermédiaire d'un bonze birman de Londres, avait pris les premiers contacts avec celle qu'il qualifie – ce qui est nouveau – de *« sœur »*.

La Birmanie entrouvre ses portes aux touristes et aux capitaux étrangers. Elle a également entamé une prudente libéralisation de son économie. L'exploitation d'énormes richesses minérales s'ébauche, avec l'aide d'investissements étrangers, et le commerce se développe, notamment avec la Thaïlande et Singapour. Mais la Chine est le premier bénéficiaire de cette ouverture, et les militaires de Rangoun n'auraient jamais osé se lancer dans de telles demi-mesures, notamment dans la publicité faite autour d'un entretien officiel avec Mme Suu Kyi, si Pékin ne les avait pas aidés, au préalable, à consolider leur assise.

« Engagement constructif »

Depuis 1990, la Chine a livré à la Birmanie des armes et des équipements militaires évalués, par des experts étrangers, à plus de 1,2 milliard de dollars : escadrilles de F-6 et de F-7 (version chinoise du Mig-21 russe), missiles antiaériens, radars et matériel de transmission, transports militaires, blindés, patrouilleurs maritimes et frégates. Le génie militaire chinois a également participé à la construction ou à la réfection de routes reliant la frontière chinoise à la mer d'Andaman. Enfin, des conseillers chinois ont aidé à l'aménagement d'une base navale sur l'île de Coco, dans le golfe du Bengale.

Certes, l'aide chinoise est une aubaine pour le régime. Outre sa contribution au renforcement de l'armée birmane, Pékin a cessé tout soutien au PC insurgé et fait pression sur les minorités ethniques installées sur une frontière commune de plus de 1 300 kilomètres pour qu'elles acceptent de cohabiter avec Rangoun. En stabilisant le pouvoir militaire birman, la Chine a fatalement encouragé d'autres voisins, notamment la Thaïlande, à s'accommoder d'un régime apparemment durable et à adopter, à son égard, une politique d'*« engagement constructif »* entérinée par les partenaires de Bangkok au sein de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, Singapour et les Philippines. Inquiète de la présence croissante de la Chine, l'Inde a été contrainte de reprendre langue avec Rangoun après avoir longtemps snobé la junte. Même les Occidentaux ont légèrement assoupli la mise en quarantaine initiale du SLORC.

L'assistance chinoise n'offre pas, cependant, que des avantages. La réouverture de la frontière entre les deux pays a été suivie d'une invasion de produits chinois auxquels la médiocre production birmane ne peut faire concurrence. La participation chinoise aux travaux d'infrastructure a, certes, pour ambition d'ouvrir une nouvelle route commerciale en direction du Proche-Orient. Mais elle constitue également l'un des volets d'une stratégie de pénétration de la région avec l'étroite coopération avec le Pakistan et les revendications sur la mer de Chine méridionale. La junte de Rangoun est ainsi devenue un client de Pékin.

Moyennant ce prix, les généraux birmans peuvent envisager l'avenir avec plus de sérénité. Ils ont donc pris langue avec Mme Suu Kyi, leur bête noire, tout en poursuivant l'élaboration d'une Constitution dont ils comptent doter le pays l'an prochain. Conçue au départ pour empêcher notamment un retour sur la scène de Mme Suu Kyi, elle doit institutionnaliser le rôle politique des forces armées tout en « effaçant » le résultat catastrophique (et non respecté) des élections de 1990. Même si leurs méthodes n'ont guère changé – recrutement forcé de travailleurs, répression de toute opposition, conditions d'internement redoutables –, les généraux birmans s'imposent davantage, sur la scène internationale, comme des interlocuteurs valables. Grâce à la solidarité, loin d'être désintéressée, de la Chine.

JEAN-CLAUDE POMONTI

INDE : des pays asiatiques se protègent contre l'épidémie de peste. – Plusieurs pays asiatiques ont établi un cordon sanitaire autour de l'Inde afin de se protéger d'une éventuelle propagation de l'épidémie de peste qui a fait une *cinquantaine de morts. Hongkong,* la Corée du Sud, le Pakistan, la Thaïlande et les Emirats Arabes Unis ont décidé de soumettre les voyageurs venus d'Inde à des examens médicaux. Les autorités indiennes affirment que l'épidémie a été enrayée, mais de nouveaux cas de peste sont cependant signalés dans l'ouest du pays et à New-Delhi. – *(AFP, Reuter.)*

La droite veut régler ses comptes à Lyon

Le RPR et l'UDF préparent les élections municipales sans M. Noir

La présidente du groupe RPR au conseil municipal de Lyon, Mme Geffroy, a anoncé, lundi 26 septembre sur FR 3 Rhône-Alpes, que n'ayant pas « une confiance totale » en M. Noir, le RPR et l'UDF ont choisi de constituer une liste pour les prochaines élections municipales sans le maire actuel de la ville.

■ Les deux grandes formations de la majorité prennent ainsi appui sur les difficultés judiciaires de M. Noir. Mais ils saisissent aussi l'occasion de tenter de se défaire d'un homme qui, depuis 1990, conteste le fonctionnement des partis traditionnels de la droite.

LYON

de notre bureau régional

Lyon, son maire, ses affaires. Le feuilleton judiciaire qui mine la vie politique lyonnaise depuis deux ans devrait connaître, cet hiver, un épisode-clé avec le renvoi de Michel Noir devant le tribunal correctionnel dans le cadre de l'affaire Botton. Dans la foulée, ou presque, les élections municipales. Cette accélération du calendrier suscite quelques démangeaisons au sein de la classe politique lyonnaise, notamment au RPR. En peu de temps, deux anciens proches de M. Noir, Jean-Michel Dubernard, député et adjoint au maire, et Marie-Thérèse Geffroy, présidente du groupe RPR au conseil municipal, ont voulu baliser le terrain électoral en affirmant leurs différences.

« Je ne veux pas me compromettre », a d'abord lancé M. Dubernard, pourtant ami de longue date de M. Noir. *« Nous n'avons pas une confiance totale envers celui qui était notre chef de file jusqu'en 1989*, a expliqué Mme Geffroy, lundi 26 septembre, au micro de France 3-Rhône-Alpes. *Nous choisissons donc de constituer une liste avec le RPR et l'UDF »*. Ces déclarations d'intention éclaircissent l'attitude du mouvement de Jacques Chirac, qui semblait jusqu'alors hésiter sur sa stratégie lyonnaise. Elles ont été prononcées par deux personnes qui avaient quitté le RPR avec M. Noir, en décembre 1990, pour participer un temps à Nouvelle Démocratie, structure politique lancée par le maire de Lyon. *« Peut-être ont-elles beaucoup de choses à se faire pardonner »*, note un responsable de l'UDF.

En annonçant le principe d'une liste contre M. Noir, Mme Geffroy précipite un peu le mouvement puisque les responsables RPR et UDF locaux ne se sont pas encore rencontrés à ce sujet. Chacun sait, d'ailleurs, que la décision finale sera prise par les instances nationales des deux formations qui ont, pour le moment, réservé leur décision (*le Monde* du 23 septembre).

Cette annonce ne suffit pas à lever les difficultés. La première est de taille : malgré les procédures judiciaires qui lui collent aux semelles, le maire de Lyon n'a, jusqu'ici, jamais perdu le contact électoral avec ses administrés. Aux législatives de mars 1993, le président du RPR dans le département, Alain Mérieux, a été distancé de plus de seize points au second tour, malgré le soutien affiché et massif des leaders nationaux du RPR et de l'UDF.

Les espoirs de l'UDF

Deuxième contradiction que doivent dénouer ces deux mouvements : jamais le pacte de majorité municipale n'a été rompu. *« Ce budget est le nôtre »*, affirmait même, en décembre 1993, Mme Geffroy, lors de l'examen, par le conseil municipal, des comptes budgétaires pour l'année 1994. En cas de liste différente, il faudra donc que celle du RPR-UDF explique aux Lyonnais ce qui la distingue du maire sur la gestion de la ville. Au dernier conseil municipal, M. Dubernard a tenté une sortie sur le dossier de la mosquée de Lyon, reprenant les arguments des opposants les plus farouches à cet édifice qui doit être inauguré le 30 septembre ; il pénétre ainsi sur un terrain déjà bien occupé par le Front national. Il a été facile à Alain Jakubowicz, adjoint de M. Noir chargé du « respect des droits », de lui rappeler publiquement ses votes précédents.

Enfin, le RPR et l'UDF ne peuvent sérieusement prétendre décrocher la mairie sans un chef de file disposant d'une certaine autorité politique. Or M. Mérieux a annoncé, en février, qu'il ne souhaitait pas se mêler des municipales. Quant à André Soulier, député européen, président du Parti républicain du Rhône, s'il est toujours prêt à en découdre, il ne fait pas l'unanimité au sein de la confédération.

Autre sujet sensible, l'étiquette du futur prétendant commun. L'UDF verrait d'un très mauvais œil son ancien fief rester dans l'escarcelle du RPR. Aussi quelques-uns de ses membres évoquent-ils les noms de Charles Millon, président (UDF-PR) du conseil régional, ou de Michel Mercier, président (UDF-CDS) du conseil général. Mais ni l'un ni l'autre ne semblent franchement attirés par une telle perspective.

Pas de chef de file incontesté et incontestable, une solidarité de gestion jamais remise en cause jusqu'à maintenant : la situation locale est beaucoup plus compliquée qu'une déclaration télévisée pourrait le laisser croire. M. Noir, qui dispose d'un bilan globalement positif, le sait. Il connaît par cœur les embarras de ses possibles adversaires. En s'avançant ainsi, ceux-ci, tout en souhaitant que *« la justice fasse son œuvre rapidement et librement »*, parient, de fait, sur une condamnation du maire qui l'affaiblirait suffisamment.

Le calendrier de l'élection présidentielle perturbe encore plus le paysage. Si la fédération RPR du Rhône s'est prononcée clairement pour le maire de Paris, M. Noir laisse percer des sensibilités balladuriennes. Certes, il n'a pas le choix, en raison des tensions passées entre lui et M. Chirac. Mais le poids du maire de la seconde ville de France n'est pas à négliger dans une telle élection. M. Noir, qui faisait de la politique à grandes enjambées, veut maintenant jouer sur le temps. Celui-ci reste l'un de ses derniers alliés.

BRUNO CAUSSÉ

CLÉS/ *L'itinéraire d'un dissident*

■ **Carrière politique.** Michel Noir est élu conseiller municipal de Lyon en mars 1977. Il devient adjoint au maire en 1983, après avoir échoué, lors de primaires, face au maire sortant Francisque Collomb (app. UDF). Il prend sa revanche en 1989 en battant les listes de M. Collomb, alors soutenu par Raymond Barre, député du Rhône, dans tous les arrondissements de la ville. Il accède au même moment à la présidence de la Communauté urbaine de Lyon.

Député du Rhône depuis 1978, réélu en 1981 et 1986, il devient, au moment de la première cohabitation, ministre délégué chargé du commerce extérieur. M. Noir participe, au printemps 1989, à l'aventure des « douze rénovateurs » du RPR et de l'UDF, et démissionne de son mandat de député, en décembre 1990, pour tenter de se dégager, selon son expression, des *« manœuvres de chefferies »*. L'un de ses adjoints à la mairie, Jean-Michel Dubernard, également député RPR du Rhône, lui emboîte le pas. Tous deux sont réélus députés le 3 février 1991 face à des candidats du Front national, et après avoir nettement devancé, au premier tour, les candidats officiels du RPR. Parmi ceux-ci, le propre gendre de M. Noir, Pierre Botton, bénéficie du soutien du RPR face à M. Dubernard.

■ **Problèmes judiciaires.** Dès le mois de mars 1991, une enquête préliminaire est ouverte sur le cambriolage de la permanence électorale de M. Botton, qui entraîne l'inculpation du chef de cabinet du maire de Lyon pour *« complicité et recel de vol avec effraction »*. Cette affaire n'est que la première étape d'une série de déboires judiciaires.

Actuellement, Michel Noir fait l'objet d'une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel pour recel d'abus de biens sociaux. Il est impliqué dans un autre dossier, à propos du détournement de subventions municipales, qui lui vaut d'être mis en examen pour abus de confiance.

Le débat au sein du PS

M. Emmanuelli souhaite un vote des socialistes avant la « synthèse » au congrès de Liévin

Continuant sa tournée des régions, préparatoire au congrès du PS en novembre, Henri Emmanuelli a émis le souhait, lundi 26 septembre, à Nantes, que ce congrès soit l'occasion pour les socialistes de *« débattre publiquement »*. *« Je souhaiterais un vote, puis une synthèse*, a expliqué le premier secrétaire du PS, *mais il risque de ne pas y avoir de vote. Il y a des gens qui ne veulent pas se compter. »*

Jugeant que *« le fonctionnement du parti laisse à désirer »*, M. Emmanuelli a expliqué que ce congrès doit être *« l'occasion de débattre dans un esprit nouveau »*. *« Le PS*, a-t-il dit, *a besoin de clarifier ses positions et souffre d'une ambiguïté sur des sujets importants, comme les salaires et la réduction du temps de travail. »* Concernant le choix du candidat socialiste pour l'élection présidentielle, M. Emmanuelli a répété que *« dans l'intérêt du PS et du candidat, il vaut mieux attendre janvier »* et *« laisser le terrain dégagé aux « amis de trente ans »*. *« La querelle* [entre Jacques Chirac et Edouard Balladur] *ne passionne pas la droite, elle la casse et, en plus, elle nous arrange »*, a-t-il conclu.

« Gagner l'élection présidentielle, a déclaré, le même jour, Jean Glavany, porte-parole du PS, *est peut-être plus à notre portée que beaucoup ne le croient (...). Nous allons tout faire pour que le candidat socialiste soit le meilleur possible et pour gagner. »*

La minorité de Génération Ecologie favorable à une candidature de M. Delors

Les minoritaires et les dissidents de Génération Ecologie, réunis dimanche 25 septembre sur le plateau du Larzac, se sont retrouvés pour soutenir, dès le premier tour de l'élection présidentielle, *« un candidat unique de la gauche réformiste et écologiste »*. Cette proposition a notamment été ratifiée par Alain Cabanes, conseiller régional de Rhône-Alpes, Noël Mamère, maire de Bègles (Gironde) et député européen – élu sur la liste de Bernard Tapie –, et Yves Pietrasanta, maire de Mèze (Hérault) et conseiller régional du Languedoc-Roussillon.

Elle sera défendue au prochain congrès de GE, en décembre, par ceux du moins qui appartiennent encore au mouvement de Brice Lalonde. Avant cette échéance, un groupe d'élus écologistes devrait lancer un appel explicite en faveur d'une candidature de Jacques Delors. L'accord conclu dimanche au Larzac précise que, *« devant l'impossibilité de dégager une candidature de l'écologie, les écologistes doivent occuper toute leur place au sein d'un large rassemblement, sur la base d'un contrat d'objectifs »*.

J.-L. S.

La préparation de l'élection présidentielle

Jean-Louis Debré presse le premier ministre de dire « clairement » s'il est candidat

« Si M. Balladur veut être candidat, qu'il le dise clairement, et nous organiserons les primaires. » Invité, lundi 26 septembre, du club de la presse d'Europe 1, Jean-Louis Debré, premier secrétaire général adjoint du RPR, proche de Jacques Chirac, a pressé Edouard Balladur de faire connaître ses intentions à propos de l'élection présidentielle. *« Les primaires*, a indiqué M. Debré, *servent à sélectionner un candidat représentant la majorité. Pour que cela ait une signification, il faut que tous ceux qui ambitionnent d'être candidats le disent maintenant, pour que nous puissions faire cette sélection progressive. » « Si nous faisons des primaires avec une partie* [seulement] *de ceux qui sont candidats (...), cela ne sert plus à rien »*, a déclaré le porte-parole du RPR, ajoutant, sur un mode ironique, qu'on pouvait tout aussi bien *« faire des primaires avec Rika Zaraï ou l'abbé Pierre »*.

« Puisqu'il semble, et c'est légitime, que M. Balladur ambitionne d'être candidat, qu'il nous dise s'il veut ou s'il ne veut pas de primaires », a insisté M. Debré. *« Nous ne pouvons pas organiser les primaires en janvier ou février, car c'est trop près de l'élection présidentielle »*, a-t-il conclu, en estimant que *« plus on attend, et plus les primaires apparaissent comme un avant-premier tour »*.

Les « bonnes nouvelles » de M. Pasqua

M. Balladur n'ayant apparemment aucune intention d'obtempérer aux « suggestions » de M. Debré, l'organisation de primaires au sein de la majorité paraît, sauf coup de théâtre, de plus en plus compromise. Lors des journées parlementaires du RPR à Colmar, les 22 et 23 septembre, Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a bien réclamé une *« règle du jeu »*, observant que le problème du choix d'un candidat au sein du parti néogaulliste se pose déjà. Il a ajouté, toutefois : *« La balle ne* [lui semble] *plus être dans le camp des partis »*, mais dans celui des candidats. Chaque jour qui passe, soulignait-il à Colmar, rend *« plus difficile, voire plus improbable »*, l'organisation des primaires.

A l'inverse, une phrase ambiguë du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, principal défenseur de ces primaires, a pu laisser penser que l'idée n'est pas définitivement enterrée : à Wettolsheim, à quelques kilomètres de Colmar, il a confié qu'il espérait *« de bonnes nouvelles dans les jours à venir »*. De son côté, toujours à Colmar, M. Balladur s'est dit *« ouvert à toutes les solutions »*, au niveau du gouvernement, pour *« assumer l'union »*. Mais, à l'évidence, les *« solutions »* évoquées par le premier ministre – qui a redemandé aux ministres d'observer un devoir de réserve jusqu'en janvier – n'incluent pas les primaires.

Pourquoi, d'ailleurs, des primaires ? Tout se passe comme si la stratégie d'empêchement, implicite mais limpide, du premier ministre vis-à-vis du président du RPR commençait à porter ses premiers fruits au sein même du parti. Lundi, au micro d'Europe 1, M. Debré s'est, certes, livré à un vibrant plaidoyer pour la candidature de M. Chirac. Mais, interrogé sur la détermination de son champion à être candidat, il a multiplié les conditionnels.

J.-L. A.

Déjeuner consensuel pour M. Balladur dans les Yvelines

« Nous n'avons pas fait de politique au sens politicien du terme, et Edouard Balladur n'était pas venu pour cela. » Les députés et sénateurs des Yvelines de la majorité étaient unanimes à l'issue du déjeuner qui les a réunis, lundi 26 septembre, à Versailles autour du premier ministre, à l'invitation de Franck Borotra, député (RPR) et président du conseil général.

« Il s'agit d'un déplacement normal du chef du gouvernement invité à se rendre compte des conditions de travail de la gendarmerie », avait averti Gérard Larcher, maire de Rambouillet et sénateur RPR, quelques jours auparavant, récusant par avance l'hypothèse d'une visite de propagande d'Edouard Balladur dans un département qui ne compte pas moins de huit députés et trois sénateurs RPR, amis de M. Chirac (Michel Péricard, Henri Cuq), de M. Pasqua (Franck Borotra, Gérard Larcher, Jacques Masdeu-Arus) ou de M. Séguin (Etienne Pinte).

François Léotard, ministre de la défense, concerné par la visite du premier ministre aux gendarmes du camp de Satory, et Michel Giraud, ministre du travail mais aussi président du conseil régional d'Ile-de-France, assistaient à ce déjeuner pendant lequel, selon les participants, la rivalité entre Edouard Balladur et Jacques Chirac a semblé effacée. *« Il faut que nous puissions continuer à travailler jusqu'à la fin de l'année »*, a ainsi déclaré Jacques Masdeu-Arus.

Le seul accroc est venu de Christine Boutin, député (UDF-CDS), qui s'est inquiétée de l'éventualité d'une dissolution de l'Assemblée nationale à l'issue de l'élection présidentielle. *« Il reviendra au président de la République de prendre cette décision »*, aurait répondu Edouard Balladur, de son ton le plus neutre.

PASCALE SAUVAGE

Devant les responsables du Crédit agricole

M. Chirac : « La France doit prendre l'initiative d'une stratégie agro alimentaire mondiale »

« La fidélité à l'esprit mutualiste, aujourd'hui si nécessaire dans une société où se développe l'exclusion, où le déséquilibre entre les villes et les campagnes menace notre cohésion nationale, doit plus que jamais guider votre action », devait déclarer Jacques Chirac, mardi 27 septembre à Paris devant les responsables du Crédit agricole réunis pour le centenaire de la banque. Selon le président du RPR, *« l'adaptation de l'agriculture à une nouvelle donne mondiale n'est pas terminée et la dimension sociale de toute restructuration ne doit jamais être perdue de vue. »*

Ancien ministre de l'agriculture, M. Chirac pense que *« le défi alimentaire sera l'un des plus redoutables que nous aurons à affronter au cours des prochaines décennies »*. Pour lui, *« la France ne doit pas limiter ses légitimes ambitions dans ce domaine, au seul motif que nos amis américains voudraient en faire une chasse gardée »*. Dénonçant la *« démarche réductrice »* qui inspire trop souvent les décisions prises par l'Union européenne, M. Chirac estime que *« ce n'est plus seulement d'une politique agricole à échéance de cinq ans dont nous avons besoin, mais d'une stratégie agro-alimentaire pour les deux prochaines décennies (...), qui doit être élaborée à l'échelle mondiale et dont la France doit prendre l'initiative. »*

Rendant hommage à Charles Pasqua, qui a eu *« le mérite de lancer un grand débat sur l'aménagement de l'espace en lui donnant les perspectives qu'il convenait »*, le maire de Paris a conclu : *« La reconquête de notre espace rural est l'affaire d'une génération et nous devons en tracer les grandes orientations sans retard. »* Edouard Balladur devait, pour sa part, prononcer une allocution devant les responsables du Crédit agricole en fin d'après-midi.

F. Gr.

Les pétroliers ont raison !
L'essence labellisée, c'est important pour le consommateur. D'ailleurs chez E. Leclerc tous les carburants sont certifiés M.C.E.P.*



Au niveau européen tous les carburants sont normalisés... forcément ! Mais en France nos pétroliers cherchent toujours des raisons de vendre plus cher. Après les additifs miracle et l'essence 3 étoiles, voilà qu'on nous invente le label UTAC, décerné par un organisme où siègent des constructeurs automobile. Y aurait-il des problèmes de qualité en France ? L'essence vendue par les raffineurs encrasserait-elle les soupapes ?

Pour nous, c'est simple ! Si les normes européennes sont suffisantes, on se fiche éperdument d'un label franco-français; si elles ne le sont pas, il faut les modifier au niveau européen pour que tous les consommateurs en profitent.

A propos, PSA et Renault recommandent ce label en France. Mais pour leurs clients en Angleterre ou en Allemagne, was passiert ? Ils doivent revenir faire le plein en France ? Bref, tout ça n'est pas très sérieux. Alors qu'on nous annonce de nouvelles hausses de carburant et la suppression de l'avantage fiscal sur l'essence sans plomb, plus que jamais le bon label c'est M.C.E.P.

**Moins Cher Et Pareil (conforme aux normes européennes)*

E.LECLERC

DÉFENSE

Le débat sur le service national

Un soldat de métier coûte quinze fois plus cher qu'un appelé

Un militaire d'active, ou engagé sous contrat, coûte en moyenne à l'Etat, chaque année, près de quinze fois plus cher qu'un appelé du contingent. Un civil travaillant pour la défense revient, dans les même conditions, près de huit fois et demie plus cher qu'une recrue. Ces données, qui sont des moyennes annuelles, figurent dans le bilan social 1993 que le secrétariat général pour l'administration, au ministère de la défense, vient de rendre public. Elles éclairent en partie le débat qui est apparu en France, à la suite de réflexions lancées au RPR, sur l'éventualité de passer, ou non, à l'armée de métier avec l'abandon de la conscription. Pour contrecarrer une telle perspective, le ministre de la défense prépare, pour le 12 octobre, un train de mesures qui visent – à rénover le contenu du service militaire et à proposer de rationaliser les formes civiles du service (*le Monde* du 14 septembre).

Dans son bilan social 1993, la direction de la fonction militaire et du personnel civil précise le montant de la masse salariale, soit 69 019 millions de francs, du ministère de la défense, rapporté au volume des effectifs sous les drapeaux.

• Les militaires d'active (carrière ou engagés sous contrat) sont au nombre de 300 979 et leur masse salariale globale est de 54 969 millions de francs. En moyenne, la rémunération annuelle est donc de l'ordre de 182 600 francs.

Cette estimation dissimule, en réalité, de fortes disparités puisque, pour s'en tenir à quelques exemples, les rémunérations mensuelles moyennes nettes sont de 7 431 francs pour un caporal-chef ; 11 842 francs pour un gendarme (qui est, par définition, un sous-officier) ; 13 562 francs pour un adjudant-chef ; 17 376 francs pour un capitaine ; 27 739 francs pour un colonel et 32 305 francs pour un officier général.

• Les personnels civils sont au nombre de 107 885 et leur masse salariale globale atteint 11 347 millions de francs. En moyenne, la rémunération annuelle est de 105 100 francs.

Ce corps présente, lui aussi, de fortes différences avec, par exemple, un salaire mensuel de 7 200 francs pour un ouvrier débutant ; 11 124 francs pour un attaché de service administratif de deuxième classe ; 14 055 francs pour un technicien à statut ouvrier ; 16 979 francs pour un ingénieur d'études et de fabrications dans l'armement, et 24 159 francs pour un administrateur civil de première classe.

• Les appelés sont au nombre de 220 354 et leur corporation émarge globalement, au compte de l'Etat, à hauteur de 2 703 millions de francs toutes catégories de recrues confondues. En moyenne, le coût annuel d'un conscrit est de 12 300 francs.

Là encore, il faut distinguer entre le simple soldat de deuxième classe, qui reçoit 534 francs par mois ; son sergent du contingent, 1 287 francs, et l'aspirant, 1 525 francs. Certes, le gros de la troupe (près de 95 %) est formé d'hommes du rang. Mais, dans le contingent qui sert dans les trois armées comme dans leurs services, on ne recense pas moins de 4 066 officiers et 7 342 sous-officiers, soit les 5 % restants. Loin devant tous les autres corps militaires, le service de santé mobilise un fort taux d'officiers issus du contingent : 28,6 % des 4 831 recrues versées dans le service de santé – des médecins – sont des officiers. C'est dans l'armée de terre et dans la gendarmerie que, proportionnellement aux effectifs globaux, on compte le plus de cadres appelés (officiers et sous-officiers), et à la délégation générale pour l'armement et dans la marine qu'on en relève le plus faible pourcentage.

Des considérations qui pèsent lourd

Ces montants de rémunérations (1), qui font que la solde du soldat de métier et le salaire du civil de la défense nationale sont respectivement quinze fois et huit fois et demie plus élevés que le prêt de l'appelé, ne représentent pas le coût réel et total d'un militaire. A la masse salariale, il conviendrait d'ajouter – outre les charges sociales propres à tous les employeurs – les dépenses liées à l'instruction et à l'entraînement des hommes, ainsi qu'à leur entretien quotidien (alimentation, habillement, etc.), et celui des infrastructures (casernements), c'est-à-dire l'ensemble des frais occasionnés par le fonctionnement des unités, l'équipement étant exclu.

De telles considérations financières, si elles ne sont pas déterminantes à elles seules, pèsent néanmoins lourd dans la réflexion qui est menée par le gouvernement sur l'avenir du service national – en regard du coût probable d'une armée de métier – et qui devrait déboucher à la mi-octobre. Pour l'instant, le coût d'une armée de métier et le caractère irréversible de toute « révolution » qui serait décidée en la matière retiennent le « décideur » politique et les états-majors d'entamer un revirement complet de leurs positions favorables par tradition, et depuis deux siècles, à la conscription.

Tous les pays qui sont passés d'un système à l'autre ont appris d'expérience que, pour compenser la hausse des coûts du train de vie d'une armée de métier, le choix était entre une réduction drastique des effectifs ou un prélèvement important sur les crédits d'équipement militaire. Du reste, les pays en question ont dû se résoudre à pratiquer les deux en même temps : moins de soldats et moins de matériels. Pour aboutir à ce résultat, encore faut-il accepter que, durant une période de cinq à sept ans, le dispositif de défense soit perturbé le temps de pouvoir réorganiser de fond en comble les forces.

Une opportunité de « rattrapage »

En France, ce que l'on sait des projets pose le principe du maintien du service national (dans ses formules militaire et civile) à côté d'une professionnalisation accrue d'une partie des forces armées. C'est la solution mixte actuelle. La durée du service ne devrait pas être sensiblement modifiée. Le Livre blanc sur la défense, duquel le premier ministre a dit qu'il orientait l'action gouvernementale pour dix à quinze ans, a prescrit un service militaire de dix mois (porté à douze mois pour les professions de santé et les scientifiques en échange d'un report d'incorporation pour continuer leurs études), de seize mois au titre de l'aide technique et de la coopération, et de vingt mois (le maximum) pour l'objection de conscience. Si le service militaire reste une obligation, l'objectif visé est d'en faire aussi, au profit des conscrits les plus défavorisés sur le plan professionnel et scolaire, une opportunité de « rattrapage » par la possibilité ouverte à des volontaires de rester quelques mois de plus sous l'uniforme pour recevoir, sous le couvert d'une entreprise décidée à jouer le jeu, la formation ou l'apprentissage qui manquent. C'est un contrat d'insertion professionnelle (CIP), formule revue et corrigée, qui montre à nouveau le bout de son nez.

Quant aux formules civiles du service national, dont l'utilité n'est pas contestée, le gouvernement prévoit, avant même d'envisager leur développement qui restera mesuré, de mieux définir les tâches confiées au contingent et de mieux en contrôler les modalités d'exécution, pour éviter que ne se perpétuent les inégalités, voire les injustices profondes dont profitent ceux qui le font au détriment des autres appelés soumis à des règles de discipline plus strictes. Actuellement, ce service civil mobilise quelque 6 % du total des incorporés. La grande difficulté sera d'éviter deux écueils : d'abord, que le service civil soit une occasion de multiplier les « boulots » au rabais, sous prétexte d'honorer gracieusement les corvées de toute collectivité, et, ensuite, qu'il entre en concurrence avec des métiers pour jeunes relevant normalement du salariat.

JACQUES ISNARD

(1) Ces rémunérations sont nettes (après retenues pour pension, sécurité sociale et contribution-solidarité). Elles portent sur la solde de base agrémentée des primes ou indemnités. Elles n'incluent pas les prestations familiales.

JUSTICE

Seize mois après la prise d'otages de l'école maternelle de Neuilly

L'information judiciaire ouverte après la mort de « Human Bomb » s'oriente vers un non-lieu

Fallait-il tuer cet homme bardé d'explosifs, qui s'était surnommé « Human Bomb » pour mettre en péril la vie des écoliers de Neuilly ? Si la controverse sur la mort d'Erick Schmitt, tué le 15 mai 1993 par un policier lors du dénouement de la prise d'otages de l'école maternelle de Neuilly (Hauts-de-Seine), n'est pas terminée, l'instruction confiée au juge Alain Prache touche à sa fin en s'acheminant vers un non-lieu. Le magistrat estime avoir terminé l'enquête ouverte en août 1993 après la plainte pour « assassinat » déposée par la famille d'Erick Schmitt. Sans avoir mis en examen les policiers implicitement visés par la plainte, le juge vient de transmettre son dossier pour règlement au parquet de Nanterre.

Cette instruction a fait apparaître plusieurs éléments nouveaux sur les circonstances de la « neutralisation » d'Erick Schmitt. D'abord, le déroulement de la prise d'otages a été précisé par l'audition des cassettes audio enregistrées par les policiers qui avaient sonorisé la salle de classe. La vingtième et dernière de ces cassettes, dont le quotidien *Libération* du 26 septembre a publié la transcription, comporte ainsi un échange de propos intervenu aussitôt après les coups de feu : *« Il dormait alors ? »*, demande le gardien de la paix Patrick Pisant, à l'époque membre du RAID, mais qui n'était pas dans la salle au moment de l'assaut final. *« Ouais »*, répond une voix que l'instruction n'a pas permis d'identifier.

Ces propos semblent accréditer la thèse d'une élimination délibérée du ravisseur pendant son sommeil, contredisant la version officielle selon laquelle « Human Bomb » se serait éveillé et aurait menacé de faire sauter ses explosifs.

Déclarations contradictoires

Le rapport d'expertise médicobalistique du 12 juillet 1994 retient, à l'inverse, comme *« parfaitement vraisemblable »* la version selon laquelle les policiers auraient tiré alors que le ravisseur aurait bougé. *« Erick Schmitt relève la tête. Daniel Boulanger* [le tireur du RAID] *tire une première fois, provoquant une mort instantanée. La tête du preneur d'otages est plaquée contre le matelas. Le policier tire deux autres fois. »* L'hypothèse d'un premier coup de feu atteignant le ravisseur immobile, la tête reposant sur le matelas, est jugée *« peu compatible »* avec les trajectoires des balles et les déclarations du tireur.

Considérant ces éléments comme étant insuffisants, soulignant les contradictions dans les déclarations des policiers et de leurs chefs, l'avocat de la famille Schmitt, Mᵉ François-Noël Ioos, avait demandé, début août, des mesures complémentaires d'instruction. Rejetant cette demande, le juge a décidé de communiquer son dossier au parquet après s'être rendu à Béziers pour expliquer ses conclusions aux parents d'Erick Shmitt.

ERICH INCIYAN

MÉDECINE

A la demande de Mᵐᵉ Veil

Un état des lieux de la prise en charge de l'autisme sera dressé fin octobre

Visitant, lundi 26 septembre, trois structures accueillant de jeunes autistes – un hôpital de jour dans le 17ᵉ arrondissement de Paris, une classe de l'école maternelle Fernand-Buisson à Meudon (Hauts-de-Seine) et l'Institut médico-éducatif « Alternance » à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) –, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a confirmé que l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) avait été chargée à sa demande, le 19 mai, d'une mission sur *« l'état actuel de la prise en charge des enfants et adolescents autistes »*.

Des carences d'accueil et de suivi

Le rapport de l'IGAS fera le point sur *« le dépistage, le traitement et la prise en charge précoces des jeunes enfants »*, sur *« l'information et la formation des professionnels »* et sur *« l'information des familles et leur accompagnement »*. Les conclusions et les éventuelles propositions de réforme formulées par l'IGAS devront être remises à Mᵐᵉ Veil à la fin du mois d'octobre.

Alertée, au printemps, par deux associations de parents, Sésame Autisme et Autisme France, et par le nombre croissant des appels au numéro vert « Autisme info-accueil » (1) qui dénonçaient les carences dans l'accueil et le suivi des enfants et adultes autistes – Is seraient près de trente mille en France –, Mᵐᵉ Veil a également confié à l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation (ANDEM) une mission sur *« les méthodes de prises en charge des enfants autistes »*, notamment à l'étranger, et chargé la direction de l'action sociale d'une *« réflexion sur la prise en charge des adultes autistes »*.

L. F.

(1) 05-099-099, du lundi au vendredi, de 9 heures à 13 heures.

ÉDUCATION

Dans un lycée du Val-d'Oise

Des élèves créent un comité de soutien à des lycéennes portant le foulard islamique

Après deux journées de grève, jeudi 22 et lundi 26 septembre, suivies par plusieurs centaines d'entre eux, les 1 200 élèves du lycée Romain-Rolland de Goussainville (Val-d'Oise) avaient décidé, mardi 27 septembre, de reprendre le chemin des salles de classe. Objet du conflit : le refus de quatre jeunes filles musulmanes inscrites en terminale d'ôter leur foulard pour entrer en classe. Face à cette attitude, le proviseur, Jean-Marie Maignien, leur a interdit de suivre les cours ; elles sont accueillies en bibliothèque et des médiateurs – surveillants ou professeurs – leur communiquent les devoirs.

Dès le jour de la rentrée, un « comité pour la défense du droit à l'enseignement » s'était constitué à l'initiative d'élèves de l'établissement pour protester contre l'attitude du proviseur, accusé de refuser tout dialogue. Une pétition pour soutenir les quatre jeunes filles aurait, selon les auteurs, réuni plus de sept cents signatures. Désormais, le comité demande *« la formation d'une commission indépendante et équilibrée chargée de concilier tous les points de vue sur cette affaire »* et attend que le conseil d'administration de l'établissement, qui doit se tenir, vendredi 30 septembre ou lundi 3 octobre, mette un terme au conflit. *« Nous souhaitons que le proviseur, le maire et un représentant des syndicats d'enseignants se rencontrent*, expliquait, mardi matin, l'un des porte-parole du comité. *Aujourd'hui nous acceptons d'arrêter la grève. Nous faisons le premier pas, mais, si dans trois jours aucune solution n'est trouvée, nous reprendrons notre mouvement. »*

Si le proviseur se refuse à tout commentaire, expliquant seulement qu'il applique la circulaire du ministre de l'éducation, François Bayrou, réglementant le port de signes religieux ostentatoires, d'autres employés sont plus prolixes : *« Le lycée est perturbé, nous sommes assaillis de coups de téléphone. La mairie aussi, car les parents se demandent pourquoi il n'y a pas de cours. Certains voudraient même faire intervenir les forces de l'ordre. Mais c'est justement ce qu'il ne faut pas faire. »*

Plusieurs professeurs dénoncent également ces événements. *« On souhaiterait pouvoir travailler dans des conditions normales dans un établissement laïque »*, répétait l'un d'entre eux. Pourtant, selon le comité de soutien, trois enseignants seraient de leur côté. Si les élèves non grévistes ont pu accéder, mardi, à l'établissement, la veille, la situation était beaucoup plus tendue. *« Et plus violente aussi »*, insistait un professeur.

FRÉDÉRIQUE LOMBARD

FAITS DIVERS

Le décrochage en vol d'un appareil de la TAROM

Le pilote de l'Airbus A-310 affirme que l'appareil était en mode manuel

Les raisons qui ont conduit l'Airbus A-310 de la compagnie roumaine TAROM à une chute vertigineuse au-dessus de Villeneuve-le-Roi, près d'Orly, pourraient être connues d'ici quelques jours. Lundi 26 septembre, les experts roumains accompagnés d'un enquêteur français ont commencé à décrypter l'enregistreur des paramètres de vol, à Bucarest.

Cette troisième boîte noire, facultative, devrait permettre d'apporter les éléments utiles à la compréhension de l'incident en dépit du non-fonctionnement de l'enregistreur réglementaire (*le Monde* du 27 septembre).

Le pilote roumain a affirmé, lundi, à son arrivée à Bucarest, que l'appareil était en commandes manuelles et que le pilotage automatique avait été débranché, contrairement à ce qu'avait annoncé initialement l'ambassade de France en Roumanie.

L'avion a brusquement commencé à prendre de l'altitude avant de retomber sur l'aile et ensuite sur la queue, a déclaré le commandant de bord, qui a réussi à récupérer son avion à environ 100 mètres du sol. Rien ne permet d'affirmer toutefois que l'équipage n'ait pas rebranché le pilote automatique car l'enregistrement des bruits dans le cockpit indiquerait que ce dernier a été déconnecté à deux reprises.

Vitesse trop faible

Dans l'hypothèse d'un atterrissage en mode manuel, on peut supposer que le pilote avait sorti les volets et les becs à environ 500 mètres d'altitude, explique-t-on de source aéronautique. Son approche se faisant à une vitesse trop faible, il aurait enclenché l'« automanette », une commande électrique qui permet une remise des gaz. Or, à ce moment-là, l'avion était à 10 degrés de cabrage, soit par un dérèglement du « trim », un moteur électrique qui commande les gouvernes, soit volontairement pour maintenir la pente compte tenu de la vitesse faible.

Une poussée brutale des réacteurs associée à des gouvernes en position de montée aurait pu alors entraîner cette escalade vertigineuse de l'Airbus.

M. L.

EN BREF

AGRESSION SEXUELLE : renvois en correctionnelle et non-lieux dans l'affaire dite « du Caousou ». – Deux jeunes lycéens de Toulouse qui avaient été mis en examen en juillet 1993 pour attentat à la pudeur avec violence sur une élève du lycée privé du Caousou à Toulouse (*le Monde* du 29 juillet 1993) devraient être renvoyés devant un tribunal correctionnel, les faits ayant été requalifiés à l'issue de l'instruction en « agression sexuelle avec violence et contrainte et circonstance aggravante de réunion ». D'après l'ordonnance de règlement du juge Alain Billaud, susceptible d'appel, cinq autres, mineurs au moment des faits, devraient passer devant un tribunal pour enfants, tandis que deux autres, qui avaient été mis en examen pour viol et complicité de viol, dont un qui avait été incarcéré à titre provisoire, bénéficieraient finalement d'un non-lieu.

DROITS DE L'HOMME : Roland Kessous élu vice-président de la LDH. – Jusqu'alors président de la commission justice-police et membre du comité central de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen (LDH), Roland Kessous est devenu, samedi 17 septembre, vice-président de cette organisation présidée depuis 1991 par Madeleine Rebérioux. Avocat général à la Cour de cassation, M. Kessous remplace Françoise Seligman, dont le mandat de vice-président arrivait à expiration.

MEURTRE DE THORIGNÉ-SUR-DUÉ : Dany Leprince est revenu sur ses aveux. – Dany Leprince, auteur présumé du quadruple meurtre de Thorigné-sur-Dué, est revenu sur les aveux qu'il avait passés après quarante-six heures de garde à vue. Aujourd'hui, il nie toute participation au meurtre de son frère Christian, de l'épouse de celui-ci et de deux de leurs fillettes. Pour expliquer ses déclarations à l'issue de sa garde à vue, Dany Leprince invoque la fatigue. Au cours de la reconstitution, jeudi 22 septembre, Dany Leprince a refusé de mimer le moindre geste. Comme ce sont les témoignages de son épouse et de sa fille, témoins du drame, qui avaient fait « craquer » Dany Leprince, on s'attend donc à une nouvelle confrontation, voire à une nouvelle reconstitution. – *(Corresp.)*

NUCLÉAIRE : recours en Conseil d'Etat contre Superphénix. – Le Comité des Européens contre Superphénix, regroupant quatre-vingt-quinze associations de défense de l'environnement, a annoncé, lundi 26 septembre, avoir déposé un recours en Conseil d'Etat demandant l'annulation de la décision de redémarrage du réacteur nucléaire de Creys-Malville (Isère). Cette remise en route avait été autorisée, le 3 août, par le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, et le ministre de l'environnement, Michel Barnier, qui ont provisoirement limité la puissance de la centrale à 3 % de ses capacités (*le Monde* du 4 août).

UNIVERSITÉ : rentrée différée à la faculté de médecine de Saint-Etienne. – La rentrée a été reportée d'une semaine à la faculté de médecine de Saint-Etienne (Loire) par manque de locaux suffisamment vastes pour accueillir les 610 inscrits de première année, un effectif en augmentation de 50 % par rapport à l'année universitaire 1993-1994. Patrice Queneau, le doyen de la faculté, a invité les étudiants à reconsidérer leur choix dans la mesure où le numerus clausus fixe à 59 le nombre d'admis en seconde année. Une cellule de crise a été mise en place pour trouver une salle susceptible d'héberger la nouvelle promotion à partir du 3 octobre.

La mise en examen de Mme Dufoix dans l'affaire du sang contaminé

La notion de responsabilité politique sera au centre de la nouvelle instruction

Georgina Dufoix, ancien ministre des Affaires sociales, a été mise en examen pour complicité d'empoisonnement dans l'affaire du sang contaminé, mardi matin 27 septembre. *« Je suis très confiante dans la vérité »*, a-t-elle déclaré en arrivant dans les locaux de la Cour de justice.

La justice a très longtemps hésité. Plus frileuse qu'on ne le suppose généralement en ces temps de mises en examem d'élus et d'hommes d'affaires, elle aurait volontiers refermé le lourd et dramatique dossier de l'affaire du sang contaminé sur le docteur Michel Garretta, déjà jugé. Or voilà qu'elle s'apprête, tout au long d'une semaine singulière, à poursuivre trois anciens ministres socialistes. Voilà qu'elle convoque, les 27, 29 et 30 septembre, Georgina Dufoix, Edmond Hervé, et Laurent Fabius pour leur notifier la terrible qualification de *« complicité d'empoisonnement»*.

Comment expliquer cette soudaine audace sinon par la conjugaison de trois éléments principaux ?

-*Primo*, l'institution d'une Cour de justice de la République, votée le 19 juillet 1993. En abrogeant l'ancienne Haute Cour, que seuls le Sénat et l'Assemblée nationale *pouvaient saisir, le Congrès* a de fait révolutionné les règles. Les particuliers qui souhaitent poursuivre un ministre pour des actes commis dans l'exercice de ses fonctions *peuvent désormais saisir* directement une commission des requêtes composée exclusivement de magistrats.

-*Secundo*, le travail inlassable de l'Association française des hémophiles, déterminée à obtenir sinon justice tout au moins l'information la plus ample possible sur la période charnière de l'année 1985, lorsque la contamination des hémophiles par le virus du sida pouvait être évitée et qu'elle ne le fut pas toujours.

-*Tertio*, l'idée que l'opinion publique, en quête d'un châtiment, doit recevoir satisfaction à moins qu'un débat contradictoire, si longtemps différé, puisse la réconforter sur l'opportunité des *décisions prises au cours de l'été* 1985.

C'est ainsi que le deuxième volet judiciaire de l'affaire du sang contaminé s'ouvre cette semaine alors qu'une telle perspective défiait l'imagination il y a encore une année ou deux. En portant brusquement leur intérêt sur l'action des trois anciens ministres, les juges de la commission d'instruction s'apprêtent à une vertigineuse plongée dans les arcanes de la sphère politico-administrative en 1985. Le procès des principaux responsables de la transfusion sanguine, en 1992, en avait donné de premiers et riches aperçus. Ce fut du reste la seule occasion pour Edmond Hervé, Georgina Dufoix et Laurent Fabius de témoigner sous serment.

Dépassés et otages

Etrange cortège. Etranges dépositions. Edmond Hervé et Georgina Dufoix étaient apparus tout à la fois sincères et aveugles, sous-informés et curieux par éclipses. Ancien secrétaire d'Etat à la santé, M. Hervé expliquait alors avoir seulement été alerté le 20 juin 1985 de la contamination des concentrés sanguins vendus aux hémophiles, ignorant donc l'ensemble des notes et des courriers échangés par ses services à ce sujet. *« Il n'y a pas eu de débat sur le chauffage des concentrés sanguins* [alors seul susceptible de neutraliser le virus du sida] *en ce qui me concerne*, plaide-t-il. *C'est un sujet d'experts et je ne prends jamais de décisions qui aillent à l'encontre de l'unanimité des experts».*

Mme Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité, repoussa encore plus loin la date de sa prise de conscience. *« L'essentiel de mon information*, indique-t-elle, *provient d'une note du 12 juillet 1985 qui me signale que le dépistage obligatoire n'est pas suffisant, qu'il faut en plus un traitement, le chauffage »*. A la fin de sa déposition, elle précise : *« Si la mesure n'a pas été prise* [immédiatement], *c'est qu'elle n'a pas été proposée. Et je n'avais pas les compétences techniques pour en décider».*

Ce jour-là, les deux ministres en charge de la santé publique en *France au cours de l'année 1985* offrirent le spectacle de responsables politiques dépassés et otages de leurs entourages de conseillers. Le cas de l'ancien premier *ministre apparut sous un* autre jour. D'emblée, M. Fabius précisa n'avoir jamais été saisi de la question du chauffage des concentrés sanguins et cette affir*mation ne fut pas contestée par M*e Xavier Charvet, conseil du docteur Garretta. Aussi le débat resta-t-il concentré autour de la question des conditions de l'introduction du *dépistage systématique* du virus du sida sur les dons du sang.

« Il y a eu une réunion interministérielle le 9 mai 1985 sur ce sujet, expliqua M. Fabius. *En juin, j'ai pris une décision avec une intuition très forte, une décision contre ce que beaucoup recommandaient. Si j'avais subordonné ma décision à des critères financiers, peut-être aurait-elle été reportée. Mais il s'agissait d'une affaire de grande urgence. J'ai été à l'Assemblée le 19 juin, le décret a été signé le 23 juillet et la décision a été effective le 1er août. Quand on connaît l'administration... ».*

Perquisitions et saisies

Le témoignage emporta la conviction. Comme si M. Fabius avait eu *« le coup d'œil »* et *« le sentiment de la responsabilité»*, deux qualités indispensables à l'homme politique selon Max Weber. Quelques mois plus tard, plusieurs personnalités telles Jacques Chirac, François Léotard, et Michèle Barzach, ministre de la santé, signifièrent chacune dans leur style que M. Fabius avait agi avec la célérité qui convenait.

Deux ans ont passé. La connaissance des débats ministériels durant le printemps et l'été 1985 a évolué. L'instruction conduite au Palais de justice de Paris par Marie-Odile Bertella-Geffroy s'est enrichie de nombreux documents. Des perquisitions et des saisies ont eu lieu. *Si les ministres* ne savaient pas, ou ignoraient l'essentiel, comment continuer à croire que les conseillers ministériels partageaient la même candeur ?

Déjà cité, le compte rendu de la réunion interministérielle du 9 *mai 1985, sous la présidence de* François Gros, conseiller scientifique de M. Fabius, démontre avec trop d'évidence que les différents conseillers ministériels étaient soucieux de retarder la diffusion en France du test de dépistage américain Abbott pour tenter de favoriser le test français de Diagnostics Pasteur, encore produit en faible quantité. La note du professeur Gros est claire : *« Il est à craindre que si aucune disposition n'est prise pour protéger le test français, celui-ci soit complètement exclu du marché* (...)». Et le professeur conclut : *« Le cabinet du Premier ministre demande* (...) *que le dossier d'enregistrement d'Abbott soit encore retenu quelque temps au Laboratoire national de la santé».*

Ainsi l'enquête de la Commission d'instruction de la Cour de justice ouvre-t-elle la porte à la mise en examem des anciens conseillers ministériels. Les juges découvriront peut-être, à cette occasion, que « l'état de la science » à l'époque laissait moins à désirer que le fonctionnement de l'Etat.

LAURENT GREILSAMER

Le chemin de lumière de Georgina

Cette femme est une autre, insaisissable et déconcertante, péremptoire et incertaine. Que pourrait-il lui arriver de meilleur que le pire ? Le moment est venu, une étape de plus dans ce chemin de croix sur lequel elle peine en affichant comme un air d'extase.

Etrange, très étrange Georgina Dufoix, hier encore figure emblématique d'une gauche ouverte au dialogue, incarnation de la tendresse et de la modernité, aujourd'hui captant comme un aimant tous les reproches de légèreté, d'incompétence, et de malhonnêteté qui collent à une forme finissante de socialisme. Elle est loin désormais, la jeune nimoise à l'éclatant sourire, figure locale de la haute société protestante, courageuse jeune femme devenue chef d'entre*prise à la mort prématurée de* son père, mère de famille heureuse posant sur de jolies photographies éclaboussées de soleil avec son mari Antoine et ses quatre enfants, qu'avait *« découverte »* Georges Dayan, l'un des meilleurs amis de François Mitterrand.

Elle est loin, cette jeune ministre de 1981, fraîche et directe secrétaire d'Etat chargée de la famille, dont les responsabilités ne vont cesser de s'alour*dir au gré des gouvernements* successifs, au point d'assumer, lorsque Laurent Fabius est premier ministre, en plus de ses lourds dossiers de la santé, de *l'immigration et des affaires* sociales, le poste de porte-parole du gouvernement. Propulsée comme un produit qui marche, elle se carbonise au feu de la politique.

Ses lubies (la médecine douce), ses approximations (l'annonce pour le moins prématurée de la découverte d'un traitement miracle du sida, la ciclosporine), ne lui sont plus pardonnées dès lors qu'elle ne parvient pas à se construire une légitimité politique, et perd régulièrement les élections auxquelles elle se présente. Et puis elle a fait trop d'ombre à trop de monde, se croyant à tort protégée à jamais par le parapluie élyséen. On la met à l'écart après son échec aux législatives de 1988 où elle doit s'incliner devant le maire de la ville, Jean Bousquet. Elle ne retrouve pas de portefeuille dans le deuxième gouvernement Rocard, et on lui confie comme des hochets des responsabilités *dans des domaines sensibles*, mais, croit-on, moins exposés.

Chargée de mission à l'Elysée, présidente de la Croix-Rouge française, présidente de la délégation générale de la lutte contre la toxicomanie, elle ne tiendra pas, parfois entraînée dans des cabales qui la dépassent. Elle porte le chapeau dans l'affaire Habache, le secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine venu se faire soigner en France dans un secret mal gardé. Elle plonge un peu plus lorsque la police arrête chez elle l'un de ses anciens collaborateurs mis en cause dans une *sale affaire de fausses factures*. Elle s'empêtre dans des explications oiseuses lorsque la justice lui reproche d'avoir financé sa campagne électorale avec des *commissions occultes*, perçues sur l'obtention du marché d'un scanner opportunément installé à Nîmes.

En victime consentante

Puis ce fut l'affaire du sang contaminé, et son fameux *« responsable mais pas coupable »*, incompris et maladroit. Devenue une cible pour tous les chasseurs de scandales, elle s'offre étrangement en victime consentante, et quitte toutes ses fonctions officielles.

L'épreuve lui est bonheur. Depuis 1988, elle le proclame, elle a redécouvert la foi. Après avoir côtoyé plusieurs sectes (*« J'ai toujours souhaité comprendre avant de rejeter »*, nous avait-elle déclaré en 1993), elle a trouvé sa voie. Auprès de baptistes, de pentecôtistes ? Elle ne l'infirmait pas lorsque nous l'interrogions, mais fermait là la porte des confidences. Lorsque éclata le scandale du sang contaminé, son mari, Antoine, était atteint d'un cancer. *« Les médecins soignent, mais Dieu guérit »*, confiait-elle alors à un proche. Elle a prié, et son mari s'est rétabli. *« Quand on a tenu dans ses bras l'homme qu'on aime et qui allait mourir, et qu'on l'a vu guérir, c'est tellement beau. Que voulez-vous qu'il m'arrive, après cela ? Mes peurs, toutes mes peurs, sont tombées »*, disait-elle.

Georgina Dufoix est *« sereine »*, a-t-elle fait savoir à la veille de sa convocation devant la Haute Cour de justice de la République, et c'est sans doute vrai, tant elle a répété que rien ne pouvait l'atteindre. *« La Haute Cour, pourquoi pas ! »* s'exclamait-elle au mois de février 1993 dans un entretien accordé à *Globe*. *« Non, je ne la crains pas. C'est que, jusqu'à présent, je n'ai jamais eu le sentiment de pouvoir m'exprimer devant des gens qui ne soient pas dans un état d'accusation immédiate. »* Mais là il s'agira moins de sentiments que de dossiers, et aussi de la douleur des autres.

AGATHE LOGEART

La chancellerie a choisi de limiter, dans l'immédiat, à une enquête préliminaire les investigations sur le financement par Gérard Longuet de la construction de sa villa de Saint-Tropez. Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, s'est engagé à en rendre publiques les conclusions, qui devront lui être remises le 31 octobre.

■ RECUL. Cette décision a été imposée par le premier ministre, qui a cédé, pour des raisons politiques, devant le refus du ministre de l'industrie de donner sa démission en cas de mise en examen. Jusqu'à ce revirement, l'ouverture d'une information judiciaire semblait inévitable. De fait, le communiqué de la chancellerie précise que le choix de l'enquête préliminaire est fait « avant d'ouvrir une information ».

■ VAN RUYMBEKE. Poursuivant ses investigations, dans son instruction sur la SAGES et son PDG, Michel Reyt, le conseiller Van Ruymbeke a effectué une perquisition, mardi matin 27 septembre, au siège de la Cogedim.

■ ÉTRANGER. Les affaires de corruption sont au cœur du débat politique en Italie, en Espagne et au Japon. En Italie, Antonio Di Pietro, magistrat vedette de l'opération « Mani pulite » (« Mains propres »), vient de publier un ouvrage contesté, tandis qu'en Espagne le président socialiste du gouvernement, Felipe Gonzalez, s'est livré à une autocritique. Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, le moralisme anglo-saxon contraint les responsables politiques à faire la preuve de leur probité (pages 13 et 14).

En faisant le choix d'une enquête préliminaire sur le financement

La chancellerie se donne un mois de réflexion dans l'affaire Longuet

Depuis une semaine, Pierre Méhaignerie avait sur son bureau le rapport du conseiller Van Ruymbeke sur le financement de la villa tropézienne de Gérard Longuet. Juridiquement, le garde des sceaux avait le choix entre trois solutions : le classement sans suite du dossier, qui aurait définitivement enterré l'affaire ; le déclenchement d'une simple enquête préliminaire, qui aurait placé les investigations sous le contrôle du parquet ; ou l'ouverture d'une information judiciaire, qui aurait entraîné la saisine d'un juge d'instruction. Politiquement, le choix était plus restreint : M. Méhaignerie, qui s'était engagé à ne jamais entraver le cours de la justice, pouvait difficilement ordonner le classement pur et simple d'un tel dossier.

D'un strict point de vue judiciaire, l'ouverture d'une information aurait permis à Gérard Longuet de prendre un avocat et d'accéder au dossier d'instruction, c'est-à-dire de se défendre, mais la politique lui imposait une autre stratégie : M. Longuet craignait plus que tout la désignation d'un juge d'instruction car elle aurait sans doute conduit très rapidement à sa mise en examen.

Fortes pressions

En vertu de la « jurisprudence » inaugurée par Bernard Tapie en 1993 et respectée cet été par Alain Carignon, Gérard Longuet aurait alors été contraint de quitter le gouvernement. Effrayé par cette perspective, le ministre de l'industrie remuait donc ciel et terre afin d'éviter que la place Vendôme confie le dossier à un juge d'instruction.

Au terme d'une semaine mouvementée où les pressions ont été très fortes, Pierre Méhaignerie a donc repoussé pour le moment l'hypothèse de l'ouverture d'une information judiciaire : afin d'*« appréhender globalement et en toute sérénité un dossier complexe »*, *le garde des sceaux a demandé au procureur général de Paris d'élargir au financement de la villa tropézienne l'enquête préliminaire parisienne actuellement consacrée à deux sociétés personnelles de M. Longuet, Investel et Avenir 55. « Le garde des sceaux souhaitait au départ ouvrir une information judiciaire immédiate mais cette décision aurait entraîné la mise en examen, puis la démission de M. Longuet*, souligne-t-on place Vendôme. *Dans le climat actuel, l'opinion publique aurait sans doute conclu rapidement à sa culpabilité. Agacé par les violations répétées du secret de l'instruction, M. Méhaignerie a donc préféré élargir l'enquête préliminaire. »*

Les enquêteurs de la direction centrale de la police judiciaire qui tentent depuis le mois de juin d'éclaircir les comptes de deux sociétés de M. Longuet, Avenir 55 et Investel, vont donc élargir leurs investigations au financement de la villa tropézienne du ministre de l'industrie. Ces trois dossiers semblent intimement liés : dans son rapport du 19 septembre, le conseiller Van Ruymbeke estimait qu'une partie du financement de la villa de Saint-Tropez provenait, en effet, d'Avenir 55. *« Si la construction de la villa a été sous-facturée, la part effectivement payée, soit 2,5 millions, a une origine douteuse*, notait-il. *Les règlements intervenus en 1989-1990 proviennent pour une large part d'Avenir 55, société écran et « unipersonnelle » de Gérard Longuet, laquelle a été essentiellement alimentée par la Cogedim (1 140 000 francs) et, dans une moindre mesure, par la société JMP Conseil. »*

La chancellerie affirme que cette solution ne constitue pas un enterrement : *« Dans un souci de transparence »*, les résultats de cette enquête préliminaire, qui devront être transmis au garde des sceaux avant le 31 octobre, seront rendus publics. Cette décision, qui satisfait pour le moment Gérard Longuet, permet de calmer le jeu mais elle ne fait que repousser le problème : à la fin du mois d'octobre, Pierre Méhaignerie devra une nouvelle fois décider s'il souhaite ou non ouvrir une information judiciaire. Dans son communiqué, la chancellerie semble cependant avoir déjà tranché cette question : le texte précise que le garde des sceaux a choisi d'élargir l'enquête préliminaire *« avant d'ouvrir une information »*...

ANNE CHEMIN

Le communiqué du garde des sceaux

De l'examen des pièces transmises par le conseiller Van Ruymbeke, il ressort qu'une part importante des faits dénoncés, relative au financement par Gérard Longuet de la construction de la villa de Saint-Tropez, fait actuellement l'objet d'une enquête préliminaire du parquet de Paris. Avant d'ouvrir une information et dans le souci d'appréhender globalement et en toute sérénité un dossier complexe, et notamment le coût de la construction de la villa citée, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a demandé au procureur général près la cour d'appel de Paris de faire compléter cette enquête préliminaire au regard des éléments transmis par le magistrat rennais et de rendre ses conclusions le 31 octobre. Afin d'assurer la transparence la plus complète de ce dossier, le ministre de la justice s'engage à rendre publiques ces conclusions.

Poursuivant ses investigations dans plusieurs dossiers

Le conseiller Van Ruymbeke a perquisitionné à la Cogedim

Le conseiller Van Ruymbeke a entrepris, mardi 27 septembre, une perquisition au siège de la Cogedim, à Levallois (Hauts-de-Seine). Lundi, le magistrat avait entendu, à Rennes, deux anciens dirigeants de la société Pont-à-Mousson, Bernard Novel, aujourd'hui à la retraite, et Pierre Blayau, président du directoire du groupe Pinault-Printemps-La Redoute. Les deux hommes, mis en examen pour trafic d'influence dans l'affaire de la « commission Pont-à-Mousson » avaient déjà été entendus en 1993. C'est cette affaire, dans laquelle le juge cherche la trace de 4,4 millions de francs, qui l'a conduit à mettre en examen le PDG de Saint-Gobain, Jean-Louis Beffa, et Marc de Nadaillac, PDG de Pont-à-Mousson.

La perquisition du conseiller Van Ruymbeke au siège de la Cogedim est tout sauf une surprise. En effet, voilà plusieurs mois que cette puissance immobilière – qui avait déjà eu maille à partir, en 1992, avec la justice – revient avec insistance dans trois dossiers suivis par le magistrat rennais. Ceux concernant le financement du Parti républicain et le patrimoine de son président, Gérard Longuet, d'abord ; celui de la SAGES et de son PDG, Michel Reyt, ensuite. Dans ces conditions, il eut été étonnant que Renaud Van Ruymbeke, qui s'est montré dans toutes les « affaires » politico-financières qu'il instruit aussi méthodique que systématique, ne finisse pas par s'inviter chez les dirigeants de la Cogedim.

C'est en enquêtant sur le financement du PR, en 1993, que le juge, toujours sur la piste de la commission Pont-à-Mousson, tombe sur la société immobilière de Michel Mauer, PDG de la Cogedim. En 1986, les dirigeants du PR qui cherchaient dans les environs de l'Assemblée nationale un local spacieux pour y installer le siège de leur formation, avaient acquis un appartement de 400 m² au premier étage d'un immeuble qui fait l'angle des rues de Constantine et de l'Université, à deux pas du Palais Bourbon. L'accord avait été signé entre Axamur, une filiale de la compagnie d'assurance Axa propriétaire des locaux, et la Société civile immobilière, la SCI Constantine, regroupant les quatre mousquetaires du PR : son président, François Léotard, son vice-président, Alain Madelin, son secrétaire général, Gérard Longuet et son trésorier, Jean-Pierre Thomas. Le prix de vente était de 15 millions de francs. La formule retenue, le crédit-bail.

En 1988, pour boucler des fins de mois difficiles, les dirigeants du PR empruntent 12 millions de francs à une filiale de la Compagnie générale des eaux (CGE), la Saari-Seri du promoteur Christian Pellerin, au taux annuel de 3 %. Ce qui leur permet de renégocier les termes du crédit-bail. La même année, malgré ces difficultés financières, ils cherchent à s'agrandir. Les hasards du voisinage voudront que l'appartement de 200 m² qui les intéresse soit occupé par l'un des grands courtiers du financement politique socialiste, Michel Reyt. Le patron de la SAGES, qui aura lui-même affaireau conseiller Van Ruymbeke trois ans plus tard, accepte alors de vendre son appartement, pour 8 millions de francs. Fin 1988, il traite non pas directement avec le PR mais avec la Soredim, filiale « marchand de biens » de la Cogedim, qui est l'acheteur. Là aussi, un crédit-bail est consenti aux quatre membres de la SCI. Là aussi, le retard s'accumule en raison d'échances mensuelles très lourdes. Fin 1993, lorsque le juge met son nez dans leurs affaires immobilières, les dirigeants du PR doivent encore une vingtaine de millions de francs dont six à la Soredim.

Le 24 mars 1994, dans une note transmise au procureur général de Rennes, le juge constate cet état de choses : *« Malgré tous ces avantages, le PR restait redevable envers ses divers bailleurs de fonds de près de 20 millions de francs fin 1993. »* Il souligne au passage que *« la Cogedim et surtout la CGE sont également d'importants clients de GRR* (Groupement des régies réunies), *qui lui-même alimente les caisses du parti »*.

Convoqué par le magistrat rennais quelques mois plus tôt, Jean-Claude Thomas, successeur de Gérard Longuet au poste de trésorier du PR, avait reconnu l'existence de ces montages financiers et de ces arriérés de paiements. Il s'était, en revanche, montré embarrassé pour expliquer le choix d'une formule juridique – celle de la SCI Constantine – qui faisait des quatre responsables du PR, et non pas du parti lui-même, les propriétaires exclusifs des locaux du siège. Pour dissimuler ce montage juridique, M. Thomas était allé jusqu'à remettre au juge une modification des statuts non seulement tardive mais anti-datée. Par ce document, rectifié de toute évidence sous la pression des événements, MM. Léotard, Madelin, Longuet et Thomas disparaissaient de la SCI au profit de deux associations politiques, le PR et l'Association Constantine.

Une commission de 6 millions de francs

Après avoir transmis ces éléments et d'autres concernant le financement du PR au parquet de Paris, le juge et ses enquêteurs du SRPJ de Rennes avaient porté leur attention sur certains aspects du patrimoine de M. Longuet. Tout particulièrement sur le financement de la société Avenir 55 et sur la construction de sa villa, à Saint-Tropez. Le 6 mai dernier, le conseiller Van Ruymbeke transmettait au procureur général de Rennes une note d'information dont il ressortait qu'à la fin des années 80, Avenir 55, créée par Gérard Longuet alors qu'il était secrétaire d'Etat chargé des PTT, avait encaissé quelque 2,5 millions de francs. Dont un million versés par... la Cogedim et 500 000 par une société de gestion de biens, JMP conseil.

Explication de M. Longuet : de 1988 à 1990, il avait profité de la compétence et l'autorité que lui donnait son récent passage au ministère des PTT pour faire du conseil aux entreprises. C'est ainsi qu'un contrat de deux ans, assorti d'un forfait annuel de 560 000 francs aurait été signé entre Avenir 55 et la Cogedim qui cherchait à introduire les techniques de l'informatique et des télécommunications dans l'immobilier.

Cet argent de la Cogedim a-t-il servi au financement de la villa que le président du PR s'est fait construire à Saint-Tropez, de 1989 à 1992, par un ami entrepreneur de la Meuse, son fief politique ? Le juge n'a sur ce point aucun doute. Pour lui, non seulement les travaux *« ont été très largement sous-évalués »*, mais *« de plus, l'examen des comptes bancaires de M. Longuet et d'Avenir 55 (...) montre que les sommes facturées et officiellement réglées par Gérard Longuet à la SA Céréda, soit 2,5 millions de francs, proviennent pour une large part de la Cogédim et d'autres entreprises »*. S'appuyant sur un tableau qui retrace les mouvements d'argent entre ces comptes, il enfonce le clou : *« Il apparaît que les fonds collectés par Gérard Longuet auprès de la Cogedim et JMP Conseil ont contribué pour près d'un million de francs au réglement des travaux. La question reste posée de la « réalité » des prestations effectuées par Gérard Longuet au profit de la Cogedim et de JMP Conseil. »*

Ce n'est peut-être pas tout en ce qui concerne les relations Cogedim-PR-Cogedim-Longuet. On indique, en effet, dans les milieux proches de l'enquête, que le magistrat s'efforce de relancer le dossier concernant l'achat des locaux du PR. Il aurait acquis la conviction que la transaction a donné lieu à une commission de 6 millions de francs, payés en Suisse *via* le Luxembourg, sur un compte appartenant à Michel Reyt. Le juge qui est souvent à la limite de sa compétence judiciaire, se retrouve cette fois, par le biais de l'ancien courtier socialiste, dans le dossier SAGES qu'il n'a pas cessé d'instruire depuis 1992. Contrairement à sa position de relative faiblesse dans les affaires PR et Longuet où, sortant du champ de sa saisine initiale, il était tenu d'informer le parquet général de toutes ses découvertes, il est ici de plain pied dans son mandat et peut donc effectuer, lui-même, les actes de procédure qui s'y rapportent : garde à vue, mises en examen, mandat de dépôt, etc.

Reste que dans cette affaire comme dans le cas du compte bancaire ouvert par Pont-à-Mousson de Genève, le juge semble avoir le plus grand mal à obtenir les renseignements qui lui permettraient de connaître l'origine de la commission, versée fin 1988, à la veille de la transaction immobilière entre Michel Reyt et Soredim au profit du PR. La Cogedim, pour sa part, évoquant *« certains amalgames »*, a diffusé une mise au point : *« Sa filiale Soredim, en louant au PR des locaux qu'elle avait achetés rue de Constantine, n'a fait preuve à l'égard de celui-ci d'aucune libéralité particulière : le loyer (9,75 % l'an) a été réglé, ainsi que les intérêts de retard, lorsqu'ils étaient dus »*. Elle précise, d'autre part, qu'elle *« a commandé deux études au cabinet Avenir 55 dirigé par M. Longuet, alors qu'il n'était plus ministre, en 1989 : l'une sur les immeubles de bureaux dits* « intelligents », *l'autre sur les* « téléports » *dans les quartiers d'affaires.* Des rapports qui *« ont été utiles dans l'orientation de son activité. Les honoraires correspondants, normalement réglés à Avenir 55, n'ont aucun lien avec la construction d'une quelconque résidence, et celle-ci ne concerne en rien Cogedim.*

ROLAND-PIERRE PARINGAUX



de la villa du ministre de l'industrie

COMMENTAIRE

Recul

LA ligne de conduite adoptée par Gérard Longuet après la publication du rapport du conseiller Renaud Van Ruymbeke sur les conditions de financement de la villa du ministre de l'industrie à Saint-Tropez se révèle payante. M. Longuet a remporté la première manche en obtenant du premier ministre que le ministère de la justice annonce, lundi 26 septembre, l'ouverture d'une enquête préliminaire, et non d'une information judiciaire, sur les faits mis au jour par le magistrat de Rennes. Cette solution a l'avantage pour le ministre, président du Parti républicain, de retarder jusqu'au 31 octobre au moins le déclenchement d'une procédure qui entraînerait sa mise en examen et, selon la règle édictée par Edouard Balladur en avril 1993, sa démission du gouvernement.

M. Longuet avait annoncé ses intentions en proclamant, la semaine dernière, son refus de donner sa démission, y compris s'il était mis en examen. Il avait créé ainsi une situation embarrassante pour M. Balladur, qui a donc choisi de temporiser plutôt que d'engager l'épreuve de force promise par le ministre de l'industrie. Imaginons un instant le premier ministre contraint par l'indiscipline de son ministre de se rendre à l'Elysée pour soumettre à la signature du président de la République un projet de décret mettant fin aux fonctions de M. Longuet... Il ne pouvait pas en être question.

Le jeu de l'élection présidentielle

L'argument invoqué pour justifier le report de la décision à fin octobre est qu'il ne serait pas convenable de contraindre un ministre à la démission sous la pression d'un magistrat et de la presse. Le principe de la présomption d'innocence serait gravement bafoué. La multiplication des « affaires » ne doit pas donner au pouvoir judiciaire et au pouvoir médiatique le moyen de décimer un gouvernement à volonté, avant même que les faits reprochés à tel ou tel de ses membres aient fait l'objet d'une instruction en bonne et due forme et, si celle-ci conclut au renvoi devant une juridiction, à un jugement. Les données politiques viennent, en la circonstance, à l'appui du principe mis en avant. Président de la plus importante composante de l'UDF, partisan quasiment déclaré de M. Balladur pour la prochaine élection présidentielle, M. Longuet n'a pas manqué de faire observer au premier ministre que son départ du gouvernement, dans ces conditions, aurait des répercussions autrement plus importantes que celui d'Alain Carignon en juillet. S'il en était besoin, la réaction de Jean-Louis Debré, porte-parole du RPR, critiquant lundi soir le choix de l'enquête préliminaire, montre que le sort de M. Longuet est un enjeu dans la bataille ouverte pour l'élection présidentielle. Valéry Giscard d'Estaing avait froidement pris position, le 25 septembre, pour la démission du ministre de l'industrie.

Le combat mené par M. Longuet, qui a décidé de ne pas se laisser faire, est celui d'un homme seul. Le 18 septembre, François Léotard, président d'honneur du Parti républicain, avait lui-même affirmé qu'un ministre mis en examen doit quitter le gouvernement, ce qui valait condamnation de son collègue et camarade de parti. De son côté, Philippe de Villiers, que M. Longuet avait résolu d'exclure du PR, accentue sa campagne contre la corruption en désignant, cette fois, la droite avec autant, sinon plus de force qu'il en avait mis à attaquer la gauche il y a quatre ans.

M. Longuet est parvenu à transformer cette conjonction d'adversités en une force pour convaincre M. Balladur qu'en cédant il subirait lui-même une défaite lourde de conséquences. La contrepartie est que le premier ministre, alors même que son entourage laissait clairement entendre, lundi, qu'il n'avait pas renié une once de sa sévérité envers ceux qui seraient suspects de pratiques financières irrégulières, semble aujourd'hui reculer. Il se solidarise avec les politiques contre les juges. C'est sans doute le prix à payer quand on se prépare à solliciter l'appui des premiers pour conquérir le pouvoir.

PATRICK JARREAU

M. Debré (RPR) regrette qu'une information judiciaire n'ait pas été ouverte

Jean-Louis Debré, porte-parole du RPR et ancien juge d'instruction, a regretté, lundi 26 septembre au club de la presse d'Europe I, que *« la recherche de la vérité »* dans l'affaire Longuet n'ait pas donné lieu à l'ouverture d'une information judiciaire. *« J'aurais préféré que la recherche de la vérité soit confiée à un magistrat du siège, indépendant, qui n'est pas enfermé dans une hiérarchie, plutôt qu'à un magistrat du parquet qui dépend d'un procureur (...) lui-même (...) dans une hiérarchie au sommet de laquelle il y a le garde des Sceaux »*, a estimé M. Debré, pour qui la désignation d'un juge *« indépendant du pouvoir politique »* aurait permis d'*« apaiser les craintes »*. En poursuivant l'enquête préliminaire, *« on perd du temps, on donne une dimension ambiguë »* à cette affaire, a ajouté le porte-parole du RPR, qui s'est dit néamoins *« persuadé que M. Longuet est innocent »*.

M. Debré a enfin souhaité *« renforcer la lutte et les moyens juridiques permettant de mettre hors la loi celles et ceux qui se sont enrichis personnellement »*. Il a notamment proposé de *« mieux contrôler le patrimoine des élus et de leurs familles »* et de pouvoir mener *« des investigations plus précises sur les comptes »* des élus, notamment leurs participations dans certaines entreprises.

Le Syndicat de la magistrature : *M. Méhaignerie fait prévaloir des intérêts « politiciens et conjoncturels. »* – Dans un communiqué, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) déclare : *« Alors que le premier volet de l'affaire – le financement du PR – avait fait l'objet d'un traitement identique, le ministre récidive afin de mieux maîtriser le déroulement de la procédure par l'intermédiaire d'un parquet hiérarchisé. Cette extension de l'enquête préliminaire n'est pas seulement la marque d'un traitement de faveur pour un membre du gouvernement. Ces directives constituent également une ingérence du garde des sceaux dans l'exercice de l'action publique. (...). Contrairement à ses engagements de ne pas intervenir dans le traitement des dossiers sensibles, il persiste à faire prévaloir des intérêts politiciens et conjoncturels sur le respect de l'indépendance de la justice. »*

M. Hue (PCF) : « Regrettable ». – Interrogé, mardi 27 septembre, sur Europe 1, Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, a jugé *« regrettable »* l'absence d'information judiciaire contre M. Longuet. M. Hue, qui se demande *« pourquoi M. Balladur couvre une telle situation »*, a ajouté : *« La justice doit faire à la fois vite et sereinement. »*. *« Non seulement je pense que M. Longuet devrait démissionner, mais il aurait déjà dû démissionner »*, a précisé le dirigeant communiste.

Italie : la tourmente de « Mani pulite »

ROME
de notre correspondante

Imaginez, côte à côte, sur le banc des accusés, le PDG d'Elf-Aquitaine, ceux de Saint-Laurent et de Chanel, les principaux lieutenants de Francis Bouygues, une partie de l'état-major de Renault, les chefs des principaux partis politiques (du PS aux gaullistes), les conseillers municipaux de Paris, Lyon, Marseille, Lille ; le quart du Parlement, deux ou trois anciens premiers ministres ; près de la moitié des ministres de l'avant-dernier gouvernement, et, pour finir, le gotha du CNPF, une brochette d'inspecteurs des impôts et plusieurs poignées de journalistes, sportifs, policiers et magistrats, de haut niveau. Tel serait à peu près l'équivalent en France de la tourmente soulevée en Italie par l'enquête sur la corruption *« Mani Pulite »* (« Mains Propres »).

L'enquête est née d'un petit fait divers milanais en février 1992. Las de se laisser racketter, le patron d'une entreprise de nettoyage dénonce le directeur de l'hospice du *Pio Albergo Trivulzio*, le socialiste Mario Chiesa, lequel est pris la main dans le sac, en train de recevoir une « enveloppe » de 7 millions de lires (1). Son épouse, dont il est en train de divorcer, alerte les enquêteurs pour se venger : *« Cherchez, vous trouverez des sommes impressionnantes ! »* Interrogé par celui qui n'est à l'époque qu'un petit substitut, le juge Antonio Di Pietro, un ex-policier, Mario Chiesa se met à table et parle de pots-de-vin généralisés. Il donne les noms des deux anciens maires de Milan, dont l'un est un ami, l'autre le beau-frère de l'alors tout puissant secrétaire du PSI, Bettino Craxi.

520 parlementaires mis en cause

Dès lors la bombe à retardement est amorcée. Elle va faire exploser un demi-siècle d'immobilisme des démocrates-chrétiens et des socialistes pour qui la politique avait fini par se résumer au partage et à la gestion bien comprise du pouvoir. D'où la multiplication de travaux publics, aussi coûteux qu'inutiles (notamment pour le « Mondial » de football), qui permettaient d'exiger des entrepreneurs de copieux pots-de-vin (jusqu'à 15 %) sur les appels d'offre. Un véritable système, que les Italiens ont surnommé *« tangentopoli »* (« la cité des pots-de-vins ») et qui était codifié selon d'apparentes règles « démocratiques » : à chacun selon son poids politique. Un système qui, en l'absence d'une forte règlementation du financement des partis, constituait une structure parallèle en vigueur dans tout le pays.

Pour prendre un exemple, un des directeurs financiers de l'ENI (les hydrocarbures d'Etat) a raconté avoir versé entre 1970 et 1981 des commissions aux partis politiques, réparties à raison de 40 % à la D. C, 40 % au PSI, 10 % aux sociaux-démocrates et 10 % aux républicains. S'ajoutaient les cas isolés de « rapacité » personnelle, tel celui de l'ex-ministre de la santé, Francesco De Lorenzo, qui touchait des commissions sur les spots télévisés de la campagne anti-sida, tandis qu'un de ses lieutenants collectionnait les lingots d'or et bourrait ses coussins de billets de banque. Enfin en Italie (surtout au sud où des ententes tacites avec la mafia s'étaient nouées au nom de la croisade idéologique menée par la démocratie chrétienne), la corruption de la classe politique débouche aussi sur une véritable collusion avec le crime organisé. L'accusé le plus célèbre à cet égard, étant Giulio Andreotti, qui fut sept fois premier ministre et passera en jugement en décembre.

Vouloir quantifier l'ampleur de la corruption, relève de la gageure, car les enquêtes sont loin d'être achevées. Toutefois, selon, le comptage effectué en février dans son livre, par Mario Zamorani (un ex-dirigeant du groupe IRI, lui même emprisonné), il y aurait eu 4 600 mandats de détention préventive et 25 000 avis d'ouverture d'enquête judiciaire, dont 520 concernant des parlementaires (l'ex-secrétaire administratif de la DC, Severino Citaristi en collectionnant 64 à lui seul). Délits reprochés le plus fréquemment : financement illicite des partis (296 cas) ; corruption (207) ; concussion (157) ; recel (95) ; abus de pouvoir (468).

Pour les hommes politiques concernés, recevoir un « avis d'ouverture d'enquête » – au début surtout, quand les électeurs avaient des envies de lynchage contre leur classe politique jouisseuse et peu efficace – signifiait une véritable mort politique. Et, dans leur grande majorité, chefs de partis et ministres ont presque tous démissionné. Ce qui a contraint, entre autres, le gouvernement socialiste de M. Amato à de constants et embarrassants « bouchages de trous », au fur et à mesure des défections. Enfin, les dernières élections, au printemps 1994, ont aidé, en faisant le vide radical parmi la vieille classe dirigeante, tous ceux qui au Parlement avaient encore des faiblesses déontologiques et s'accrochaient désespérément à leurs fauteuils.

Priorité à la relance de l'économie

Pourtant on peut très bien survivre avec un *« avviso di garanzia »*. En témoigne la vitalité du chef de la Ligue du nord, Umberto Bossi, qui fut lui aussi convoqué chez le juge pour une histoire encore peu claire de financement illicite (200 millions de lires) de la campagne législative de 1992. Les noms des deux derniers secrétaires du PDS (ex-PCI), Achille Occhetto et Massimo D'Alema, mis en cause par Bettino Craxi, figurent, même pour la forme, dans les archives de la justice. Quant au président du Conseil, Silvio Berlusconi, dont le frère Paolo a été arrêté deux fois, il a résolu la question à l'avance déclarant que s'il recevait un *« avviso di garanzia »* il ne démissionnerait pas, car l'avis en question serait *« forcément sans aucun fondement»*.

Est-ce à dire que la « révolution des juges » est terminée ? Que le pays, lassé avant même que d'être totalement satisfait, souhaite en sortir pour revenir à une justice plus sereine ? Difficile à dire. Il est vrai que l'action des juges, – vu l'ampleur de la tâche et les résistances féroces du « système » qu'ils s'efforçaient de mettre à nu –, a pris parfois un caractère d'urgence, difficilement acceptable à long terme. Mais si un réel besoin de mettre un terme à ce que d'aucuns ont baptisé le *« justicialisme »* ambiant se fait jour, personne ne veut passer de la *« révolution »* à la *« restauration »*. En témoigne la levée de boucliers suscitée avant l'été par le décret-loi Biondi, du nom du ministre de la justice, qui sous prétexte de désengorger les prisons, pouvait être interprété comme un cadeau aux détenus de *« Mani Pulite»*.

En attendant, Antonio Di Pietro, véritable phénomène médiatique *(lire ci-dessous)*, reste en tête des personnalités les plus appréciées. Mais un récent sondage, au moment où les nombreuses initiatives plus « politiques » du magistrat suscitent des polémiques, montre que les Italiens savent aussi garder la tête froide : 88 % d'entre eux affirment qu'il doit rester à sa place et seuls 23 % estiment que la corruption est encore aujourd'hui la principale priorité, contre 42,8 % qui citent la relance de l'économie.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) Un million de lires égale environ 3 500 francs.

Antonio Di Pietro, magistrat vedette et contesté

ROME
de notre correspondante

Décidément le juge Antonio Di Pietro a plus de succès à l'oral qu'à l'écrit. Après ses procès télévisés à grand spectacle, suivis avec un intérêt aussi morbide que passionné par des millions de téléspectateurs, le magistrat vedette de « Mani pulite » vient d'essuyer ce qui peut passer pour deux camouflets. Au point que, vexé ou déçu, il a décidé qu'il annulait ses tournées de conférences à l'étranger et qu'il se contenterait de se taire et de faire son métier. Et c'est là sans doute le nœud du problème, car, à bien des égards, les dernières initiatives du juge ont été jugées intéressantes mais « déplacées».

Au début du mois, il avait proposé, avec certains de ses collègues du pool de « Mani pulite », l'ébauche d'un projet de loi pour en finir avec les enquêtes sur la corruption. Présenté à une table ronde de juristes et d'universitaires, puis aux associations d'avocats, le projet a été boudé, voire vertement critiqué. Et certains de s'étonner, avec un certain malaise, de ce qu'un juge – fût-il Antonio Di Pietro, dont les qualités n'ont plus à être présentées – se permette de « légiférer ».

Aujourd'hui, avec la sortie d'un ouvrage de droit constitutionnel, *Constitution italienne, droits et devoirs* (1), dont les brouillons, publiés dans la presse, avaient déjà suscité des polémiques, le juge est l'objet de nouvelles critiques. Cette fois, le voilà soupçonné de vouloir entrer en politique, lui qui pour l'instant a refusé tous les appels du pied de l'actuel gouvernement.

Attaques contre M. Berlusconi

Qu'y a-t-il de si explosif dans ce livre, à l'apparence plutôt scolaire, qui commente la Constitution ? Rien de bouleversant. Quelques petites phrases, assorties d'omissions qui peuvent laisser penser que le juge s'est mis sur le sentier de la guerre politique. Premier visé : le gouvernement Berlusconi, dont le nom n'apparaît jamais.

A propos des reproches relatifs à une trop grande emprise des juges ou à leur présumé « complot », Di Pietro écrit : *« Ce ne sont que les spectres évoqués par ceux qui ne réussissent pas à gouverner »*. Quant au problème, évoqué par le gouvernement, de l'engorgement des prisons : *« Trop facile !* répond-il. *L'actuelle politique ministérielle n'a pas pris en compte l'urgence de construire de nouvelles structures. »* La critique selon laquelle l'action excessive des juges ruinerait l'économie ?

« Avec un pareil raisonnement on devrait encourager Cosa Nostra, qui est certainement une des entreprises italiennes les plus prospères ! » Enfin le juge évoque les *« nouvelles formes de censure, moins visibles »* mais qui sont comme *« un martèlement des esprits, de la part de ceux qui détiennent à travers le pouvoir économique le contrôle des journaux et des télévisions »*.

Et d'ajouter, dans une attaque frontale contre la Fininvest de M. Berlusconi : *« On ne peut pas dire honnêtement que la conscience collective puisse se dire tranquillisée par les récentes affirmations selon lesquelles la RAI, du moment qu'elle est financée par les citoyens, ne doit pas aller à l'encontre de la majorité. »*

M.-C. D.

(1) 250 pages, 27 000 lires, Editions Larus.

Espagne : l'autocritique de Felipe Gonzalez

MADRID
de notre correspondant

« Allez-vous en ! » L'injonction avait ponctué à plusieurs reprises le discours du leader de l'opposition, José Maria Aznar, lors du débat sur l'état de la nation au mois d'avril. *« Allez-vous en Monsieur Gonzalez ! Vous êtes responsable d'avoir contribué à créer le climat le plus irrespirable de notre histoire récente... Assumez la responsabilité qui est la vôtre et partez ! »* Le gouvernement était alors confronté à la plus grave crise politique qu'il eût jamais connue, pour cause d'affaires de corruption à répétition. Les dernières en date mettaient en cause Mariano Rubio, ancien gouverneur de la Banque d'Espagne, soupçonné d'avoir utilisé ses fonctions pour s'enrichir, ainsi que certains de ses proches, et Luis Roldan, accusé de s'être remplitles poches à son poste de directeur de la guardia civil.

Ces deux affaires retentissantes venaient s'ajouter, au printemps dernier, à une série d'autres scandales de moindre envergure, comme celui des fraudes imputées à la directrice du *Journal officiel*, celui des commissions allouées pour la construction du TGV entre Madrid et Séville, celui de la société des chemins de fer Renfe portant sur des spéculations immobilières, sans parler de Juan Guerra, frère de l'ancien vice-président du gouvernement, accusé de trafic d'influence, et surtout de l'affaire Filesa sur le financement occulte du Parti socialiste. La liste n'est pas exhaustive. Les dossiers Roldan et Rubio ont constitué le point d'orgue de la concussion et d'une gangrène qui atteignaient les plus hauts rouages de l'Etat, alors que Felipe Gonzalez avait fait toute sa campagne des élections législatives de juin 1993 sur le thème « Halte à la corruption ! ».

Deux ministres démissionnaires

L'annonce de mesures anti-corruption au mois de mai n'a convaincu personne ; il était déjà trop tard. Le président du gouvernement avait choisi de faire front : pas question de partir alors qu'il venait de reconquérir une légitimité par les urnes, mais on allait sévir. En moins de vingt-quatre heures, le ministre de l'intérieur, Antoni Asuncion, a donné sa démission pour n'avoir pas su empêcher la disparition de Luis Roldan – toujours en fuite aujourd'hui –, tandis que son prédécesseur, José Luis Corcuera, était contraint de quitter son siège de député pour ne pas avoir ouvert suffisamment les yeux sur les agissements de celui qui était à l'époque le numéro trois du ministère. Mariano Rubio a fait, pour sa part, un séjour de deux semaines en prison, et son supérieur direct, l'ancien ministre de l'économie et des finances, Carlos Solchaga, devenu président du groupe parlementaire socialiste, a quitté ses fonctions et son siège de député. A la même époque, le ministre de l'agriculture, Vicente Albero, devait démissionner le jour même où la presse révélait qu'il avait fraudé le fisc.

En l'espace de quelques jours, deux ministres en exercice et deux anciens ministres quittaient leurs fonctions, ce qui fit dire à Felipe Gonzalez que les responsabilités politiques avaient été *« assumées au-delà de ce qui est raisonnablement exigible »*. Le président du gouvernement reconnaissait que lui-même avait aussi *« une responsabilité »* dans l'affaire Rubio parce qu'il avait, *de « bonne foi »*, placé sa confiance en ce haut fonctionnaire pourtant déja éclaboussé par le scandale Ibercorp. Mais pas au point de remettre en question le mandat qui lui avait été confié, ce qui eût été, disait-il, de *« l'irresponsabilité »*.

Le 7 septembre, Felipe Gonzalez a publiquement reconnu qu'*« il y a eu des gens qui, pendant de nombreuses années, ont vécu de manière corrompue sans qu'on y mette un frein. Ce qui est grave parce que ces gens-là avaient des charges importantes »*. *« Pour cela, il est nécessaire de payer un prix politique,* a-t-il ajouté, *et nous l'avons payé sérieusement en termes électoraux. Les scandales nous ont coûté une partie de notre crédit populaire, et nous avons perdu de huit à dix points dans les sondages. »* Reste malgré tout à retrouver Luis Roldan, à confondre Mariano Rubio – ce que la commission d'enquête n'est pas véritablement parvenue à faire – et à traduire devant les tribunaux les responsables de l'affaire Filesa, dont l'instruction n'a pas été un modèle de célérité.

MICHEL BOLE-RICHARD

LES RESPONSABLES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES FACE A LA JUSTICE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Japon : une corruption structurelle

TOKYO

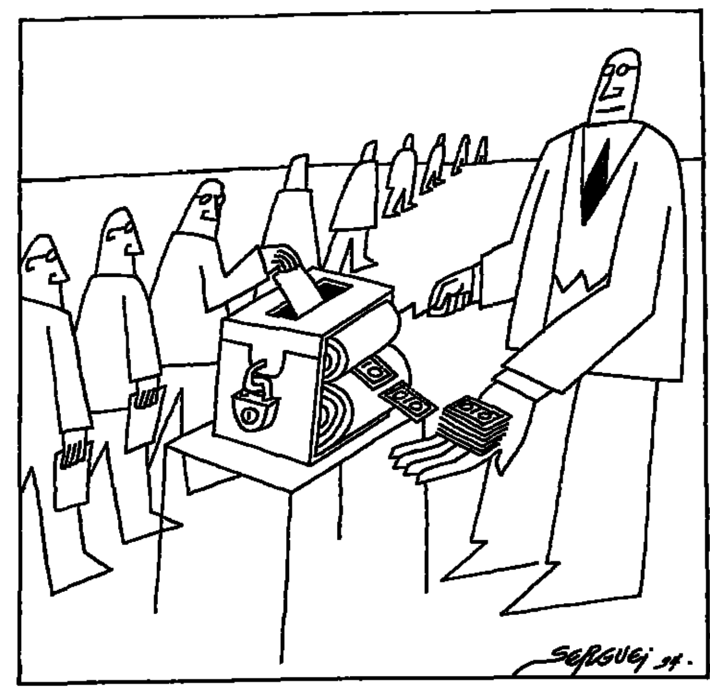
de notre correspondant

Au cours de ces vingt dernières années, des scandales liés à des pots-de-vin ont entraîné la démission de trois premiers ministres : Kakuei Tanaka en 1974, Noboru Takeshita en 1989 et Morihiro Hosokawa en avril dernier. Quant aux ministres et élus impliqués dans de telles affaires qui ont dû quitter leurs fonctions ou renoncer à leurs mandats, on ne les compte plus. Il existe au Japon une « corruption structurelle » par le jeu des clientèles et des trafics d'influence des lobbies politico-administratifs incrustés dans un secteur économique tel que la construction. Fortement intégrée au système de pouvoir, elle est difficile à extirper en dépit des grandes proclamations de réforme du système politique, étendard brandi au demeurant par ceux-là mêmes qui sont le plus compromis.

La pratique de don et contre-don fait partie dans l'archipel du rituel social, au point qu'il tend à banaliser ce que, dans un autre contexte culturel, on nommerait corruption. Celle-ci n'en existe pas moins : les « commissions » versées à des politiciens sont destinées à obtenir en échange certains avantages (appels d'offres truqués, services divers, maintien de situation de monopole dans un secteur, etc.). Mais il y a une différence avec les pays étrangers : ces paiements sont souvent moins destinés à l'enrichissement personnel du bénéficiaire qu'au fonctionnement de sa machine de pouvoir.

La politique de l'argent a été systématisée du temps du premier ministre Tanaka. Cette systématisation du rôle de l'argent s'est traduite par un renchérissement du coût du pouvoir et, au cours des années 80, par un renouvellement des filières d'approvisionnement des caisses noires. Longtemps, ce furent les subventions et le jeu des dessous-de-table dans la construction ou les équipements publics qui étaient la source des fonds politiques. Avec la « bulle financière » (spéculation boursière et immobilière de la fin des années 80), les filières d'argent se sont renouvelées pour atteindre des montants inégalés : le scandale Recruit-Cosmos – un délit d'initiés, qui éclata en 1988 et dans lequel furent impliquées pratiquement toutes les grandes figures du monde politique, en a été le meilleur exemple.

L'affaire Sagawa Kyubin, cette société de transports rapides qui versa des dizaines de milliards de yens à toute la classe politique à l'exception des communistes, fut un autre scandale d'une ampleur énorme. Défrayant la chronique en 1992, il entraîna la chute du « parrain » du Parti libéral-démocrate (PLD), Shin Kanemaru, arrêté en mars 1993. On apprit alors qu'il possédait des milliards de yens en titres et en argent liquide, ainsi que des lingots d'or. Il était en outre au cœur d'un important réseau financier liant la construction, la politique et les milieux les plus interlopes.



Les enquêtes menées à partir des documents retrouvés chez M. Kanemaru permirent l'arrestation d'une vingtaine de personnes, dont des élus locaux, deux gouverneurs et deux anciens ministres, inculpés de corruption passive pour avoir reçu des dizaines de millions de yens d'entreprises de construction.

Tokyo n'est pas Milan

L'opinion nippone ne nourrit guère d'illusions à l'égard des politiciens, qu'elle ne tient pas en haute estime. Elle a longtemps réagi avec fatalisme à ces malversations considérées, avec réalisme ou cynisme, comme inhérentes au jeu politique. L'ampleur des scandales politico-financiers de ces dernières années a cependant amplifié dans la presse comme dans l'opinion le discrédit de la classe politique.

Mais Tokyo n'est pas Milan. Si la presse et la justice ont assumé dans ces affaires un rôle de refuge des valeurs démocratiques, la seconde, par sa prudence, a souvent déçu les espoirs d'un assainissement véritable de la vie politique. La presse constitue un pouvoir de pression véhiculant des aspirations à une moralisation. Les médias ont une grande capacité d'enquête, souvent peu respectueuse de la vie privée des individus, qui, conjuguée aux fuites orchestrées par les groupes d'intérêt rivaux, contribue à une intense circulation de l'information. La justice, quant à elle, manifeste une prudence jugée parfois excessive. Certes indépendants aux termes de la Constitution, qui stipule une stricte séparation des pouvoirs, les juges ont été l'objet de pressions : en 1954, le ministère de la justice ordonna tout bonnement l'arrêt d'une enquête sur des pots-de-vin dans laquelle était impliqué le futur premier ministre Eisaku Sato. L'affaire Lockheed fut, en revanche, symptomatique d'une certaine indépendance de la magistrature avec l'arrestation de Kakuei Tanaka, bien qu'elle ait donné lieu aussi à des arbitrages politiques.

Dans l'ébullition de ces dernières années, l'opinion publique fut néanmoins choquée lorsque, en dépit des accusations pesant sur lui, M. Kanemaru fut libéré sous caution vingt jours après son arrestation et que le parquet décida de ne pas inculper les soixante bénéficiaires de ses distributions de fonds. Par la suite, le parquet, sous la direction du procureur général Yusuke Yoshinaga (qui fit arrêter Tanaka) se ressaisit et lança l'opération contre le secteur de la construction. Mais les juges conservent un profil bas. Ils poursuivent leur travail en informant peu les médias, qui enquêtent de leur côté. Souvent mis en cause par la presse avant que la justice intervienne, l'homme politique peut sans doute démissionner, mais, plus souvent, il essaiera de faire retomber la faute sur son secrétaire particulier. Ce dernier assumera le rôle de bouc émissaire pour apparaître à l'origine d'une malversation dont son patron aurait tout « ignoré ».

PHILIPPE PONS

Grande-Bretagne : davantage de « sex scandals » que de pots-de-vin

LONDRES

correspondance

Ami de John Major, Lord Archer était pressenti pour un poste important au sein du gouvernement à la faveur du remaniement interministériel intervenu au début de l'été. Il aura suffi d'une implication indirecte dans une transaction boursière douteuse pour que le premier ministre « oublie » l'écrivain à succès, pourtant innocenté officiellement du délit d'initié. En Grande-Bretagne, on ne badine pas avec les affaires de corruption politico-financière, car ce type de scandale est rarissime. Le nombre de ministres ou de députés poursuivis pour avoir reçu des pots-de-vin du monde économique est considéré comme insignifiant. Un membre du gouvernement dans la situation de Gérard Longuet serait rapidement contraint à la démission.

La transparence des revenus des parlementaires – tous les membres du gouvernement sont membres de la Chambre –, contraints de faire état de leurs moyens sur le grand registre des Communes, la limitation des dépenses électorales interdisant les contributions individuelles à un candidat, le rôle de premier plan joué par les partis et l'absence de « barons » régionaux ou municipaux liés à des intérêts financiers locaux sont autant de facteurs dissuasifs. Par ailleurs, un député de base ne peut pas déposer de proposition de loi touchant les dépenses de l'Etat.

Le prestige unanimement reconnu du Parlement, la présence d'une haute administration, puissante et respectée, et le pouvoir d'une presse qui tire à douze millions d'exemplaires quotidiens expliquent aussi que l'Angleterre ait échappé à des opérations du style « Mains propres ». *« Le système britannique est dominé par le pouvoir exécutif, très centralisé, contrôlé de près par les administrateurs professionnels de la fonction publique, ce qui évite les dérapages à la française ou à l'italienne »*, affirme Patrick Dunleavy, professeur de sciences politiques à la London School of Economics.

La totale neutralité du premier ministre

Enfin, le caractère très particulier de la profession judiciaire en Grande-Bretagne, où le droit est jurisprudentiel – c'est-à-dire « fait par les juges » –, rend toute gestion « politique » des affaires impossible, contraignant le premier ministre à la totale neutralité et les magistrats à la discrétion confinant à l'effacement. La quasi-absence de grands scandales politico-financiers depuis une quinzaine d'années sous un gouvernement conservateur, qui n'a eu de cesse de promouvoir la libre entreprise, ne peut cependant cacher d'importants conflits d'intérêts. De nombreux parlementaires, en particulier conservateurs, sont très souvent consultants pour des entreprises. On ne compte plus les anciens ministres qui siègent au conseil d'administration de grands groupes industriels et financiers. Toujours député, l'ex-chancelier de l'Echiquier Norman Lamont est aussi directeur international de la banque d'affaires N. M. Rothschild and Sons, spécialiste des privatisations. Lord Young, qui en tant que ministre du commerce et de l'industrie de 1987 à 1989 avait déréglementé le marché des télécommunications, préside aujourd'hui la compagnie Cable and Wireless, numéro un du secteur.

Les tabloïdes aux manchettes sanguinolentes ont tendance à ne pas déployer le même zèle pour les dossiers financiers que pour les enquêtes en matière de vie privée des hommes politiques. Comme le montre la série d'affaires de mœurs touchant des membres du parti au pouvoir qui a « régalé » le public, les *« sex-scandals »* font davantage tourner les presse que les liens complexes des affaires entre le Parti conservateur et diverses sociétés commerciales.

MARC ROCHE

CORRESPONDANCE

Une lettre de Michel Gillibert

Ancien secrétaire d'Etat chargé des handicapés et des accidentés de la vie, Michel Gillibert, mis en cause dans un dossier concernant le financement de diverses associations, dont le juge chargé de l'instruire a demandé son dessaisissement au profit de la Cour de la justice de la République, nous écrit en réponse à nos articles sur cette affaire (le Monde *du 8 juin et du 30 août).*

1. Parce que vous avez livré au public quelques éléments choisis d'une procédure judiciaire relayant ainsi des accusations jamais confrontées à mon appréciation, je tiens à apporter à vos lecteurs les informations dont je dispose sur cette affaire.

2. En 1988, nommé secrétaire d'Etat, j'ai constaté à quel point nous étions démunis de tout. Un budget de cabinet rudimentaire, l'impossibilité de rémunérer du personnel, une quasi inexistence de services appropriés. Après qu'un avis ait été pris, auprès des services du premier ministre et du ministère des affaires sociales, il a été conseillé, pour certaines actions concrètes et rémunérées du personnel, de recourir à des associations ayant un objet adapté à la perception de subventions d'Etat. C'est là une réalité du fonctionnement de l'Etat, et le public peut, à juste titre, s'en étonner mais c'est ainsi que se constituent des associations telles que l'AIPPH.

3. En 1990, le secrétariat d'Etat a été confronté à la nécessaire mise en œuvre d'études relatives à des projets souhaités de toutes parts tel que la construction, dans les sous-sols du grand jardin des Invalides, d'un centre d'accueil, d'information et de communication ouvert aux handicapés militaires ou civiles et aux non handicapés devant abriter des salles polyvalentes, une piscine, une bibliothèque, un auditorium, un espace d'expositions, des banques de données et des moyens de consultations juridiques et sociales.

Ce projet présenté tant à la présidence de la République, qu'à divers ministères, avec l'appui du gouverneur des Invalides, nécessitait une étude approfondie de faisabilité que le secrétariat d'Etat était incapable de mener à bien et dont l'AIPPH s'est chargée, recevant à cet effet une subvention de 1 million de francs aux termes d'une convention signée par le directeur de l'action sociale. Elle a pu ainsi financer la réalisation d'une étude confiée à la société GEFP, dont les résultats m'ont été communiqués comme à la DASS. Plusieurs mois plus tard, le conseiller social de la présidence de la République a notifié à mon directeur de cabinet que ce projet devait être abandonné parce que non compatible avec celui du ministère de la défense.

4. Un second projet visait à mettre fin aux tracasseries que rencontrent les accidentés dans leurs demandes d'indemnisation. Pour les mêmes raisons et selon la même procédure, l'AIPPH a reçu, à ce titre, une subvention de 1 million de francs. Plusieurs assureurs ayant résisté à collaborer à cette étude, il fut décidé de consacrer ces fonds à un autre projet de construction et « Centres d'aide par le travail » modulables répondant à une demande urgente et criante des parents de handicapés qui m'avaient bouleversés et s'inscrivant dans le cadre du plan pluriannuel de 14 500 places de CAT. Confiée par l'AIPPH à la Compagnie internationale de développement, cette étude m'a été remise dans ses conclusions, tout comme à la DASS. Présenté à plusieurs organismes gestionnaires d'établissements pour handicapés, ce projet s'est heurté aux collectivités territoriales qui préféraient confier la réalisation de CAT classique à des entreprises locales.

5. Courant 1991, informé de dysfonctionnement au sein de l'AIPPH, je me suis aussitôt préoccupé de vérifier le bon usage des fonds publics versés et son commissaire aux comptes – dont la présence était une garantie d'un bon et régulier fonctionnement – m'a alors adressé, outre son rapport, les factures et justificatifs bancaires du règlement, par l'AIPPH, le 11 février 1991, d'une somme de un million de francs à la société GEFP et, le 7 mai 1991.

6. J'ai ensuite rencontré le premier ministre, qui, par une lettre du 22 octobre 1992, m'a confirmé nos entretiens en ces termes : « *(...) Vous m'avez fait part de votre souci de faire procéder rapidement à l'audit de plusieurs associations du secteur. Je suis évidemment soucieux, comme vous, de la transparence la plus totale et votre préoccupation rencontre la mienne. C'est pourquoi j'approuve tout à fait votre proposition d'une enquête approfondie de l'Inspection générale des affaires sociales ou de l'Inspection générale des finances, et je serai heureux d'en connaître rapidement les conclusions* ». C'est donc à mon initiative – et non pas à l'initiative du premier ministre comme le suggère votre article – qu'a été décidé le principe de cette enquête. Puis j'ai su que les services d'inspection attendaient la mission que seuls les services du premier ministre étaient habilités à ordonner. A ma connaissance, et en dépit de mes nombreuses relances et protestations, cette enquête n'est étrangement jamais intervenue.

7. Quelques mois plus tard, au moment même où je quittais le gouvernement, j'ai été l'objet de menaces et de chantage justifiant que par l'intermédiaire de mon avocat, maître Bernard Dartevelle, j'adresse une plainte au procureur de la République.

8. Je n'ai aucune connaissance de l'usage qui a pu être fait par le GEFP et la CID des fonds qui leur ont été remis par l'AIPPH et rien ne me permet de considérer qu'ils ont eu une autre destination que de complètement rémunérer des études réelles et utiles correspondant à un travail dont je ne suis pas en mesure d'évaluer le coût.

9. S'il est exact que, faute de moyens disponibles à mon ministère, des personnels ont été, en toute légalité, mis à disposition du secrétariat d'Etat, et rémunérés par l'association grâce à des subventions complémentaires, je n'ai jamais exercé le moindre contrôle direct ou indirect sur cette association. Contrairement aux affirmations de votre article, mon neveu n'en a jamais été le comptable mais un simple bénévole parmi d'autres.

10. Enfin, je démens catégoriquement qu'un seul centime de ces subventions ait pu être utilisé par moi à des fins personnelles et étrangères à la cause des handicapés. Si cette affaire a le mérite de poser le problème bien réel des moyens dont ne peuvent disposer certains cabinets ministériels, ej suis indigné des conclusions hâtives qui ont pu être tirées d'une enquête non contradictoire et partielle.

Bien que terriblement meurtri par l'ignoble suspicion que l'on fait ainsi peser sur ma personne, bien que ne supportant pas que l'on puisse douter de ma totale honnêteté et dévotion à la cause des handicapés, bien qu'ayant déjà beaucoup payé de ma personne, et de mes propres deniers pour cette cause, je fais face à cette nouvelle épreuve, prêt à m'expliquer devant toute instance compétente et reste fier d'avoir servi avec loyauté l'Etat et les handicapés durant ces cinq années passées au gouvernement.

[*Le Monde* a bien interrogé M. Gillibert avant la publication de son premier article. Celui-ci nous avait alors apporté des réponses nettement moins précises qu'aujourd'hui. *Le Monde* maintient néanmoins ses informations, sur la foi d'autres témoignages et d'éléments recueillis au cours de l'enquête. M. Gillibert sait que seul sa qualité de ministre au moment des faits lui interdit jusqu'ici d'avoir accès au dossier, en attendant, le cas échéant, sa traduction devant la Cour de justice de la République. – H. G.]

Etats-Unis : morale et clientélisme

WASHINGTON

de notre correspondant

Deux influences, faussement contradictoires, marquent la société américaine s'agissant de l'impact de la corruption dans la vie publique : le poids de la morale tout d'abord, qui lui-même engendre un souci de la transparence parfois poussé jusqu'à l'obsession ; le mélange quasi inextricable ensuite entre l'argent, la vie politique et le système judiciaire, qui fait du clientélisme l'une des traditions les mieux enracinées dans l'histoire de l'Amérique. Les Etats-Unis offrent ainsi un curieux contraste : pays où les hommes politiques doivent en permanence être en mesure de prouver leur probité, ils sont aussi celui où les us et coutumes permettent l'enrichissement rapide des élus et des anciens titulaires de fonctions officielles.

Cette double tradition est pour une part une survivance du puritanisme anglo-saxon : nulle part mieux qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne ces deux réalités que sont l'institution du système du *lobbying* et le procès médiatique ne sont aussi répandues. D'un côté, tout est prévu pour établir une séparation nette entre intérêts publics et privés, de l'autre le clientélisme est officiellement favorisé à divers échelons, notamment celui de la magistrature locale. Dans les Etats, les juges doivent souvent leurs fonctions aux responsables politiques qui, en retour, s'attendent à une certaine complaisance. Il est parfaitement admis, d'autre part, que les membres de la Chambre des représentants passent une bonne partie de leur temps à se livrer à la collecte de fonds en vue de leur réélection, cette pratique étant d'ailleurs commune à tous les élus.

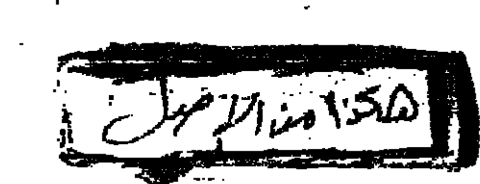
Des cas innombrables d'enrichissement personnel

La loi a beau être stricte s'agissant du financement des campagnes électorales, le système des donations « indépendantes » permet une assez grande souplesse. Le cas du Watergate est certes l'histoire d'un cambriolage raté contre les locaux du Parti démocrate, mais tout autant la mise à nu d'un système illicite de regroupement de dons financiers devant servir à la réélection du président Nixon. Les exemples d'hommes politiques ayant abusé de leurs fonctions pour s'enrichir sont innombrables : on se souvient notamment des démissions forcées du vice-président Spiro Agnew, en 1973, d'Edwin Meese, ministre de la justice de Ronald Reagan, en 1988, de Jim Wright, speaker de la Chambre des représentants, en 1989, ou de Guy Hunt, gouverneur de l'Alabama, en 1992.

En mai, c'est Dan Rostenkowski, président (démocrate) d'une commission permanente de la Chambre des Représentants, qui a été obligé de quitter ses fonctions. Bill Clinton lui-même n'est pas encore débarrassé de l'« affaire Whitewater », du nom de l'investissement immobilier malheureux que le président et son épouse Hillary ont fait en Arkansas à la fin des années 70, lorsque M. Clinton était gouverneur de cet Etat. Aujourd'hui, deux membres de son gouvernement, Mike Epsy et Henry Cisneros, respectivement secrétaire à l'agriculture et au logement, sont sur la sellette, l'un étant accusé d'avoir profité de fonds publics à des fins personnelles, l'autre parce qu'il a « menti » aux agents du FBI chargés d'enquêter sur le passé des candidats à une fonction publique.

Le système du *blind trust* est ainsi exemplaire en ce sens qu'il impose aux titulaires d'une haute fonction publique de confier à un tiers la gestion de leurs biens privés, cela afin d'éviter toute tentation de profiter des avantages liés à leur poste pour s'enrichir. Ce souci de transparence est puissamment aidé à la fois par une multitude de commissions chargées de vérifier que l'éthique et la déontologie sont respectées, par une presse puissante qui ne s'embarrasse guère de complexes s'agissant du respect de la vie privée des hommes publics, enfin par cette tradition puritaine qui veut que celui qui entend agir au nom de ses concitoyens doit être d'une honnêteté irréprochable.

LAURENT ZECCHINI



ILE-DE-FRANCE

Devant l'augmentation du nombre de cas

M. Chirac engage une nouvelle politique contre le sida

Au cours de la séance du lundi 26 septembre, les conseillers de Paris, toutes formations confondues, ont approuvé les grandes lignes d'une nouvelle politique de la ville contre le sida. Celle-ci prévoit, notamment, une convention avec l'Etat permettant de multiplier les centres d'échange de seringues. Alors que sa majorité était jusqu'ici opposée aux distributeurs automatiques, Jacques Chirac a indiqué, pour la première fois, qu'il y est favorable.

Deux heures trente d'un débat ouvert par une longue intervention de M. Chirac, pas moins de dix interventions, toutes intéressantes et constructives : le sida a mobilisé les élus parisiens, lundi, comme jamais auparavant. La gravité du fléau devant lequel les médecins sont encore impuissants et qui peut frapper aujourd'hui n'importe qui (des fonctionnaires municipaux et les proches de certains conseillers en ont été victimes) écartait d'emblée toute polémique. Elle imposait même, au-delà des clivages politiques, une sorte d'« union sacrée ». Celle-ci s'est faite, et les seules réserves émises par l'opposition, comme par certains orateurs de la majorité, ont porté sur la timidité des mesures annoncées par le maire.

Le recours à la méthadone

M. Chirac a rappelé qu'il avait lui-même lancé, voici quatre ans, une action *« pionnière, globale et cohérente, sans exemple dans aucune autre collectivité »*. Mais au-delà de la rodomontade, chacun mesurait, sans le dire, le caractère presque dérisoire des barrières qu'une municipalité peut élever contre une telle épidémie. Editer une plaquette d'information à 150 000 exemplaires, distribuer gratuitement 450 000 préservatifs, ramasser et détruire 110 000 seringues, que signifient ces chiffres quand on met en regard ceux qui mesurent l'étendue des dégâts ?

Sur les quarante mille Français qui, estime-t-on, ont développé un sida depuis 1978, près de la moitié résidaient en Ile-de-France, et le quart dans les limites du périphérique. Parmi ces derniers, cinq mille sont morts, et l'on enregistre, actuellement, trois décès par jour. Parmi les Parisiens de vingt à trente-quatre ans, le sida est la première cause de mortalité. Avec un taux de cas déclarés cinq fois plus important que dans le reste de l'Hexagone et double de celui de l'Ile-de-France, Paris tient son triste rang de capitale du sida. Elle est aussi, de toutes les villes européennes, la plus touchée.

On invoque, pour expliquer ce fait, la qualité des soins, qui attirerait les malades ; la présence de nombreux émigrés, notamment africains ; une concentration record de toxicomanes exclus du système de soins ; une population où le célibat et la liberté des mœurs sont exceptionnels. On oublie de mentionner les contaminations par transfusion liées à la poursuite tardive des collectes de sang dans les milieux à risque. Peut-être, mais alors raison de plus pour montrer de l'andace et mettre en œuvre de puissants moyens ! C'est ce que souhaitent les multiples associations qui font de la prévention, du dépistage et de l'assistance aux sidéens. Or elles sont agacées par la timidité des actions municipales.

M. Chirac a compris qu'il fallait donner un coup d'accélérateur. D'où l'annonce d'un renforcement des efforts d'information – le sida, estime-t-il, est toujours une maladie de l'ignorance – en direction des jeunes, des femmes, des homosexuels, des Africains. Puisque l'épidémie est en relation directe avec la toxicomanie, il veut encourager la distribution de ce substitut qu'est la méthadone. Les personnes pouvant ainsi être « traitées » devraient passer de cinquante à quatre cents à la fin de l'année. Pour éviter la contamination par piqûres il faut ouvrir des centres où les drogués puissent échanger leurs seringues souillées contre des neuves. Trois lieux de ce type, gérés par des associations, seront mis en service dès que possible et, pour augmenter leur nombre, la ville a signé avec l'Etat une convention de financement en commun. Plusieurs dizaines de protocoles de ce genre avaient déjà été passés entre le ministère de la santé et des collectivités locales. Paris rattrape le peloton.

Ira-t-on jusqu'à installer dans les rues de la capitale des échangeurs automatiques de seringues ? Cette idée avait été rejetée par Jean Tibéri, premier adjoint au maire, il y a quelques mois seulement, mais Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, en est partisan. Des essais sont en cours à Nîmes, à Marseille, à Issy-les-Moulineaux, à Colombes. Pressé par les conseillers de Paris du groupe socialiste, le maire a fini par céder. *« Je suis favorable à l'expérience des distributeurs automatiques*, a-t-il indiqué. *Nous allons donc nous engager dans cette voie. »* Personne, dans la majorité, n'a osé protester. Même effort pour diffuser les « steribox », ces boîtes qui contiennent des préservatifs, deux seringues, des tampons d'alcool et une capsule d'eau distillée. Dès le 1er octobre et pour 5 francs seulement, les toxicomanes soucieux d'hygiène pourront acheter ces accessoires dans une dizaine de pharmacies parisiennes.

5 millions de francs supplémentaires

Le volet social n'est pas oublié. La ville va accorder une aide financière aux médecins qui ont constitué, avec certains hôpitaux, des réseaux d'assistance aux personnes atteintes du sida. En collaboration avec l'Etat, elle fera porter, dès l'an prochain, 20 000 repas au domicile des patients et elle leur proposera aide-ménagère ou garde-malade. Enfin, en application d'une circulaire gouvernementale récente, elle ouvrira avec les associations une trentaine « d'appartements thérapeutiques », spécialement aménagés pour les sidéens.

La plupart de ces mesures seront mises en œuvre par des associations qui vont recevoir l'essentiel des 5 millions de francs supplémentaires annoncés par le maire. Cela portera à 15 millions de francs l'effort du budget municipal dans la lutte contre le sida. Les élus de l'opposition le jugent bien modeste encore, mais ils estiment que quelque chose bouge et que les verrous politiques et moraux ont santé.

En tout cas, le programme de M. Chirac a été bien accueilli. Au cours du débat qui a suivi, chacun y est allé de ses suggestions. L'un a proposé un comité de coordination des actions anti sida ; un autre, la mise en place de distributeurs automatiques de préservatifs à 1 franc ; un troisième, la participation de l'office d'HLM à l'ouverture d'appartements thérapeutiques. Claude-Annick Tissot (RPR) a suggéré qu'on informe les écoliers sur le sida et la toxicomanie comme on leur apprend le code de la route. Le communiste Henri Malberg a demandé qu'on arrête toute expulsion visant un malade ou, après son décès, son conjoint. La socialiste Gisèle Stievenard a réclamé l'ouverture d'antennes d'information sida dans chaque arrondissement.

Tous ont écouté avec émotion Adrien Bedossa (RPR), praticien engagé dans la lutte contre l'épidémie, leur donner une leçon d'humilité. *« Contre le sida personne ne détient la vérité*, a dit ce médecin. *C'est une longue marche et, même, une véritable galère. »* La municipalité parisienne a décidé, en tout cas, de ramer à son banc. Elle sait que le 1er décembre prochain se tiendra dans la capitale une conférence internationale sur le sida. Quarante chefs d'Etat ou de gouvernement sont attendus. Jacques Chirac, qui est entré en campagne et dont le premier thème est l'exclusion, ne pouvait pas risquer d'être pris en faute dans sa propre ville.

MARC AMBROISE-RENDU

Après la démission de M. Rocard

La droite de Conflans-Sainte-Honorine se divise pour la conquête de la mairie

A peine lancée par l'annonce de la démission de Michel Rocard de son poste de maire (*le Monde* du 7 septembre), la campagne des élections municipales à Conflans-Sainte-Honorine est marquée par les divisions de la droite, qui doit tenter, en 1995, d'arracher la ville à Jean-Paul Huchon, successeur de l'ancien premier ministre. Les habitants ont découvert, dimanche 25 septembre, les affiches annonçant : *« Conflans-Nouvelle Majorité avec Annick Blondeau »*. Pourtant, la conseillère municipale RPR, ancienne tête de liste de l'union de l'opposition en 1983 et en 1989, avait été la victime de l'accord national conclu entre le RPR et l'UDF le 21 septembre : Gérard Rebreyend, conseiller municipal UDF, avait été choisi pour mener la liste commune, de préférence à Mme Blondeau.

Avec l'effacement de Mme Blondeau, quelques jours après le retrait de M. Rocard – élu sans interruption depuis 1977 –, c'est une nouvelle page de l'histoire politique de Conflans qui semblait se tourner : pendant des années, la blonde opposante avait assumé la mission impossible de tenir tête à un maire au plus fort de la popularité locale et nationale. Impuissante face au tandem Rocard-Huchon – bien avant la démission de M. Rocard, M. Huchon, premier adjoint, était le maire « de fait » de la ville –, Mme Blondeau faisait un peu figure d'« opposition de Sa Majesté ». M. Rebreyend incarne, lui, une nouvelle opposition, plus pugnace.

Avec une amertume visible, Mme Blondeau, qui revendique trois fois plus d'*« intentions de vote »* que son « allié » de l'UDF, a publié, lundi, un communiqué dans lequel elle affirme : *« Je refuse cette stratégie de défaite. (...) Je refuse la fatalité et j'espère que le bon sens finira par l'emporter. Je veux ignorer les coups tordus qui dégradent encore un peu plus l'image de la politique. »*

J.-L. A.

Une étude de l'Observatoire régional de la santé

La pollution atmosphérique aggrave certaines maladies affectant les Franciliens

Michel Barnier, ministre de l'environnement, et Michel Giraud, président de la région Ile-de-France, ont inauguré, lundi 26 septembre, une nouvelle station de mesure de la qualité de l'air à la tour Eiffel. Ils ont présenté une étude de l'Observatoire régional de la santé révélant que l'augmentation de la pollution atmosphérique aggrave certaines maladies respiratoires et cardio-vasculaires affectant les Franciliens.

Le dossier de la pollution atmosphérique à Paris et en Ile-de-France est devenu un enjeu majeur de l'aménagement de la région. A preuve, le nombre de personnalités qui se pressaient, lundi, au premier étage de la Tour Eiffel pour l'inauguration de la station de mesure de la qualité de l'air installée dans le plus haut édifice de la capitale.

Avec ses capteurs sur trois niveaux (au sol, au premier et au dernier étages), ce nouvel outil de surveillance, qui fonctionne depuis trois mois, va permettre de confirmer ce que les nombreuses alertes de ces derniers mois ont souligné. La pollution atmosphérique est devenu un phénomène permanent dans la capitale et dans la région. Celle-ci a pris un caractère plus aigu au mois de juillet. Les niveaux d'oxyde de soufre, de dioxyde d'azote et d'ozone ont été tels que le deuxième palier du dispositif d'alerte, qui en compte trois, a été atteint six fois pendant cette période de canicule (*le Monde* du 2 août).

Hospitalisations en hausse

L'ensemble du dispositif de surveillance et d'analyse – une soixantaine de stations de mesures – mis en place depuis cinq ans dans le cadre du contrat de plan Etat-région, atteste la diminution des rejets d'origine industrielle, comme ceux issus des installations de chauffage, mais il souligne à contrario la part sans cesse croissante du trafic automobile dans l'augmentation de la pollution atmosphérique (*le Monde du* 1er février).

L'inauguration du 26 septembre aura surtout permis de prendre connaissance des premiers résultats très attendus d'une enquête sur *« l'impact de la pollution atmosphérique urbaine sur la santé en Ile-de-France »*. Baptisée Erpurs, comme « évaluation des risques de la pollution urbaine pour la santé», cette étude a été menée par l'Observatoire régional de la santé. Elle est basée sur les chiffres des niveaux de pollution et sur les indicateurs sanitaires recueillis entre 1987 et 1992.

Les résultats de l'enquête Erpurs sont inquiétants. Dès que les niveaux de pollution dépassent de 100 microgrammes par mètre cube, les moyennes généralement observées, c'est-à-dire des niveaux inférieurs aux seuils fixés par les directives européennes, beaucoup de Franciliens voient leur état de santé s'aggraver. Il ne s'agit plus seulement des petits désagréments, maux de gorge et picotements occulaires, que les habitués de la capitale connaissent en période de temps calme.

Ainsi, cette étude montre qu'*« il existe un effet marqué du dioxyde d'azote, essentiellement liés au trafic automobile, sur la plupart des indicateurs de santé »*. L'accroissement de la présence de ce polluant dans l'atmosphère se traduit par une augmentation de l'ordre de 15 % à 20 % des hospitalisations pour asthme, des visites médicales à domicile pour affections des voies respiratoires... Les déclarations d'arrêt de travail augmentent dans les mêmes proportions.

L'augmentation du dioxyde de soufre, qui provient essentiellement du chauffage et des industries, provoque une augmentation de la mortalité des personnes souffrant de problèmes cardio-vasculaires d'environ 10 %. L'accroissement est du même ordre pour les hospitalisations liées à des affections d'ordre respiratoire. L'élévation des niveaux de base d'ozone se traduit par une hausse de 20 % du nombre d'hospitalisations de personnes âgées souffrant de maladies respiratoires chroniques.

Devant ce constat, on attendait la réponse des représentants des pouvoirs publics venus nombreux à la Tour Eiffel. Michel Giraud (RPR), ministre du travail et président du conseil régional, a souligné qu'il s'agissait de *« choix politiques »* et a rappelé l'action de la région en faveur des transports en commun.

Michel Barnier, ministre de l'environnement, était venu avec une rafale de mesures. Certaines confirmaient des décisions annoncées le 3 août : extension, d'ici l'an 2000, du dispositif de surveillance de l'air à toutes les grandes agglomérations. D'autres visent à *« sensibiliser l'ensemble de la population »* au problème de la qualité de l'air dans les agglomérations. M. Barnier estime que la lutte contre les émissions polluantes liées au transport *« conduira probablement à modifier* [la] *conception de l'urbanisme et de l'aménagement urbain »*. *« Elle peut consister à réduire la place de la voiture en ville »* a ajouté le ministre qui n'a pu cacher par ailleurs son désaccord sur la décision d'augmenter les taxes sur l'essence sans plomb.

Embarras également d'Anne-Marie Couderc, député (RPR) de Paris, qui a dû répondre au titre d'adjointe au maire de Paris, aux critiques sur la politique menée dans la capitale. Les Verts résument cette politique, dans un communiqué, par : *« Priorité à la voiture et concentration des bureaux dans le centre de l'agglomération. »* La réalité du problème de la pollution atmosphérique à Paris et dans la région semble en effet nécessiter aujourd'hui de tout autres mesures que le simple réglage de la carburation des véhicules.

CHRISTOPHE DE CHENAY

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir de mercredi 28 septembre.

A LA FOLIE. Film français de Diane Kurys : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

L'ATTAQUE DE LA FEMME DE 50 PIEDS. Film américain de Christopher Guest, v.o. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

COLOR OF NIGHT. (*) Film américain de Richard Rush, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

DU FOND DU COEUR. Film européen de Jacques Doillon : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LE FLEUVE AUX GRANDES EAUX. Film canadien de Frédéric Back, v.f. : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Reflet Républic, 11e (48-05-51-33).

FRESA Y CHOCOLATE. Film cubain de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LADYBIRD. Film britannique de Ken Loach, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55).

MON AMIE MAX. Film canadien de Michel Brault : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10).

L'inauguration du synchrotron de Grenoble

Le scalpel de la matière

Le rayonnement synchrotron est un merveilleux outil pour sonder l'atome. Les industriels hésitent encore à s'engager

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Depuis le 1er septembre, de curieux « pistards » disputent de drôles de courses sur le grand anneau de l'ESRF de Grenoble qui sera inauguré officiellement vendredi 30 septembre. Là, entre Drac et Isère, tout au bout du polygone scientifique Louis-Néel, les chercheurs se sont faits cyclistes pour se déplacer d'une salle d'expérience à une autre dans le long corridor circulaire que l'Installation européenne de rayonnement synchrotron (ESRF) développe sur plus de 1 kilomètre de long. Juste à côté, groupés par paquets, les électrons « font l'intérieur » et jouent les sprinters dans un grand anneau de 850 mètres de circonférence qu'ils parcourent à une vitesse de... près de 300 000 kilomètres par seconde.

La fonction de cet énorme appareil : produire des rayons X. Pas n'importe lesquels : des X *« très durs »*, beaucoup plus énergiques que ceux utilisés par les radiologues, capables de pénétrer profondément la matière pour mieux la sonder. L'homme en effet appréhende habituellement le monde qui l'entoure à travers ses sens et classe les éléments selon leurs propriétés macroscopiques (chaud, froid, mou, dur, *coloré*, *transparent*, *etc.*), la lumière visible jouant un rôle essentiel dans la détermination de ces critères.

Les rayons X, au contraire, parce qu'ils ont des longueurs d'onde bien plus courtes que la lumière ordinaire, ont un regard plus perçant et nous offrent la possibilité d'étudier la microstructure des éléments au niveau atomique et moléculaire. Véritables scalpels de la matière, ils sont pour les chercheurs le complément puissant des autres moyens d'observation mis à leur disposition, comme le microscope, le microscope électronique, les neutrons à haut flux ou le microscope à effet tunnel.

Seul problème : ces rayons X durs sont difficiles à obtenir et à focaliser. Pour disposer d'un pinceau de lumière qui soit à la fois fin – de l'épaisseur d'un cheveu – et extrêmement brillant, il faut construire d'énormes machines comme l'ESRF. La raison vient de ce que l'on utilise pour les produire un phénomène – le rayonnement synchrotron *(voir encadré)* – longtemps considéré par les spécialistes de la physique des particules comme un simple phénomène parasite gênant les grands accélérateurs de particules.

Aujourd'hui, ce pire est un bien que les physiciens, les chimistes, les biologistes, les métallurgistes, les géologues, les pétroliers, les industries pharmaceutiques et les fabricants de composants électroniques appellent de leurs vœux pour progresser. Les enjeux sont en effet très importants, tant en ce qui concerne l'avancée des sciences que les retombées industrielles.

Cartographier les molécules biologiques

« Récemment, raconte Bruno Lengeler, l'un des directeurs scientifiques de l'ESRF, *une compagnie danoise spécialisée dans la désulfuration des produits pétroliers est venue nous voir avec un échantillon du catalyseur qu'elle utilise pour ces opérations de dépollution. Le produit, un mélange subtil d'aluminium, de sulfure de molybdène et de cobalt, « marche » bien. Mais les chercheurs se demandaient si l'on pouvait accroître son efficacité. »*

« Grâce aux rayons X de l'ESRF, nous avons sondé l'échantillon et montré quels étaient les atomes de cobalt qui agissaient et sous quelle forme ils le faisaient. » Résultat : le procédé de désulfuration utilisé a été amélioré de 25 %, ce qui, quand on manipule des millions de tonnes de pétrole, est loin d'être économiquement négligeable.

Autre secteur d'activité dont les chercheurs, mais aussi les industriels du médicament attendent beaucoup : la biologie. *« On sait depuis quelque temps*, explique Yves Petroff, directeur général de l'ESRF, *qu'il existe une relation très étroite entre la structure des molécules biologiques qui composent les protéines ou les virus et leurs fonctions. Il est donc essentiel pour les biologistes de connaître la géométrie de ces ensembles, la position exacte des différents atomes qui les composent, la manière dont ils s'ouvrent pour accueillir de nouvelles molécules et les groupes d'atomes qui participent à ces mouvements. »*

Tout cela, l'ESRF permet en principe de l'obtenir car, en une fraction de seconde, il peut voir le déplacement des atomes et « photographier » les structures chimiques qu'on lui soumet. *« Avec notre machine*, affirme M. Lengeler, *on peut cartographier 80 % à 90 % de la structure d'une molécule biologique, contre 40 % à 50 % avec les machines de la précédente génération. »* Un atout pour les firmes pharmaceutiques à la recherche de nouvelles molécules à la fois efficaces et non toxiques pour l'organisme. *« Il y a dix ans*, précise M. Petroff, *il fallait trois ans pour découvrir la structure d'une nouvelle protéine. Aujourd'hui, nous pouvons le faire en quelques semaines avec des ensembles autrement complexes qui comportent des centaines de milliers d'atomes. »*

Les industriels européens entendront-ils ce message ? Sont-ils prêts à utiliser, et même à financer eux-mêmes sur l'ESRF, des lignes de lumière pour mener leurs recherches ? Ce n'est pas sûr. Bien qu'Elf, L'Oréal, Rhône-Poulenc ou Glaxo aient approché les équipes de l'ESRF, rien n'est encore signé. Dans le même temps, à l'étranger, les industriels s'impliquent dans la construction des machines américaine (APS) d'Argonne et japonaise (SPS-8) de Kobe qui demain seront de redoutables concurrents pour l'ESRF.

« Cette frilosité de l'industrie européenne est inquiétante, regrette Yves Petroff, *quand on constate qu'aux Etats-Unis un consortium de douze firmes pharmaceutiques a financé les deux premières lignes de l'APS et que le quart, voire le tiers, des autres lignes de lumière seront payées par d'autres industriels. De même au Japon, où plus de trente des plus puissantes firmes japonaises s'apprêtent à investir dans le SPS-8 pour mener à bien plus de soixante programmes d'expériences. »*

Optimistes par nature, les responsables de l'ESRF ne désespèrent pas de changer les mentalités et d'attirer progressivement les industriels. Actuellement, la machine à rayons X de Grenoble, capable de donner aux électrons une énergie de 6 Gev, est sans égale dans le monde. L'APS américain, plus puissant (7 Gev), devrait entrer en service en 1996-1997 et le SPS-8 (8 Gev) en 1997-1998. Pourquoi ne pas utiliser au mieux cette courte avance et les vingt-six lignes de lumière que la machine devrait offrir au début de 1996 ? Les universitaires et les scientifiques des organismes de recherche européens ne s'y sont pas trompés, qui se bousculent pour *« avoir du temps machine »* (1). Rien que pour les trois derniers mois de la fin de l'année, sur 230 propositions, 110 seulement ont été acceptées.

Pour les six mois de l'année prochaine, le comité scientifique a, dans ses dossiers, plus de 300 demandes. Un peu plus d'une centaine seront satisfaites. Leurs auteurs tenteront alors de percer les mystères de la matière dans les domaines de la biologie et de la médecine (plus d'un tiers des demandes), des semi-conducteurs et des matériaux, de l'astrophysique et de la géophysique avec la reconstitution, par exemple, des conditions régnant au centre des planètes, de la croissance des cristaux ou des propriétés magnétiques de certains composés.

Avec cette *« machine d'énergie idéale*, disait le prédécesseur d'Yves Petroff, Ruprecht Haensel, *les chercheurs passeront d'une époque où ils disséquaient la matière avec un couteau de boucher à une autre où ils disposeront d'un scalpel de chirurgien »*. L'image est peut-être un peu forte, mais pas très loin de la vérité.

Un budget de 3 600 millions de francs

Cette extraordinaire « machine » va venir compléter le formidable arsenal dont dispose Grenoble pour l'étude du monde des protéines et des structures biologiques (outre l'ESRF, la capitale du Dauphiné abrite l'Institut Laue-Langevin (ILL) et son réacteur à haut flux de neutrons, l'Institut de biologie structurale (IBS) du CEA et du CNRS et le Laboratoire européen de biologie moléculaire). La création d'un pôle scientifique de ce niveau coûte, on s'en doute, très cher. Ainsi l'aventure de l'ESRF coûtera-t-elle aux douze Etats européens (2) la bagatelle, sur onze ans (1988-1998), de 3 600 millions de francs, dont 2 200 millions de francs (prix 1987) pour la période 1988-1994 et 1 400 millions de francs pour la période 1994-1998 (la machine fonctionnera alors avec une cinquantaine de lignes de lumière). A cette époque, si la machine tient ses promesses, ce sont plusieurs milliers de personnes par an qui viendront travailler sur l'ESRF.

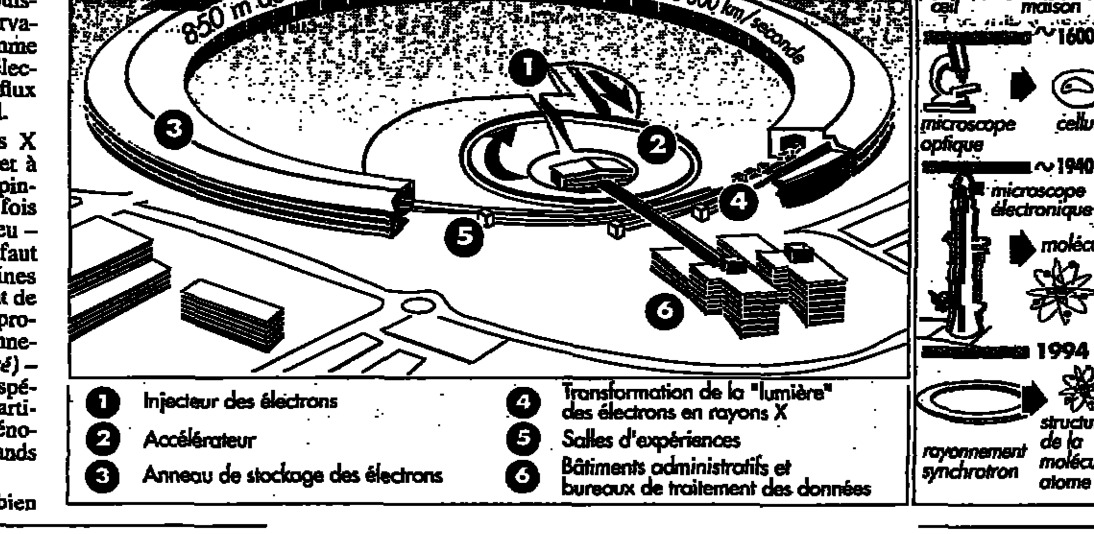
Les chercheurs sont confiants. Les difficultés relatives à l'instabilité de la dalle qui supporte la machine sont aujourd'hui résolues. Il en a coûté 22 millions de francs, et un procès est en cours pour déterminer les responsabilités de chacun. Les difficultés concernant les variations de niveau de la nappe phréatique sur laquelle « flotte » l'ESRF et l'ensemble du polygone scientifique de Grenoble sont désormais mieux contrôlées après accord passé avec EDF sur le fonctionnement de ses barrages hydroélectriques.

Celles enfin qui ont trait aux conditions climatiques particulières qui règnent en été dans cette région devraient trouver prochainement leur solution. Des diesels et des systèmes de stockage d'énergie sont en cours d'installation pour pallier les effets des microcoupures provoquées par les orages car, constate non sans humour Yves Petroff, *« chaque fois que la foudre tombe dans un rayon de 50 kilomètres, on risque de perdre notre faisceau d'électrons ! »*.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Le Commissariat à l'énergie atomique et le Centre national de la recherche scientifique se sont déjà offert plusieurs lignes de lumière.

(2) L'ESRF est une société civile de droit français. Son financement est assuré par 6 pays membres : la France (27,5 %), l'Allemagne (25,5 %), l'Italie (15 %), la Grande-Bretagne (14 %), l'Espagne (4 %), la Suisse (4 %), et deux syndicats, Benesync (6 %), qui regroupe les intérêts belges et néerlandais, et Nordsync (4 %), qui représente ceux du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède. Israël et le Portugal frapperaient actuellement à la porte de l'ESRF.



La lumière des électrons

Source de lumière exceptionnelle, le rayonnement synchrotron est un phénomène parasite que l'on rencontre sur les accélérateurs de particules. Son principe est simple : les électrons, lorsqu'ils sont fortement accélérés le long d'une trajectoire circulaire, perdent une partie de leur énergie en émettant, tangentiellement à celle-ci, des particules de lumière, des photons, qui composent le rayonnement synchrotron.

A Grenoble, les électrons sont produits par un petit canon à électrons et introduits dans un accélérateur linéaire de 20 mètres de long. Puis ils passent dans un accélérateur circulaire de 300 mètres de diamètre qui porte leur énergie à 6 giga-électronvolts, et sont enfin injectés dans le grand anneau de stockage de 850 mètres de circonférence en attendant d'être utilisés. Pour produire les rayons X, les techniciens leur font alors décrire à la vitesse de 300 000 kilomètres par seconde une sorte de mini-slalom dans un dispositif magnétique très original qui a pour effet de générer à chaque virage la lumière du rayonnement synchrotron.

Modelé et amplifié, ce phénomène permet, en jouant sur l'énergie et les trajectoires des électrons, d'obtenir des faisceaux de lumière extrêmement brillants (des milliers de fois plus que les sources de lumière traditionnelles) allant de l'ultraviolet aux rayons X. Ces rayons sont alors dirigés vers de longs tubes pleins de vide – les lignes de lumière – au bout desquels se trouvent les salles blindées où sont menés les programmes de recherche.

Les performances d'une telle machine tiennent dans les capacités que l'on a de bien focaliser les rayons X. Les dispositifs optiques couramment utilisés pour la lumière ordinaire ne fonctionnent pas. Il faut donc faire appel à des miroirs et à des lentilles très spéciaux, faits d'imposantes plaques de silicium et de diamant. Ceux utilisés à l'ESRF sont particulièrement performants. Mais ils n'ont pu être développés que tardivement, grâce aux idées qu'une équipe de scientifiques russes a émises dans le milieu des années 80.

Un rayonnement important pour le Dauphiné

Des laboratoires prestigieux, des chercheurs encore trop mal accueillis

GRENOBLE

de notre bureau régional

Tous les Grenoblois ne connaissent pas le rayonnement synchrotron, mais tous savent, en revanche, ce que le synchrotron apporte au rayonnement de leur ville. Bien avant sa mise en service, le vaste anneau a pris une place de choix dans la vitrine de la cité dauphinoise, à côté de ses montagnes, de ses entreprises « high tech », de son nouveau musée de peinture et de ses reliques olympiques.

L'ESRF n'est pas, au demeurant, le premier « grand instrument » hébergé par l'espace scientifique grenoblois, l'un des plus denses après celui de l'Ile-de-France, avec environ 12 000 chercheurs. Quatre autres organismes internationaux, d'inégale importance, l'y ont précédé au cours des vingt-cinq dernières années. L'Institut Laue-Langevin (ILL) d'abord, implanté sur le même site et au sein duquel Allemands, Britanniques et Français s'apprêtent à faire redémarrer la source de neutrons la plus performante au monde, après trois ans et demi d'interruption et avec un bloc réacteur neuf. Le Laboratoire des champs magnétiques intenses (LCMI) ensuite, un établissement franco-germanique détenteur du record mondial dans sa discipline. L'Institut de radioastronomie millimétrique (IRAM) encore, associant la France, l'Allemagne et, pour une moindre part, l'Espagne. Le Laboratoire européen de biologie moléculaire (EMBL) enfin, en cours d'agrandissement à proximité de l'ESRF.

Avec l'ESRF, dans lequel sont engagées pas moins de douze nations, se trouve désormais réuni un ensemble de près d'un millier de chercheurs européens. *« Cette concentration est unique*, observe Yves Petroff, directeur du synchrotron. *Dans le domaine complémentaire des rayons X et des neutrons, c'est ce que l'on fait de mieux. »*

« Drainer les meilleurs cerveaux européens »

Sur ce potentiel repose, dans une très large mesure, l'image de ville internationale dont jouit la cité alpine. Il vaut à une collectivité de seulement 150 000 habitants – 400 000 avec son agglomération – d'être mise en compétition, et parfois à son avantage, avec des capitales de régions françaises ou européennes d'une tout autre importance.

Les retombées sur le tissu scientifique régional sont cependant plus difficiles à apprécier. « Les grands équipements pèsent d'un tel poids sur les ressources financières et les moyens humains, souvent contingentés, qu'ils peuvent être préjudiciables à la recherche locale dès lors qu'ils ne sont pas suffisamment couplés à cette dernière », mettait en garde le *Livre blanc de la recherche et de la technologie Rhône-Alpes*, publié en 1991. *« Les grands instruments sont au service de la communauté scientifique internationale. Certains laboratoires grenoblois les exploitent pleinement, en physique ou en sciences des matériaux notamment, tandis que d'autres disciplines, comme la chimie ou les sciences de l'ingénieur, en tirent encore insuffisamment parti »*, constate Gérard Dolino, directeur de recherche au CNRS.

« Ces installations ont consolidé, accéléré et diversifié le développement scientifique de la ville. Alors que celui-ci était à l'origine centré sur la physique et les mathématiques, la biologie et la chimie connaissent depuis quelques années une montée en puissance, favorisée par la présence de l'ILL et de l'ESRF », complète Jean-Marie Martin, président du Pôle européen de Grenoble, dont le premier axe de travail porte précisément sur « l'accompagnement » des grands instruments. *« Notre mission principale consiste à drainer les meilleurs cerveaux européens, afin de renouveler le vivier local, menacé de vieillir s'il se régénérait en vase clos »*, décrit-t-il.

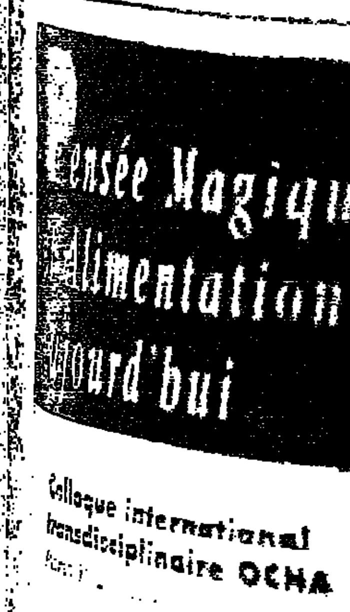
A cet égard, les centres plurinationaux jouent aussi le rôle de *« caravansérails de la science, où l'on vient du monde entier échanger des idées et des informations, comme le faisaient autrefois les marchands sur les routes de la soie »*, explique joliment Jean Charvolin, directeur de l'ILL. Aux effectifs permanents s'ajoutent en effet, chaque année, quelque 5 000 visiteurs, dont la durée de séjour varie d'une semaine à plus d'un an. Les uns comme les autres trouvent-ils, sur place, l'environnement escompté ?

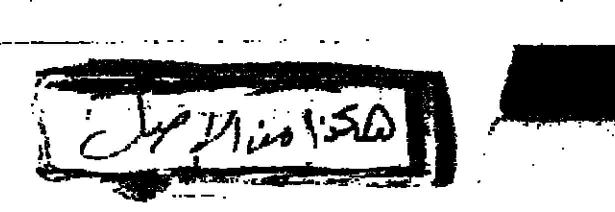
« Tous les dix ans, un équipement scientifique majeur a vu le jour à Grenoble. Au fur et à mesure, la ville s'est dotée des équipements d'accompagnement nécessaires, sur le plan culturel et sportif notamment », estime son maire, Alain Carignon (RPR). Beaucoup, toutefois, portent un jugement plus sévère sur l'accueil réservé par la ville à ses hôtes. Comme si celle-ci, trop sûre de ses atouts, ne mesurait à son juste prix la chance qui lui échoit.

« Il faut, dans ce domaine, changer de vitesse, martèle Jean-Marie Martin. *Dans la recherche comme dans l'enseignement, notre conception de l'accueil des étrangers demeure trop étroitement professionnelle. Nous croyons qu'il suffit de leur trouver un laboratoire ou une salle de cours, sans nous préoccuper de leur environnement. En matière d'insertion sociale, de logement, de services, d'hospitalité en somme, nous ne sommes pas encore totalement civilisés, en comparaison de certains de nos voisins. »* Aussi le conseil du Pôle européen s'efforce-t-il de résorber ce handicap, vaille que vaille. La réhabilitation d'une partie de l'hôtellerie traditionnelle du centre-ville en résidences de courts séjours est à l'étude. Un « guichet unique » d'accueil est en projet. Un « lieu de convivialité » au cœur de la vieille ville est en gestation...

Plus qu'à toute autre faiblesse, c'est à celle du dispositif de scolarisation de leurs enfants que se montrent sensibles les scientifiques et les industriels étrangers, regroupés dans une association commune. *« Il est indispensable, si Grenoble veut jouer un rôle important sur la scène européenne, qu'elle se dote d'une véritable école internationale »*, prévient Yves Petroff. L'avertissement semble avoir été entendu, puisque la ville a prévu, avec l'aide du département de l'Isère et de la région Rhône-Alpes, de consacrer une quarantaine de millions de francs au renforcement de ses sections d'enseignement internationales.

PIERRE LE HIR





BIBLIOGRAPHIE

Les blouses blanches, l'âge d'or, la mort

Le beau, l'utile, le passionnant voyage ! Après les mirages de 1968, on avait laissé Hervé Hamon entre l'autopsie du corps enseignant et la biographie de star. On le retrouve aujourd'hui sur les méchantes et noires frontières de la souffrance et de la mort, sous le douloureux fléau du normal et *du pathologique*. Cette nouvelle expédition n'était pas sans risque quand *on connaît le* poids croissant des rayonnages médicaux destinés aux non-médecins. Aux antipodes des règlements de compte, des rancœurs personnelles, loin des tristes et pauvres naïvetés, *voilà, enfin, un ouvrage* à la hauteur de son objet ; un carnet de bord fidèle aux riches contrées que beaucoup méprisent quand ils ne peuvent y mettre un pied.

Que retenir de ce voyage ? La méthode sans doute. La modestie surtout, cette politesse teintée d'ironie, cet usage paradoxal de la première personne du singulier mais aussi, plus généralement, l'acuité du *regard et de l'écoute, la* compréhension de l'essentiel. On est bien loin, pour autant, de l'exhaustivité. L'obsessionnel, l'historien noteront les failles et les absences de certaines sources bibliographiques ; les spécialistes regretteront le souci de trop vouloir embrasser. D'autres encore jugeront insuffisante l'amorce du débat *sur la maîtrise des dépenses de* santé, sur la pérennité de notre *système de protection sociale.* Certains enfin accuseront l'auteur de haute trahison, diront qu'il est, consciemment ou non, tombé amoureux de son objet d'étude, privilégiant de manière indue les détenteurs du titre de docteur en médecine, et méprisant tous les *autres. Le corps médical* souffre. Il vit une crise comme *en vivent les mondes enseignant et paysan.* L'erreur commune, pour la médecine, consiste à réduire cette crise à une affaire d'épicerie ou de compte d'apothicaire, à des histoires de revenus et d'effectifs incontrôlés. Il faut, pour comprendre, aller de l'avant. *« Les chromos et le poujadisme me semblent également détestables,* prévient l'auteur. *Je me suis intéressé aux médecins parce qu'ils sont intéressants : quiconque est curieux du social, des gens, trouvera en eux des interlocuteurs privilégiés. Ils sont une plaque sensible de l'existence commune. Nous déversons sur eux ce qui nous gêne, nous agresse, nous terrifie. Nous leur déléguons nos plaies et nos morts. Parlant d'eux-mêmes, ils parlent de nos secrets. »*

Secret des corps avant toute chose. Ces corps qui se dénudent quand l'ordonnent les blouses blanches, ces corps perclus de souffrance qui glissent vers leur fin. *« Certaines images ne me quitteront plus »,* écrit celui qui n'a pas subi les brutalités du bizutage carabin dont l'archaïsme a, entre autres fonctions, celle d'aider à oublier ces mêmes images. Le souvenir de certaines peaux, celui d'insupportables odeurs suivront aussi longtemps l'auteur. Secret des *corps fermés,* mystère des organismes ouverts et de la gestuelle chirurgicale, avec quelques belles pages sur l'intensité du bloc opératoire.

La disparition du regard clinique

Hagiographie des hommes en blanc ? Nullement. C'est que, dans sa quête, entre respect et impertinence, Hervé Hamon perçoit beaucoup de ce qui habituellement demeure camouflé. Méchant Candide, il *débusque les incohérences,* les tricheries, les angoisses débordantes, les fausses certitudes. Interrogeant les médecins « du terrain », délaissant les mandarins éternels et ceux qui, grâce aux médias, suivent leur chemin, il relève les graves dysfonctionnements quotidiens du système, les *failles* profondes de l'enseignement médical, le *mépris collectif de la santé* publique, les rapports trop ambigus avec l'industrie, la réalité d'une forme de délinquance dénoncée il y a peu par le professeur Claude Béraud.

Ces longs entretiens (trop souvent anonymes), cette profonde immersion n'épuisent pas le sujet. On aimerait voir traités avec la même méthode d'autres thèmes. Au choix, le poids asphyxiant de la technologie, la disparition du regard clinique, la féodalité aveuglée des enceintes hospitalo-universitaires. Ou l'incroyable glissement de tant de docteurs en *médecine libéraux vers des pra*tiques, des recettes, un irrationnel en totale opposition avec l'enseignement des amphithéâtres. Pourquoi se borner à un survol de la douloureuse affaire du sang contaminé et ne pas enquêter sur le silencieux *mea culpa* qu'impose, chez beaucoup de *« professionnels* de la santé », la trop longue sous-estimation de la réalité épidémique du sida et des urgences préventives que réclame cette maladie sexuellement transmissible ?

Il reste, au total, à expliquer la sympathie suscitée par l'ouvrage et la forte émotion qu'il peut parfois provoquer. Peut-être parce que l'auteur ose avec tact ôter les fards, montrer les visages ravinés de notre médecine. Elle s'est bardée d'appareils. On l'a parée de biologie moléculaire, *on lui a fait* dire qu'elle pouvait s'identifier aux arts divinatoires. Et, bien évidemment, dans le même temps, elle est devenue chroniquement instable, psychologiquement fragile. Le médecin, qui n'est plus un notable, est devenu un homme parmi d'autres qui prend le risque de soigner autrui. *« L'avantage, quand on ne comprend rien, c'est qu'on voit tout »,* confie Hervé Hamon, enfilant les habits de nos médecins pour mieux pénétrer leur univers. Continue-t-on à tout voir quand on commence à comprendre ? La force, le charme de cet auteur sont bien là : après avoir beaucoup vu, quittant sa fausse blouse blanche, il commence à comprendre en nous ouvrant les yeux.

JEAN-YVES NAU

▶ *Nos médecins,* d'Hervé Hamon, Editions du Seuil (345 pages, 130 francs). A noter également, à propos du corps, le remarquable numéro de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales,* dirigée par Pierre Bourdieu : « Le commerce des corps » (numéro de septembre. Editions du Seuil, 65 francs).

▶ *On notera d'autre part* la publication de l'ouvrage de Gérard Badou, *le Corps défendu,* publié chez J. C. Lattès. Collection « La science et le vivant » (365 pages, 129 francs).

Les « sumotoris » de l'océan

L'élevage de saumons transgéniques pourrait bouleverser l'écosystème marin

Mettre un « turbo » dans des saumons : c'est la prouesse réalisée par des généticiens canadiens du Department of Fisheries and Ocean de West-Vancouver (Colombie-Britannique), qui, avec deux chercheurs américain et singapourien, ont créé une variété de saumons transgéniques pouvant atteindre, à un an, un poids moyen onze fois supérieur à celui de leurs congénères non mutés du même âge. Un individu a même atteint un taux de croissance trente-sept fois supérieur à la normale (1).

Ce saumon transgénique est le fruit d'une technique déjà utilisée chez les mammifères – la greffe de gènes stimulant la production d'hormones de croissance –, qui avait permis l'obtention de souris d'une taille double de la normale, grâce à des gènes de rat. L'expérimentation sur le poisson avait jusqu'alors donné des résultats décevants. *« On s'était contenté d'implanter des gènes de mammifères,* rappelle Daniel Chourrout, directeur du laboratoire de génétique des poissons de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Jouy-en-Josas. *Le mérite de l'équipe canadienne est d'avoir cette fois sélectionné un matériel génétique provenant de salmonidés. ».*

Celui-ci a été injecté dans 3 000 œufs fécondés. Au bout d'un an, le gène muté s'exprimait chez 6,2 % des alevins survivants, qui, outre leur taille impressionnante, présentaient de façon précoce une pigmentation argentée des écailles. Celle-là même qui précède généralement la migration de printemps de ces poissons de l'eau douce vers les territoires océaniques. De plus, cette modification génétique a eu pour effet d'accélérer la maturation sexuelle de ces animaux, qui, précise Daniel Chourrout, *« peuvent se reproduire, leur descendance présentant les mêmes capacités de croissance ».*

Ces « nez crochus » du Pacifique (*Oncorhyncus*) ont de quoi faire rêver les pisciculteurs, toujours désireux de raccourcir les cycles de production, afin de rentabiliser des installations coûteuses. Les spécimens obtenus par l'équipe de Robert Devlin auront cependant de nombreux barrages à franchir avant d'enchanter la table des gourmets.

Ils présentent en effet des malformations osseuses et des problèmes de coloration, ainsi que des dépôts adipeux énormes, qui compromettent pour l'instant leur présentation « en frais », à l'étal du poissonnier. Il est probable que, comme chez les porcs transgéniques, leur chair présente un déficit lipidique, qui pourrait *interdire leur conditionnement* par fumaison.

Dangers d'évasion

Les anomalies de ces « sumotoris » des mers pourraient cependant être réduites, soit par sélection classique des lignées les plus « présentables », soit par un affinement des vecteurs du gène de croissance afin d'obtenir un meilleur contrôle des effets hormonaux. *« Un travail plus considérable encore que celui effectué jusqu'alors »,* indique Daniel Chourrout, qui estime qu'une demande d'homologation de ces saumons n'interviendra probablement pas avant cinq ou dix ans.

Il n'est cependant pas certain que l'élevage commercial puisse être autorisé. Certains chercheurs craignent que ces poissons ne présentent, en cas d'évasion, lors de la phase d'élevage en eau de mer, un risque pour l'équilibre de l'écosystème. Une étude a en effet montré, affirme Yves Harache, directeur adjoint du département aquaculture de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), qu'en Norvège, premier producteur mondial de saumon d'élevage (200 000 tonnes environ en 1991), les fjords regorgent de lignées « domestiques », échappées, lors des tempêtes des cages immergées au large.

Entre 5 % et 30 % des poissons repêchés en mer sont issus de l'aquaculture. *« Certes, il est difficile d'évaluer l'impact de la concurrence de ces poissons, déjà très modifiés par de multiples sélections, sur les populations « sauvages »,* explique Yves Harache, *mais il est probable que l'irruption accidentelle de saumons transgéniques, à cycle de reproduction réduit et d'une grande voracité, puisse être très déstabilisatrice pour le milieu. »*

Ce point, insiste-t-il, est d'autant plus important à évaluer que d'autres modifications transgéniques sont actuellement à l'étude. Des équipes américaines cherchent ainsi à introduire un gène qui stimulerait la production de protéines « antigel », afin d'obtenir une meilleure résistance au froid des espèces. Là encore, l'« évasion » de tels saumons ne serait pas sans danger, car ils seraient alors capables d'étendre leur zone de migration et de nourriture vers des eaux plus septentrionales.

De tels exemples invitent à la prudence. *« La pisciculture étant un secteur industriel où la performance prime, il ne faudrait pas,* avertit Yves Harache, *que la poursuite d'objectifs strictement économiques gêne la mise en place d'un minimum de règles écologiques. »*

HERVÉ MORIN

(1) Robert Devlin, Timothy Yesaki, *Carlos Biagi, Peny Swanson et Woon-Khiong Chan, Nature,* 15 septembre.

URBANISME

La rénovation d'une des plus célèbres artères du monde

Champs-Elysées : un projet dénaturé

Inaugurée lundi 26 septembre par le maire de Paris, Jacques Chirac, l'une des plus célèbres avenues du monde a fait peau neuve. Le mélange du design et de la réplique d'ancien ne fait pas bon ménage sur les nouveaux Champs-Elysées. Mais les concepteurs de cette rénovation ont au moins rendu ses trottoirs aux piétons dont deux rangées de platanes vont abriter les promenades.

On l'attendait en voiture et il est arrivé à grandes enjambées, entouré de fidèles et de curieux, remontant les Champs-Elysées entre deux rangées d'arbres. Il était 19 heures, ce lundi 26 septembre, et Jacques Chirac, après avoir atteint l'Arc de triomphe pouvait clamer que *« la plus célèbre avenue du monde avait retrouvé tout son prestige, après une lente dégradation »*. Pour fêter l'événement, le maire de Paris a appuyé sur un bouton, à 20 heures 35 précises, déclenchant ainsi une vague verte, qui a innondé toute la perspective de l'avenue : un jeu discret et subtil se fondant sur les variations de puissance des halogènes, permettant à la lumière d'onduler sur le feuillage. Son auteur ? Yann Kersalé, *« l'artificier de la nuit »*, selon le maire de Paris.

Voilà pour l'inauguration officielle. Après cinq ans de réflexions, deux ans et demi de travaux et 240 millions de francs d'investissements, les Champs-Elysées rénovés sont enfin livrés aux 200 000 Parisiens et touristes qui arpentent quotidiennement l'avenue. Mais la chaussée, dont les pavés affleurent sous le goudron, reste cabossée, malmenée par la circulation et les blindés des défilés militaires. Les bouches de métro auraient également mérité un décrassage. Le bas de l'avenue – de la place de la Concorde au Rond-Point –, n'a pas bénéficié de la rénovation. Et, tout là haut, la place de l'Etoile aurait, elle aussi, besoin d'un coup de frais.

En dépit de ces oublis, ce qui a été entrepris était indispensable. *« Les Champs-Elysées tombaient dans le sordide »*, rappelle Bernard Huet, l'architecte du projet. Il était temps d'intervenir : les trous se multipliaient, les arbres étaient malades, les poubelles débordaient, les voitures envahissaient les trottoirs, les *fast food* proliféraient avec leurs cortèges d'emballages vides et d'enseignes lumineuses stridentes, sans parler de la médiocrité des nouveaux immeubles. Jacques Chirac ne manque pas d'évoquer également *« le développement de l'insécurité »*. Bref, on s'inquiétait en haut lieu, de voir cette avenue « chic » perdre inexorablement de son standing, notamment quand, à partir du début des années 80, les banlieusards – *« parfois des voyous »* – sont descendus se mêler au traditionnel flot des touristes et des Parisiens.

« Une Rolls Royce pour toutes les populations »

La « Mission Champs-Elysées » a été mise en place en 1989 pour enrayer ce scénario catastrophe. Des réunions de concertation ont été mises en place avec les 165 commerçants, les riverains, et la préfecture pour traiter le problème de la sécurité. Certains connaisseurs de Paris pensent que cette rénovation ne peut rien contre l'évolution naturelle de la ville dont les pôles se déplacent régulièrement selon une mécanique imprévisible : le bar-restaurant du Fouquets', protégé in extremis par Jack Lang, *« le dernier vestige des Champs-Elysées chic »*. Ce n'était pas une raison pour baisser les bras. *« Il ne fallait pas jouer la politique du pire »*, affirme Bernard Huet, qui estime avoir réalisé *« une Rolls Royce pour toutes les populations »*. Et de citer les matériaux nobles employés pour cette rénovation : le granit, le bronze, le marbre, un bois de qualité, la fonte...

Le changement le plus spectaculaire – et le plus heureux – est la suppression des contre-allées pour les voitures (enfouies dans un parking souterrain de 850 places), ce qui a permis de dégager, de chaque côté, un espace de 21,5 mètres de large sur 1 km d'avenue. Les Champs retrouvent ainsi leur vocation originelle, quand la promenade a été dessinée par Le Notre en 1667. Le trottoir a été mis uniformément à niveau – *« il y avait jusqu'à 1 mètre de différence entre les deux côtés »*, note Bernard Huet – et des belles dalles de granit gris-clair et gris foncé ont été posées au sol.

L'aspect promenade a été renforcée par la plantation sur les trottoirs, d'une deuxième rangée d'arbres – 228 platanes. Ce qui donne l'impression d'une double « voûte végétale », même si ces arbres sont encore un peu « tendres » pour créer un véritable couloir de verdure, et ainsi faire oublier le tumulte des voitures ou les vilaines façades rehaussées de couleurs fluo. Le projet de Bernard Huet et de Jean-Michel Wilmotte, à qui l'on doit le mobilier urbain (bancs, poubelles, feux de signalisation, kiosques), était limpide : donner une unité et une cohérence à l'avenue.

On n'est pas totalement convaincu de la réussite de l'entreprise. D'abord parce que les multiples pressions des commerçants, les demandes de la ville et des architectes des bâtiments de France, les exigences des pompiers et de la police, ont fort malmené le projet initial Huet-Wilmotte. La promenade d'abord. *« Rien, hormis les bouches de métro, ne devait obstruer cet espace offert aux flaneurs »*, affirme Bernard Huet. Or, nombre de restaurants empiètent allègrement sur la limite autorisée – marquée au sol – de cinq mètres, débordent entre les arbres, jusqu'à la moitié du trottoir. Du Burger King au Bistro Romain, du Quick à la Broche dorée, tous « violent » la belle perspective dessinée par Bernard Huet. Certains restaurants ont « décoré » leur terrasse avec des jardinières de couleurs qui ne sont pas toutes du meilleur goût. Jean-Michel Wilmotte, optimiste, espère *« que les commerçants finiront par comprendre le sens du projet »*.

Les restaurants ne sont pas seuls en cause. Passons sur les entrées de parking et les étranges ascenseurs qui émergent du trottoir dans une bulle de verre, oublions les caissons de service de l'EDF. Mais que dire des énormes kiosques à journaux, recouverts d'affiches publicitaires, qui bouchent largement la perspective ? *« On ne m'a pas demandé mon avis »*, répond, laconique, Bernard Huet.

Pour le mobilier urbain, il y avait deux options : retrouver le « Paris ancien » et nostalgique (lampadaires de Hittorff, colonnes Morris, bouches de métro Guimard, etc.) ou imaginer un design résolument moderne. Cette option tenait la corde puisque Jean-Michel Wilmotte fut un temps chargé de dessiner « une ligne Champs-Elysées ». Et puis de pressions en hésitations, on a privilégié un compromis : Wilmotte a dessiné les bancs sobres en bois d'Ipe (une cinquantaine), les soixante-dix candélabres – sorte d'immenses lampes de bureau qui surplombent les arbres à douze mètres de hauteur – et les sobres feux de signalisation, recouvert d'acier inoxydable brossé (ils sont si petits et si discrets qu'ils ne remplissent pas leur fonction : on ne les voit pas de la chaussée).

GASTON BERGERET

« Ne pas choisir a été le pire des choix ».

Un tohu-bohu visuel

En alternance avec ces candélabres contemporains on a installé deux cent quarante huit lampadaires « Hittorff » artificiellement patinés vieux bronze –répliques de ceux mis en place sur les Champs-Elysées dans les années 1834 et 1840. Ajoutez à cela de fort laides poubelles modernes (signées Jean-Claude Decaux, qui dispose de contrats d'exclusivité avec la ville), les fameux kiosques à journaux de style vaguement « art nouveau » (toujours Decaux), des colonnes Morris « creusées » pour y installer des téléphones post-modernes (encore Decaux), des abribus (dessinés par Norman Foster, mais pour Decaux), et l'ensemble disparate frôle le ridicule.

Comment s'y retrouver entre le vrai, le faux, l'ancien et le contemporain, entre les matériaux disparates, les couleurs qui jurent, les lignes sobres et les volutes tarabiscotées ? Tout finit par s'annuler dans un tohu-bohu visuel. *« Soit on jouait le kitsch 1900, soit on jouait le contemporain,* affirme un acteur proche du dossier, *ne pas choisir a été le pire choix »*. On peut se consoler en se disant que le plus important – nouveaux trottoirs et double rangées d'arbres – est fait et que *« les bêtises pourront être corrigées au fil des ans »*. En attendant, le mieux est de venir au petit matin, à l'aube, quand de rares silhouettes traînent sur les trottoirs, quand les arbres sont des masses sombres, quand les fast-food sont fermés, quand les façades des années 70 sont masquées par la pénombre, et les néons fluo éteints. Alors, embellies par la douce installation lumineuse de Yann Kersalé, les Champs-Elysées retrouvent leur sens.

MICHEL GUERRIN

▶ L'installation lumineuse de Yann Kersalé, « Résonance », a lieu jusqu'au 20 octobre. Le 27 septembre, l'Arc de triomphe sera ouvert jusqu'à 22 heures pour mieux observer cette installation. Le 1er octobre, la circulation sera interdite sur les Champs-Elysées de 18 heures à 1 heure du matin pour accentuer l'aspect « promenade » de l'avenue.

MUSIQUE

L'artiste finlandaise au Festival Musica de Strasbourg

Kaija Saariaho la glace et le feu

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Elle a un visage fin, le regard droit, la bouche un peu triste des petites filles italiennes photographiées par Paul Strand. On pourrait la croire sortie d'un Piero della Francesca. Ou de *Nostalghia*, le film que Tarkovski filma dans les brumes de la péninsule. A la fois solide et aérienne, forte et diaphane, Kaija Saariaho peut paraître, d'une minute à l'autre, coupante ou transparente, de glace ou de feu. Comme sa musique.

Pour arriver jusqu'aux jardins de ce compositeur secret, l'Italie n'est certes pas le bon chemin. Mais avec Tarkovski, on n'est pas si loin. Kaija Saariaho a dédié l'une de ses œuvres au cinéaste russe. Elle est née, elle aussi, tout en haut de l'Europe. *« La Finlande, pays de nature, pays de lumière : autant de clichés*, dit-elle. *Pourtant, là-bas, dès qu'on sort de chez soi, on se retrouve dans la forêt. Cela m'a forcément marquée. Je sens obscurément, et sans pouvoir du tout le préciser, quelque-chose de finlandais dans ma musique. Mais est-ce si important ? »*. En quatre concerts et dix opus exécutés, le Festival Musica de Strasbourg a ouvert grandes ses portes à cette créatrice fixée en France depuis plus de dix ans. Comme l'aurait fait un musée d'art moderne pour un peintre vivant, le but était de monter une rétrospective, réunir des œuvres significatives, sortir les nouveautés et « accrocher » le tout correctement. Ce qui fut plus que correctement fait.

Du 23 au 25 septembre, ce portrait en dix volets a réuni, dans les lieux les plus disparates (serre dans le grand parc, face au Palais de l'Europe, Théâtre du Maillon, en banlieue défavorisée) l'Orchestre symphonique de la Radio finlandaise et ses magnifiques pupitres de cordes sous la direction de Jukka-Pekka Sarasate ; l'Ensemble de chambre Avanti – encore des Finlandais – sous la houlette assurée de Pascal Rophé ; le Quatuor de percussions Hélios (d'ancien élèves de Sylvio Gualda) ; et quelques solistes privilégiés : les flûtistes Petri Alanko et Mikael Helasvuo, la pianiste et claveciniste Tuija Hakkila, un violoncelliste époustouflant enfin : Anssi Karttunen (1).

Une saltarelle effrénée

Pour entrer dans l'œuvre de Kaija Saariaho, le violoncelle est un guide. C'est lui qui, d'un trille fondamental, noue les deux tapisseries pour grande formation symphonique, *Du Cristal... à... la Fumée*, un diptyque d'une quarantaine de minutes, carte d'entrée dans le petit carré des symphonistes de ce siècle. C'était au tournant des années 80/90. Le cristal, fait de blocs instrumentaux coupants et concassés ; la fumée, composée de volutes fines : deux matières de valences opposées s'affirment déjà, sur le thème du chaud et du froid. La translucidité des flammes gagne en impondérable par l'intervention « surnaturelle » des transformations informatiques en temps réel. La sorcière nordique s'allie pour longtemps le pouvoir des machines – à Paris, elle travaille à l'Ircam (2). Le temps s'organise par masses de nuages orageux. La forme ne se perçoit que de loin, après coup, quand chaque page est tournée. L'écriture est d'une énergie triomphante. La lumière apparaît comme une victoire chèrement payée contre les forces de l'ombre.

Le violoncelle, donc, sera longtemps personnage central. Il polarisera les déferlements d'*Amers*, en 1992, *« sorte de concerto pour violoncelle »* singulièrement planté de récifs et lourd en déferlantes. Il sera chargé de vérifier, de prouver qu'une famille d'instruments a été bien traitée et qu'on peut davantage lui demander encore. Excroissance du quatuor à cordes *Nymphea* (1987), *Petals* (1988) concentre sur les seules épaules de Karttunen une énergie multipliée. L'archet danse une saltarelle effrénée, l'ordinateur cadre certains sons en plans rapprochés pour les ouvrir comme des pistils, l'instrument ne cesse de chanter que pour grogner, râcler, renâcler. La tension s'établit quand le son devient bruit, se résout quand la mélodie triomphe en retour. Il ne s'agit pas d'utiliser l'informatique pour métamorphoser les timbres acoustiques, ni pour les doter d'une seconde nature. Le propos est de suggérer beaucoup de richesses inexploitées, et quelques monstruosités secrètes, chez nos bons vieux instruments occidentaux. Le trille ? Il immobilise en une seule formule ce passage de la note fixée au froissement des crins sur la corde. Son/bruit, le trille pourrait être, en tout petit, une métaphore de la façon de faire de Saariaho.

Effets de zoom, de masses, glissant les unes dans les autres, temps lisse, récurrence de gestes instrumentaux très vifs au début de chaque pièce, maladresse relative lorsqu'il s'agit de les terminer : cette patte, si reconnaissable jusqu'en 1992, allait évidemment se modifier. *« Davantage de structures rythmiques, une orchestration différente : c'est venu tout seul, par l'intuition, et non par la volonté. Je me sens de plus en plus forte dans mon métier »*. Et plus libre, plus gaie. *Solar*, pour ensemble d'instruments et deux claviers électroniques (dont un doublant le piano) substitue dès 1993, aux durées lisses du passé, un rythme régulièrement pulsé, les masses instrumentales s'effilochent en mélodies de timbres. Commande d'Etat créée le week-en dernier à Musica, *Trois rivières* pour quatuor de percussions est à la fois une synthèse et un pont. Les percussionnistes parlent doucement dans des micros fixés contre leur bouche, les mots frangent d'écume les flux instrumentaux, la forme est résolument symétrique (une pièce courte, une longue, une courte), la virtuosité rythmique très physique, l'énergie moins brutale, l'expression plus poétique.

« Je suis en train de chercher. Je viens de terminer un concerto pour violon qui sera créé à Londres en août prochain. C'est Gidon Kremer qui me l'a demandé. Je me suis mise au travail après l'avoir entendu répéter le Concerto de Beethoven. Je me suis dis qu'on ne pouvait pas modifier le son d'un violoniste comme lui. Ce concerto sera donc entièrement acoustique, sans intervention de l'informatique. J'aime travailler régulièrement, tout contrôler. L'ordinateur convient à mon côté strict. Il me permet de réaliser certaines de mes pensées. Mais je ne l'ai jamais utilisé contre l'instrument. Et comme j'ai pris des forces dans mon métier, je vais m'attaquer au même matériau orchestral que Beethoven. Non sans mesurer le challenge ».

Kaija Saahiaro est un compositeur bien installé dans son temps. Ses partitions sont régulièrement interprétées par ses compatriotes de la jeune école finlandaise, l'une des plus prolifiques d'Europe. Esa-Pekka Salonen programme du Saariaho avec l'Orchestre de Los Angeles, entre Sibelius, Debussy et Ravel. Inscrit au répertoire des Amérivains Kronos et des Anglais Arditti, *Nymphea* est l'un des quatuor à cordes contemporain les plus joués actuellement. *« A peut près une centaine de fois depuis la création en 1987 »*. Cela ne prouve rien. Mais n'infirme rien non plus.

ANNE REY

(1) A écouter : *20th Century Solo Cello* (pièces d'Ysaye, Krenek, Dallapiccola, Lutoslawski, Dutilleux, Lindberg, Salonen, Saariaho) par Anssi Karttunen : 1 CD Finlandia 544 182.

(2) Une monographie du compositeur vient de paraître dans la collection « Compositeurs d'aujourd'hui » des Cahiers de l'Ircam, Centre Georges-Pompidou, 96 pages, 80 F. *Du Cristal... A la fumée* a été enregistré en deux temps par le Los Angeles Philharmonic sous la direction d'Esa-Pekka Salonen, avec *Nymphea* par le Quatuor Kronos : 1 CD Ondine ODE 804-2.

▶ Festival Musica, jusqu'au 8 octobre. Prochains programmes : création de Messe, un jour ordinaire de Bernard Cavanna, mercredi 28, 20 heures, palais des fêtes ; Feldman (For Frank O'Hara), Ligeti (concerto pour piano) Kurtag (Messages de Feu Demoiselle R. V. Troussova), jeudi 29, 20 heures, auditorium FR3 Alsace, tél. : (16) 88-21-02-02.

MUSIQUE

Shawn Colvin, nomade musicale

A la veille de son concert parisien, la chanteuse américaine retrace son itinéraire

On trouve parfois ses disques au rayon country. Ils pourraient aussi bien se retrouver sous l'étiquette folk ou rock. Ce flou sied parfaitement à Shawn Colvin, à son passé de nomade musicale, à son présent éclectique. Quand elle est apparue avec un premier album remarqué, *Steady On*, en 1989, cette jeune femme blonde, aux cheveux courts s'est vite attiré le respect de ses pairs en chanson américaine de qualité. Mais Shawn Colvin n'était pas une vraie débutante. Dans la suite d'un grand hôtel, de passage à Paris pour vanter les mérites de *Cover Girl*, son troisième album, et préparer sa venue au New Morning, la chanteuse blonde énumère ses avatars musicaux.

Née dans le Dakota du Sud, elle a appris la guitare sur les genoux de son papa. En 1974, elle se lance sur la route : « *J'ai joué avec un groupe de western swing, nous jouions des reprises de Red Foley, de Bob Wills. Mais je n'étais pas une très bonne chanteuse de western swing. Ensuite j'ai fait partie d'un groupe de rock qui interprétait Elvin Bishop, Bob Marley, Bonnie Raitt. Mais je n'étais pas une très bonne chanteuse de rock'n'roll.* » Il y eut ensuite l'épisode du groupe de folk celtique et un séjour prolongé dans les clubs new-yorkais, où Shawn Colvin se produisait seule, s'accompagnant à la guitare. Là, elle s'est constitué un répertoire hétérogène et hétérodoxe qui constitue la trame de son troisième album, *Cover Girl*, sur lequel elle reprend des monuments classés à l'inventaire (*You're Gonna Make Me Lonesome When You Go*, de Bob Dylan), des incongruités – de la part d'une chanteuse à guitare acoustique – comme *This Must Be The Place (Naive Melody)* de Talking Heads et des joyaux obscurs nés de la plume d'auteurs-compositeurs texans dont la renommée n'a pas dépassé les frontières de leur comté (*Satin Sheets*, de Willis Alan Ramsey).

Sainte patronne

Au temps des clubs new-yorkais, Shawn Colvin chantait aussi Joni Mitchell. « *Aujourd'hui je n'oserais pas ; que puis-je apporter à une chanson qu'elle a interprétée ?* » Le culte qu'elle voue à cette sainte patronne a longtemps inhibé l'auteur qui sommeillait en Shawn Colvin. Même si elle a toujours écrit, personne n'a jamais entendu les chansons de sa première période. Il lui a fallu attendre 1984 pour commencer à écrire les chansons qui composaient *Steady On*. Au bout de quinze ans de carrière. Heureusement, *Steady On* a été un succès. *Fat City*, son second album, l'est plus encore. Ecrit sous la contrainte du temps, ce dernier disque est à la fois concis et lyrique, sans que jamais la voix légèrement voilée de Shawn Colvin ne se départisse d'une ironie légère, tout à fait séduisante. Admise dans la cour des grands, la chanteuse s'est produite en trio avec June Cash et Mary Chapin Carpenter lors du concert d'hommage à Bob Dylan au Madison Square Garden, en novembre 1992. Elle a beaucoup tourné aussi, à raison de deux cent cinquante concerts par an. « *Je ne pensais pas que j'en arriverais là, comme dans la chanson de Bruce Springsteen qui disait* « sur le juke-box on entend un type qui veut rentrer à la maison » *mais je me suis surprise à écrire une chanson sur la vie en tournée.* » Shawn Colvin l'a déjà démontré, elle fait partie de ces artistes qui savent extraire surprises et étonnements des matériaux les plus communs.

THOMAS SOTINEL

▶ Le 28 septembre à 20 h 30, au New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris. Tél. : 45-23-51-61.
Discographie chez Columbia.

CINÉMA

Le Festival de Saint-Sébastien

La défense affichée de l'ibérisme

Le 42e Festival international de Saint-Sébastien (Donostia en basque), qui s'est déroulé du 15 au 24 septembre, s'est conclu sur un palmarès contesté. Le jury, présidé par le cinéaste américain Robert Wise, a eu, semble-t-il, bien du mal à s'accorder sur une sélection difficile, en butte à l'éternelle proximité vénitienne.

SAINT-SÉBASTIEN

de notre envoyé spécial

Il est désormais entendu que Saint-Sébastien, qui témoigne d'un réel effort de sa direction depuis deux ans, prétend également servir de bouée de sauvetage aux films hispaniques, souvent boudés par les autres grands festivals. D'où la présence de trois films espagnols en compétition. Soit. Mais pourquoi couronner l'un des moins convaincants, *Dias contados (Jours comptés)*, d'Imanol Uribe, cocktail de clichés sur terrorisme et marginalité, alourdi par une réalisation sacrifiant à une « efficacité » toute télévisuelle ? Malgré ses prétentions esthétiques, *El Detective y la Muerte* (*le Détective et la Mort*), de Gonzalo Suarez, avait au moins le mérite d'assumer l'artificialité insolite d'un univers « noir » filmé en Pologne. Le seul à tirer vraiment son épingle du jeu fut en définitive Javier Bardem (Coquille d'argent pour le meilleur acteur), dont la fauve présence anime les deux films. Plus surprenant est le prix d'interprétation décerné à l'actrice chinoise Ning Jing, impavide héroïne de *Poudre rouge, poudre verte*, exercice de style assez séduisant de He Ping, cinéaste qui connaît aussi bien Sergio Leone que ses classiques chinois.

L'exercice de style était d'ailleurs une des constantes de la sélection officielle, avec certes plus d'énergie inventive de la part de Danny Boyle, dans le thriller *Shallow Grave*, que de celle de son compatriote britannique Chris Menges, qui a situé les bons sentiments de *Second Best*, avec William Hurt, dans un village perdu du pays de Galles.

Comme dans tout festival depuis quelques années, la présence asiatique était mise en évidence dans une compétition par ailleurs dominée par l'Europe (*la Partie d'échecs*, d'Yves Hanchar, est le prototype de la production européenne ambitieuse) et les indépendants américains (*The Beans of Egypt, Maine*, première réalisation de l'actrice Jennifer Warren, dont la sensibilité pallie les incertitudes techniques). Tandis que le cinéaste kazakh Ernest Shimabaiev suit stoïquement son chemin solitaire avec *le Cœur fragile*, tout comme l'Indien Mrinal Sen avec *Antareen (les Reclus)*, belle mais statique transposition de *la Voix humaine*, le réalisateur coréen Chun Ji-Young fait l'école buissonnière dans *la Vie et la mort de Hollywood Kid*, chronique imaginaire de l'amour du cinéma hollywoodien. L'énergie du film fait oublier certaines longueurs et le sentimentalisme des dernières scènes.

Une excellente rétrospective rappela par ailleurs l'importance relative, mais réelle, de William Dieterle dans l'histoire du cinéma hollywoodien. *The Devil and Daniel Webster* (également connu sous le titre *All That Money Can Buy*, 1941) est une perle rare dans une œuvre globalement moyenne, de même que l'extravagant *A Midsummer's Night Dream* (1935).

Bouquet final offert en clôture, la projection de *la Femme et le pantin*, de Jacques de Baroncelli (1929), dans une superbe copie restaurée par la Cinémathèque française, avec un remarquable accompagnement musical à une guitare et deux pianos et Angela Molina interprétant la chanson de Conchita, rappela les beaux jours du cinéma muet : ombres et lumières, mélo baroque, tout ce dont le cinéma moderne a aujourd'hui une peur viscérale.

MAX TESSIER

Deux ans et demi après la mort du compositeur

Création du « Concert à quatre » d'Olivier Messiaen

La salle de l'Opéra Bastille est en effervescence avant même que résonne la première note des *Offrandes oubliées*, premier triptyque orchestral composé par Olivier Messiaen à 23 ans. L'Orchestre de l'Opéra National de Paris est sorti de la fosse pour le dernier concert qu'il donnera face à Myung-Whun Chung. Dès le 14 octobre, le chef américain d'origine coréenne sera en demeure de passer la porte quand prendront fin les représentations de *Simon Boccanegra*. La salle applaudit d'emblée le « perdant ». Jack Lang, ancien ministre de la Culture, est plus bronzé que jamais. Pierre Bergé distribue des accolades dans la travée centrale du parterre. Bientôt, il sera debout, claquant des mains bien haut au-dessus de sa tête.

Le Concert à quatre a été composé par Olivier Messiaen, entre 1990 et 1991. Le frontispice du manuscrit, tel qu'il a été faxé au *Monde*, porte le nom de cinq dédicataires : la flûtiste Catherine Cantin, la pianiste Yvonne Loriod, le hautboïste Heinz Holliger, le violoncelliste Mstislav Rostropovitch, et Myung Whun Chung. « *Hommage à Mozart, Rameau et Scarlatti* », la partition comporte quatre mouvements dont seul, le dernier n'a officiellement pas été orchestré de la main de Messiaen. C'est Yvonne Loriod, veuve du compositeur, qui s'en serait chargée sous le contrôle d'anciens élèves du musicien.

Fin août, la direction de l'Opéra de Paris avait décidé d'annuler la création. Yvonne Loriod, menaçant de saisir la justice, parvint à la sauver, à la date prévue et avec le prestigieux générique indiqué sur la partition.

Le premier mouvement, *Entrée*, commence par des vocalises alternées entre Holliger et Rostropovitch, puis par des échanges du hautbois solo avec le pupitre de violoncelles. Le piano prend ensuite la parole pour une cadence composée de chants d'oiseaux. Les vents vont retentir de grands accords mystiques. La cantilène du hautbois est soutendue par ce tapis de lignes droites entrecroisées qui reste l'une des marques de fabrique de Messiaen. La machine à vent souffle vigoureusement : on retrouve les ingrédients de *Du Canyon aux Etoiles*. Pas de dépaysement, même si la marqueterie manque singulièrement de « joints » et de riches coloris orchestraux.

Avec le second mouvement, *Vocalise*, commencent les surprises : la mélopée de la flûte et du hautbois tourne autour d'une seconde augmentée. Cet orientalisme à la Rimski étonne venant d'un vrai connaisseur des musiques modales. L'accompagnement sage et consonnant du piano évoque celui du *Concerto en sol* que Ravel composa, il est vrai, en hommage à Mozart. La musique est doucereuse, sentimentale, au premier degré, sans acidité. Où sont la fierté de ton, l'élévation de pensée, l'originalité de facture d'un auteur naguère capable de dialoguer avec les étoiles ?

Cadenza et *Rondeau* proposent en finale une débauche de chants d'oiseaux, avec glockenspiel, carillons et – surprise ultime – des nazillements de hautbois bouché, d'un effet comique certain. Messiaen s'est-il jamais moqué de ses amis les oiseaux ? A-t-il jamais confié au lourd violoncelle la tâche de vocaliser à égalité avec la flûte, le hautbois et l'aigu du piano ? Créé il y a juste un an par les mêmes interprètes, après sa révélation à Los Angeles sous la direction de Zubin Mehta le 5 novembre 1992 (Messiaen était mort en avril), *Eclairs sur l'au-delà* récapitulait hautement, en 90 minutes, toute l'œuvre antérieure de l'artiste : survol mystique, magnifique. Les musicologues auront peut-être un jour la curiosité de s'interroger sur ces vingt-cinq minutes aux allures d'ébauches sur des thèmes anciens, et de les comparer à la perfection achevée des *Eclairs vers l'au-delà* les bien nommés.

A. Ry.

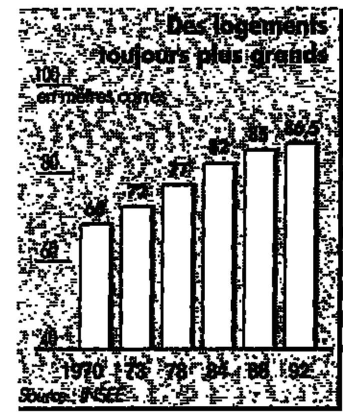


Selon la dernière enquête de l'INSEE

Les Français se montrent plus satisfaits de leurs conditions de logement qu'il y a quatre ans

La France compte 22,1 millions de résidences principales (dont 55,8 % des maisons individuelles) disposant en moyenne de 4 pièces pour 86,4 mètres carrés et équipées à 80 % du « tout confort ». Quelques bémols doivent être apportés à la satisfaction générale, parmi les locataires de HLM, les familles nombreuses et les plus pauvres.

■ CRISE DU FONCIER. Le prix des terrains handicape gravement la construction de logements neufs dans les grandes villes et la crise du foncier freine la reprise. Un rapport préconise des opérations vérité, une relance des ZAC (zones d'aménagement concerté), une simplification de la fiscalité urbaine et l'intervention, dans la durée, d'opérateurs fonciers publics.



La taille des résidences principales n'a cessé d'augmenter au fil des ans. Le logement moyen mesurait en 1992 86,5 mètres carrés, soit un gain de place de 18,5 mètres carrés en 22 ans. Néanmoins, cet accroissement marque le pas, sous l'effet, notamment, de « cadeaux fiscaux » qui avantagent surtout les logements de petite taille.

A première vue, lorsqu'ils rentrent à leur domicile et regardent autour d'eux, les Français sont contents : 71 % se sont déclarés *« satisfaits »* ou *« très satisfaits »* de leur logement lors de la dernière enquête sur le logement, effectuée tous les quatre ans par l'INSEE, publiée lundi 26 septembre et menée entre novembre 1992 et janvier 1993 auprès de 48 000 logements. Ces taux de satisfaction étaient de 68 % en 1988 et 64 % en 1984.

Ce sont les propriétaires qui tirent cette statistique à la hausse, les locataires étant moins contents. Les premiers émettent, de loin, l'opinion la plus favorable (81,5 %). Chez les seconds, on note une amélioration de l'appréciation chez ceux qui habitent le secteur social autre que les HLM ou sont logés gratuitement (65,2 % et 69,3 % respectivement). Ils *« semblent apprécier, dans une conjoncture difficile, l'avantage que procure un logement à coût faible »*. L'opinion de ceux qui habitent le secteur libre n'a guère évolué en quatre ans (57,8 % de satisfaits).

Malgré l'effort fait pour la réhabilitation des HLM, leurs locataires ne sont guère plus d'un sur deux (55 %) à être satisfaits de leur logement, soit une proportion à peu près stable. *« Ils évoquent souvent des problèmes d'insonorisation mais aussi des bruits diurnes et nocturnes issus des parties communes de l'immeuble »*, explique l'INSEE.

L'indice de satisfaction sert en fait surtout à mesurer le degré de frustration des Français vis à vis de leur habitation. Car *« les conditions objectives de logement ne déterminent pas entièrement l'appréciation faite par les ménages (...) leur opinion repose aussi sur la confrontation entre leurs conditions présentes de logement et leurs aspirations en termes de confort, d'espace, d'environnement ou de statut individuel »*.

Se sentent-ils donc moins brimés ou, en ces temps de crise, jugent-ils plus sages de rester dans leur logement ? La part des ménages souhaitant déménager était un peu plus faible en 1992 qu'en 1988 (19 % contre 21 %). Ont-ils intégré les hausses de prix, les taux d'intérêts réels ? Ont-ils peur de l'avenir ? Ils étaient moins nombreux, aussi, à envisager de devenir propriétaires en 1992 qu'en 1988 (43 % contre 49 %). Il est vrai qu'entre les deux dates, on a assisté à un total retournement du marché immobilier, la morosité la plus complète succédant à l'euphorie des années quatre-vingt.

Des appartements neufs plus petits

Si la motivation principale des Français souhaitant déménager est de disposer d'un logement plus grand (58 %), cette aspiration risque de se heurter à une difficulté évidente, les appartements neufs qui leur seront proposés tant de plus en plus petits : 62 mètres carrés contre 69. L'INSEE confirme – et chiffre – ainsi un grief circulant parmi les professionnels qui veut que les déductions fiscales dites « Quilès-Méhaignerie » pour les acheteurs de logements neufs poussent à la construction d'unités de petite taille. Plus de la moitié de ces appartements sont acquis par des bailleurs privés.

Cet effet pervers est sans doute responsable du ralentissement de l'accroissement de la taille des habitations, continue depuis des décennies. En 1992, le logement français moyen avait 4 pièces et 86,4 mètres carrés, 66 mètre carré pour l'appartement et 102,5 m carré pour la maison. Mais, il n'a gagné que 1,6 mètre carré en quatre ans, contre 2,8 m carré entre 1984 et 1988.

Les familles et les personnes les plus pauvres éprouvent toujours des difficultés à se loger convenablement : même si le surpeuplement a continué globalement à diminuer, 35,4 % des ménages d'au moins six personnes disposent de moins de pièces que la norme. Et, comme toujours, *« à taille de ménage égale, le manque d'espace est plus fréquent pour les ménages d'ouvriers ou d'employés et pour les étrangers, surtout ceux qui viennent d'un pays non européen »*.

L'INSEE remarque également qu'*« au delà de deux enfants, le surpeuplement serait un peu plus fort en HLM »*. A cela, trois explications : d'une part, *« les familles nombreuses vivant en HLM, ayant des revenus plus modestes, chercheraient moins fréquemment à obtenir un logement plus grand, donc plus coûteux au moment de nouvelles naissances »*. D'autre part, la mobilité des occupants de HLM est moins grande. Enfin, les logements de 5 pièces et plus sont plus rares dans le parc HLM que dans le locatif privé... Autant d'indices qui montrent que la situation du logement n'est pas aussi rose qu'elle en a l'air.

FRANÇOISE VAYSSE

Le rapport Rossi préconise la création d'opérateurs fonciers publics

Opaque, rare, spéculatif : le foncier a tenu une place centrale dans l'envolée des prix de l'immobilier pendant les années 80. Une fois la bulle spéculative crevée, il laisse des pertes abyssales qui entravent la reprise du marché et handicapent la construction de logements neufs. Comment développer l'offre foncière et peser sur les prix des terrains de façon à favoriser la construction de logements ? Telle est la question posée il y a quelques mois par Hervé de Charette, ministre du logement, à René Rossi, ancien directeur régional de l'équipement d'Ile-de-France et président du plan construction et architecture. Mardi 27 septembre, M. Rossi a présenté au ministre une série de propositions, qui n'engagent que lui-même et les vingt-quatre professionnels ayant participé à sa mission. Mais certaines pistes risquent de susciter des controverses.

Au vu de la nouvelle donne sur le marché immobilier depuis 1990, les auteurs estiment qu'il faut une remise à plat complète des programmes et des bilans des ZAC (zones d'aménagement concerté). Le plus tôt sera le mieux, assurent-ils, éraflant au passage les opérations de « defeasance » gelant des terrains dans des structure *ad hoc « en attente d'hypothétiques jours meilleurs »*. Les nettoyages de bilans pourraient s'inspirer des techniques d'étalement de dettes, de location et de location-vente des terrains avec échelonnement de paiement.

Sans attendre, et dans la même logique, ils proposent que de nouvelles ZAC soient lancées, sur des bases saines. Les grands propriétaires publics (SNCF...) sont invités à libérer leurs terrains à des prix compatibles avec ceux du marché, à l'exemple de ce qui s'est fait en mars entre l'Etat et la Ville de Paris. Pour remédier à l'indescriptible maquis de la fiscalité urbaine – neuf taxes et huit participations sont susceptibles de s'appliquer aux constructeurs, auxquelles *« s'ajoute parfois une fiscalité additionnelle, illégale celle-ci, souvent pratiquée par les collectivités locales pour couvrir des besoins spécifiques »* –, les auteurs proposent une simplification radicale. Seules seraient maintenues la taxe locale d'équipement (TLE), assise sur la construction, et la redevance pour création de bureaux en Ile-de-France. Une participation financière des propriétaires aux aménagements qui rendent leurs terrains constructibles ou augmentent sensiblement leur valeur se substituerait aux autres taxes et participations. Enfin, une taxe foncière annuelle serait créée sur les terrains constructibles non ou insuffisamment bâtis afin d'inciter les propriétaires à les mettre sur le marché. Autre manière de lutter contre la totale opacité du métier : la mise en place d'un *« livre foncier »* à l'image de ce qui se pratique déjà en Alsace-Lorraine, où toute personne y ayant intérêt peut, en quelques minutes, obtenir copie des extraits d'acte de vente.

Dans un souci d'équité, le groupe d'études propose que l'on aménage le droit de préemption urbain, parfois dévoyé. Plusieurs possibilités sont étudiées, l'une d'entre elles étant que le propriétaire retrouve la possibilité de vendre son bien au prix initial de son offre lorsqu'une commune ayant fait jouer son droit refuse finalement le prix fixé par le juge.

Rappelant le succès de la politique de réserves foncières menée dans les villes nouvelles, qui ont permis le moment venu d'alimenter le marché en terrains vendus à des prix raisonnables, les rapporteurs préconisent la création d'opérateurs fonciers publics, bénéficiant d'une ressource fiscale, à l'exemple de l'établissement public de la métropole lorraine. Le succès de cette démarche suppose la durée et la continuité, la déconnexion des aléas politiques, une certaine ampleur et une indépendance financière de l'opérateur... Enfin, pour convaincre les communes hésitantes de construire des logements neufs, M. Rossi et son équipe proposent d'accorder une prime à celles qui appliquent une politique dynamique, à l'image de ce qui a été fait fugacement en Ile-de-France. Elle pourrait être financée par la taxe sur les terrains non bâtis.

F. V.

INDUSTRIE

Avec des cessions qui lui ont rapporté 7 milliards de dollars

Kodak mène en accéléré sa politique de recentrage sur l'image

Le groupe américain Kodak a annoncé, lundi 26 septembre à Rochester (Etat de New-York), la vente des activités « produits ménagers » de sa filiale L&F Products au britannique Reckitt & Colman pour 1,55 milliard de dollars (8,4 milliards de francs). Avec cette opération, George Fischer, PDG de Kodak, poursuit la politique de recentrage du groupe sur son métier de base (la photographie). Depuis juin, les cessions réalisées par Kodak lui ont déjà rapporté plus de sept milliards de dollars (38 milliards de francs).

NEW-YORK

de notre correspondant

Clic-clac ! Quand le nouveau patron d'un grand groupe industriel américain décide d'un revirement stratégique radical pour son entreprise, il ne perd guère de temps pour le mettre en œuvre. Nommé, il y a un an, PDG de Eastman Kodak, alors la vingtième entreprise américaine avec un chiffre d'affaires de 20 milliards de dollars (108 milliards de francs) et 110 000 salariés, George Fischer avait rapidement proposé à son conseil d'administration un retour aux origines. Kodak s'était construit sur l'image. Mais le groupe s'était ensuite engagé, dans les années 80 notamment, dans une politique de diversification audacieuse. Surendetté, Kodak devait perdre, en 1993, plus de 1,5 milliard de dollars (8 milliards de francs).

Finie l'ère du conglomérat : George Fischer a proposé dès l'hiver à son conseil d'administration un recentrage de Kodak sur son métier de base, la photographie. Il le met en œuvre aujourd'hui avec une efficacité très américaine : en moins de six mois, Kodak a cédé l'essentiel de ses activités « annexes », encaissant d'ores et déjà plus de sept milliards de dollars. *« Cette transaction nous rapproche de notre objectif stratégique, un engagement total sur notre activité centrale (« core business »), l'image »*, a déclaré M. Fischer en présentant lundi cette nouvelle vente.

Le désendettement bien engagé

En quelques mois, Kodak a effectivement cédé l'essentiel des grandes filiales dont le groupe avait décidé de se débarrasser. En juin, c'était la vente des laboratoires pharmaceutiques de Sterling Winthrop à la société française Sanofi pour 1,7 milliards de dollars. En août, le reste de Sterling Winthrop était cédé au britannique SmithKline Beecham pour 2,9 milliards de dollars. Les marques américaines de médicaments étaient ensuite vendues à l'allemand Bayer. Début septembre, le conglomérat américain Johnson and Johnson a absorbé, pour un milliard de dollars, la filiale Clinical Diagnostics de Kodak.

Comme il l'avait annoncé, M. Fischer engage maintenant la vente par appartements de la filiale L&F Products. Le groupe britannique Reckitt and Colman va acquérir pour 1,55 milliard de dollars les activités « produits ménagers » (désinfectants, cirage, etc...). Le reste, les activités « do-it-yourself » de L&F Products, devrait être vendu dans les mois à venir. Une fois cette opération achevée, Kodak aura presque terminé le programme de « désinvestissement » arrêté au début de l'année.

M. Fischer mène donc avec une grande célérité toutes ces cessions. Il a cherché à profiter de l'état actuel du marché des entreprises. Dans la pharmacie, les grands groupes internationaux sont tous à la recherche d'alliances nouvelles. Tout laboratoire mis actuellement sur le marché fait l'objet d'enchères animées. Dans le secteur des biens de consommation, la reprise économique permet une bonne valorisation des entreprises. La faiblesse du dollar attire enfin aux Etats-Unis les groupes européens. Les analystes de Wall Street considèrent que M. Fischer a jusqu'à présent fort habilement joué de cette conjoncture et qu'il a vendu ses différentes entreprises à des prix très intéressants.

M. Fischer cherche aussi à réduire au plus vite l'endettement de son groupe. La dette pèse encore lourdement sur les comptes de la société. Les cessions réalisées récemment devraient permettre à Kodak de ramener le ratio de sa dette sur ses capitaux autour de 35 % (contre 58 % fin juin). Les agences de notation comme Moody's apprécient favorablement la politique menée par M. Fischer. Elles sont en train de réviser en hausse leur notation des titres de Kodak. Une fois débarrassé de ses activités annexes, le groupe devrait donc pouvoir concentrer ses efforts et ses investissements sur son métier de base, la photographie, et ses dérivés. Les analystes s'interrogent déjà sur la capacité de Kodak à retrouver de bonnes marges et une position dominante dans ce secteur.

ERIK IZRAELEWICZ

Prenant 20 % du holding de contrôle du groupe électronique français

La Société générale de Belgique (Suez) devient actionnaire de référence de la Sagem

Toujours fidèle à son rôle d'actionnaire professionnel, stratégie qui consiste à prendre des participations significatives dans des entreprises à fort potentiel de croissance, la Société générale de Belgique (SGB), filiale du groupe Suez, a annoncé, lundi 26 septembre, à Bruxelles, lors de la publication de ses résultats semestriels, avoir pris une participation de 20 % dans Coficem holding, qui détient 53 % du capital à droit de vote du groupe spécialisé dans l'électronique civile et militaire Sagem. Elle a, par ailleurs, annoncé un renforcement de sa participation dans la Générale de banque et un « statu quo » de celle dans le groupe Accor. Côté résultat, malgré une conjoncture morose, le groupe belge a annoncé un bénéfice net semestriel part du groupe en hausse de 53 %.

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Gérard Mestrallet, administrateur délégué de la Société générale de Belgique (SGB), filiale du groupe français Suez, avait précisé au mois de mai, devant l'assemblée générale des actionnaires, que le groupe belge consacrerait l'exercice en cours à la recherche de nouvelles opportunités pour réinvestir le *cash*. C'est chose faite. Créant la surprise, la SGB a annoncé, lundi 26 septembre, une prise d'une participation de 20 % dans la société française d'électronique Sagem ou plus exactement dans la Coficem, holding créé par les salariés en 1985 pour la reprise de cette entreprise. La transaction s'effectuera pour un montant de 4,5 milliards de francs belges (environ 750 millions de francs).

« Nous avions le souhait d'employer nos liquidités dans des secteurs nouveaux et d'avoir une participation d'au moins 20 % dans un secteur concurrentiel, dans un groupe ayant une bonne structure financière, apte à soutenir la croissance de la Générale de Belgique », a déclaré M. Mestrallet. De son côté, la Sagem était à la recherche d'un investisseur institutionnel stable dont la présence à son tour de table pourrait être fort utile dans l'éventualité d'augmentations de capital. Augmentation de capital qui n'est pas d'actualité actuellement, le groupe disposant dans l'immédiat d'une trésorerie de 2 milliards de francs français environ. La Sagem a par ailleurs précisé que l'arrivée de ce nouvel actionnaire ne changera rien à la stratégie du groupe dans l'exercice de ses différents métiers.

Les salariés « ont le sourire »

Le groupe Sagem, est composé de trois sociétés, Sagem, SAT (Société anonyme de télécommunications) et Silec (Société industrielle de liaisons électriques). Il a su réduire la part des activités militaires qui ne représentent plus que le quart de son chiffre d'affaires contre 40 % en 1987. Se réorientant vers l'électronique professionnelle et les télécommunications. Le groupe fabrique aujourd'hui des produits allant des tableaux de bord pour automobiles aux décodeurs de Canal + en passant par les modems, câbles et télécopieurs. Depuis 1990, le groupe occupe ainsi le premier rang européen des fabricants de télécopieurs.

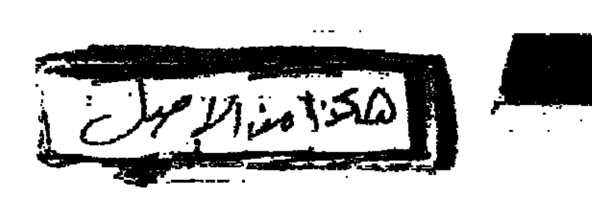
La prise de participation de 20 % de la SGB – établie sur une base de 19 fois les résultats – ne donnera pas lieu à un montage particulier. Les titres Coficem seront, pour une grande part, rachetés aux salariés. Si le prix de rachat n'a pas été communiqué, M. Davignon, président de la SGB, a néanmoins précisé que ceux-ci *« avaient le sourire »*...

D'autre part, la SGB a renforcé sa participation dans la Générale de banque, passée de 25,8 % à plus de 29 % pour un montant de 4,5 milliards de francs belges. Ce seuil, légèrement inférieur à 30 %, est jugé très satisfaisant.

En revanche, il n'a pas été question de renfort de participation ou de reclassement des titres du groupe hôtelier Accor, dont la SGB est actionnaire à 12,2 %. Observant un *statu quo* sur sa participation, la SGB continuera à ne pas consolider Accor dans son bilan. Interrogé sur une vente éventuelle, M. Davignon a précisé que la SGB avait investi 11 milliards de francs belges dans le groupe hôtelier pour en devenir le premier actionnaire. Revendre aujourd'hui cette participation serait une *« chose stupide »* à la fois pour Accor et pour la SGB.

Quant aux résultats semestriels, ceux-ci laissent présager un exercice 1994 supérieur à celui de 1993. Pour les six premiers mois de l'année, la filiale du groupe français Suez a enregistré un bénéfice net consolidé part du groupe en hausse de 53 % à 6,728 milliards de francs belges (environ 1,1 milliard de francs), contre 4,373 milliards de francs belges au premier semestre de 1993. Le résultat courant consolidé a progressé de 38 % à 5,095 milliards de francs belges.

FRANÇOIS BOSTNAVARON



ÉTRANGER

Alors que les analystes attendent une nouvelle hausse du taux au jour le jour

La Réserve fédérale américaine toujours en quête de crédibilité auprès des marchés

Les marchés financiers sont toujours victimes de la grande peur de l'inflation. Depuis l'annonce le 16 septembre d'un taux d'utilisation des capacités de production record aux États-Unis, les analystes sont convaincus de la surchauffe de l'économie américaine. Wall Street n'a cessé depuis de perdre du terrain et les marchés de taux des deux cotés de l'Atlantique ont été une nouvelle fois fortement secoués. La semaine qui vient s'annonce cruciale pour les places financières avec quatre rendez-vous majeurs : la réunion mardi 27 septembre du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed), celle jeudi 29 septembre du conseil de la Bundesbank et pour finir en fin de semaine un sommet du G7 et une réunion du Fonds monétaire international à Madrid.

Les analystes sont aujourd'hui presque unanimes, la Réserve fédérale est condamnée à relever à nouveau ses taux que ce soit à l'issue de la réunion de son comité de politique monétaire, mardi 27 septembre, où dans les jours qui suivront. Les experts les plus audacieux estiment que la Fed devait augmenter dès mardi d'un demi point le taux interbancaire au jour le jour, actuellement à 4,75 %. *« La Fed remonte son loyer en fonction de deux critères majeurs : si l'inflation remonte où si la croissance reste nettement supérieure à 2,75 %, son potentiel non-inflationniste »* explique François Chevalier, économiste de la BFCE. *« A défaut d'être totalement dans le premier cas de figure, nous sommes clairement dans le second »*.

Les statistiques sur l'économie américaine au mois d'août publiées le 16 septembre, confirment cette analyse, avec une croissance de 0,7 % de la production industrielle américaine et une nouvelle progression de 0,4 % du taux d'utilisation des capacités industrielles qui atteint 84,7 %, son niveau le plus élevé depuis avril 1989. Le même mois, les prix de gros ont progressé de 0,6 %, leur plus forte hausse depuis octobre 1990. En ravivant les craintes inflationnistes chez les investisseurs, ces deux indicateurs ont provoqué de nouvelles tensions sur le marché obligataire. Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, la principale référence, est remonté depuis le 16 septembre de 7,64 % à 7,79 % et Wall Street a reperdu une centaine de points.

Les moyens de combattre l'inflation

La banque centrale américaine doit donc tenter à nouveau la mission délicate de rassurer les marchés. Elle s'y essaie sans guère de succès depuis le 4 février quand elle a pour la première fois fait remonter son taux interbancaire au jour le jour (les fonds fédéraux), sa seule arme d'intervention sur le marché du crédit. Elle avait provoqué alors une vraie panique entrainant un krach obligataire de six mois car elle donnait le sentiment de craindre l'inflation mais sans se donner les moyens de la combattre en réhaussânt franchement et par avance ses taux. Depuis, la Fed a procédé à cinq hausses consécutives qui ont porté de février à la mi-août de 3 % à 4,75 % la rémunération des fonds fédéraux. Mais la progression a été jugée toujours tardive et toujours insuffisante par les marchés omnubilés, même en Europe, par le risque inflationniste. Ces hausses du loyer de l'argent semblent avoir été sans effet sur la formidable croissance de l'économie américaine surchauffée aux yeux des analystes.

« Faute d'avoir agi plus tôt et plus fort, la Réserve fédérale est condamnée à suivre les marchés obligataires et à aller toujours plus loin », estime Alain Fiorucci du cabinet d'analyse français Soprofi. La dernière remontée d'un demi-point le 17 août de son taux au jour le jour par la Réserve fédérale de 4,25 % à 4,75 % illustre son impuissance. Elle n'a pas réussi à calmer le moins du monde les craintes des marchés. Depuis la mi-août, le taux des obligations d'Etat américaines à dix ans est passé de 7,30 % à 7,56 %. Autre signe diffus de peur de la hausse des prix, la hausse des cours de l'or qui approche du seuil des 400 dollars l'once.

Sur les marchés européens, le contexte est trés différent. L'heure n'est pas – en-dehors du cas particulier du Royaume-Uni – à la remontée des taux à court terme. Il n'empêche, les doutes se multiplient sur la possibilité d'une poursuite de la baisse du loyer de l'argent par les banques centrales. A cela plusieurs raisons et notamment l'accélération de la reprise économique en Europe, les échéances électorales en Allemagne et en France, les signes de surchauffe aux Etats-Unis et pour finir l'alourdissement des dettes publiques. Les marchés obligataires sont une nouvelle fois en première ligne et les taux à dix ans atteignent 8,15 % en France et 7,59 % en Allemagne à comparer à respectivement 5,60 % et 5,50 % du début de l'année.

« L'attitude de la Bundesbank est différente de celle de la Réserve fédérale. La Banque centrale allemande anticipe plus les tensions inflationnistes que son homologue américaine, explique M. Chevalier. *Voilà qui devrait finir par rassurer les marchés de taux européens. »*

Mais les liens entre les marchés obligataires des deux cotés de l'Atlantique sont tellement forts (les possibilités techniques d'arbitrage sont presque instantanées) que les espoirs de « découplage » (hausse en Amérique, baisse en Europe) n'ont pas pu se réaliser jusqu'ici. L'accalmie tant espérée sur le Vieux continent ne peut venir que de la disparition aux Etats-Unis de la grande peur de l'inflation. Pour cela, il faut que la détermination de la Réserve fédérale à éviter la surchauffe ne laisse pas place au moindre doute.

ÉRIC LESER

Dans le cadre de la préparation du budget pour 1995

Le gouvernement et les syndicats italiens s'opposent sur la réforme du système des retraites

Les discussions entre le gouvernement et les syndicats italiens sur le projet de budget pour 1995 se sont soldées, dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 septembre, par un échec. *« Les différences sont encore marquées »*, notamment sur le délicat dossier de la réforme du système des retraites, a indiqué Raffaele Morese, secrétaire général adjoint de la CGIL, le plus important syndicat transalpin. Une nouvelle rencontre devait avoir lieu mardi 27. Plus tôt lundi, le gouvernement et les dirigeants de la coalition au pouvoir, réunis au palais Chigi, siège de la présidence du conseil à Rome, avaient mis la dernière main à ce projet de budget. *« Il existe une forte cohésion au sein de la majorité sur les thèmes concernant la loi de finances, qui sera rigoureuse mais socialement juste »*, s'est réjoui le responsable de l'Alliance nationale, Gianfranco Fini, à l'issue de cette rencontre.

Réduire le déficit public

Les intentions du gouvernement sont ambitieuses. Il souhaite réduire, l'année prochaine, le déficit public de 48 000 milliards de lires (162 milliards de francs). Sinon, ce déficit glissera allègrement vers les 190 000 milliards de lires (642 milliards de francs) contre 154 000 milliards cette année, a prévenu le ministre des finances, Giulio Tremonti.

Conformément à ses promesses électorales, Silvio Berlusconi s'est refusé à toute augmentation de la pression fiscale. L'effort portera donc sur les dépenses. Sans remettre en cause les droits acquis, le président du conseil italien souhaite réaliser des économies dans le très avantageux système des retraites. Le gouvernement propose ainsi d'abandonner le principe de l'indexation des retraites sur le coût de la vie et d'imposer des pénalités à ceux qui désirent partir à la retraite après 35 ans de cotisations. Des mesures qui ne sont pas du goût des syndicats. Ces derniers, inflexibles, menacent d'entamer une grève générale faute d'un compromis.

Silvio Berlusconi a promis que la loi de finances pour 1995 serait adoptée en conseil des ministres avant le 30 septembre.

A. Pu.

CHINE : des négociations sino-américaines pour l'entrée de la Chine au GATT. – A l'issue des entretiens qu'ils ont eus à Genève du 18 au 23 septembre, les Etats-Unis et la Chine ont réalisé *« des progrès »* qui pourraient favoriser la levée du veto américain à l'adhésion de la Chine au GATT. *« Nous sommes engagés dans des négociations actives et détaillées. Nous allons continuer à rester en relation avec les Chinois »*, a déclaré, vendredi 23 septembre, Dorothy Dwoskin, adjoint du représentant américain pour les affaires commerciales, chargée du GATT. Les Etats-Unis souhaitent que la Chine réforme plus rapidement son système économique pour l'adapter aux règles en vigueur au GATT.

SOCIAL

Afin d'éviter une « substitution de main-d'œuvre »

Les syndicats souhaitent un contrôle à l'embauche des RMIstes

A l'issue des premières consultations engagées, lundi 26 septembre, par Michel Giraud, ministre du travail, et qui doivent se poursuivre le 30 septembre, plusieurs syndicats (FO, CFTC et CFE-CGC) ont souhaité que des précautions soient prises avant la mise en œuvre de la mesure de soutien à l'embauche des RMIstes annoncée le 11 septembre par Edouard Balladur. La CGT a, de son côté, réaffirmé son hostilité à cette formule qui, selon elle, favorise *« l'extension de la précarité avec l'embauche en contrat à durée déterminée de personnes en grande difficulté »* au détriment de *« la création de vrais emplois »*.

Les autres délégations se sont, en revanche, déclarées favorables à l'instauration de cette formule qui, selon Marc Blondel, secrétaire général de FO, pourrait être inscrite dans un projet de loi portant diverses mesures d'ordre social discuté cet automne au Parlement. Afin d'éviter que les patrons soient tentés de licencier des salariés pour embaucher des RMIstes, M. Blondel a proposé que cette mesure soit réservée aux entreprises du secteur marchand n'ayant pas procédé à un licenciement économique au cours des douze derniers mois, et non pas six comme le prévoit l'avant-projet de loi. De leur côté, la CFE-CGC et la CFTC ont regretté que ce contrat soit limité à un an, et ont souhaité qu'il puisse s'enchaîner avec un contrat à durée indéterminée.

FO, la CFTC et la CFE-CGC ont aussi exprimé leur satisfaction que le projet de loi relatif à la formation en alternance respecte l'accord signé en juillet par les partenaires sociaux. Il reste toutefois à régler, selon Marc Blondel, la part dévolue aux organismes consulaires dans le financement de la formation professionnelle.

REPÈRES

BOURSE

Des rumeurs de voies d'eau font plonger Eurotunnel

Les petits actionnaires d'Eurotunnel vont de déception en déception. Alors que beaucoup tablent sur l'ouverture officielle de la liaison transmanche pour voir remonter les cours de Bourse et que d'autres n'hésitent pas à se déplacer pour vérifier le bien-fondé de leurs investissements (*le Monde* du 27 septembre), une nouvelle rumeur a fait plonger les cours en ce début de semaine. Un article du *Sunday Times* faisant état de fuites d'eau de mer dans le tunnel a provoqué lundi 26 un plongeon de l'action à Londres et à Paris. Le titre a perdu 6,4 % en l'espace d'une séance, tombant à 21,10 francs. Dans la soirée, Eurotunnel contre-attaquait en relativisant les faits. *« Le tunnel sous la Manche connaît, comme tous les ouvrages souterrains, des phénomènes de condensation et d'infiltration d'eau (...). Les infiltrations sont minimes et très inférieures aux prévisions initiales établies par les ingénieurs du projet. »* Et de rappeler que ces infiltrations n'empêchaient pas une centaine de trains d'emprunter quotidiennement le tunnel.

CHÔMAGE

40 000 contrats de retour à l'emploi supplémentaires pour 1994

Une nouvelle fois, le gouvernement révise à la hausse son programme de contrats de retour à l'emploi (CRE) destiné à l'embauche de chômeurs de longue durée. Michel Giraud, ministre du travail, a annoncé, lundi 26 septembre, que 40 000 places supplémentaires seraient disponibles pour 1994, portant ainsi le total à 180 000 pour l'ensemble de l'année. En 1993, 110 000 places avaient été à l'origine prévues, qui avaient été ensuite portées à 140 000, chiffre reconduit initialement pour 1994. Pour 1995, 160 000 CRE sont inscrits dans le projet de loi de finances. Les contrats de retour à l'emploi, d'une durée de 6 à 24 mois, sont exonérés des charges sociales patronales pour les employeurs.

DETTE

La Grande-Bretagne va proposer que le FMI vende une partie de son or

La Grande-Bretagne va proposer au cours de l'assemblée générale du Fonds monétaire international (FMI), qui s'ouvre jeudi 29 septembre à Madrid, que le Fonds vende une partie de ses réserves d'or pour venir en aide aux pays pauvres, lourdement endettés, et qui appliquent avec constance les plans d'ajustement structurels. Londres estime qu'il suffirait au FMI de vendre moins de 10 % de ses réserves d'or (actuellement évaluées à 40 milliards de dollars, soit 210 milliards de francs) pour atteindre l'objectif. Selon le projet britannique, dévoilé lundi 26 septembre par la presse anglaise, les pays bénéficiaires (Kenya, Laos, Mozambique...) verraient la charge du remboursement de leur dette réduite des deux tiers et son montant sensiblement diminué.

FONCTION PUBLIQUE

La FSU et l'UNSA bientôt au Conseil supérieur

Le ministère de la fonction publique a soumis, lundi 26 septembre, à la section syndicale du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat, un projet de décret visant à modifier la composition de cette instance et à en élargir les compétences. Cette réforme, soumise le 4 octobre à l'assemblée plénière du Conseil supérieur, vise, en particulier, à tirer les conséquences non seulement de la percée électorale de la Fédération syndicale unitaire (FSU) à l'éducation nationale, mais aussi de l'alliance au sein de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), de la FEN et de la FGAF (autonome) (*le Monde* du 17 juin). Le projet prévoit ainsi de porter de 38 à 40, le nombre de membres du Conseil, les 20 sièges dévolus aux syndicats pouvant, en fonction des nouvelles règles, se répartir entre : 4 CGT, 4 CFDT, 4 FO, 4 UNSA, 2 FSU, 1 CFTC, 1 CFE-CGC.

UNION EUROPÉENNE

La production industrielle a augmenté en juin de 5,1 % sur un an

La production industrielle dans l'Union européenne a augmenté de 5,1 % en juin par rapport à juin 1993, soit la cinquième hausse consécutive, a annoncé, lundi 26 septembre, Eurostat, l'office des statistiques de l'Union. Au cours du deuxième trimestre, la production industrielle des Douze, corrigée des variations saisonnières, a augmenté de 2,2 % par rapport au premier trimestre. Pour la même période, le Japon enregistrait, selon Eurostat, une baisse de 0,1 % (estimation) de son indice de production industrielle, et les Etats-Unis, une hausse de 1,1 %.

VIE DES ENTREPRISES

Gamme rénovée et gains de productivité

PSA Peugeot Citroën renoue avec les bénéfices

Comme l'avait annoncé Jacques Calvet, PDG de PSA Peugeot Citroën, en avril, son groupe devrait être à nouveau bénéficiaire en 1994. Pour le premier semestre, il dégage un bénéfice net de 688 millions de francs contre une perte de 1,121 milliard au premier semestre 1993. Son résultat d'exploitation est également en forte progression atteignant 2,445 milliards de francs, contre une perte de 1,251 milliards l'année dernière à pareille époque. Le chiffre d'affaires, 83,8 milliards de francs, est aussi en hausse de 14,8 %.

A la différence de Renault, son principal concurrent sur l'Hexagone, dont le résultat d'exploitation s'établit à 688 millions de francs sur la même période pour un chiffre d'affaires légèrement supérieur à celui de PSA, la firme au lion et au chevron a bien tiré profit de l'amélioration de la conjoncture. Sur un marché français tonifié par la prime Balladur, en progression de 15,3 % en volume, PSA a amélioré sa pénétration. Sa part de marché s'établit à 32,8 % contre 30 % pour la firme au losange. Au niveau européen, PSA a accru ses immatriculations de 12,4 % (contre 9,1 % pour Renault) sur un marché en croissance de 6,6 %.

PSA a en effet abordé la reprise avec une gamme complète. Les Xantia et 306, lancées au printemps 1993, sont arrivées à point nommé pour profiter de la remontée des ventes automobiles. Elles avaient déjà permis de dégager un bénéfice d'exploitation au second semestre 1993. Cette amélioration des ventes s'est conjuguée avec une politique très ferme de diminution des coûts, pour améliorer les marges. Les dépenses d'investissement ont fléchi, grâce à une diminution du prix unitaire des nouveaux équipements. D'une façon générale, les gains de productivité ont été poursuivis dans tous les domaines (production, achats, etc.). Le retour aux bénéfices devrait donc s'étendre à l'ensemble de l'exercice. D'autant que les ventes de monospaces Evasion et 806 auront pris leur essor.

A. K.

Affichant des pertes de l'ordre de 4 milliards de francs au 1er semestre

Le Crédit lyonnais devrait céder plus rapidement des actifs

Tranformé au dernier moment en réunion d'information faute d'accord entre les dirigeants du Crédit lyonnais et leur principal actionnaire, l'Etat, le conseil d'administration de la banque publique sur les comptes du premier semestre devait finalement se tenir dans l'aprés-midi du mardi 27 septembre. Selon le schéma initial, le premier semestre devrait se traduire pour la première banque française par une perte de l'ordre de 4 milliards de francs qui lui permettrait de se maintenir juste au-dessus des normes internationales de solvabilité (fonds propres).

Conséquence de la partie de bras de fer qui a opposé le Trésor à Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, les uns et les autres ont dû faire machine arrière. Le Trésor s'est engagé, notamment auprès des commissaires aux comptes, à apporter son soutien à la banque pour que les provisions jugées indispensables pour couvrir les risques soient prises et pour que d'éventuelles pertes au second semestre soient compensées par une recapitalisation indispensable au regard des normes internationales de fonds propres. En dépit de ses réticences, le Trésor pourrait être amené à la fin de l'année à apporter 3 ou 4 milliards de francs à la banque publique.

En contrepartie, le Lyonnais s'est engagé à ce que ses pertes sur l'ensemble de l'exercice 1994 soient inférieures à celles de 1993 (6,9 milliards de francs). Le Crédit lyonnais va devoir aussi faire preuve d'une plus grande détermination dans la volonté de céder des actifs afin de ménager le budget de l'Etat et le contribuable. La banque devrait notamment céder des actifs bancaires hors d'Europe. On évoque la vente par exemple de réseaux en Amérique du sud.

É. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

CITROËN : la direction de l'usine de Rennes accusée de « discrimination syndicale ». –La direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE) d'Ille-et-Vilaine vient de demander à la direction de l'usine Citroën de Rennes de faire cesser des cas de *« discrimination syndicale »*. Selon l'administration, qui se fonde sur l'étude des fiches de paie de près de cent élus, les délégués CGT et CFDT sont moins payés que ceux de la CSL (Confédération des syndicats libres). Dans une lettre adressée le 21 septembre à l'entreprise, l'inspection du travail constate *« des différences importantes de salaire et de déroulement de carrière »* et observe que les élus CGT et CFDT *« restent bloqués dans les plus bas coefficients »* et *« sont moins rémunérés pour un même coefficient que ceux de la CSL »*. *« Les données prises en compte semblent incomplètes et débouchent sur des conclusions biaisées »*, a affirmé lundi 26 septembre la direction générale de Citroën, considérant que *« les rémunérations sont basées sur le niveau de complexité du poste tenu »* et insistant sur *« l'importance croissante attribuée (...) à la performance individuelle »*.

DÉVELOPPEMENT

ELYO (ex-UFINER-COFRETH) se réorganise dans l'Hexagone. – Elyo, nouveau nom d'Ufiner-Cofreth, parachève sa réorganisation. En quelques années, cette filiale de la Lyonnaise des eaux (55 % du capital) et du pétrolier Total (22 %), a triplé de taille, passant de 4 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1989 à 10 milliards en 1993 et à 11 cette année. Une croissance que le groupe centré sur l'énergie (production et distribution), la chaleur, le froid et les déchets, doit un peu à la croissance interne, mais surtout aux rachats de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (en 1991), de PRIAM (1992) et de la société United Thermal Corp. par la filiale américaine Trigen (1993). Fusionnant ses différents composantes dans l'Hexagone, Elyo s'appuiera désormais sur trois entités en Ile-de-France (CGEC, COFRETH et INES) et six en province (Elyo Ouest, Elyo Centre, etc.)

PROJET

CARNAUDMETALBOX renonce à son rapprochement avec Wheaton. – Le groupe d'emballage CarnaudMetalbox a annoncé, lundi 26 septembre, l'échec du projet de fusion de ses activités dans la santé-beauté avec le groupe familial américain Wheaton. Carnaud-Metalbox et la famille Wheaton avaient annoncé en juin leur alliance pour donner naissance à un nouveau groupe d'emballage, baptisé Wheaton International et réalisant dans la santé-beauté 5,1 milliards de francs de chiffre d'affaires, ce qui l'aurait placé au premier rang mondial du secteur. Mais certains actionnaires familiaux de Wheaton se sont opposés à une alliance qui signifiait, pour eux, une perte de contrôle de leur groupe.

COOPÉRATION

LE GROUPE PECHINEY à la tête d'un consortium cherchant 1 milliard de dollars pour moderniser deux usines d'aluminium en Russie. – Le groupe public Pechiney, associé à Bechtel pour l'ingénierie et à Morgan Grenfell pour le conseil, est à la recherche de financements à hauteur de 1 milliard de dollars (5,3 milliards de francs) pour moderniser les usines russes d'aluminium de Krasnoïarsk et Bratsk, d'une capacité de 800 000 tonnes chacune. Fin juillet, Pechiney avait été choisi par Moscou pour mener à bien la modernisation de deux tranches de production d'aluminium de 250 000 tonnes chacune. Dans un contexte difficile, le consortium plaide le dossier auprès des grands organismes internationaux comme la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) ou la Banque Mondiale.

MANAGEMENT

McDONNELL DOUGLAS nomme un nouveau président. – McDonnell Douglas, troisième constructeur aéronautique mondial et important fournisseur du Pentagone, a nommé Harry Stonecipher à la succession de John McDonnell, en qualité de PDG, a annoncé lundi 26 septembre le groupe. M. Stonecipher, ancien PDG du groupe aérospatiale Sundstrand depuis 1991, avait travaillé auparavant chez General Electric pendant vingt-six ans. John McDonnell restera président du conseil d'administration. L'arrivée de M. Stonecipher survient au terme d'un an de recherche dans l'industrie aéronautique. C'est la première fois, depuis la constitution de McDonnell Douglas en 1967, que son PDG n'appartient pas aux familles McDonnell ou Douglas.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 26 septembre ▼ Rechute

Après un bon début de séance qui confirmait la reprise enregistrée vendredi dernier, la Bourse de Paris basculait rapidement dans le rouge lundi 26 septembre pour le premier jour du terme d'octobre. En hausse de 0,52 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en fin de journée un recul sensible de 1,28 % à 1 902,72 points.

Ce repli qui remettait en cause la reprise enregistrée vendredi dernier (+ 1,47 %) s'est manifesté dans un marché très calme, les opérateurs continuant à faire la *« grève des achats »*. Le montant des échanges était inférieur à 3 milliards de francs. Paris ne fut pas la seule place à souffrir lundi. Après la déroute du Parti libéral aux élections bavaroises de dimanche, Francfort a cédé 0,98 %. Londres, en repli de 0,9 %, est passé pour la première fois depuis le 12 juillet sous la barre des 3 000 points de l'indice *Footsie*.

L'accélération de la reprise économique en Europe et les craintes d'une surchauffe aux Etats-Unis évacuent l'idée d'une baisse des taux d'intérêt à court terme et entretiennent les tensions sur les marchés des taux à long terme. Jeudi se réunira le conseil de la Bundesbank mais les opérateurs n'attendent pas de geste avant les élections du 16 octobre en Allemagne. De plus de nombreux experts sont persuadés que cette baisse, si elle intervient après cette échéance électorale, sera la dernière.

Aux Etats-Unis, l'open Market de la Réserve fédérale qui fixe la politique monétaire pour les semaines à venir, se réunit mardi. Les milieux financiers s'attendent à une hausse d'un demi-point du taux directeur américain. Les grandes réunions monétaires (Banque Mondiale, G7 et FMI) qui vont se tenir à Madrid à partir de jeudi 29 septembre invitent également les opérateurs à la prudence.

NEW-YORK, 26 septembre ▲ Reprise

Après quatre séances consécutives de baisse, Wall Street a renoué avec la hausse lundi 26 septembre, mais les achats ont été très sélectifs à la veille de la réunion du comité de l'Open Market de la Réserve fédérale (Fed). L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 17,83 points à 3 849,58 points, soit un gain de 0,47 %. Près de 281 millions d'actions ont été échangées. Mais, signe de faiblesse du marché, les valeurs en baisse ont dépassé celles en hausse : 1 136 contre 978, alors que 737 titres ont été inchangés.

Les inquiétudes sur l'évolution des taux d'intérêt continuent alors que les investisseurs spéculent sur l'éventualité d'un resserrement du crédit cette semaine. La plupart des experts estiment que la Fed pourrait augmenter d'un demi point le taux interbancaire au jour le jour, actuellement à 4,75 %. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est remonté à 7,79 % contre 7,78 % vendredi soir.

VALEURS	Cours du 23 sept.	Cours du 26 sept.
Alcoa	84 5/8	85 3/8
Allied Signal Inc.	33 3/4	34 5/8
American Express	30 3/4	30 1/2
ATT	54	54 3/8
Bethlehem Steel	21 3/8	20 7/8
Boeing	42 7/8	43 3/8
Caterpillar Inc.	54 1/8	53 3/8
Chevron	41 1/4	41 5/8
Coca-Cola	48 5/8	49 5/8
Disney Corp.	39 1/2	40 1/4
Du Pont de Nemours	57 3/8	57 1/2
Eastman Kodak	52 7/8	52 5/8
Exxon	57 7/8	58 1/8
General Electric	48 3/4	49 1/4
General Motors	48 1/2	48 3/4
Goodyear Tire	32 1/8	32 1/8
IBM	69 1/8	69
International Paper	78 1/4	77 5/8
Morgan (J.P.)	60 3/8	60 3/4
McDonnell Douglas	110 7/8	113 3/4
Merck and Co.	34 5/8	34 7/8
Minnesota Mining	55 1/8	54 7/8
Philip Morris	58 1/2	59 5/8
Procter & Gamble	58 7/8	59 5/8
Sears Roeb. and Co.	47 5/8	48 3/8
Texaco	60 5/8	60 3/8
Union Carbide	33 5/8	34 1/8
United Tech.	63	63
Westinghouse El.	13 5/8	13 1/2
Woolworth	17	17 1/4

LONDRES, 26 septembre ▼ Sous les 3 000 points

Les valeurs ont vivement baissé lundi 26 septembre au Stock Exchange, dans la crainte d'une hausse des taux d'intérêt américains lors de la réunion du comité de l'Open Market de la Fed mardi. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en recul de 28,4 points, à 2 999,8 points, soit une baisse de 0,9 %. C'est la première fois depuis le 12 juillet que le Footsie clôture sous le seuil des 3 000 points.

L'augmentation de capital de 230 millions de livres annoncée par Reckitt and Colman (– 43 pence à 555) pour l'aider à financer l'acquisition de L and F Household à Kodak pour 1,5 milliard de dollars a contribué aux pertes, ainsi que des déclarations du chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke n'excluant pas une nouvelle hausse des taux d'intérêt britanniques.

De nombreuses sociétés ont détaché leur dividende : Shell a ainsi perdu 14 pence à 692, Mirror Group 6 pence à 136, et English China Clays 21 pence à 353.

VALEURS	Cours du 23 sept.	Cours du 26 sept.
Allied Lyons	5,74	5,70
BP	3,97	4,00
BTR	3,14	3,12
Cadbury	4,61	4,56
Glaxo	5,73	5,70
GUS	5,58	5,56
ICI	8,24	8,19
Reuters	4,63	4,66
RTZ	8,90	8,83
Shell	7,05	6,93
Unilever	11	10,93

TOKYO, 27 septembre ▼ Vif recul

La Bourse de Tokyo a terminé en forte baisse mardi 27 septembre. Pour la première fois depuis le 4 avril, l'indice Nikkei a « enfoncé » le seuil psychologique de 19 500 points pour finir en baisse de 345,47 points à 19 468,89 points, soit un recul de 1,74 points. Le 4 avril, il s'était inscrit à 19 122,22. Environ 230 millions d'actions ont changé de mains.

Selon les courtiers, ce recul s'explique par le maintien à l'écart du marché des investisseurs étrangers et des fonds de pension du secteur public.

VALEURS	Cours du 21 sept.	Cours du 22 sept.
Bridgestone	1 540	1 540
Canon	1 720	1 740
Fuji Bank	2 080	2 110
Honda Motors	1 649	1 640
Matsushita Electric	1 620	1 680
Mitsubishi Heavy	786	765
Sony Corp.	5 890	5 880
Toyota Motors	2 020	2 040

CHANGES

Dollar : 5,3013 ▼

Le dollar se repliait mardi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,3013 francs contre 5,3175 francs lundi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). De son côté, le deutschemark reculait légèrement à 3,4165 francs, contre 3,4174 francs la veille (cours BdF).

FRANCFORT	26 sept.	27 sept.
Dollar (en DM)	1,5498	1,5527

TOKYO	26 sept.	27 sept.
Dollar (en yens)	97,86	98,46

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (27 sept.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (26 sept.) .... 4 3/4 %

BOURSES

PARIS

	23 sept.	26 sept.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 927,35	1 902,72
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 328,75	1 314,74
Indice SBF 250	1 291,75	1 279,47

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	23 sept.	26 sept.
Industrielles	3 831,75	3 849,58

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	23 sept.	26 sept.
100 valeurs	3 028,20	2 999,80
30 valeurs	2 347,60	2 331,40

FRANCFORT

	23 sept.	26 sept.
Dax	2 098,12	2 068,67

TOKYO

	26 sept.	27 sept.
Nikkei Dow Jones	19 814,36	19 468,89
Indice général	1 585,21	1 562,75

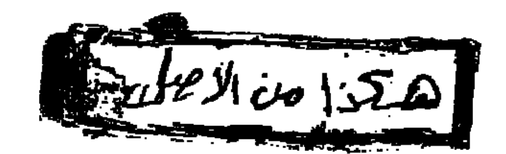
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3010	5,3035	5,3050	5,3090
Yen (100)	5,3850	5,3903	5,4276	5,4363
Ecu	6,5212	6,5271	6,5155	6,5241
Deutschemark	3,4138	3,4161	3,4177	3,4212
Franc suisse	4,1252	4,1305	4,1405	4,1478
Lire italienne (1000)	3,3856	3,3894	3,3604	3,3659
Livre sterling	8,3390	8,3456	8,3330	8,3437
Peseta (100)	4,1172	4,1225	4,0926	4,0997

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 7/8	5	5 1/8	5 1/4	5 9/16	5 11/16
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 3/16	2 5/16	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8	6 3/16	6 5/16
Deutschemark	4 3/4	4 7/8	4 15/16	5 1/16	5 1/8	5 1/4
Franc suisse	3 11/16	3 13/16	3 13/16	3 15/16	4 3/16	4 5/16
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/18	8 3/8	8 5/8	9	9 1/4
Livre sterling	5 1/4	5 3/8	5 3/4	5 7/8	6 3/8	6 1/2
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 3/4	8	8 1/4	8 1/2
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 7/16	5 9/16	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 27 SEPTEMBRE

Liquidation : 21 octobre
Taux de report : 5,13

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,17 % (1905,98)

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
153,58	EDF-GDF 3%	6200	6180	-0,32
49,25	B.N.P. (T.P)	1045	1032	-1,24
60,28	Cr.Lyonnais(T.P.)	1040	1040	—
95,87	Renault (T.P.)	2041	2060	+0,93
101,78	Rhone Poulenc(T.P)	2295	—	—
79,01	Saint Gobain(T.P.)	1160	1150	-0,86
46,89	Thomson S.A (T.P)	1070	—	—
18	Accor 1	602	610	+1,33
14	Air Liquide 1	728	731	+0,41
15	Alcatel Alsthom 1	554	557	+0,54
10	Alcatel Cable 1	617	618	+0,16
14	Alcpi 1	354,80	345	-2,76
12	AGF-Ass.Gen.France	215,50	217	+0,70
5	Axa 1	230,40	229,60	-0,35
70,10	Bail Invest. 1	874	870	-0,46
10	Bancaire (Cie) 1	515	517	+0,39
10	Bque Colbert C2	185,50	185,50	—
16	Bazar Hot. Ville 2	608	—	—
17,50	Berger (M) 2	1130	1130	—
15	Bertrand Faure 2	519	—	—
20	BIC 1	1324	1310	-1,06
4	BIS 1	340	332	-2,35
3	B.N.P. 1	235,70	236,60	+0,38
22	Bollore Techno.1	380,40	381	+0,16
61	Bongrain 1	3130	3180	+1,60
10,50	Bon Marche (Au) 1	768	763	-0,65
11	Bouygues 1	590	587	-0,51
25	Canal + 1	827	824	-0,36
7	Cap Gemini Sogeti1	179	178	-0,56
4	Carnaudmetalbox 1	173	171,50	-0,87
42	Carrefour 1	2112	2097	-0,71
5	Casino Guichard 1	164,60	164,70	+0,06
5,25	Casino Guich.ADP 1	124	125	+0,81
9,40	Castorama DI (Li)1	670	664	-0,90
15	Cavmaria Part(M)2	430	—	—
4,30	C.C.F. 1	214,60	215	+0,19
2,49	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	64,80	64,30	-0,77
25	Cegid (Ly) 1	470	463	-1,49
—	Centrest SDR (Ny)2	21	—	—
7,50	CEP Communication1	495	480	-3,03
10	Cerus Europ.Reun 1	108,50	107	-1,38
29	Cetelem 1	1087	1070	-1,02
31	CGIP 1	1088	1109	+1,84
14	Chargeurs 1	1289	1252	-2,87
4	Christian Dior 1	440,50	435,30	-1,18
17,50	Clements Fr.Priv.B2	289	289,90	+0,31
6,60	Clarins 1	554	553	-0,18
7	Club Mediterranee1	456,50	452,50	-0,88
22	Colas 1	950	942	-0,84
11	CGP (Papiers)(Ly)2	724	700	-3,31
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
20	Comptoir Moder. 1	1373	1369	-0,29
20	CPR Paris.Reesc. 1	350	350	—
37,50	Cred.Fon.France 1	758	767	+1,19
11	Credit Local Fce 1	380,20	384,60	+1,16
10	Credit Lyonn.CIP 1	387	380	-1,81
20	Credit National 1	372	372,30	+0,08
3	CSEE 1	545	545	—
25	Damart 1	5670	5600	-1,23
15,50	Danone (ex BSN) 1	709	721	+1,69

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
7	Dassault-Aviation1	432	—	—
4,80	Dassault Electro 1	364	376	+3,05
49	De Dietrich 1	2547	2520	-1,06
6,50	Degremont 1	490	491	+0,20
—	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	56	58,50	+4,46
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	74,05	—	—
4	DMC (Dollfus Mi)1	374,40	369,80	-1,23
11	Docks France 1	749	749	-0,00
3	Dynaction 1	170	165,10	-2,88
11	Eaux (Gle Des) 1	491,20	490,10	-0,22
15	E.B.F 1	809	808	-0,12
10	Ecco 1	671	661	-1,49
22,70	Eiffage 1	1048	1040	-0,76
13	Elf Aquitaine 1	389	388	-0,26
38	Eridania Beghin 1	739	745	+0,81
10	Essilor Intl 1	785	784	-0,13
10,80	Essilor Intl ADP 1	517	516	-0,19
25	Esso 1	775	760	-1,94
46	Eurafrance 1	1950	1913	-1,90
0,60	Euro Disney 1	8,40	8,35	-0,60
10,75	Euro RSCG W.W 1	647	636	-1,70
16	Europe 1 - 1	1740	1730	-0,57
—	Eurotunnel 1	21,10	21,90	+3,79
12	Filipacchi Medias1	971	971	—
7,80	Fimalac 1	111	113	+1,80
11	Fives-Lille 1	600	599	-0,17
35	Fromageries Bel 1	5030	5050	+0,40
11	Galeries Lafayet.1	2280	2280	—
4	GAN 1	306	313,80	+2,55
7	Gascogne (B) 1	586	—	—
55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1 ●	1970	2040	+3,55
8	Geophysique 1	397	357,50	-9,95
10,50	G.F.C. 1	385	389	+1,04
8,50	Groupe Andre S.A 1	590	592	+0,34
17	Groupe De La Cite1	813	820	+0,86
7,58	GTM-Entrepose 1	440,30	442,10	+0,41
10	Guilbert 1	480	475	-1,04
24	Guyenne Gascogne 1	1455	1450	-0,34
8	Havas 1	420,50	423,80	+0,78
7	I.D.I.A 1	200	195	-2,50
10,50	Imetal 1	574	580	+1,05
16	Immobil.France 2	468	473	+1,07
2	Immob.Phenix 1	63	63	—
1	Ingenico 1	126,60	125	-1,26
36	Interbail 1	395,20	390	-1,38
23,50	Intertechnique 1	849	848	-1,39
25	Jean Lefebvre 1	362,70	370	+2,01
30,30	Klepierre 1	580	—	—
10	Labinal 1	721	701	-2,77
9	Lafarge Coppee 1	427,10	429,60	+0,59
2,50	Lagardere (MMB) 1	123	124,50	+1,22
4,10	Lapeyre C1	385	385	—
7	Lebon 2	298	303	+1,68
28,50	Legrand 1	6630	6630	—
45,60	Legrand ADP 1	4500	4450	-1,11
8	Legris indust. 1	360	361,50	+0,42
78,50	Lociedus 1	890	890	—

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
11,50	LVMH Moet Vuitton1	850	850	—
11	Lyonnaise Eaux 1	482,90	481,50	-0,29
13,80	Marine Wendel 1	364	366	+0,55
2,50	Matra-Hachette 1	106	107,50	+1,42
4	Metaleurop 1	86,70	85,60	-1,27
2,50	Metrologie Intl 1	8,40	7,95	-5,36
1,50	Michelin 1	216	217,60	+0,74
4	Moulinex 1	122,40	121,50	-0,74
40	Navigation Mixte 1	914	919	+0,55
5,20	Nord-Est 1	124	123,80	-0,16
—	Nordon (Ny) 1	430	430	—
4,80	NRJ # 1	611	611	—
—	Olipar 1	17,75	18,25	+2,82
10,80	Oreal 1	1123	1128	+0,45
12	Paribas 1	322,60	325,20	+0,81
9,50	Pechiney CIP 1	360,90	360	-0,25
5	Pechiney Intl 1	147	146,40	-0,41
4,70	Pernod-Ricard 1	301	300	-0,33
18	Peugeot 1	793	780	-1,64
21,20	Pinault-Print.Red.1	918	908	-1,09
6,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	805	805	—
6	Poliet	384,50	381,60	-0,76
10,30	Primagaz 1	880	870	-1,14
8,50	Promodes 1	973	980	+0,72
4	Publicis 1	450	446	-0,89
10	Radiotechnique 1	513	513	—
4,42	Remy Cointreau 1	222,50	225	+1,12
10	Rexel 1	689	680	-1,35
2,48	Rhone Poulenc A 1	123,80	123,90	+0,08
1,20	Rochette (La) 1	57	57,20	+0,35
12,50	Roussel Uclaf 1	621	614	-1,13
95	Rue Imperiale(Ly)1	3700	3780	+2,16
12	Sade (Ny) 1	166,50	166,50	—
20,50	Sagem 1	2400	2450	+2,08
14,50	Saint-Gobain 1	644	645	+0,16
35	Saint-Louis 1	1396	1400	+0,29
14	Salomon (Ly) 1	2080	2080	—
18,50	Salvepar (Ny) 2	450	475	+5,56
24	Sanofi 1 ●	239,20	241,10	+0,79
25	Sat 2	2360	2380	+0,85
13	Saupiquet (Ns) 1	1219	1205	-1,15
7	Schneider 1	381	377,50	-0,92
—	SCOA act.regroup.	110	112	+1,82
1,50	SCOR S.A 1	124,50	127	+2,01
8,30	S.E.B.1	530	534	+0,75
19	Sefimeg 1	377	379,40	+0,64
13,10	Selectibanque 1	155	155	—
25	SFIM 2	1080	1080	—
5	SGE 1	206	208,50	+1,21
9	Sidel 1	894	891	-0,30
20,76	Simco 1	397	404	+1,76
7,50	S.I.T.A 1	755	755	—
12	Ste Rossignol 1	2050	2040	-0,49
9	Sligos 1	411,50	410	-0,36
16	Societe Gale A 1	535	532	-0,56
—	Sodecco (B) 2	55,50	—	—
—	Sodero (Ns) 2	37,75	38	+0,66

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
22	Sodexho 1	915	915	—
2,30	Sogeral (Ny) 2	127	127	—
33	Sommer-Allibert 1	2175	2140	-1,61
34,46	Sophia 1	407	414,90	+1,94
38	Sovac 1	430	426	-0,93
17	Spie Batignolles 1	303	302	-0,33
23	Strafor Facom 1	661	653	-1,21
8,26	Suez 1	250,80	252,90	+0,84
3,24	Synthelabo 1	203,50	204	+0,25
6	Thomson-CSF 1	137	137	—
7,50	Total 1	321,50	321,30	-0,06
3	UAP 1	133,20	134,10	+0,68
18	UFB Locabail 1	377	377	—
3,54	UGC DA (M) 1	220	217	-1,36
25	UIC 1	318	309	-2,83
22	UIF 1	420	412	-1,90
73,40	UIS 2	241	231,50	-3,94
28	Unibail 1	457	450	-1,53
1,88	Valeo 1	281	280	-0,36
8,30	Vallourec 1	316,20	317	+0,25
13,50	Via Banque 1	370	369,50	-0,14
7,50	Worms & Cie 1	230	238	+3,48
5	Z Gr.Zannier (Ly) 1	293	293	—
29	Zodiac 1	2310	2310	—
56	Elf Gabon 1	1022	1008	-1,37
0,68	ABN AMRO Holding 1	175,50	176	+0,28
0,28	American Barrick 1	142,40	142	-0,28
1,02	American Express 1	163,60	163	-0,37
3,77	Anglo American 1	298,40	295,10	-1,11
9,39	Amgold 1	609	—	—
1,52	A.T.T. 1	285,10	290	+1,72
1,84	Banco Santander 1	211,60	210,20	-0,66
20,55	B.A.S.F. 1	1050	1030	-1,90
28,24	Bayer 1	1200	1187	-1,08
0,57	Blenheim Group 1	20	20	—
1,76	Buffelsfontein 1	73,90	74,10	+0,27
1,82	Chase Manhattan 1	188	187,20	-0,43
20,42	Daimler Benz 1	2650	2657	+0,26
1,14	De Beers 1	123,90	125	+0,89
42,27	Deutsche Bank 1	2353	2307	-1,95
34,54	Dresdner Bank 1	1365	—	—
1,99	Driefontein 1	85,10	84	-1,29
2,18	Du Pont Nemours 1	305	—	—
1,80	Eastman Kodak 1	281,20	279,30	-0,68
0,70	East Rand 1	8,50	8,50	—
0,15	Echo Bay Mines 1	72,90	72,55	-0,48
3,13	Electrolux 1	281	—	—
2,25	Ericsson 1	286,10	284,50	-0,56
3,20	Exxon Corp. 1	387,30	387,90	+0,20
1,03	Ford Motor 1	143,90	142,50	-0,97
2,58	Freegold 1	91,50	89,50	-2,19
8,87	Gencor Limited 1	17,35	17,40	+0,29
1,86	General Electric 1	258	262,90	+1,98
0,89	General Motors 1	255,90	249	-2,70
14,14	Generale Belgique1	370	—	—
0,42	Grd Metropolitan 1	33,55	33	-1,64
0,78	Guinness Plc 1	37,50	37,50	—

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
0,25	Hanson Plc 1	19,65	19,95	+1,53
0,33	Harmony Gold 1	52,60	53	+0,76
1,35	Hewlett-Packard 1 ■	458,70	460	+0,28
0,26	Hitachi 1	52,20	51,60	-1,15
17,98	Hoechst 1	1165	—	—
1,11	I.B.M 1	387	386,10	-0,25
1,46	I.C.I 1	98,10	—	—
2,27	I.T.T. 1	430	432,30	+0,53
0,72	Ito Yokado 1	283,20	279,90	-1,17
0,33	Matsushita 1	87,60	85,60	-2,28
0,27	Mc Donald's 1	144,90	143,10	-1,24
1,35	Merck and Co 1	195	194,50	-0,27
1,96	Minnesota Mining 1	290,40	—	—
0,19	Mitsubishi Corp. 1	68	65,30	-3,97
3,70	Mobil Corporat. 1	410	—	—
3,87	Morgan J.P. 1 ■	319,90	323	+0,97
65,03	Nestle SA Nom.1	4927	4920	-0,14
0,72	Nippon MeatPacker1	77,90	77	-1,16
2,34	Norsk Hydro 1	189	186,30	-1,43
34,53	Petrofina 1	1647	1648	+0,06
3,74	Philip Morris 1	314,10	316,10	+0,64
1,14	Philips N.V 1	186	185	-0,60
0,25	Placer Dome Inc 1 ■	133,80	134,60	+0,60
1,58	Procter Gamble 1	317	313,60	-1,07
7,13	Quilmes 1	255	261	+2,35
2,21	Randfontein 1	71,50	70,80	-0,98
1,38	Rhone Poul.Rorer 1	194,90	192	-1,49
8,69	Royal Dutch 1	567	569	+0,35
0,58	R T Z 1	74,50	77	+3,36
—	Saatchi & Saatchi1	12,50	12,30	-1,55
1,88	Sega Enterprises 1	336,50	335	-0,45
1,95	Saint-Helena 1	62	61,50	-0,81
1,62	Schlumberger 1	288,10	290	+0,66
1,18	Shell Transport 1	58,40	58	-0,68
33,16	Siemens 1	2225	2230	+0,22
1,17	Sony Corporation 1	314,20	312,30	-0,60
0,20	Sumitomo Bank 1	99,50	—	—
1,14	T.D.K 1	229,80	—	—
1,15	Telefonica 1	71,80	—	—
0,23	Toshiba 1	41,25	41,15	-0,24
10,06	Unilever 1	592	595	+0,51
2,26	Unit.Technologie 1	337	331,60	-1,60
9,03	Vaal Reefs 1	605	601	-0,66
5,11	Volkswagen A.G 1	1556	1528	-1,80
3,93	Volvo (act.B) 1	94,50	—	—
3,44	Western Deep 1	274	271	-1,09
3,44	Xerox Corp. 1	555	—	—
0,49	Yamanouchi 1	183,20	—	—
—	Zambia Copper 1	4,84	4,87	+0,62
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	103,75	8,083
CEPME 8,5% 88 CB	102,45	2,049
CEPME 9% 89 CA#	104,40	8,962
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,367
CFD (CCCE)9,7%90CB	107,70	8,219
CFD exCCCE8,6%92CB	101,10	5,986
CFF 10% 88-98 CA#	107,30	9,315
CFF 9% 88-97 CA#	103,72	8,852
CFF 10,25% 90 CA#	110,24	5,504
CLF 8,9% 88 CA#	104,20	2,975
CLF 9%88-93/98 CA#	104	5,868
CNA 9% 4/92 CB	106,65	3,600
CRH 8,6% 92-93 CB	101,80	2,121
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,40	4,797
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,59	5,278
EDF 8,6% 92 CA#	101,63	4,029
Em.Etat10,26%86 CA	104,60	5,594
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,99	1,200
Finansder 9%91CB#	104,15	7,521
Finansd.8,6%92 #CB	101,60	5,725
Florel8,75% 88 CA#	107,20	1,736
OAT 9,9% 94 CA #	100,03	9,819
OAT 8,70%85/95 CA#	101,63	2,979
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,92	6,444
OAT 8,50% 6/97CA #	—	2,189
OAT 9,90%12/97 CA#	106,89	7,812
OAT 88-98 TME CA	101,20	4,226
OAT 9/1998 TRA	—	5,982
OAT 9,50%88-98 CA#	106,15	2,447
OAT TMB 01/99 CA	99,21	3,947
OAT 8,125% 99 CA#	101,79	2,783
OAT 8,50%90/00 CA#	103,15	4,262
OAT 9/00 TRA CA	103,70	8,291
OAT 10% 5/00 CA#	109,41	3,370
OAT 01 TME CA	101,15	4,226
OAT 8,5%11/02 CA #	102,40	7,126
OAT 8,50% 19 CA #	98,60	7,848
OAT 8,50%92-23 CA#	98,52	3,610
PTT 11,2% 85 CB#	105,47	8,451
SNCF 8,8% 87-94CA	103	5,714
Lyon.Eaux 6,5%90CV	850	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	480	480
Bains C.Monaco 2	731	715
B.N.P.Intercont.2	305	—
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	19,30	19,80
Cambodge	944	—
Carbone Lorraine 2	680	693
Case Poclain 2	2,50	—
Case Poclain	25,90	—
CBC 1	394,50	394
Centenaire Blanzy	325	—
Ceragen Holding	26	—
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	263	263
C.I.T.R.A.M. (B)	3380	—
Cpt Lyon Alem.2	359	353
Concorde-Ass Risq2	850	830

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Gpe Valfond ex.CMP	18,05	—
Credit Gen.Ind	23	—
Derbley	480	—
Didot Bottin	625	—
Eaux Bassin Vichy	2499	—
Ecia 1	690	690
Ent.Mag. Paris	4320	—
Eridania Beghin CI	718	—
Fidei[illegible]2	271	208
Finalens	331	—
F.I.P.P.	203	—
FNAC 2	3330	—
Fonciere (Cie)	586	—
Fonciere Euris	302	—
Foncina	489,90	—
France I.A.R.D	520	—
France S.A 1	1040	—
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 2	343	338,10
Genefim	275	275
Gevelot	920	—
G.T.I (Transport)	420	—
Immobail 2	374,90	—
Immobanque 2	745	744
Im.Marseillaise 2	6369	—
Invest.(Ste Cle.)	1700	—
Lille Bonnieres	1318	—
Locafinanciere	443	—
Louvre 1	298	294,20
Lucia	98,25	—
Machines Bull 2	22,10	—
Mag.Uniprix	181	—
Metal Deploye	348,90	—
Mors 2 #	25,60	26
Navigation (Ste)	118	—
Oreal (CI)	1080	—
Origny-Desvroise	1256	—
Monoprix	1505	—
Paluel-Marmont	385	—
Parfinance	193	—
Paris Orleans	270	—
Piper Heidsieck	751	—
Porcher	252,50	—
Promodes (CI)	686	—
Rochefortaise Com.	273	272
Rosario 2 ●	223,10	—
Rougier #	778	775
S.A.F.I.C Alcan	375	—
Saga	558	—
Salins du Midi 2	460	460
Savoisienne M	162	—
Silic 2	735	750
S.I.P.H.	199	—
Sofal	355	—
Sofio	200	—
Sofiam	78	—
Sofragi	3642	—
Soudure Autogene	900	892
Sorabail	439	—
Taittinger 1	2520	2580
Tour Eiffel	278	—
Ufiner Cofrath	1320	—
Vicat 2	605	685
Virax	118,10	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	790	—	Norande Mines	147,30	—
Akzo Nobel Nv	620	—	Pfizer Inc.	355	358
Alcan Aluminium	139,20	—	Ricoh Cy	51,50	—
Arbed	418	—	Robeco	346,80	345,10
Asturienne Mines	144,90	—	Rodamco N.V.	158,90	155,30
Banco Pop. Espanol	604	—	Rolinco	363	357
Banque Regl.Inter.	40800	—	Saipem SPA	8	—
Chrysler Corp.	240,20	—	Sema Group Plc	38,50	—
C.I.R SPA	6,55	—	SKF Aktiebolaget	95	—
Commerzbank AG	1635	—	Tenneco Inc.	236	—
Dow Chemical Co.1	400	401	Toray Ind.	39,80	—
Fiat Ord.	20,70	—	West Rand Cons.	6,40	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	670	—		—	—
Gevaert	1336	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	48	—		—	—
Goodyear T.& R.Cy	191	—		—	—
Honeywell Inc.	184,10	—		—	—
Johannesburg Cons.	130	—		—	—
Kubota Corp.	38,70	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	172	—	Lecteurs Monde *	210	—
Bque Hydro Energie	342	—	Molex	162,90	—
Bque Hypoth.Europ.	48,60	—	Off.Com.Pharm.*	885	—
Benedictine* nom.	5550	—	Olivetti Priv.	7,70	—
Blanzy-Ouest*	889	—	Parsic.Percier *	280	—
Brasseries Maroc	350	—	Rorento	250,30	—
Calciphos*	99	—	Safaa	215	—
Canadien Pacifique	90	—	St-Dominique(Fin)*	151	—
CGH Cogenbor sch.*	7	—	St Gobain Emball.*	1900	—
Coparex Inter.*	552	—	Schlumberger Ind.*	373	—
Cr.Universel (Cie)	428	—	SEPR *	988	—
Cycnos	8,80	—	SPR "B" nom.	287	—
CEAC.*	74,05	—	Waterman *	1100	—
Fiat Fce nom.	142,50	—		—	—
Grace and Co	204	—		—	—
Table France*	320	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	99,20	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	89	—
Boiron (Ly) 2 #	450	446	Immob.Hotel. 2 #	235	226
Boisset (Ly)#	279	—	Int. Computer	147,80	—
C.A. Paris IDF 1	902	900	IPBM	70	—
Catberson	388	—	N.S.C Schlum.Ny	1170	—
Cardif SA 1	820	815	Rallye(Cathiard)Ly	205	205,30
CEGEP #	162	—	Seribo CB	535	521
CFPI	237,90	—	Sylea 2	433	428
C.N.I.M 1	1330	1298	Sofco (Ly)	104	—
Cedetour	210	—	Sopra	318	—
Creeks	150	—	TPI-1	521	517
Dauphin OTA	341	—	Thermador Hold(Ly)	417	417
Devanlay 2	560	—	Unilog	290	—
Labor.Dolisos	181	—	Union Assur.Fdal	581	581
Editions Belfond	85,10	—	Viel et Cie #	217	219,90
Europ Propulsion 2	312	312	Vilmorin et Cie#2	389	372
Fiabail	154	—		—	—
Finacor	100	—		—	—
GLM S.A.	412,30	—		—	—
Gravograph	208	—		—	—
I.C.C. 2	195	191		—	—

Sicav (sélection) 26 septembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33918,49	33916,49
Actimonétaire D	32334,29	32334,29
Améri-gan	8096,92	7785,50
Amplia	108098,15	108098,15 ◇
Amplitude Monde D	772,15	748,66
Antigone Trésorerie	780278	780278
Arbitr. Court Terme	8638,25	8638,25
Associa Première	34197,30	34197,30
Associc	1131,88	1131,88
Atout Amérique	103,79	101,28
Atout Asie	112,25	109,51
Atout Futur C	550,88	536,65
Atout Futur D	541,75	528,54
Aurecic	1807,95	1755,29
Avenir Alizes	1980,83	1922,38
Axa Capital	200,83	194,98
Axa Court Terme	9571,81	9571,81
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1054,26	1023,55
Axa.Ep.Fr.Ex Ageperg	892,87	866,67
Axa Europe	124,22	120,60
Axa Investiments	120,67	117,16
Axa NPI	165,92	161,89
Axa Ob.Fr.Extrans	149,68	145,32
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	136,88	132,89
Axa Prem.Ex.Agepra	115,97	112,53
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	152,09	147,66
Axa Valeurs PEA	157,06	152,49
Cadence 1	1045,16	1034,81
Cadence 2	1034,22	1023,98
Cadence 3	1025,30	1015,15
Capimonétaire	7403,82	7396,42
Capioblig	7290,62	7227,35
Capitacic	1516,64	1494,23
Cicamonde	1192,80	1157,94
Convois	1534,89	1506,07
Comptavalor	4187,53	4181,26
Crédit Mutuel Capital	1443,92	1415,61
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	778,11	778,11
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	100,67	97,98
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	98,18	95,55
Créd.Mut.Ep.J	20628,82	20628,02
Créd.Mut.Ep.long.T	225,28	218,17
Créd.Mut.Ep.Monde	1308,13	1274,09
Créd.Mut.Ep.Quatre	1065,45	1036,93
Diaze	1602,25	1572,37
Drouot France	1013,52	984
Drouot Sécurité	218,33	211,97
Ecocic	1225,36	1189,66
Ecopar	124,75	121,12
Ecur. Actions futur	198,84	190,91
Ecur. Capicourt	198,84	197,55
Ecur. Capitalisation	194,43	192,50
Ecur. Expansion	290885,78	288930,86
Ecur. Géovaleurs	2772,39	2681,64
Ecur. Investissement	162,70	157,98
Ecur. Monepremière	10024,10	10024,10 ◆
Ecur. Monétaire	23394,27	23394,27
Ecur. Trésorerie	2078,80	2078,80
Ecur. Trimestriel	1940,50	1921,29
Elanciel D	123,37	119,78
Elicash	839174,83	839174,83 ◇
Emergence Poste D	103,58	100,95
Energie	381,84	364,33
Eparcic	4325,29	4325,29
Eparcourt-Sicav	200,39	199,80
Epargne-Unie	1478,39	1442,32
Eufi Cash capi	9303,15	9303,15 ◆
Eurco Solidarité	1173,43	1161,81
Eurocic Leaders	1272,38	1235,33
Eurodyn	1432,63	1387,09

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	7980,11	7873,18
Fonsicav	17357,54	17322,89 ◆
France-gan	13780,74	13231,48
France Garantie	258,22	255,71 ◆
France Obligations	451,94	447,47
Francic	510,52	495,65
Francic Pierre	117,46	114,04
Francic-Régions	1441,90	1399,90
GAN Rendement	4983	4919,21
Gestilion	17499,54	17499,54
Horizon	1517,38	1473,18
HLM Monétaire	16698,13	16698,13 ◆
Indicia	1144,37	1116,25 ◆
Indust.Fra.Court.T	1777,31	1768,47
Intensys D	106,35	106,88
Interepar	104093,25	101081,61
Interoblig	5581,41	5448,94
Intersélection Fra	552,53	541,70
Japacic	187,52	182,06
Jeunepargne	325,68	320,87
Latitude C	2668,83	2662,84
Lion Association	11260,08	11260,89
Lion Institution	34978,98	34891,87
Lionplus	1153,31	1130,70
Lion Trésor	2125,84	2104,79
Livret Bourse Inv.	607,88	590,27 ◆
Livret Portefeuil	795,32	772,18
Méditerranée	221,54	215,09
Mensuel CIC	10184,40	10063,76
Monedon	81699,43	81699,43
Mone.J.	10093,89	10093,89 ◇
Monévalor	48060,34	48069,34
Mutualité dépôts	18101,96	18069,82
Natio Court Terme	37748	37636
Natio Court Terme2	341463	341463
Natio Epargne	21020,54	20812,42
Natio Ep. Capital	12868,97	12742,54
Natio Ep. Croissance	1997,98	1958,80
Natio Ep. Obligations	202,62	198,65
Natio Epargne Retraite	129,56	127,02
Natio Epargne Trésor	9184,29	9165,96
Natio Epargne Valeur	488,15	478,58
Natio France Index	1059,37	1038,60
Natio Immobilier	1287,97	1262,72
Natio Inter	1675,66	1642,80
Natio Monétaire	9900,79	9900,79
Natio Opportunités	150,93	147,97
Natio Patrimoine	1487,51	1458,34
Natio Perspectives	1224,10	1200,10
Natio Placements	70338,10	70338,10
Natio Revenus	1020,58	1010,46
Natio Sécurité	12070,69	12070,69
Natio Valeurs	937,59	919,60
Nippon-Gan	7468,15	7180,91
Nord Sud Develop	1882,22	1858,50 ◆
Oblicic-Mondial	3019,29	2973,98
Oblicic-Régions	1063,72	1048
Oblifutur	3223,51	3163,41
Oblig. tres caté.	204,36	201,34
Obligon	1800,30	1584,46
Oblisécurité Sicav	15469,81	15469,81
Obligys D	507,26	499,76
Oraclon	1650,81	1610,55
Parvalor	622,64	610,43
Plénitude D	153,54	149,67
Poste Croissance C	3212,48	3208,25
Poste Gestion C	39435,33	39435,33
Première Oblig. C	11535	11535
Première Oblig. D	10736,64	10731,27
Prévoy. Ecureuil	97,29	96,33 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	34935,27	34935,27
Proficias	903,93	887,08
Rentacic	163,40	160,99
Revenus Trimestr.	5202,98	5151,47
Revenu-Vert	1129	1107,95
St Honoré Vie & Santé	1194,23	1149,08
St Honoré Bons du Tr	13320,90	13254,53
St Honoré Invest	978,14	531,88
St Honoré Pacifique	870,83	831,34
St Honoré Real	17833,03	17761,98
Sécuricic	2052,55	2052,55
Sécuri-Gan	13010,97	12755,85
Sécuritaux	1648,04	1648,04
Sensivalor	31123,23	31123,23 ◆
SEVEA	105,82	103,24 ◆
SFI-CNP Assur	744,07	722,49
S.G. France opport. C	1508,66	1477,12
S.G. France opport. D	1492,94	1463,67
S.G. Monde opport. C	1045,16	1024,67
S.G. Monde opport. D	1045,16	1024,67
Sicav Associations	2190,80	2190,80
Sicav 5.000	494,65	480,63
S.I. Est	1378,16	1336,09
Silvafrance	883,02	781,53
Silvam	440,55	428,78
Silvarente	210,53	206,40
Silvinter	528,62	514,47
Sogenfrance C	1371,04	1344,18
Sogenfrance D	1303,63	1278,07
Sogépargne	314,59	311,48
Sogevar	1141,34	1118,96
Sogiater	1614,52	1582,86
Soleil Investissements	688,83	663,30
Solstice D	2251,09	2245,48
State Street Act. Eur	12230,67	11817,07 ◆
State Street Act. Fra	11725,73	11384,20 ◆
St. Str. Act.Japon	1565,75	1512,80
State Street Emer. Mts	2091,92	1991,35 ◆
St.Street OAT Plus	12283,33	11964,05 ◆
Stratégie Actions	1017,08	977,95
Stratégie Rendement	1600,02	1549,66
Synthesis	12698,13	12448,15
Techno-Gan	6580,51	6327,41
Thésora D	773,38	765,72
Trésor Plus	1513,55	1498,58
Trésor Trimestriel	1007,32	997,35
Triumcic	156382,22	156382,22
Trilion	5062,78	4997,81
Uni-Associations	123,87	123,87 ◇
Uni-Foncier	1291,31	1259,81
Unifrance	626	610,73
Uni-Garantie C	1387,15	1361,29
Uni-Garantie D	1292,83	1268,53
Uni Régions	1586,88	1548,18
Univar	276,72	276,72 ◇
Univers Actions	1606,27	1567,09
Univers Obligations	1894,15	1858,83
Valorg	2387,42	2365,05 ◆
Valreal	31714,59	31688,74
Winterthur St-Honoré	250,43	239,06
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 26/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2935	5,3175	5	5,60
Ecu	6,5255	6,5335	—	—
Allemagne (100 dm)	341,9200	341,7400	329	353
Belgique (100 F)	16,6160	16,6120	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,0900	304,9700	292	314
Italie (1000 lires)	3,3910	3,3990	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,9400	87,0500	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,2365	8,2640	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,3355	8,3725	7,90	8,75
Grèce (100 drachmes)	2,2445	2,2435	2,05	2,80
Suisse (100 f)	411,3100	412,5300	398	422
Suède (100 krs)	70,8500	71,1400	65	75
Norvège (100 k)	78	78,0500	73	82
Autriche (100 sch)	48,5820	48,5570	47	50,10
Espagne (100 pes)	4,1250	4,1285	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3550	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,9363	3,9550	3,55	4,25
Japon (100 yens)	5,4016	5,4012	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 26/09
Or fin (kilo en barre)	67150	67300
Or fin (en lingot)	67500	67650
Napoléon (20f)	387	388
Pièce Fr (10 f)	300	—
Pièce Suisse (20 f)	387	392
Pièce Latine (20 f)	386	390
Souverain	492	496
Pièce 20 dollars	2800	2800
Pièce 10 dollars	1302,50	1320
Pièce 5 dollars	825	—
Pièce 50 pesos	2510	2520
Pièce 10 florins	405	406

Matif (Marché à terme international de France)

26 septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 72 881

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	110,04	109,40	110,72
Précédent	110,04	109,34	110,78

CAC 40 A TERME
Volume : 37 506

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	1896	1903,50	1922
Précédent	1938	1947	1955

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

– Laurence et Nicolas
TOUZÉ-JOUANNY
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,

Alexis,

le 18 septembre 1994.

– Lucien HORNIK et Mme,
née Odile BONDUELLE,

ont la grande joie de faire part de la naissance de leur petit-fils,

Nicolas,

le 22 septembre 1994,
chez Laurent et Dorothée BILGER.

1, square Chardin,
78150 Le Chesnay.

Décès

Pierre BONNAUD

est décédé le 21 septembre 1994, dans sa soixante et onzième année.

Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
s'unissent dans son souvenir.

La messe d'enterrement a eu lieu le mardi 27 septembre, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Neuilly-sur-Seine.

– Mme Roger Daval,
Mlle Claire Daval,
M. René Daval,
M. et Mme Daniel Daval,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger DAVAL,
professeur honoraire
à l'université de Paris-Sorbonne,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 24 septembre 1994, à Biarritz.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Biarritz dans la plus stricte intimité.

– Le directeur, les enseignants et le personnel administratif de l'UFR de sciences sociales de l'université René-Descartes-Paris-V-Sorbonne ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Roger DAVAL,
ancien professeur à l'UFR
de sciences sociales, Sorbonne.

Ils soulignent combien sa féconde participation au développement universitaire et scientifique de la psychologie sociale a contribué au rayonnement de l'université René-Descartes-Sorbonne.

– Le directeur et tous les membres de l'Institut des sciences humaines appliquées (ISHA) de l'université de Paris-Sorbonne ont la douleur de faire part du décès de

Roger DAVAL,
professeur honoraire de la Sorbonne,
fondateur
et ancien directeur de l'ISHA,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 24 septembre 1994.

– Ursula, son épouse,
Magda et Mateusz,
Marie-Antoinette Dollez-Dissaux,
sa mère,
Dominique Deslandes-Dollez,
sa sœur,
Laura et Sylvain,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre DOLLEZ
dit Pierre Crisol,
journaliste,

survenu à Paris le 25 septembre 1994, à l'âge de quarante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 septembre, à 10 h 30, à l'église Notre-Dame de Clignancourt, place Jules-Joffrin, Paris-18e. L'inhumation aura lieu au cimetière de Bessy-sur-Cure (Yonne), le même jour, à 16 heures.

Ni couronnes ni gerbes. Des dons peuvent être adressés à la recherche contre le cancer.

11, rue du Poteau,
75018 Paris.

[Né le 4 avril 1947 à Lille, Pierre Dollez commence sa carrière de journaliste, sous le pseudonyme de Pierre Crisol, par un bref passage à l'Agence centrale de presse, qu'il quitte pour le service politique de RTL (1974-1979) où il sera rédacteur en chef adjoint. Au début de 1981, il crée Radio K, radio libre installée près de San-Remo (Italie), dont les émissions à destination du territoire français seront brouillées par la droite puis, après l'arrivée de la gauche au pouvoir, par les socialistes. Pierre Crisol se reconvertit dans la presse régionale et l'installation de radios locales, puis rédige à partir de 1989, avec Jacques Dupont, le *Guide des vins* de Gault et Millau. Il est l'auteur de *la Machine RPR* (Fayolle, 1977, avec Jean-Yves Lhomeau), *les Espagnols d'aujourd'hui* (Balland, 1980), *Le coq chanta trois fois* (Balland, 1980).]

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 18 septembre 1994, de

Mme Elisabeth CHABRUN,
née Raufast,
médecin et femme de lettres,
fondatrice-directrice
de la revue l'Ingénu.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité au cimetière Saint-Vincent, à Montmartre.

Henri HUE

est décédé samedi 24 septembre 1994, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, vendredi 30 septembre, à 10 h 30.

De la part de sa famille et de ses amis.

– Ligardes (Gers).

Le docteur et Mme Delons,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Stiers,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Laffargue,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Charles Cadeot,
Mme Jean Bourguet,
ses enfants, petits-enfants,
arrière-petits-enfants,
sa sœur, sa belle-sœur,
Mme Recurt,
Mme Patricia Andrieu,
Mlle Rosette Recurt,
qui lui étaient si dévouées,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

général de corps d'armée
Charles Victor
André LAFFARGUE,
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 septembre 1994 dans sa cent troisième année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées, le jeudi 29 septembre, à 16 heures, en l'église de Ligardes.

– Les familles Lhommé, Eberentz, Falquelles, Gyss-Vermande, Mendez, Brun et Poirier,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Michel LHOMMÉ,

survenu le 25 septembre 1994.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise, le mercredi 28 septembre, à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

60, rue de Romainville,
75019 Paris.

– D'ar seitek a viz gwengolo ez eo bet galvet gant an Aotrou Doue,
Simone Paule ar Goaster
intanvez Per Mocaer
ha mamm Erwan,

Pedit eviti.

– M. Yves Mocaër a la tristesse de faire part du décès de sa mère,

Mme Pierre MOCAËR,
née Simone Paule Le Goaster,

le 17 septembre 1994.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le mardi 20 septembre, en l'église Saint-Louis de Brest.

Schönlaterngasse 11/8,
A-1010 Vienne (Autriche).

– L'administrateur général
et les membres du Groupe vocal de France,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Doris REINHARDT.

Soprano soliste, elle fut un ardent défenseur du répertoire du XXe siècle de l'ensemble et participa de 1979 à 1992 à ses plus remarquables enregistrements.

Ses obsèques ont eu lieu à Kassel (Allemagne), le 16 septembre.

Ses amis l'accompagnent en pensée, avec tendresse.

– Martine et Jean-Paul de Gaudemar,
Sylvie Schwoebel,
Valérie Schwoebel,
ses enfants,
Fabrice et Olivier de Gaudemar,
ses petits-enfants,
Marie-Thérèse Nocaudie,
Le Père André Schwoebel,
M. et Mme Paul Schwoebel,
ses frères et sœur,
leurs enfants, petits-enfants,
et arrière-petits-enfants,
La famille Raymond Schwoebel,
Dominique Schwoebel,
Nicole Deniau,
M. et Mme Bernard Deniau
et leurs enfants,
La famille de Gaudemar,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean SCHWOEBEL,

survenu le 25 septembre 1994 à son domicile à Courbevoie, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Le service religieux sera célébré le mercredi 28 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre - Saint-Paul, place Hérold, à Courbevoie (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu le jeudi 29 septembre, à 14 heures, au cimetière d'Odeillo - Font-Romeu (Pyrénées-Orientales).

167, boulevard Saint-Denis,
92400 Courbevoie.

– La Fédération française des sociétés de journalistes a la tristesse de faire part du décès de son fondateur et président d'honneur,

Jean SCHWOEBEL.

La cérémonie religieuse aura lieu mercredi 28 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre - Saint-Paul, place Hérold, à Courbevoie (Hauts-de-Seine).

FFSJ,
10, rue Joseph-Liouville,
75015 Paris.

– Thuy-Hien Appolaire,
Et toutes les standardistes du journal *le Monde* ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean SCHWOEBEL.

(*Le Monde* du 27 septembre.)

– Mme Maria Luisa Tesone,
son épouse,
Les docteurs Juan-Eduardo et Marydée Tesone,
son fils, sa belle-fille,
Octavio et Thomas,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Juan O. TESONE,
chirurgien orthopédiste,
ancien fellow
de la Mayo Clinic (Rochester),
fellow de l'American College
of Surgeons,
fondateur et directeur (1952-1974)
de CERENIL
(Centre de réadaptation fonctionnelle
pour enfants handicapés physiques),
à Mar-del-Plata (Argentine),
membre d'honneur des sociétés
de réadaptation fonctionnelle
d'Argentine, du Brésil, du Chili,
du Pérou et d'Uruguay,

survenu le 12 août 1994, à Mar-del-Plata (Argentine), dans sa quatre-vingt-troisième année.

6, square Albin-Cachot,
75013 Paris.

– Granges-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

Mme Hélène Tosquelles,
son épouse,
M. et Mme Salah Ou-Rabah,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme René Bonnal,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Tosquelles,
et leurs enfants,
M. Michel Tosquelles,
sa compagne, Mme Tournadre, et leur fille,
M. Emmanuel
et Mlle Virginie Tosquelles,
Les familles Alvarez, parents et alliés, ont la tristesse de faire part du décès du

docteur François TOSQUELLES,

survenu le 25 septembre 1994, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu ce jour, mardi 27 septembre, en l'église de Granges-sur-Lot, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

P. F. Laborde SARL,
Ste Livrade/Lot Le Temple/Lot
Tél. : 53-01-35-67.

Errata

– Dans l'avis de décès de

M. Yves BOY,
chevalier de la Légion d'honneur,
administrateur en chef
de la France d'outre-mer

il fallait lire :

Conseiller culturel et de la coopération technique près l'ambassade de France.

(Le Monde *daté 25-26 septembre.*)

Remerciements

– Pour

Norbert RASCOL,

accompagné dans l'amour des siens et de ses amis lors de ses funérailles,

Pour l'équipe médicale du professeur Alexandre, à Broussais,
Du docteur Colbert, à la Croix-Rouge,
Du docteur Mignot, à Villejuif,

Notre profonde gratitude.

Anniversaires

– Il y a un an, le 28 septembre 1993, jour de la Saint-Venceslas,

Vladimir BRAUNER

nous quittait.

– Il y a sept ans déjà, le 28 septembre 1987,

Pierre-Georges GUITTA,
vingt ans,

quittait subitement sa famille et ses amis.

Il nous manque terriblement.

– En souvenir de

Patrick LEROY,

mort il y a vingt ans, le 28 septembre 1974, à l'âge de treize ans.

De la part de ses grands-parents,
De ses parents,
D'Anne, Brigitte et Bruno,
Et de tous leurs amis.

Cour Gaillard,
44240 Sucé-sur-Erdre.
3, place Charles-Fillion,
75017 Paris.

– Il y a trois ans,

Patrice MALTERRE,
ingénieur INSEET,
secrétaire général de l'OCOTRAM
(Marseille),
administrateur
de la Régie des transports,
(rénovateur du tramway en France),

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui, et pour son inlassable travail au service des transports urbains.

Son épouse, sa fille, sa marraine et quelques fidèles amis se souviennent.

« Tant que tu seras heureux, tu compteras beaucoup d'amis, si le ciel se couvre de nuages, tu seras seul. »
Ovide (Tristes 1-9).

– Il y a trois ans,

Patrice MALTERRE,
ingénieur INSEET,
secrétaire général de l'OCOTRAM
(Marseille),
administrateur
de la Régie des transports,
(rénovateur du tramway en France),

nous quuittait.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui, et pour son inlassable travail au service des transports urbains.

Son épouse, sa fille, sa marraine et quelques fidèles amis se souviennent.

« Tant que tu seras heureux, tu compteras beaucoup d'amis, si le ciel se couvre de nuages, tu seras seul. »
Ovide (Tristes 1-9).

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le mercredi 28 septembre 1994, à 18 heures, en l'église Saint-Sulpice, 75006 Paris, à la mémoire de

M. Louis
BORDEAUX MONTRIEUX,

rappelé à Dieu le 7 septembre 1994.

Messes anniversaires

– A ceux qui l'ont connue,
A ceux qui l'ont aimée,
Aimé son sourire,
A ses amis qui ont conservé son souvenir,
Une pensée affectueuse est demandée pour

Andrée GAUTIER,

pour le premier anniversaire de son rappel à Dieu.

Une messe sera célébrée le 30 septembre 1994, à 18 h 30.

Eglise Saint-Germain-des-Prés, chapelle Saint-Symphorien.

Souvenirs

– Madeleine Brauman,
son épouse,
Anne Catherine Ardouin,
sa fille,
rappellent le souvenir de

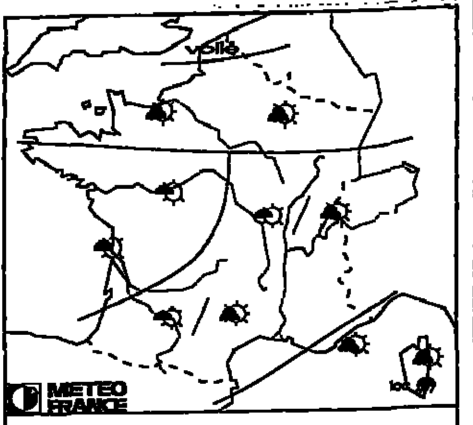
Pierre BRAUMAN,

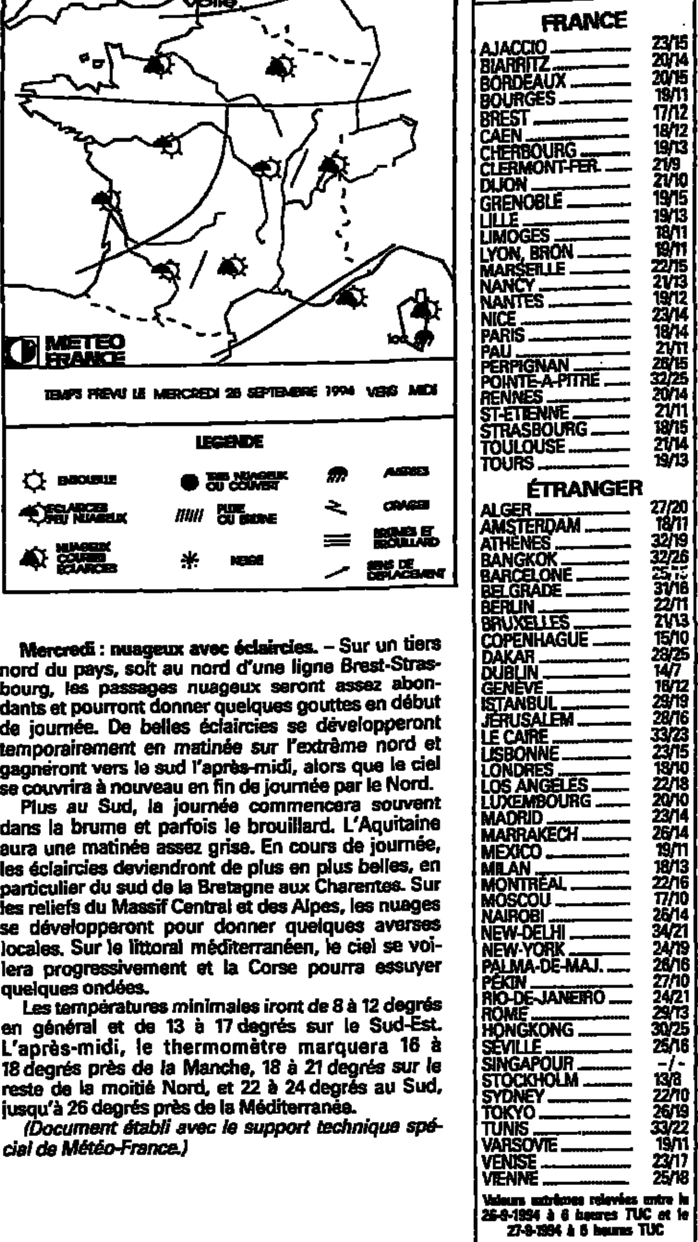
décédé le 28 septembre 1989.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris, à 20 h 30, sous l'égide du CRIF, avec la participation du Comité de liaison des associations juives laïques : « Israël, un an après les accords d'Oslo », avec Yaïr Tsaban, ministre de l'intégration, et Leïla Shahid, déléguée générale de Palestine en France, sous la présidence d'Henry Bulawko.

MÉTÉOROLOGIE





TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	23/15
BIARRITZ	20/14
BORDEAUX	20/15
BOURGES	19/11
BREST	17/12
CAEN	18/12
CHERBOURG	19/13
CLERMONT-FER.	21/9
DIJON	21/10
GRENOBLE	19/15
LILLE	19/13
LIMOGES	18/11
LYON, BRON	19/11
MARSEILLE	22/15
NANCY	21/13
NANTES	19/12
NICE	23/14
PARIS	18/14
PAU	21/11
PERPIGNAN	26/15
POINTE-A-PITRE	32/25
RENNES	20/14
ST-ETIENNE	21/11
STRASBOURG	18/15
TOULOUSE	21/14
TOURS	19/13
ÉTRANGER	
ALGER	27/20
AMSTERDAM	18/11
ATHÈNES	32/19
BANGKOK	32/26
BARCELONE	[illegible]
BELGRADE	31/16
BERLIN	22/11
BRUXELLES	21/13
COPENHAGUE	15/10
DAKAR	29/25
DUBLIN	14/7
GENÈVE	18/12
ISTANBUL	29/19
JÉRUSALEM	28/16
LE CAIRE	33/23
LISBONNE	23/15
LONDRES	18/10
LOS ANGELES	22/18
LUXEMBOURG	20/10
MADRID	23/14
MARRAKECH	26/14
MEXICO	19/11
MILAN	18/13
MONTRÉAL	22/16
MOSCOU	17/10
NAIROBI	26/14
NEW-DELHI	34/21
NEW-YORK	24/19
PALMA-DE-MAJ.	28/16
PÉKIN	27/10
RIO-DE-JANEIRO	24/21
ROME	29/13
HONGKONG	30/25
SÉVILLE	25/16
SINGAPOUR	-/-
STOCKHOLM	13/8
SYDNEY	22/10
TOKYO	26/19
TUNIS	33/22
VARSOVIE	19/11
VENISE	23/17
VIENNE	25/18

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-9-1994 à 6 heures TUC et le 27-9-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

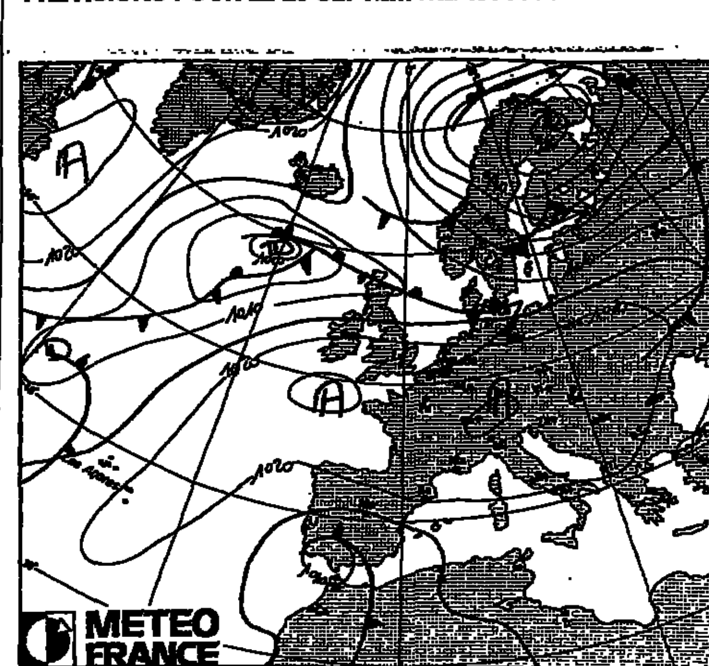
Mercredi : nuageux avec éclaircies. – Sur un tiers nord du pays, soit au nord d'une ligne Brest-Strasbourg, les passages nuageux seront assez abondants et pourront donner quelques gouttes en début de journée. De belles éclaircies se développeront temporairement en matinée sur l'extrême nord et gagneront vers le sud l'après-midi, alors que le ciel se couvrira à nouveau en fin de journée par le Nord.

Plus au Sud, la journée commencera souvent dans la brume et parfois le brouillard. L'Aquitaine aura une matinée assez grise. En cours de journée, les éclaircies deviendront de plus en plus belles, en particulier du sud de la Bretagne aux Charentes. Sur les reliefs du Massif Central et des Alpes, les nuages se développeront pour donner quelques averses locales. Sur le littoral méditerranéen, le ciel se voilera progressivement et la Corse pourra essuyer quelques ondées.

Les températures minimales iront de 8 à 12 degrés en général et de 13 à 17 degrés sur le Sud-Est. L'après-midi, le thermomètre marquera 16 à 18 degrés près de la Manche, 18 à 21 degrés sur le reste de la moitié Nord, et 22 à 24 degrés au Sud, jusqu'à 26 degrés près de la Méditerranée.

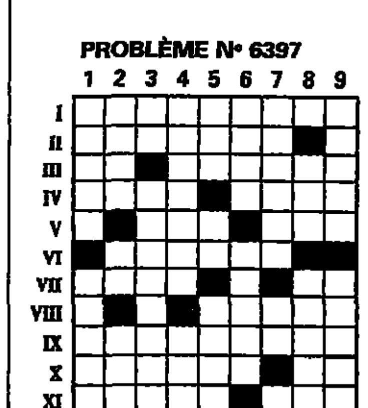
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 29 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6397



HORIZONTALEMENT

I. Qui n'est vraiment en bonne forme qu'après avoir pris l'air. – II. Instinct de conservation. – III. Quartier de Megève. Pays dont les habitants auraient pu concurrencer Guillaume Tell. – IV. Tablette qui peut permettre au campeur de ne pas être chocolat. Ses descendants furent chargés du sacerdoce. – V. Ville du Nigéria. La moitié du Tessin. – VI. Passent après les parents. – VII. Peut être un obstacle. Agrément à l'étranger. – VIII. Au sérail, ils ne faisaient qu'exécuter. – IX. Poissons qui fournissent du jus. – X. Une femme qui descend. Demi-lune. – XI. Anneaux. Comme la bouche quand on est assis.

VERTICALEMENT

1. Est meilleure dans le haut. Si on la met à la cuisine, c'est pour qu'elle réalise ses aspirations. – 2. Qui semble sortir d'un poulailler. Fleuve. Cité antique. – 3. Symbole. Sautent sur la plage. – 4. Qui peut retourner en poussière. Ne fait donc pas penser à l'argent. – 5. Aujourd'hui, est rarement de travers. D'un auxiliaire. Fille d'Albion. – 6. Au fond du parc. Qui a trop servi. – 7. Aux yeux des étrangers, ils marchent avec la baguette. Une partie du ciel. – 8. Prénom. Pierre dans un jardin. – 9. Fournit de l'huile. Quand elle est fatale, c'est la fin.

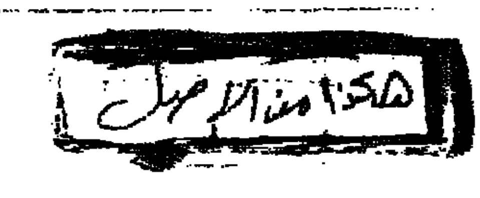
Solution du problème n° 6396

Horizontalement

I. Guêpières. – II. Anthonome. – III. Eon. Mi. – IV. Club. Cari. – V. Héliçons. – VI. Evêques. – VII. Ubu. Ho. – VIII. Ci. Eire. – IX. Onc. Lin. – X. Retombé. – XI. Epilèrent.

Verticalement

1. Gauche. Côte. – 2. Un. Levain. – 3. Eteule. Cri. – 4. Phobique. El. – 5. Ion. Cubiste. – 6. En. Coeur. Or. – 7. Romans. Elme. – 8. Emirs. Ibn. – 9. Se. Bonnet.





RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 27 SEPTEMBRE

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.55 **Sport : Football.** Coupe de l'UEFA : premier tour, match retour en direct de Lilleström (Norvège) : Lilleström-Bordeaux ; à 17.45, mi-temps ; à 18.00, 2e mi-temps.
18.55 **Série : Rick Hunter.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.25).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Sport : Football.** Coupe de l'UEFA : premier tour, match retour en direct de Marseille : Olympique de Marseille-Olympiakos Le Pirée (Grèce) ; à 21.45, mi-temps et Tiercé ; à 22.00, 2e mi-temps.
22.55 **Cinéma : Protection rapprochée.** □ Film américain de Peter Hunt (1986).
0.30 **Journal et Météo.**
0.40 **Magazine : Reportages.** Pitbulls... les chiens de la haine, de Francis Warin et Jean Ruelle (rediff.).

FRANCE 2

14.40 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.30 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.00). Emission présentée par Pascal Sevran. Chansons pour noces et banquets.
16.35 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.35 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.35).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Jacques Weber, Lucio Dalla.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Le Tatoué.** □ Film français de Denys de La Patellière (1968). Avec Jean Gabin, Louis de Funès, Dominique Devray.
22.35 **Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue. La violence à la télévision (2e partie).
23.50 **Journal et Météo.**
0.15 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler. Hommage à Madeleine Renaud.

FRANCE 3

13.00 **Magazine : Vincent à l'heure.** Paco Rabanne ; Les Vagabonds.
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : Pasteur.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *La Folle du moment*, de Jean-François Kervéan.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers. Finale des Masters. Invités : Jacques Weber, Jean Desailly, Jean Roucas, Sophie Forte.
22.25 **Météo et Journal.**
22.55 ▶ **Documentaire : Les Cinq Continents.** Présenté par Bernard Rapp. La démocratie n'a pas d'ancêtres, de Joël Calmettes.
23.55 **Magazine : A la une sur la 3.** Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
0.25 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL +

13.35 **Cinéma : Roi blanc, dame rouge.** ■ Film franco-russe de Sergueï Bodrov (1991).
15.00 **Le Journal du cinéma.**
15.05 **Cinéma : La Cavale des fous.** □ Film français de Marco Pico (1992).
16.35 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
17.30 **Documentaire : Ces fauves au foyer.** De Richard Lewis.
17.55 **Surprises.**
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

En clair jusqu'à 19.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Flash d'informations.**
18.45 **Sport : Football.** Match retour de la Coupe de l'UEFA : Nantes-Rotor Volgograd, à 19.00, coup d'envoi.
21.00 **Série : Le Juge de la nuit.** Meurtre sans impunité.
21.45 **Flash d'informations.**
21.50 **Documentaire : Les Années Bardot.** De Patrick Jeudy.
22.45 **Sport : Football.** Match retour de la Coupe de l'UEFA : Fenerbahce-Cannes, en différé.
0.25 **Cinéma : Mediterraneo.** □ Film italien de Gabriele Salvatores (1991). Avec Diego Abatantuono, Claudio Bigagli, Giuseppe Cederna (v.o.). *Grosse farce qui se veut comédie pacifiste.*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Bierkampf.** ■ Film allemand de Herbert Achternbusch (1977). Avec Herbert Achternbusch, Annamirl Bierbichler, Sepp Bierbichler (v.o., rediff.).
18.25 **Magazine : Intérieur nuit.** Bruxelles en feu, de Wilbur Leguebe (rediff.).
19.00 ▶ **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.25 **Documentaire : Marcourt ou la Mémoire secrète.** De Francis Dujardin et André Dartevelle.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** La planète Albert Khan.
21.30 **Court métrage : Au revoir.** De Stefan Schneider et Walter Feistle.
21.45 **Soirée théâtre : Faust.**
21.46 **Théâtre : Faust.** Pièce de Goethe, mise en scène de Klaus Michael Grüber (v.o.).
0.00 **Documentaire : Reste donc, tu es si jolie...** Christoph Marthaler met en scène le *Faust* 1 et 2 de Goethe. Portrait d'une mise en scène proposé par Renate Härtl (45 min).

M 6

13.30 **Série : Deux flics à Miami.**
14.30 **Magazine : Allô Cauet.** Présenté par Cauet.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Croc-Blanc.**
18.00 **Série : Agence Acapulco.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.** Suivi du Trophée des Gazelles.
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Grandeur nature.** Spécial baleines. Après la chasse ; En migration.
20.50 **Série : Docteur Quinn, femme médecin.** Jour de fête ; L'Eau empoisonnée.
22.40 **Téléfilm : Le Piège de la séduction.** De Roger Young, avec Mare Winningham, Peter Gallagher.
0.20 **Six minutes première heure.** Suivi du Trophée des Gazelles.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** L'art campanaire (2).
20.30 **Archipel médecine.** Méthadone contre toxicomanie.
21.32 **Profil perdu.** Jean Zay.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Un naïf aux Caraïbes (1).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Les couleurs de la nuit (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 8 juillet lors du Festival de Saintes) : Trauer-Ode BWV 198, l'Art de la fugue BWV 1080, de Bach, par Agnès Mellon, soprano, Kai Wessel, contre-ténor, Jörg Hering, baryton, Peter Kooy, basse et le Collegium Vocale de Gand La Chapelle Royale, dir. Philippe Herreweghe.
22.35 **Ainsi la nuit.** Soliste : Salvatore Accardo, violon (Sonate pour piano et violon en la majeur K 547, de Mozart ; L'occasione fa il ladro, de Rossini). A 23.05, Quatuor à cordes en fa majeur op. 96, de Dvorak par le Quatuor Talich ; Quatuor à cordes en ré majeur no 2, de Borodine, par le Quatuor Anton ; Quatuor à cordes en ut mineur, de Schubert, par le Quatuor Amadeus
0.05 **La Guitare dans tous ses états.** Par Robert J. Vidal.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Résister face au sida » (« Le Téléphone sonne »).

Radio classique 101.1 FM, 19 h 30 : José Rossi, secrétaire général du PR (« Radio classique-*le Point* »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Stances du pilotin

D'EMBLÉE, Jean-Luc Delarue se posa la seule question qui compte : peut-on évoquer la violence à la télévision sans montrer d'images violentes ? D'emblée, il livra sa réponse : non, on ne peut pas. Tout au long de l'émission, il nous offrit donc aimablement notre ration de sang et de cadavres, sans paraître s'apercevoir qu'il prenait ainsi parti dans la controverse dont il se prétendait l'arbitre : oui, les images violentes sont irrésistibles à la télévision, assez irrésistibles pour que j'y aie moi-même recours, sans tenter de leur résister.

Peccadilles. Au-delà des prétextes, on sent que la seule controverse qui l'obsède le concerne, lui, Jean-Luc Delarue. Suis-je bien à ma place au milieu de ces pugilats ? Ai-je eu raison de quitter ma grande famille de Canal+ pour plonger dans l'exploration frénétique des « Grands Problèmes de Société » ? Dans sa tête, on sentait se construire un bien beau « Ça se discute », en deux parties, comme il se doit.

Le lundi, Delarue viendrait défendre son choix. Oui, j'ai eu raison de me lancer dans « Ça se discute ». Un jour ou l'autre, il faut bien se jeter dans la guerre de l'audience, sans s'encombrer de scrupules, et d'ailleurs j'en ai à revendre, des scrupules ! A ma place, tout autre que moi serait encore plus racoleur. Tout autre que moi eût montré davantage de cadavres, davantage encore mélangé tous les sujets, les images vidéo et les reportages humanitaires, plus fréquemment encore coupé la parole à ses invités. Ne suis-je pas le garant d'un certain respect ? Vouvoyer tous mes invités et les appeler « Monsieur », y compris Benoît Duquesne, journaliste de France 2, que j'ai appelé « Monsieur Duquesne » pendant toute l'émission : n'est-ce pas un signe de ma volonté de distance, de tenue ?

Que fais-je ici ? répliquerait Jean-Luc le mardi. Réveillez-moi ! Dites-moi que ce ne fut qu'un mauvais rêve ! Moi qui passais pour quelqu'un de bien, je viens à présent, comme tous les autres, devant un public qui applaudit et siffle, livrer ma dose de sang et de cadavres, habillée d'une vague discussion-alibi qui ne trompe personne. D'ailleurs, mon environnement sur la chaîne aurait dû m'alerter : lundi soir, je n'ai pu commencer qu'après seize minutes de publicité – j'ai compté – et deux bandes-annonces, l'une pour une émission sur les violences familiales, l'autre sur le tourisme sexuel au Sri-Lanka. C'est bien ma chance : débauché d'une chaîne privée, je croyais arriver sur le majestueux porte-avions du service public, et je me retrouve pilotin sur un pétrolier ivre, prêt à tout pour doubler TF 1 à l'entrée du port. Quelques heures avant « Ça se discute », d'ailleurs, chez Drucker, autre pilotin affolé, n'a-t-on pas assisté pour la première fois à une séance d'horoscope ? De l'horoscope sur le service public : tiens, à propos, cela ne ferait-il pas un joli numéro de « Ça se discute» ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Intrigues** (et à 0.55).
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Alfred J. Kwak.
6.58 **Météo** (et à 7.13, 7.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club mini Zig-Zag.** Gil et Julie.
7.30 **Disney Club mercredi.** Dessins animés ; la Petite Sirène ; La Bande à Picsou ; Reportage ; Qui sait gagne : le sport ; Invité : Cédric Philibert.
9.00 **Dessin animé : Spirou.**
9.30 **Club Dorothée matin.** Sailor Moon ; Dragon Ball Z ; Ranma un demi ; Le Maître des Bots ; Le Tour de magie ; Le Collège fou, fou, fou ; Trucs et astuces ; Jeux ; La Séquence animaux du docteur Klein ; Jeux et rubriques.
11.50 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.40 **Série : Premiers baisers.**
14.10 **Club Dorothée.** Ici bébé ; Salut les Musclés ; Power Rangers ; Jinny de mes rêves ; Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.
17.50 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.20 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.40).
20.00 **Journal et La Minute hippique.**
20.35 **Sport : Football.** Ligue des champions : Spartak Moscou-PSG, en différé de Moscou ; à 21.30, mi-temps et Météo ; à 21.45, 2e mi-temps ; à 22.40, extraits des autres matches et tous les buts.
0.20 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Présenté par Alain Weiller et Nicolas Beytout. Invité : Louis Schweitzer, PDG de Renault.
0.45 **Journal et Météo.**
1.20 **TF 1 nuit** (et à 1.55, 2.55, 3.55, 4.35).
1.30 **Série : Mésaventures.**
2.05 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 4.05, 5.05). Là-haut, sur la montagne ; Les Moissons du ciel ou la Chasse aux oies au Québec ; Deux Mohicans.
3.05 **Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.** Message d'un monde perdu.
4.45 **Musique.**

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
8.55 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.20 **Chalu Maureen.** La Petite Merveille ; Les Mystérieuses Cités d'or ; A-mi galaxie ; Chipangali.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 4.25).
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal et Bourse.**
13.40 **INC.**
13.45 **Chalu Maureen** (et à 14.40).
13.50 **Série : L'Equipée du Poney Express.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.35 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.30).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Invités : Charles Aznavour.
19.20 **Flash d'informations.**
19.55 **Tirage du Loto** (et à 20.50).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Téléfilm : Lucas.** De Nadine Trintignant, avec Evelyne Bouix, Robinson Stévenin. *Une vendeuse dans un magazin de vêtements vole un blouson pour l'anniversaire de son fils et perd son emploi.*
22.40 **Magazine : Bas les masques.** Violences conjugales et familiales. Reportages : Action et prévention ; Le mari de Marie-Josée ; Hommes violents en thérapie au Canada ; Maria-Lena.
0.00 **Journal et Météo.**
0.25 **Magazine : Le Cercle de minuit.**
1.30 **Moyen métrage : Histoires courtes.** Hommage à Robin Cook. Passage au noir : trois jours avec Robin Cook, d'Agnès Bert.
1.55 **Magazine : Studio Gabriel** (2e partie, rediff.)
2.25 **Emissions religieuses** (rediff.).
4.05 **24 heures d'info.**
4.58 **Dessin animé.**
5.00 **Magazine : Outremer** (rediff.).

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour Babar.** Les Moomins ; Oui-oui ; Les Aventures de Tintin : Tintin et les Picaros.
8.10 **Les Minikeums.** Twinkle ; Huckleberry Finn ; Les Trois Mousquetaires ; Widget ; Jeu : les Mondes fantastiques ; Peter Pan ; Sandokan ; Fais-moi peur ; Bravo la famille.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Sherlock Holmes.**
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : le Trésor de Rakham le Rouge ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : Thomas Edison.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Le Mystère du « San-Diego »*, de Franck Goddio.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. Soleil, notre zénith. Invités : Evry Schatzman, astrophysicien ; Elisabeth Nesme-Ribes, directeur de recherche à l'observatoire de Meudon ; Roger Bonnet, directeur scientifique de l'Agence spatiale européenne, directeur de recherche au CNRS ; Eric Fossat, astronome ; Jacques Lacarrière, historien, spécialiste des civilisations anciennes ; William Livingston, astronome.
22.25 **Météo et Journal.**
22.55 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales. Alsace (Ecoles ; Alice ; Dub ; Impressions). Aquitaine (Générations sensations ; Par 3 ; Toromania ; Destination pêche ; Passages ; Face au Toril ; Littoral ; Evasion) ; Bourgogne, Franche-Comté (Chacun ses goûts ; C'est signé ; Diagonales image). Corse (Cultura viva) ; Limousin, Poitou-Charentes (Le français par cœur ; Atlantiques ; Massif). Lorraine, Champagne-Ardenne (Regards voisins ; Performances ; Le tourisme à Troyes ; Soufflets, c'est jouer). Méditerranée (Méditerranéo ; Pôle Sud ; Destination pêche ; Nautilus). Nord, Pas-de-Calais, Picardie (Sortie de crise ; Périphériques ; Plein Champ ; Carte postale d'une région européenne). Normandie (Goûtez-moi ça ; Caméra normande ; Aléas). Ouest (Aléas ; Tempo). Paris, Ile-de-France, Centre (Décryptages ; Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? ; Saga-cités ; Magcités ; W & Cie). Rhône-Alpes, Auvergne (Bleu nuit). Sud (Pôle Sud ; Alice ; Toromania ; Méditerranéo).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.19).
7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
7.30 **Canaille peluche.** X-Men.

En clair jusqu'à 8.45

7.50 **Ça cartoon.**
8.45 ▶ **Cinéma : Le Livre de la jungle.** ■■ Film britannique de Zoltan Korda (1942). Avec Sabu, Joseph Calleja, Rosemary De Camp.
10.30 **Flash d'informations.**
10.32 **Surprises** (et à 15.00, 2.50).
10.55 **Téléfilm : Match.** D'Yves Amoureux, avec Bruno Volkovitch, Marie-Sophie L. Berthier.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** Présenté par Michel Field. J'ai rencontré ma femme sur un terrain de sport ; Je suis d'une maladresse grave.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
14.35 **Documentaire : Animaux de toutes les Russies.** Le Vent sibérien, de Gérard Calderon et Jean-Claude Cuttoli.
15.15 **Téléfilm : Requiem pour une illusion.** De Rod Hardy, avec Susan Dey, Piper Laurie.
16.45 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.10 **Les Superstars du catch.**
17.55 **Surprises.**
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10 par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Francis Huster, Michel Dancel.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
21.00 **Cinéma : L'Esprit de Caïn.** □ Film américain de Brian De Palma (1992). Avec John Lithgow, Lolita Davidovich, Steven Bauer.
22.25 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Mr. Baseball.** □ Film américain de Fred Schepisi (1992). Avec Tom Selleck, Ken Takakura, Aya Takanashi. *Nul, malgré l'atmosphère des stades de Tokyo.*
0.20 **Cinéma : Bad Lieutenant.** ■ Film américain d'Abel Ferrara (1992). Avec Harvey Keitel, Zoe Tamerlaine Lund, Frankie Thorn. *Polar poussif et complaisant.*
1.50 **Documentaire : Les Quatre Lieutenants français.** De Patrick Jeudy.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Série : Belphégor.** De Claude Barma, avec Juliette Gréco, René Dary (rediff.).
17.25 **Magazine : Transit.** La planète Albert Kahn (rediff.).
18.20 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Aménager notre territoire. 2. La France à côté de l'Europe (rediff.).
18.25 **Court métrage : Le Gros et le Maigre.** De Roman Polanski (rediff.).
19.00 ▶ **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Magazine : Mégamix.** Présenté par Martin Meissonnier. Monâjât (Ouzbékistan) ; Hubert-Félix Thiéfaine ; Primal Scream ; The 13th Tribe ; David Rokeby ; Tata Guïnes (Cuba) ; Tifa (Sarajevo) ; Nenes (Japon).
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Musica journal.**
21.10 ▶ **Documentaire : Ecoute.** D'Anne Grange et Miroslav Sebestik.
23.15 **Cinéma : Le Crime de M. Lange.** ■■ Film français de Jean Renoir (1935). Avec René Lefèvre, Jules Berry, Florelle (90 min).

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.50).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 11.05, 1.30, 6.05).
11.30 **Série : Lassie.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.30 **M 6 Kid.** Kid découverte : la plongée sous-marine ; Prostars ; 20 000 lieues dans l'espace ; Rahan ; La Petite Boutique des horreurs ; Conan l'aventurier.
16.00 **Magazine : Méga 6.** Présenté par Guillaume Stanzik. Avant-première ; Méga-test ; Cheat ; Découverte.
16.15 **Magazine : Fax'O** (et à 0.40, 4.45).
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Croc-Blanc.**
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.** Suivi du Trophée des Gazelles.
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6** (et à 1.25). Amiante : pas de panique, mais prudence.
20.45 **Téléfilm : Interdit d'amour.** De Catherine Corsini, avec Maxime Leroux, Maxime de Jode. *Un drame de l'enfance maltraitée.*
22.30 **Téléfilm : Machination perverse.** De Jag Mandhra, avec Rick Rossovich, Maryam D'Abo. *Enquête en Inde sur une escroquerie à l'assurance.*
0.00 **Série : Fantasmes.**
0.30 **Six minutes première heure.** Suivi du Trophée des Gazelles.
2.30 **Rediffusions.** Salsa opus 4 (Venezuela) ; Coup de griffes (Karl Lagerfeld) ; Jazz 6 ; Culture rock (Les documents) ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** L'art campanaire (3).
20.30 **Antipodes.**
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Illustres ou inconnus. Un Montréalais raconte dans son journal l'Exposition universelle de Paris en 1878.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Un naïf aux Caraïbes (2).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Les couleurs de la nuit (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 3 juin à Auvers-sur-Oise) : Quatuor à cordes en sol mineur op. 10, de Debussy ; La Bonne Chanson pour quintette à cordes et piano, de Fauré ; Quintette pour piano et cordes en fa mineur, de Franck, par le Quatuor Ludwig.
22.35 **Ainsi la nuit.** Soliste : Salvatore Accardo, violon (Quintette à cordes no 2 op. 87, de Mendelssohn). A 23.07, Quatuor à cordes no 1 en la majeur, de Borodine, par le Quatuor Anton ; Sonate pour violoncelle et piano en ut majeur op. 65, de Britten, par Mstislav Rostropovitch, violoncelle, Benjamin Britten, piano.
0.05 **Jazz vivant.** Par André Francis. Le Quartette John Scofield, Pat Metheny, Steve Swallow, Bill Stewart, au Festival de Vienne.

Le Monde

PIERRE GEORGES

Sous contrôle

LE tunnel sous la Manche ferait eau, et eau salée, par de petites fissures. Incidents normaux de mise en fonctionnement, difficultés plus graves ? En tout cas, la Bourse déteste que ses tunnels fassent eau. Et le titre Eurotunnel, qui lui-même a quelque difficulté à surnager, a immédiatement plongé.

Il fallut donc colmater d'urgence cette nouvelle brèche dans la confiance. L'un des responsables de la société s'est dévoué lundi pour minimiser l'ampleur donnée par la presse britannique à cette affaire des fuites. Il a parlé technique, matériaux, remèdes. Et puis il a lancé le fameux et très contemporain : *« L'affaire est sous contrôle. »*

Formidable expression qui dit tout et ne dit rien. Plus les techniques progressent, plus le degré de sophistication est élevé, et plus l'anomalie apparaît comme une entorse au contrôle. Par exemple, cet Airbus roumain qui faillit s'écraser samedi sur Villeneuve-le-Roi. Il appartiendra aux enquêteurs d'établir les causes de cet incident majeur. Et d'en tirer les leçons.

Il reste qu'un Airbus 310 est généralement considéré, et c'est heureux, comme une *« affaire sous contrôle »*. Double contrôle même, l'ordinateur et l'homme, la science de l'un, l'expérience de l'autre, venant se conjuguer et se compléter. Il n'y a donc pas de raison de voir un avion de la dernière génération faire le grand huit dans des conditions normales de vol et de météo.

Et pourtant cela s'est produit.

Est-ce, comme on l'a lu, la conséquence d'un bras de fer, involontaire entre pilote humain et pilote automatique, l'un tirant à hue, l'autre à dia, comme attelage d'un autre âge ? Est-ce la suite d'une défaillance technologique ou d'une étourderie coupable d'un pilote très expérimenté ? On le saura peut-être. Même si la boîte noire principale semble hors d'état de le dire, elle qui normalement tient pourtant « sous contrôle » la mémoire de tout incident.

Mais, c'est ainsi, la technologie peut trahir. Sans préavis, ni remords. Prenons *Libé III*, fusée à étages dont le lancement était annoncé hier à l'aube. Depuis des mois, des dizaines de professionnels, des centaines, ont travaillé sur la nouvelle formule. Ils se sont passionnés, engueulés. Ils ont probablement crié leurs désaccords et leurs angoisses, leurs espoirs et leurs nostalgies. Et puis, ils se sont mis en condition de « sortir ». Ce moment où le débat et le projet le cèdent à la nécessité et à la volonté. Et ils ont sans doute bossé comme des furieux, la tête dans le guidon pendant deux jours, pour faire l'heure.

Libération n'est pas en retard d'une guerre technologique. Le journal s'efforce de tenir le progrès à jour et en laisse. Il n'empêche. Un quotidien n'est jamais sorti d'avance, n'est jamais « sous contrôle ». Il aura suffi qu'un logiciel entre en vrille pour que lundi et mardi le lancement tourne au cauchemar. Et cela n'aura réjoui personne dans le métier.

DÉBATS

Finances publiques : « Tout ne va pas très bien, monsieur Sarkozy », par Jean-Claude Lefranc ; Nations unies : « Pour une réforme de l'ONU », par Gérard Fuchs. Diagonales, par Bertrand Poirot-Delpech : « Intervalles » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Yémen : Aden entre peur et désespoir

L'ex-capitale du Yémen du Sud vit sous la loi de la jungle depuis la victoire des nordistes. Les tchadors et les armes ont refait leur apparition dans la ville, quadrillée par d'innombrables policiers et militaires et que la population cherche à fuir *(page 7)*.

POLITIQUE

Le RPR et l'UDF préparent les élections municipales sans M. Noir

Faute d'*« une confiance totale »* en M. Noir, l'actuel maire de Lyon, le RPR et l'UDF ont choisi de constituer une liste pour les prochaines élections municipales sans lui. Ils lui reprochent à la fois ses démêlés judiciaires et sa contestation du fonctionnement des partis *(page 8)*.

SCIENCES ◆ MEDECINE

L'inauguration du synchrotron de Grenoble

Depuis le début du mois, aux limites de la capitale des Alpes, à 300 000 km/s, des électrons parcourent les 850 mètres du corridor circulaire de l'Installation européenne de rayonnement synchrotron (ESRF), une gigantesque fabrique de rayons X, seuls aptes à sonder l'intimité de l'atome. Mais, malgré des applications concrètes potentielles gigantesques, les industriels sont encore peu nombreux à confier leurs recherches à l'ESRF *(page 16)*.

CULTURE

La fin de la rénovation des Champs-Elysées

Jacques Chirac a inauguré lundi 26 septembre les « nouveaux Champs-Elysées », entièrement rénovés après deux ans et demi de travaux. Les piétons se réjouiront sans doute de l'élargissement des trottoirs, mais le manque d'unité stylistique du mobilier urbain, les enseignes lumineuses et les terrasses des restaurants gâchent la volonté initiale de redonner son prestige à la « plus belle avenue du monde » *(page 18)*.

ÉCONOMIE

Les Français satisfaits de leurs conditions de logement

Selon la dernière enquête de l'INSEE, plus de 70 % s'estiment satisfaits de leurs conditions de logement. Mais des disparités apparaissent entre propriétaires et locataires et, parmi ces derniers, entre résidents du secteur privé et du secteur HLM *(page 20)*.

SERVICES

Abonnements IV
Annonces classées .... V-XVIII
Carnet 24
Marchés financiers 22-23
Météorologie 24
Mots croisés 24
Radio-télévision 25
Revue de presse 5

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

« Arts et Spectacles »

Pour le quatre centième anniversaire du peintre, le Grand Palais accueille une rétrospective de Nicolas Poussin et le Musée Condé de Chantilly présente sa collection restaurée et revisitée. Delacroix et Picasso, Cézanne et David se sont réclamés de lui. L'occasion de rappeler une œuvre complexe et déconcertante et une figure qui, depuis trois siècle, règne sur la peinture française.

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à XVIII

Le numéro du « Monde » daté mardi 27 septembre 1994 a été tiré à 496 934 exemplaires

La rédaction de la Trois pourrait voter la fin de la grève

La direction de France 3 et les syndicats semblent proches d'un accord

Après sept jours de grève, les négociations ont repris, lundi 26 septembre, entre la direction de France 3 et les syndicats. Un accord combinant des augmentations de salaire individuelles et des promotions, qui toucherait l'ensemble des rédactions nationale et régionales, devait être conclu mardi 27 septembre. Les syndicats souhaitent que la direction de la chaine s'engage à reconduire ces mesures, année après année, jusqu'à mise à niveau des rémunérations entre France 2 et France 3.

D'un geste vif, la jeune femme raccroche le téléphone et lance, souriante, à la cantonade : *« Je vous annonce la naissance d'un petit Mario. »* Au septième jour du conflit, les journalistes de la rédaction nationale de France 3 n'ont pas perdu leur convivialité. Réunis, lundi 26 septembre, en assemblée générale à l'appel du SNJ-CGT, au quatrième étage du 28, cours Albert-Ier, à Paris, siège de la rédaction parisienne de la Trois, les grévistes viennent, un à un, aux nouvelles. Cette naissance éclaire les visages, mais les esprits demeurent tendus. Tout le week-end, ils ont guetté, en vain, un geste de la direction.

D'emblée, Claude Guéneau, délégué du SNJ-CGT, met la pression. *« Depuis vendredi midi, les négociations sont suspendues. La direction fait savoir qu'elle réfléchit à des solutions. On trouve que c'est un gaspillage de temps. Ils* [la direction de France 3] *ont voulu mettre à profit le week-end pour tester la mobilisation »*, pointe le délégué du SNJ-CGT. Amiens, Lille, Marseille et Nice... Claude Guéneau égrène les noms des stations régionales qui ont rejoint Paris dans la grève. Car, pour compliquer la situation, la grille des salaires en région est inférieure à celle de la rédaction nationale de... France 3.

Après ces annonces, le délégué du SNJ-CGT met au vote la reconduction du mouvement. Parmi la cinquantaine de journalistes présents lundi matin, vingt-neuf mains se lèvent (comme les jours précédents) pour voter à nouveau la grève. Intime conviction, méthode Coué : *« On tient le bon bout*, martèle Claude Guéneau. *D'ici quelques jours on devrait emporter la décision. »*

Une semaine de conflit n'a pas entamé la vigilance des grévistes. Ces derniers restent toujours aussi sourcilleux quant à la durée des journaux diffusés pendant leur mouvement. Un « code de bonne conduite », défini au début de la grève avec la rédaction en chef et l'encadrement, limite les informations à six minutes. *« Cette durée de six minutes n'est pas respectée*, s'exclame un journaliste. *Si l'on n'y prend garde, de six minutes, le journal va passer à sept, huit ou neuf minutes et ma grand-mère ne fera plus la différence avec son journal habituel. »* Une autre dénonce avec véhémence *« l'utilisation abusive d'images d'archives et de reportages fournis par les stations régionales »*. *« On n'a jamais fait ce genre de journaux »*, s'inquiète-t-elle.

Après une semaine de conflit, l'unanimité de la rédaction présente des lézardes. La grogne monte à l'encontre des chefs et des vedettes de la chaîne. Une majorité de grévistes se dit *« déçue par l'attitude de l'encadrement et des présentateurs »* qui n'ont pas rejoint le mouvement. Certains jusqu'au-boutistes souhaitent mettre aux voix *« l'occupation du plateau »* du journal. Quelques non-grévistes se récrient. Téméraire, l'un d'entre eux pointe le déficit de *« médiatisation »* de la grève. En partisan de la concertation, Claude Guéneau fait assaut de subtilités pour garder le conflit dans les limites du code de bonne conduite auquel les grévistes se conforment. Un « rubricard » propose de voter *« pour ou contre la poursuite des journaux à l'antenne pendant la grève »*. Mais la réponse se perd dans une querelle sémantique et chacun convient de se retrouver le mardi 27 septembre au matin pour une nouvelle assemblée générale, suivie, cette fois, d'une conférence de presse. Médiatisation oblige...

GUY DUTHEIL

Les obsèques de Jean Schwœbel. – Les obsèques de Jean Schwœbel, ancien président et cofondateur de la Société des rédacteurs du *Monde*, auront lieu *mercredi 28 septembre, à 10 h 30*, en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, 10, rue de Boudoux, à Courbevoie (Hauts-de-Seine).

C'est par erreur que nous avons indiqué dans nos premières éditions du *Monde* du 27 septembre que Jean Schwœbel avait commencé sa carrière de journaliste en 1939 à *Ouest-France*. Il s'agissait d'*Ouest-Eclair*.

EXPULSION : la famille Sellami a été regroupée à Tain-l'Hermitage. – La famille Sellami dont l'expulsion vers l'Algérie a récemment été interdite par le tribunal administratif de Grenoble (*le Monde* daté 25-26 septembre) est réunie, depuis lundi 26 septembre, dans un appartement de Tain-l'Hermitage (Drôme). Depuis que le préfet de la Drôme a confirmé, le 23 septembre, que cette famille *« en situation irrégulière »* devait être reconduite à la frontière, les deux époux Sellami et leur aîné avaient été placés au centre de rétention administrative de Sainte-Foy-lès-Lyon et leurs trois autres enfants, mineurs, dans un foyer à Bron, autre commune de la banlieue lyonnaise. La décision des autorités administratives de la Drôme avait suscité une vive réaction de solidarité chez les habitants de Pierrelongue, village où la famille Sellami s'était installée depuis qu'elle avait quitté l'Algérie. Dans un communiqué publié le 26 septembre, la préfecture de la Drôme a indiqué que *« cette situation transitoire ne perdurera pas au-delà des délais nécessaires à la désignation d'un pays d'accueil autre que l'Algérie »*.

Après la démission de Jean-Louis Dutaret

Le nom du nouveau PDG de la Sofirad pourrait être connu mercredi 28 septembre

La société financière de radiodiffusion (Sofirad), holding d'Etat qui contrôle le groupe RMC et coiffe les participations françaises dans des médias et régies publicitaires à l'étranger, a annoncé, lundi 26 septembre, la démission de son PDG, Jean-Louis Dutaret. Nommé à la tête de la Sofirad le 26 janvier avec l'appui du ministre de la communication, Alain Carignon, dont il était le conseiller à l'hôtel de Clermont, M. Dutaret a été mis en cause dans l'affaire du *Dauphiné News* (*le Monde* du 22 septembre). Placé sous contrôle judiciaire et mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux, M. Dutaret a également interdiction de quitter le territoire français.

Réclamée par le gouvernement, la démission de M. Dutaret lui a été remise il y a une semaine. Mais en accord avec le gouvernement, qui souhaitait éviter les remous, M. Dutaret n'a rendu publique sa décision que lundi 26 septembre en début d'après-midi. Le conseil des ministres du 28 septembre devait inscrire la nomination du nouveau président de la Sofirad à son ordre du jour.

RFI : les journalistes apportent leur « soutien » à la grève des techniciens-réalisateurs. – Les journalistes de Radio-France internationale (RFI) ont décidé, lundi 26 septembre, lors d'une assemblée générale intercatégorielle, d'engager une grève de soutien de 24 heures *« sans revendication »* aux techniciens-réalisateurs de la station, en grève depuis le dimanche 25 septembre pour protester contre *« la précarité des emplois et la diminution des revenus »* (*le Monde* du 27 septembre). Mardi matin 27 septembre, seuls de brefs journaux, présentés par les non-grévistes, étaient diffusés à l'antenne.

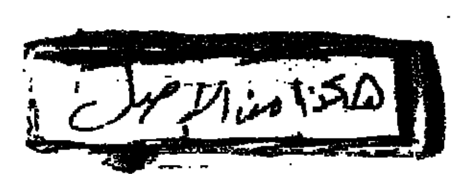
Faute d'avoir souscrit à une augmentation de capital

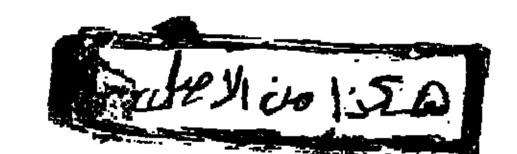
Hachette ne détient plus que 20 % du « Nouvel Economiste »

Le groupe Hachette, actionnaire de l'hebdomadaire *le Nouvel Economiste*, n'a pas suivi l'augmentation de capital de 22 millions de francs décidée par les autres actionnaires. Le 15 septembre, *le Nouvel Economiste* avait annoncé une augmentation de capital de 35,5 millions de francs. Après une dizaine de jours de négociations, Hachette n'a pas apporté sa quote-part à une opération qui a été *« réservée aux sociétés Nijdam, Tassy et Associés et WP Communications au travers de la société Financière Presse Eco SA »*, indique un communiqué. La Financière Presse Eco a vu sa participation augmenter de 62 % à 80 % celle d'Hachette passant de 38 % à 20 %. Selon le PDG du *Nouvel Economiste*, Henri Nijdam, l'augmentation de capital est donc *« close »*. Le PDG n'exclut pas cependant des *« alliances éditoriales ou industrielles en France ou à l'étranger »*, sans préciser lesquelles.

Jérôme Dumoulin, ancien journaliste à *l'Express* et chargé de mission auprès de Pierre Dauzier, PDG d'Havas, depuis décembre 1993, vient d'être nommé rédacteur en chef délégué du *Nouvel Economiste*. Bernard Guetta apportera chaque semaine un éditorial de politique étrangère.

« LIBÉRATION » : changements de titres à la tête de la rédaction. – La nouvelle formule de *Libération* a vu le jour, lundi 26 septembre, avec un « ours » légèrement modifié. Auprès de Serge July, directeur de la publication et directeur de la rédaction du quotidien, Jean-Louis Péninou conserve son titre de directeur général. Dominique Pouchin, précédemment rédacteur en chef, est nommé directeur adjoint de la rédaction. Il est entouré de trois rédacteurs en chef : Jean-Michel Helvig, Michel Labro et Marc Kravetz (magazine).





Le Monde
INITIATIVES

Associations de chômeurs en Europe







Illustrations : LAURENT BLACHIER

■ **A l'état embryonnaire**
France : une absence de pôle fédérateur
par Alain Beuve-Méry

■ **Un réseau structuré**
Allemagne : des associations présentes à l'Est
par Henri de Bresson

■ **Une goutte d'eau dans l'océan**
Russie : de gros besoins, de faibles moyens
par Marie Jégo
Page II

■ **Entraide décentralisée**
Finlande : une action relayée sur le terrain
par Alain Debove

■ **Devenir un interlocuteur social**
Pays-Bas : concurrence vive avec les syndicats
par Alain Franco

■ **Solidarité de classes**
Grande-Bretagne : des centres autonomes d'aide aux chômeurs
par Marc Roche
Page III

TRIBUNE
□ **Lien social et politique**
par Bernard Eme et Jean-Louis Laville
ECHOS
Page IV

Un réseau européen réunit des organisations aux objectifs parfois distincts.

L'EUROPE du chômage existe. En juillet, selon Eurostat, les douze pays de l'Union européenne comptaient 10,8 % de demandeurs d'emploi par rapport à la population active, soit environ 18 millions de chômeurs, en légère baisse sur juin (10,9 %). Un gâchis qui ne se limite pas aux seules frontières du marché unique. Les pays de l'Europe du Nord, candidats à l'intégration, connaissent les mêmes maux, et singulièrement la Finlande, depuis la chute de ses échanges avec l'ex-URSS. Mal mesurée statistiquement, la situation est encore plus grave dans les anciens pays de l'Est. Dans la partie orientale de l'Allemagne, bien sûr, où, aux chômeurs reconnus, il convient d'ajouter les bataillons anonymes des salariés sous-employés, mais aussi en République tchèque, en Pologne et en Russie. Sorti du communisme, depuis la chute du mur de Berlin, ou au tournant de son histoire industrielle, le Vieux Continent souffre gravement du manque d'emplois.

L'Europe des chômeurs existe-t-elle ? Au sens collectif, tel qu'on l'entend habituellement, sûrement pas. D'un pays à l'autre, d'un système social ou d'indemnisation à l'autre, les disparités sont trop grandes pour que cela puisse s'imaginer.

En revanche, et depuis 1990, un rapprochement s'est opéré entre différentes associations nationales – ou régionales – qui ont constitué le Réseau européen des chômeurs (REC) et ont rédigé une charte des droits des chômeurs mettant l'accent sur deux points essentiels : la nécessaire solidarité entre les chômeurs et les travailleurs, et l'exigence d'une réponse économique et politique au chômage. Un début d'organisation, encore informelle, qui ne permet toutefois pas de répondre à l'objectif d'une représentation des chômeurs, mais qui compte déjà onze pays membres et six observateurs. France comprise, bien que les autres partenaires prennent leurs distances avec le mouvement Partage de Maurice Pagat.

Qu'ont-ils en commun, ces différents groupements ? Tous ou presque veulent mener un combat social pour la reconnaissance des organisations de chômeurs, dans l'optique de ce que réclamait Martine Aubry au printemps dernier, bien après qu'elle a quitté ses fonctions de ministre du travail, quand elle regrettait que les associations de chômeurs ne puissent siéger dans des instances représentatives. En Irlande, la puissance de l'INOU (Irish National Organisation of Unemployed), dont le président est aussi celui du REC, s'explique par l'absence d'un service public de l'emploi qui en a fait l'interlocuteur du gouvernement et l'amène, cas unique, à participer à toutes les discussions.

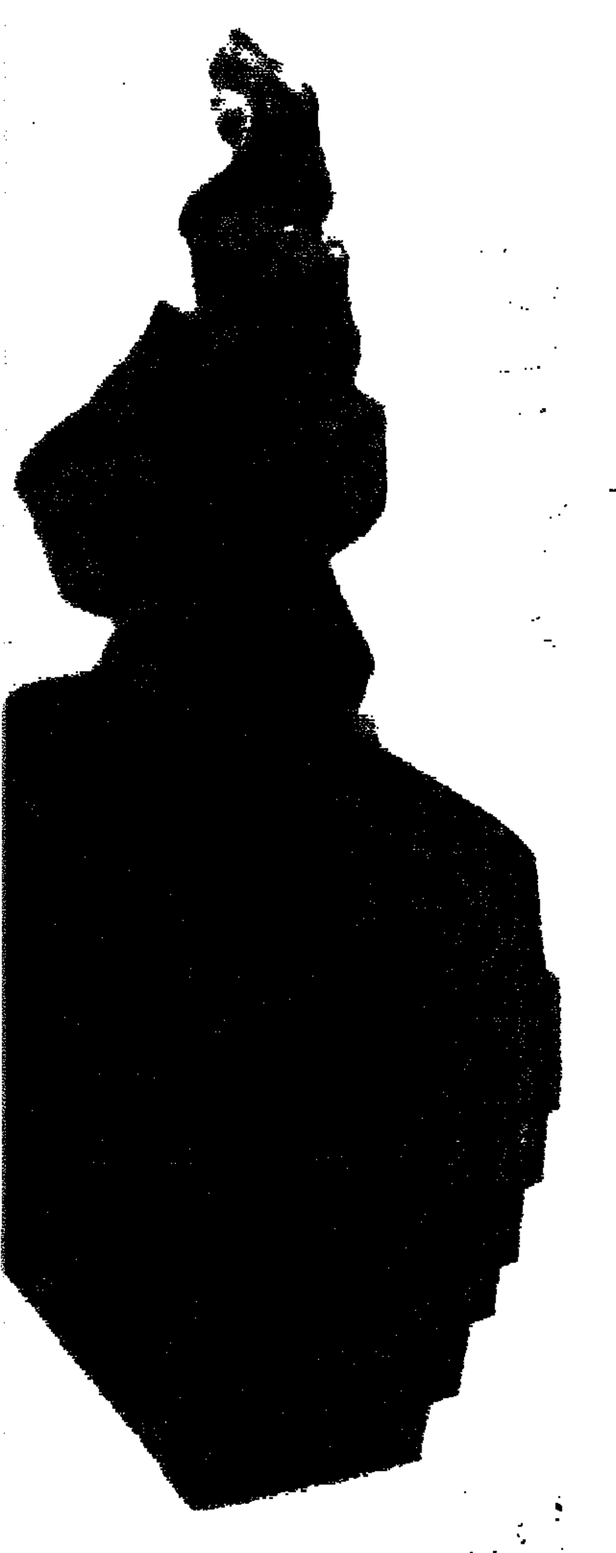
SINON, leur intégration ou leur légitimité semble être fonction de l'attitude des syndicats de salariés à leur égard. Aux Pays-Bas, la volonté du SMZBW (la branche néerlandaise du REC) d'être considéré comme le quatrième interlocuteur social, après les pouvoirs publics, les syndicats et le patronat, se heurte à la défiance des organisations ouvrières. A Berlin et dans les Länder orientaux, la suspicion peut être encore plus forte, à cause de l'histoire, et les syndicats hésitent entre la coopération discrète et le franc boycottage. En revanche, les liens entre les associations locales de chômeurs, nombreuses, et le Trade Union Congress sont forts en Grande-Bretagne. Non seulement elles sont reconnues par le mouvement syndical, mais celui-ci les soutient, même financièrement. Question de tradition, qui remonte à la Grande Dépression des années 30, et que l'on retrouve en Finlande.

A des degrés divers, ces organisations se placent dans les interstices du système de protection sociale pour apporter aide, soutien et surtout conseils aux sans-emploi. Les services rendus peuvent aller de la cantine au pub – à Liverpool ! – en passant par la formation avec le souci de rompre l'isolement des chômeurs.

Dans l'univers du travail, la perte de son emploi renvoie à la solitude, et se rassembler devient le moyen de survivre. En Grande-Bretagne, on y ajoute une autre préoccupation qui pourrait bien se répandre dans d'autres pays avec la persistance du chômage : se regrouper pour proclamer que le chômage n'est pas une maladie de l'individu, mais la maladie d'une société ; refuser le sentiment de culpabilisation qui amène les exclus à se considérer non comme des victimes, mais comme des fautifs.

Avec le libéralisme et avec le chômage qui n'en finit pas de gangrener nos sociétés, on voit poindre des discours qui donnent prise aux craintes exprimées par les chômeurs organisés. Leurs voix seront-elles suffisantes pour que l'on n'aille pas plus loin ?

Alain Lebaube



Dossier • Associations de chômeurs en Europe

A l'état embryonnaire

Les associations de chômeurs en France manquent d'un pôle qui fédère les initiatives

CONSTRUIRE un pont dans n'importe quel pays d'Europe requiert aujourd'hui l'application de règles à peu près identiques. Si par exemple le pont bénéficie de subventions communautaires, elles seront distribuées de la même manière, explique Gilles-Laurent Rayssac, directeur associé du Groupe Ten (1). « *Avec le chômage en revanche*, poursuit-il, *c'est dans l'intimité même du fonctionnement de chaque Etat que l'on pénètre* ». Le chômage concerne 18 millions d'hommes et de femmes vivant dans les douze pays de l'Union européenne et touche une corde sensible. Un chômeur français ne ressemble ni à un chômeur grec ni à un chômeur britannique.

Le secteur de l'emploi apparaît ainsi comme l'un de ceux où les cultures nationales sont les plus prégnantes. Cela explique en partie pourquoi les modes de représentation et d'action des chômeurs, à travers l'Europe communautaire, forment une véritable mosaïque. Il y a autant de cas qu'il y a de pays, voire plus, étant donné la composition du tissu économique national de chaque pays. Les forces et les faiblesses du Réseau européen de chômeurs (2) qui réunit des associations de chômeurs sont la résultante de ce constat. Il est difficile pour le REC, dans ces conditions, de faire entendre sa voix dans le concert européen. Trois caractéristiques distinguent les associations qui en sont membres.

A l'extrême gauche

Elles sont d'autant plus fortes qu'elles sont soutenues sur le terrain par les syndicats de salariés. En un sens, il n'est pas étonnant que ce soit en Grande-Bretagne que soit née l'idée de fédérer les associations qui viennent en aide aux chômeurs c'est en effet le pays où les classes sociales demeurent les plus marquées. Les solidarités entre travailleurs et chômeurs remontent aux années 30, au moment de la première grande dépression. Là plus qu'ailleurs, les syndicats sont les représentants naturels des classes salariées, qu'elles soient au travail ou non.

En second lieu, elles ont d'autant plus d'importance qu'il n'existe pas d'autres structures qui viennent déjà en aide aux chômeurs. Le cas de l'Irlande, où il n'y a pas d'équivalent de l'ANPE, est le plus typique. L'INOU (Irish national organisation of unemployed) participe aux différents groupes de travail sur les politiques de l'emploi animés par le gouvernement irlandais. Dans un pays où le taux de chômage atteint 23 % de la population active, la responsabilité de l'INOU, reconnue comme un interlocuteur à part entière par le gouvernement, est cruciale. Enfin leur troisième trait commun, qui peut aller à l'encontre de leur efficacité et de leur reconnaissance dans les pays occidentaux, c'est que, mises sur un échiquier politique, toutes ces associations ont plutôt pour caractéristique de se situer à l'extrême gauche. En Espagne, c'est par exemple dans la mouvance trotskiste que ce type d'associations se sont constituées.

Dans ce paysage, la France occupe une place à part. La division qu'elle connaît au niveau de la représentation de ses salariés avec pas moins de cinq syndicats reconnus sur le plan national ne concourt guère à la constitution d'un relais puissant qui permettrait l'émergence d'un syndicat de chômeurs. De plus, les organisations syndicales sont mal armées pour appréhender la condition du chômeur dans toute sa diversité. « *Elles connaissent l'archétype du chômeur : le métallo lorrain de 45 ans, elles sont beaucoup plus impuissantes devant le chômeur urbain de 27 ou 28 ans* », précise Gilles-Laurent Rayssac.

Une seconde raison de fond justifie à la fois l'absence d'un réel syndicat de chômeurs et la faible audience des associations existantes. Les droits des chômeurs ne sont pas en France si mal défendus, y compris par les syndicats. La gestion paritaire de l'UNEDIC par les partenaires sociaux assure en effet aux salariés privés d'un emploi les moyens de subvenir à leur besoins et une couverture sociale. De ce fait, les associations créées sur le territoire national sont plus tournées vers les exclus et sont plus caritatives dans leur essence.

Schématiquement, au contact des chômeurs, on retrouve soit des associations caritatives, des travailleurs sociaux, des organismes de formation, soit des administrations et des collectivités publiques, mais il n'existe pas d'association ayant une audience nationale qui puisse servir de relais pour défendre les droits des chômeurs et faire passer des messages de mobilisation auprès d'eux. On observe en revanche une pépinière d'initiatives individuelles, situées au plan local et qui concernent le plus souvent des publics très précis comme les cadres. Dernière ombre au tableau, la seule association qui s'apparenterait peu ou prou aux associations affiliées au REC dans les autres pays européens, le réseau Partage de Maurice Pagat, est tenu à l'écart.

A cette situation particulière du cas français s'ajoutent les inquiétudes qui peuvent être, paradoxalement, nourries par la stabilisation actuelle du nombre de demandeurs d'emploi. En effet, aiguillonnés par les mauvais chiffres du chômage, les hommes politiques sont encore pour le moment prêts à œuvrer sur le front de l'emploi. Mais dès lors que la conjoncture semble s'améliorer, le risque est grand qu'ils se désintéressent de l'emploi. Dans ces conditions il y a de fortes chances pour que les faibles moyens dont disposent les associations de chômeurs se réduisent comme peau de chagrin.

Alain Beuve-Méry

(1) Le groupe Ten est gestionnaire du programme Ergo 2 (1993-1996) mis en place par la Commission européenne et en charge de la lutte contre le chômage de longue durée et l'exclusion.

(2) Réseau européen de chômeurs, traduction française pour ENU (European network of unemployed) présidé par Mike Allen, responsable de l'association irlandaise, l'INOU. L'ENU comprend 11 Etats-membres (Irlande, Grande-Bretagne, Espagne, France, Allemagne, Finlande, Pays-Bas, Russie, Autriche, Danemark et Portugal) et 6 observateurs (Belgique, Grèce, Italie, Hongrie, Pologne et République tchèque).

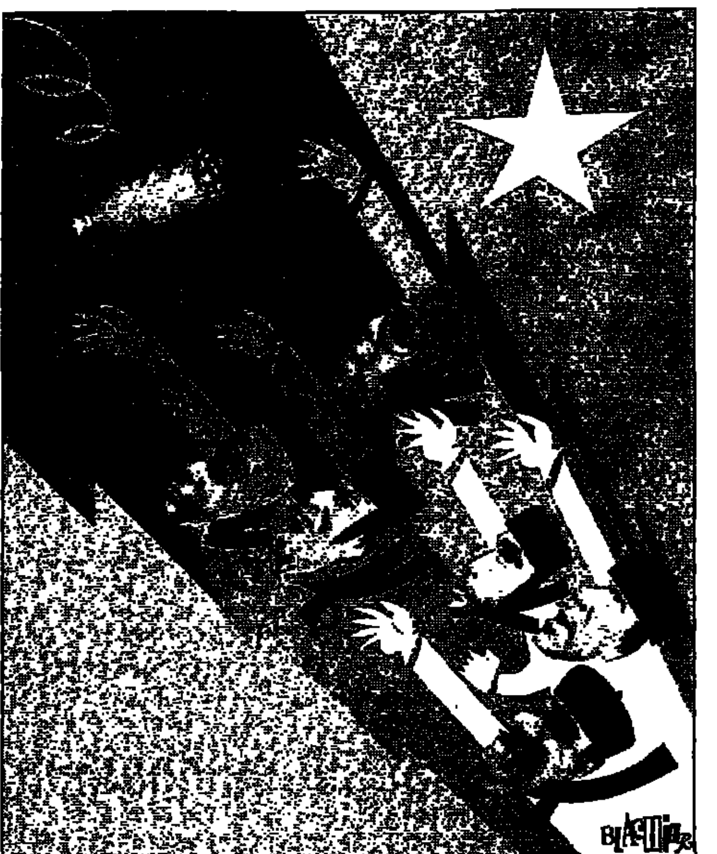
Une goutte d'eau dans l'océan

L'association russe des sans-emploi affiche un bilan des plus modestes

MOSCOU

correspondance

LE 24 décembre 1991, alors que l'URSS n'en avait plus que pour quelques heures à vivre, Igor Khalevinski se faisait élire à la tête d'une « Association de lutte contre le chômage ». Trois ans plus tard, alors que le nombre de chômeurs en Russie s'est accru de 50 % depuis le début de cette année, le bilan de son association laisse à désirer : quelques brochures d'information, des loteries de charité pour familles de chômeurs, un séminaire « international », un fax et un local rue Pravda, payés, dit-il, grâce aux cotisations annuelles (2 millions de roubles soit 4 605 francs) versées par une poignée d'adhérents hétéroclites. « *Quel bilan ? Une goutte d'eau dans l'océan, oui !* », ironise un responsable de la Fédération des syndicats indépendants de Russie, laquelle est tout simplement l'héritière du syndicat officiel soviétique, partie prenante du projet. Ce responsable n'hésite cependant pas à déplorer « *l'absence de structures associatives en Russie* ».



Igor Khalevinski n'a rien d'un homme de terrain puisqu'il occupe, au ministère du travail, un confortable bureau de vice-ministre avec vue sur le Kremlin. Alors qu'il prévoit, comme la plupart des experts, quelque 10 millions de chômeurs dès la fin de l'année (ils sont actuellement entre 6 et 7 millions), il est moins disert sur le fonctionnement concret de son association, dont il ne cesse de répéter qu'elle « *manque de moyens* ». Le fer de lance de celle-ci serait, assure Igor Khalevinski, « *l'organisation de télémarafon* » (marathon télévisé), idée qu'il s'apprête à « *suggérer aux partenaires européens* ».

Du saucisson en guise de salaire

Officiellement, seuls 1,5 million de salariés sur 70 millions sont actuellement reconnus en Russie comme « sans emploi » et peuvent prétendre à une indemnité. Mais celle-là est si dérisoire que beaucoup d'ayants droit potentiels ne prennent pas la peine de s'inscrire. En réalité, 5 millions de personnes subiraient les effets du « chômage forcé » : les entreprises, cessant de produire, renvoient les travailleurs chez eux, avec ou sans rémunération (qui peut être versée en nature). Récemment, on a vu des usines payer leur personnel en saucisson, casseroles ou même en préservatifs. A charge pour les « salariés » d'écouler ces invendus sur les marchés en plein air qui se développent partout.

Pourtant, les situations les plus critiques n'apparaissent pas dans les grandes villes, où les gens survivent grâce au travail au noir, mais dans les campagnes. Et plus particulièrement dans ces « villes-usines », jadis fleurons du complexe militaro-industriel soviétique, où le sort de dizaines de milliers de personnes dépend du devenir d'une seule entreprise. Si la loi sur les faillites, adoptée l'année dernière, était réellement appliquée, un chômage massif pourrait susciter l'« explosion sociale » si souvent mise en avant par la coalition des « rouges-bruns » (communo-nationalistes).

Face à cette menace, et dans la perspective des élections prévues pour 1996, pouvoirs publics et syndicats se cramponnent à l'idée du maintien de l'emploi à tout prix. « *Il faut tenir compte de la spécificité russe : soixante-dix ans de nivellement par la misère, une prise en charge totale, il est impossible d'effacer tout cela d'un trait* », confie Igor Khalevinski. Dès la rentrée parlementaire, son ministère devrait proposer à la Douma (Parlement) des amendements à la loi sur les faillites. Ainsi, les éventuels repreneurs des 2000 entreprises russes concernées par cette loi devront, s'ils veulent licencier ne serait-ce que 10 % du personnel, passer par une procédure administrative compliquée et dissuasive.

En réalité, le « coussin social » en Russie n'est pas assuré par la loi, mais par la « débrouille ». Le ministère du travail parle de « *revenus de type nouveau* » qui auraient constitué, en 1994, 50 % des revenus des ménages, contre 11 % en 1993... Les salaires étant généralement versés avec, au minimum, deux ou trois mois de retard, les Russes s'arrangent pour gagner de l'argent comme ils peuvent : Valia, infirmière, n'a pas reçu son salaire depuis le mois de mai et vend sur le marché les yaourts des malades, dérobés à l'hôpital, « *quand ça n'est pas les médicaments* », confie-t-elle un peu gênée. D'autres se rendent chaque mois en Turquie, dans les Emirats ou en Pologne pour y acheter des marchandises revendues ensuite trois fois leur prix sur les marchés de la capitale. Enfin, des milliers de Russes, alléchés par la perpective de l'argent facile, ont placé leurs économies dans des « fonds d'investissement » au fonctionnement douteux et voués à une faillite certaine. Malgré quelques molles mises en garde du gouvernement, de nouveaux rentiers continuent imperturbablement à faire des heures de queue pour toucher leurs improbables dividendes, au risque de rejoindre d'ici peu la cohorte des « sans-emploi ».

Marie Jégo

Un réseau structuré

Rassemblant des associations locales, l'ALV est présente dans les nouveaux Länder de l'Est

BERLIN

de notre correspondant

PETTENKOFFERSTRASSE 32 : un immeuble gris anonyme dans une rue cabossée de Friedrichshain. On est dans le Berlin-Est typique de l'ancienne RDA communiste, là où les rénovations ne sont pas encore passées. De part et d'autre, d'un sombre couloir d'entrée, au rez-de-chaussée, l'Association des chomeurs d'Allemagne occupe deux locaux meublés dans ce style kit aux odeurs de colle et de formica tellement répandu dans toutes les administrations de feu l'Allemagne de l'Est. Présidée par un ancien fonctionnaire de l'ex-Fédération des syndicats est-allemands, Klaus Grehn, il s'agit d'une organisation dont les premiers pas remontent au début de 1990, alors que l'effondrement du régime communiste est-allemand déclenchait les premières fournées de licenciements dans ce qui était encore la RDA.

L'Association des chômeurs d'Allemagne (ALV : Arbeitslosenverband Deutschland.e.V.) revendique aujourd'hui un large réseau d'entraide aux chômeurs implanté dans les six nouveaux Länder est-allemands. Avec 1,5 million de chômeurs officiels, mais plus du double si l'on considère tous ceux qualifiés de « sous-employés », l'ex-Allemagne de l'Est connaît un problème de chômage structurel lié à l'effondrement de ses anciennes structures économiques et administratives. Le gouvernement fédéral et les Länder ont paré au plus pressé en finançant toute une série de programmes de pré-retraites, de formation professionnelle, d'emplois d'intérêt public. Mais les reclassements sont souvent difficiles et les laissés-pour-compte de la réunification sont légion, surtout parmi les femmes. Les sans-emploi de longue durée y sont beaucoup plus importants qu'à l'Ouest et appartiennent à toutes les catégories, y compris les professions intellectuelles.

Besoin de s'organiser

Klaus Grehn, un proche du PDS, le parti des réformateurs communistes de l'Est, a rapidement senti chez les sans-emploi le besoin de s'organiser pour être soutenus et conseillés sur leurs droits dans la nouvelle société qui s'ouvre à eux. L'ALV est aujourd'hui une organisation fortement stucturée qui dispose dans chacun des six Länder de l'Est d'une organisation régionale coiffant elle-même des permanences locales. Une soixantaine de permanents, dont sept à Berlin au siège de l'ALV, gèrent une organisation qui compte sur 2 500 volontaires, souvent eux-mêmes sans emploi, pour animer ses permanences. Beaucoup avaient pu jusqu'ici bénéficier des emplois d'intérêt public financés par l'office du travail. Mais ces emplois, limités dans le temps, ont fortement diminué.

L'ALV, qui a publié au début de l'année en prévision des échéances électorales, un catalogue de revendications comprenant notamment la reconnaissance du droit au travail pour tous, est trop liée à l'Est et au PDS pour ne s'être attirée que des amis. A l'office fédéral du travail, dans les organisations membres de l'Union des syndicats allemands, ses activités suscitent la méfiance. Avec l'ALV, affiliée depuis 1990 à l'ENU, le réseau européen des chômeurs, apparait pour la première fois une organisation structurée et politisée, qui a l'ambition aujourd'hui d'étendre son action à l'Ouest également.

Dans l'ancienne Allemagne de l'ouest n'existaient jusqu'à une époque récente que des initiatives d'ordre privé ou confessionnel, souvent très localisées, qui agissaient en ordre dispersé. Les syndicats ont souvent été accusés de ne s'occuper que de ceux de leurs membres qui avaient un travail. La situation à l'Est et la montée du chômage à l'Ouest les ont obligés ces dernières années à réagir. Confrontés à une perte importante d'adhérents, ils ne pouvaient voir que d'un œil soupçonneux le succès d'une organisation comme l'ALV, capable d'organiser ces nouvelles masses en dehors d'eux. Tous n'ont pas réagi de la même manière à l'égard de l'ALV, avec laquelle certains syndicats plus à gauche jouent la carte de la coopération, tandis qu'elle est boycottée par d'autres. La plupart, en revanche, ont développé en leur sein de nouvelles formes d'entraide en faveur des chômeurs, qui ne sont plus forcément exclus de leurs organisations en perdant leur travail.

Henri de Bresson

LIBRAIRIE

Comment devenir formateur occasionnel

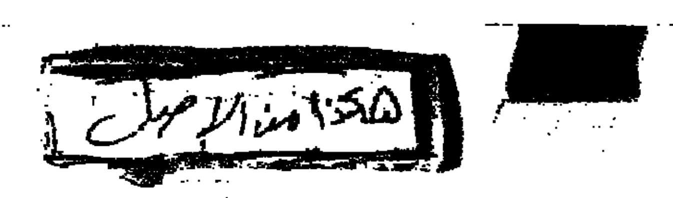
Comment devenir formateur occasionnel et *Comment réussir son plan de formation* sont les deux premiers ouvrages publiés dans la collection « Ressources humaines » du groupe Demos, surtout connu pour son expérience, depuis plus de vingt ans, dans les domaines de la formation professionnelle et du conseil. Ces deux premiers livres se présentent comme des guides méthodologiques. Le premier est écrit par Béatrice Dameron, consultante en ressources humaines, titulaire d'un DESS de psychologie clinique, et qui a exercé diverses responsabilités au sein d'une grande banque privée de 1976 à 1988. Il s'adresse à tous ceux qui, dans une entreprise, n'ont jamais fait de formation et qui sont appelés à en faire, afin, par exemple, de réussir l'intégration de nouveaux embauchés ou de former de proches collaborateurs. Le second s'adresse à la même catégorie de public. Il s'agit de permettre à la personne en charge de la formation dans l'entreprise d'accompagner les changements (plan formation, démarche qualité, etc.) auxquels l'entreprise doit s'adapter. Son auteur, Annick Saint-Sauveur, a été notamment pendant quinze ans consultante senior au département formation/ressources humaines de la Cegos.

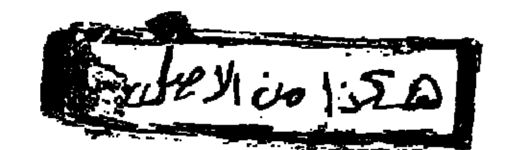
► ***Comment devenir formateur occasionnnel*, de Béatrice Dameron, 157 p., 169 F. *Comment réussir son plan de formation*, d'Annick Saint-Sauveur, 147 p., 164 F. Éditions Demos.**

Droits des salariés droits des fonctionnaires

Les éditions Syros publient la réactualisation 1995 de deux de leurs guides pratiques. Le premier, rédigé par le service juridique de la CFDT, concerne le droit des salariés. Le second, mis à jour par l'Union des fédérations CFDT des fonctions publiques et assimilés (UFFA-CFDT), traite de la catégorie plus particulière de salariés que sont les fonctionnaires. Dans les deux cas, l'objectif est le même : permettre à chacun de connaître ses droits, afin de s'y retrouver dans le « maquis » des textes en vigueur, et rendre compte des modifications intervenues lors de l'année écoulée, tant sur le plan du droit du travail que de la Sécurité sociale.

► ***Droit des salariés guide édition 1995*, 175 p., 55 F. *Droit des fonctionnaires guide édition 1995*, 175 p., 55 F. Editions Syros.**





INITIATIVES

Dossier ● Associations de chômeurs en Europe

Entraide décentralisée

Le réseau finlandais a été réactivé par la crise née de la chute du commerce avec l'URSS

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

ENVIRON 500 000 chômeurs en juillet, ce qui représente 10% de la population totale et 18,5 % de la main d'œuvre active, soit six fois plus qu'en 1990. La Finlande n'a pas connu de crise de l'emploi aussi grave depuis la fin de la guerre. Comme ailleurs, la récession économique internationale y est certes pour quelque chose, mais elle s'est doublée ici d'une chute dramatique du commerce avec l'ex-Union soviétique. Des échanges qui ont représenté jusqu'à 25 % du commerce extérieur national (pour tomber à 4 % aujourd'hui !) et qui se faisaient selon le principe du *« clearing »* : la Finlande *« payait »* ses achats de pétrole en livrant au voisin des usines clés en mains, des machines et des biens de consommation. Une partie de l'industrie – notamment les secteurs du textile et de la chaussure – travaillait exclusivement pour ce marché, et, lorsque le système de « troc » a pris fin, nombre d'entreprises se sont vues dans l'obligation de glisser la clé sous la porte. Ce qu'elles fabriquaient pour les Soviétiques était d'une qualité très moyenne et ne pouvait guère être vendu en Allemagne ou en Italie...

1991, 1992 et, dans une certaine mesure, 1993 ont été des années noires. En hiver, l'Armée du salut a rouvert, à Helsinki, les soupes populaires. A la fin de la décennie 80, lorsque la Finlande enregistrait les records de croissance économique de l'OCDE, les associations de chômeurs, qui avaient ici de longues traditions, n'existaient plus, sauf dans les régions du Nord toujours défavorisées. Mais ces organisations ont refait surface en 1991 avec l'apparition du « chômage de masse »...

C'est l'année justement où Tertu Lehtiaho, informaticienne, a été licenciée. Elle vit à Nokia, petite ville de 20 000 habitants dans le sud-ouest du pays.

C'est là qu'est né le groupe électronique multinational du même nom. Tertu, aujourd'hui quarante et un ans, n'a pas retrouvé d'emploi – mis à part un stage rémunéré d'une dizaine de semaines au début de l'année – et anime l'association locale de chômeurs. *« C'est un petit centre,* explique-t-elle. *Nous avons des ateliers de menuiserie, de travail des métaux, un petit marché et une cantine. Celle-ci est gratuite, mais ceux qui veulent laisser une petite pièce à la sortie peuvent le faire. La mairie a mis des locaux à notre disposition, elle paie l'électricité et le téléphone – mais ce n'est pas le cas partout. Les églises nous aident, des particuliers font aussi des dons, des commerçants, de même que les entreprises qui nous prêtent ou nous cèdent des machines. Beaucoup nous fournissent de temps en temps la nourriture. »*

Des cours éducatifs pour chômeurs

Dans les centres de plus grande importance – une vingtaine répartis dans tout le pays –, comme celui de Tampere, proche de Nokia, les cantines fonctionnent quotidiennement (sauf le dimanche) et servent 300 repas par jour. Les sans-emploi peuvent suivre des cours éducatifs dispensés par des professeurs ou techniciens qui ont eux-mêmes, pour la plupart, connu le chômage et qui sont délégués et rémunérés par les syndicats. Les chômeurs peuvent pratiquer des activités sportives ou apprendre à faire la cuisine et ont accès à un bureau d'information sur le marché du travail.

« Il faut, d'une part, activer les gens, dit Mme Lehtiaho, *leur éviter de sombrer, et, d'autre part, alerter constamment les autorités*, *nationales ou locales. Le président de la République, Martti Ahtisaari, a visité plusieurs de ces centres et fournit indirectement une aide. »* Elle est aujourd'hui secrétaire internationale de l'Organisation des sans-emploi de Finlande fondée officiellement en janvier 1992 et dont le siège est à Turku.

Une organisation qui compte actuellement deux cent cinquante sections locales, une centaine de cantines et autant de centres d'activités. Leur nombre ne cesse de croître en dépit de la très légère amélioration de la situation de l'emploi depuis le printemps. *« Le 4 novembre dernier,* ajoute-t-elle, *nous avions organisé une grande manifestation dans la capitale, Helsinki. Il y avait entre 15 000 et 20 000 personnes. Nous aurions pu être bien plus nombreux, c'est évident, mais il est évident aussi qu'un tel rassemblement coûte beaucoup d'argent en frais de déplacement, surtout dans notre vaste pays. C'est la raison pour laquelle, cette année, le 28 septembre, nous avons décidé de décentraliser. Il y aura des manifestations de chômeurs dans une vingtaine de villes. »*

Alain Debove

Solidarité de classes

Quoique informel, le réseau britannique bénéficie d'un large soutien du Trades Union Congress

LONDRES

Correspondance

LE système en place en Grande-Bretagne est bâti de manière à culpabiliser les chômeurs qui sont marginalisés. Notre objectif est de leur rendre confiance en eux-mêmes. » Martin Cantor, 42 ans, est le principal responsable du réseau des associations aux chômeurs (Unemployed Workers Centres), un organisme informel qui rassemble 117 associations locales, reconnues et soutenues par le *Trades Union Congress*, la puissante confédération britannique du travail.

Pragmatiques et terre à terre, les syndicats britanniques se méfient des grands projets d'aide « à la française », préférant toujours les réalités changeantes aux structures rigides. Résultat : chaque centre bénéficie d'une totale indépendance opérationnelle. Une structure de coordination, simple et souple, à l'échelon régional supervise l'ensemble du dispositif. Ces antennes antichômage, dispersées dans tout le Royaume, sont dirigées par un comité de direction où siègent non seulement des représentants locaux du TUC mais aussi des collectivités locales travaillistes et du mouvement associatif (coopératives, groupes féministes et antiracistes...). Au niveau national, un organe de centralisation, composé de représentants de chacune des huit régions, qui ne se réunit que quatre fois par an, chapeaute le tout. Le budget annuel des Workers'Centres est estimé à 8 millions de livres.

Martin Cantor a du charme. Il faut l'avoir vu, jovial à son stand, au palais d'hiver de Blackpool, lors du congrès annuel du TUC, appeler chacun ou presque par son prénom pour mesurer son énorme popularité parmi les membres des syndicats. Le tee-shirt jaune qu'il arbore fièrement proclame en lettres rouges « OFFA » (« *One Fund For All* »), la dernière initiative en date visant à persuader ceux qui ont un emploi de verser une livre par mois pour alimenter un fonds spécial destiné aux chômeurs. *« La solidarité est importante. Ceux qui ont du travail aujourd'hui sont conscients de la précarité de leur statut. La peur du chômage les contraint déjà à accepter des baisses de salaire ou des mauvaises conditions de travail »*, explique-t-il.

« La lutte contre le chômage est un engagement moral qui tient à mon itinéraire personnel », ajoute l'ancien camionneur qui a dû beaucoup se battre pour lui-même et pour les autres avant de s'imposer. Né dans un milieu ouvrier des environs de Manchester, contraint aux « petits boulots » et à suivre des cours du soir, il se fraie son chemin par le truchement du syndicat des transports. En 1980-1981, alors que l'Angleterre subit les affres de la première récession Thatcher, que les émeutes raciales dévastent Liverpool, le TUC l'envoie dans le grand port du Merseyside, touché de plein fouet par la crise, pour mettre sur pied le premier centre d'assistance aux chômeurs. Avec l'aide des autorités municipales et de la Manpower Services Commission (MSC), l'équivalent britannique de l'ANPE, le réseau se développe au point de compter plus de 200 bureaux dans le pays. Mais la croisade contre les municipalités de gauche lancée par la Dame de fer à partir de 1986, et le remplacement de la MSC par un organisme d'orientation plus libérale avec lequel le TUC se brouille, vont « casser » cet essor.

Un point de ralliement

La perte d'influence du syndicalisme britannique, qui perd des adhérents, contraint le TUC à réduire ses subventions. Aujourd'hui, malgré ces affres, les centres demeurent un point de ralliement pour tous les chômeurs, les travailleurs à temps partiel et les « petits salaires ». L'antenne de Liverpool demeure la plus importante de Grande-Bretagne, avec 35 employés à mi-temps, des dizaines de volontaires, plus de 100 000 visiteurs annuels et un budget de 1,75 million de livres (1). Parmi les services offerts aux sans-emploi figurent le conseil en matière de sécurité sociale, la formation professionnelle, l'aide judiciaire et psychologique. Les centres sont également des lieux de rencontre pour briser l'isolement des chômeurs et possèdent tous une crèche et certains un pub !

« Au nom d'une prétendue flexibilité du marché du travail, les conservateurs ont mené depuis quinze ans une véritable croisade idéologique contre les chômeurs, accusés d'être des « bons à rien », responsables de leurs malheurs. Une telle hargne contre les plus démunis serait impensable sur le continent » : pour Martin Cantor, qui milite ardemment à gauche et participe à différents groupes de réflexion du Labour sur les thèmes sociaux, la lutte des classes durera toujours. Il convient de la réguler et non pas de l'encourager. *« Le combat pour le plein emploi ne peut pas se faire uniquement au niveau national mais également par la base »*... Interventionniste certes Martin Cantor, mais de tendance associative !

Marc Roche

(1) 1 livre sterling = 8,35 F, cours du 20 septembre 1994.

Devenir un interlocuteur social

Les chômeurs de longue durée hollandais veulent compter parmi les partenaires sociaux

LA HAYE

de notre correspondant

PRONONCÉ le troisième mardi de septembre, le discours du trône, qui marque traditionnellement la rentrée politique du gouvernement de La Haye est, tout aussi traditionnellement, l'occasion pour des associations de se faire entendre. L'une d'entre elles s'est manifestée cette année encore avec banderoles et stands dans l'enceinte du Parlement néerlandais sous le mot d'ordre tapageur : *« Abolissons la pauvreté. »*

Pourtant, le slogan est l'œuvre du Samenwerkingsverband mensen zonder betaald werk (SMZBW), la branche néerlandaise du Réseau européen de chômeurs (REC) qui, comme son nom l'indique, représente *« toutes les personnes hors du système de travail rémunéré »*, traduit Jo Bothmer, l'un des fondateurs du mouvement qui œuvre pour *« les chômeurs, les individus bénéficiant d'indemnités sociales, les retraités et les femmes au foyer ou vivant grâce à l'équivalent du RMI. »* Quel rapport entre l'épouse à la maison et le chômeur de longue durée ? *« Le principe selon lequel tout travail mérite rémunération. »* Si l'association ne dédaigne pas les manifestations du type de ce mois-ci, il est loin le temps où elle faisait défiler dans les rues d'Arnhem une « reine de la pauvreté » montée sur les planches d'un tricycle et déclamant un discours revendicatif. *« Nous avons opté pour une approche plus constructive »*, analyse Jo Bothmer, officiellement au chômage depuis plus de douze ans.

Née en 1987 de la fusion de deux associations défendant les intérêts des ayants droit aux indemnités, la SMZBW pilote 150 projets et compte 1 500 membres individuels – un chiffre relativement faible face aux quatre millions de Néerlandais bénéficiant d'indemnités à titres divers. Fonctionnant avec un budget annuel de 120 000 florins (1) (sous forme de subventions gouvernementales et des 42 florins versés à titre de cotisation) et une quinzaine de bénévoles, la SMZBW a deux objectifs : assister ses membres au quotidien, pour s'y retrouver dans la jungle des textes officiels et dans la masse de subventions mises à disposition pour qui sait y faire – *« Nous ne sommes pas là pour aider à trouver un boulot, plutôt pour traduire la langue des fonctionnaires en néerlandais courant »* – et servir d'interlocuteur au ministère des affaires sociales et de l'emploi.

Concurence avec les syndicats

Or, si l'association n'a pas vraiment de mal à exister, sa reconnaissance par les partenaires sociaux est plus difficile à obtenir. *« Nous voulons être le quatrième interlocuteur social, au même titre que les syndicats, le patronat et le gouvernement »*, revendique Jo Bothmer.

La SMZBW a beau rencontrer officiellement quatre fois par an les hauts fonctionnaires des affaires sociales, elle se heurte à une sorte de concurrence des syndicats *« qui ont créé un secrétariat pour les chômeurs »*. Mésentente ? Le terme est trop fort : *« Les syndicats feignent de nous ignorer »*, indique Jo Bothmer, tout en reconnaissant collaborer avec certaines branches du FNV, le grand syndicat ouvrier néerlandais. *« Mais les syndicats ont un problème, ils affirment lutter à la fois contre le chômage et pour la hausse des salaires »* : un double objectif que nombre d'économistes qualifient de contradictoire en ces temps de choix entre l'amélioration des revenus et la création d'emplois.

Alain Franco

(1) 1 Florin = 3,05 F, cours du 21 septembre 1994.

TRIBUNE

Lien social et politique

par Bernard Eme et Jean-Louis Laville

APRÈS la seconde guerre mondiale, la nécessité d'étayer les consensus nationaux a engendré l'extension des rôles de l'Etat. L'Etat keynésien prône le développement économique à travers de nouveaux outils de connaissance et d'intervention : ce sont les nationalisations, la création du commissariat du Plan et la délégation à l'aménagement du territoire, l'adoption d'un système rénové de comptabilité nationale et de méthodes de prévision économique. Parallèlement, l'Etat-providence naît avec la Sécurité sociale et la généralisation des systèmes de protection sociale (1).

Par ces nouveaux rôles, l'Etat encadre et soutient le marché autant qu'il en corrige les inégalités. La synergie entre Etat et marché se manifeste en particulier par la diffusion du statut salarial, grâce à un flux régulier de créations d'emplois et grâce à des gains de productivité élevés permettant des négociations salariales périodiques. On s'installe dans une société de consommation (c'est l'accès à la voiture, au réfrigérateur, puis à la télévision) qui est aussi une société de promotion (les enfants peuvent espérer une meilleure situation que leurs parents).

L'importance de l'emploi stable fourni par le secteur productif consacre la hiérarchisation et la séparation des temps sociaux ; aux différents âges de la vie, le temps de la production est privilégié au détriment des temps de formation et d'inactivité qui le précèdent et le suivent ; dans la journée, le temps de travail régi par le salariat définit des identités d'autant plus fortes qu'il est distinct du temps du loisir et du temps des obligations domestiques et familiales. La citoyenneté passe par l'emploi, les femmes y trouvent une reconnaissance sociale, et le mouvement d'exode rural, puis d'immigration, traduit l'attraction de la ville et de ses industries. Ce sont ces caractéristiques propres aux sociétés salariales nationales qui sont remises en cause par la mondialisation et la tertiarisation de l'économie.

La fin des sociétés salariales nationales

La mondialisation, c'est d'abord le « casino planétaire ». Depuis la fin des années 70, la globalisation des marchés financiers et leur autonomisation rendent les mouvements de capitaux incontrôlables par les Etats-nations. Soumises à la délocalisation du capital, les entreprises sont aussi confrontées à l'exigence de compétitivité sur des marchés de biens internationalisés et fortement concurrentiels. D'où la récession des élites ; les *« manipulateurs de symbole »* (2) se situent dans des stratégies mondiales, et leurs intérêts ne convergent plus avec les autres habitants du pays dans lequel ils vivent.

De manière concomitante, la société industrielle laisse progressivement la place à une société de service. Avec la tertiarisation de l'économie, la formule selon laquelle les investissements d'aujourd'hui sont les emplois de demain ne se vérifie plus. Dans les activités à forte croissance de productivité, comme les industries, les banques ou les assurances, le volume de travail proposé ne suffit plus à absorber l'augmentation de la population active ; et les activités à productivité stagnante, comme les services basés sur la relation directe entre prestataires et usagers, se heurtent à des difficultés de financement et d'organisation.

La solidarité des salariés est de ce fait mise à mal. Dans la société salariale, l'emploi était synonyme de statut social. Ce n'est plus le cas avec la fin des forteresses ouvrières et la précarisation croissante du nombre d'emplois. L'emploi avait vertu homogénéisatrice alors que maintenant se renforce une polarisation entre emplois sûrs et dotés d'avantages acquis, d'une part, emplois menacés et mal rémunérés, d'autre part, les troupes des syndicats se condensant dans le premier pôle. Avec ces bouleversements, c'est l'armature institutionnelle sur laquelle étaient fondées nos sociétés qui vacille.

La reprise, et après ?

Pendant les années 80, selon l'orthodoxie économique, la relance devait résulter de la restauration des grands équilibres, l'emploi étant considéré comme un solde. Cette période paraît heureusement révolue. Il est largement admis que la reprise amorcée ne résoudra pas les problèmes passifs de chômage et d'exclusion. En conséquence, les prises de position se multiplient pour affirmer la nécessité de donner à nouveau la priorité à l'emploi. Mais la convergence s'arrête à cet objectif ; pour ce qui est des moyens, deux approches principales s'affrontent.

Les libéraux pensent effectivement qu'en préservant les normes antérieurement établies en matière sociale on n'est pas allé assez loin. La société serait encore victime de ses rigidités, de sa bureaucratisation étatique. La seule voie serait plus radicale : elle consisterait à sacrifier le social (protection sociale, SMIC...) pour tenter de relancer l'économie. Mais ce serait revenir en arrière et accepter la désintégration de la société. On voit bien à travers les exemples américain et anglais que la création d'emplois dans ces conditions n'empêche pas la montée de la pauvreté (3). Avec ceux que les Anglais appellent la « sous-classe », c'est le retour des classes dangereuses contre lesquelles les privilégiés se protègent, hantés par l'insécurité.

D'autres économistes d'obédiences diverses mais qui ont en commun de ne pas avoir cédé à la mode libérale s'accordent sur le caractère indispensable d'un Etat tutélaire. La clef du changement réside pour eux dans des réformes fondamentales que cet Etat serait amené à prendre, qu'il s'agisse de réforme fiscale ou de réduction du temps de travail. Ces préconisations ont le mérite de ne pas se résoudre à une aggravation des inégalités sociales dans les sociétés européennes. Mais les bouleversements qui affectent l'économie amènent peut-être à les relativiser.

L'analyse selon laquelle la crise est avant tout une crise de la consommation, fruit de politiques qui font la part trop belle à la rentabilité du capital, doit être complétée par une autre analyse qui mette en évidence les effets de la marchandisation croissante des relations sociales, soulignant en particulier l'ampleur des indifférences et des solitudes. La consommation ne peut pas être présentée comme un remède à elle seule parce qu'elle change de nature quand les nouveaux marchés de service pénètrent toujours plus dans l'intimité des usagers et modèlent leurs façons de vivre. Le citoyen ne serait-il plus qu'un consommateur à l'heure où l'achat d'une voiture est érigé en acte civique ?

Pour montrer que les recompositions en cours ne peuvent être maîtrisées par de simples rééquilibrages dans la consommation, la réflexion sur le partage de l'emploi interroge, quant à elle, la répartition des temps sociaux. Cependant, dans le contexte actuel, elle perd toute sa force quand elle se réduit à un plaidoyer pour l'épanouissement personnel, comme si les hommes pouvaient jouir d'un temps libéré, chacun dans sa « bulle », à côté d'une économie dont les mécanismes resteraient pour l'essentiel inchangés.

Socialisation et emploi

Toutes les solutions qui ne reposeraient que sur le couple Etat-individu ignoreraient le nouveau problème politique posé par la socialisation de base. La société n'est pas composée d'atomes isolés, elle suppose pour durer qu'un lien social témoigne de l'appartenance commune. Si l'intégration sociale par la formation et l'emploi, typique de la société salariale, est en crise, se pose alors avec acuité cette question de la socialisation, d'autant plus que les formes de protection sociale instituées par l'Etat-providence la supposaient réalisée. Face à cette situation inédite, c'est dans une perspective de recréation d'un lien social que doivent être prises les mesures destinées à créer des emplois.

Toutefois, quelles que soient les améliorations apportées dans ce sens, le salariat ne jouera plus dans la société de service le rôle primordial qu'il a tenu dans la société industrielle. C'est pourquoi il importe également de favoriser des activités où puisse se construire de l'identité sociale. De multiples expériences locales ont été menées depuis plusieurs années qui attestent de possibilités concrètes dans ce domaine : autoproduction, réseaux d'échanges, restaurants de quartier, cafés-musique, lieux d'accueil pour les enfants et activités périscolaires, innovations dans l'aide à domicile, le sport ou la protection de l'environnement...

Evidemment, aucune de ces pratiques ne peut déboucher sur un mouvement social, elles restent limitées et modestes. C'est pourquoi elles ne sont interprétées par leurs interlocuteurs qu'en termes de modestes apports à l'insertion et à l'emploi ; alors que leur importance est ailleurs : dans les dynamiques locales qu'elles impulsent, dans la cohésion sociale qu'elles confortent au quotidien. De ce point de vue, le divorce entre les décideurs et la société est total.

L'exemple des politiques à l'égard des jeunes illustre cette incapacité des institutions à soutenir des activités qui pourraient préserver le lien social. Quand toute une génération exprime son malaise, l'écoute se réduit à l'administration d'un questionnaire. Mais, dira-t-on, bien des efforts ont été accumulés depuis plus d'une décennie en matière d'insertion ou de formation pour colmater la brèche ouverte par la privation de travail qui touche durement les jeunes. Certes les financements existent, mais ce sont là les modes d'action qui montrent leurs limites. La plupart des offres institutionnelles conçues *pour* les jeunes ne peuvent se départir d'une démarche socio-éducative d'adaptation aux normes. Si des centaines de millions de francs sont dépensés dans la politique de la ville, par contre, dans n'importe quelle banlieue un groupe de jeunes qui réclame un local où il puisse jouer de la musique doit attendre la réponse pendant de très longs mois : la peur envahit les élus et les experts à l'*idée* d'activités menées *par* les jeunes. Sauf quand des explosions de violence viennent rompre l'ennui et le désœuvrement ; alors les dossiers se débloquent dans l'urgence. Avec des effets tout aussi pervers, les jeunes estimant dans ce cas que tout leur est dû. Ce qui manque, ce sont de réelles contractualisations négociées, s'inscrivant dans la durée entre des initiatives indépendantes et des financeurs publics, et pouvant inclure un accompagnement qui respecte l'autonomie des projets et leurs rythmes, tout en les aidant à s'élaborer. L'établissement d'un véritable dialogue continu suppose l'invention d'un nouveau modèle d'action collective.

Il n'est plus possible de juxtaposer des politiques d'emploi qui se traduisent par la prolifération des « petits boulots » et des politiques sociales correctives qui confortent la passivité et l'assistance. L'impulsion et la préservation de réseaux sociaux constituent une nouvelle frontière pour des politiques publiques intégrées qui pourraient faire l'objet d'un dialogue social au niveau local. Contre l'idée d'un secteur d'utilité sociale défini administrativement et centralement, la réflexion et l'action doivent porter sur le soutien institutionnel à une nouvelle économie locale qui puisse être ancrée sur le vécu quotidien de ceux à qui elle rend service. Une véritable économie solidaire peut être construite à condition que la nouvelle question sociale débouche sur une réévaluation des politiques publiques sous l'angle de leur contribution au renforcement du lien social.

▶ Sociologues au CRIDA-LSCI (CNRS), Bernard Eme et Jean-Louis Laville ont récemment publié *Cohésion sociale et emploi*, éd. Desclée de Brouwer, 1994.

(1) Cf. Pierre Rosanvallon, *l'Etat en France*, Seuil, 1990.

(2) Selon l'expression de R. Reich, *l'Economie mondialisée*, Dunod, 1992.

(3) Cf. l'ouvrage référentiel de W. J. Wilson, *The Truly Disadvantaged*, University Press of Chicago, à paraître en français sous le titre *les Oubliés de l'Amérique*, octobre 1994.

ÉCHOS

Ce qui change dans le métier de cadres

■ Deux journées portes ouvertes sont organisées les 29 et 30 septembre 1994 à la Cité des sciences et de l'industrie de la Vilette à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Confédération française de l'encadrement-CGC. Un colloque sur le thème « L'encadrement aujourd'hui et ce qui change dans le métier de cadre » est organisé le 29 septembre conjointement par la CFE-CGC et l'IRSEH (l'institut de recherches sociales « Encadrement et humanisme »).
Les travaux du colloque seront introduits par la présentation d'un enquête qualitative réalisée auprès de cadres, d'agents de maîtrise et de techniciens de six entreprises nationales, qui connaissent d'importantes adaptations dans l'évolution de leurs métiers.

▶ CFE-CGC : (1) 44-55-77-60 ; IRSEH (1) 48-74-29-53.

Prix d'excellence de la formation continue

■ Après les deux premières éditions du Prix d'excellence de la formation continue, décerné au Nettoyage général en 1992 et aux Brasseries Kronenbourg en 1993, la délégation à la formation continue de la chambre de commerce et d'industrie de Paris lance, à partir du 1er septembre, l'appel à candidatures pour 1994. La date limite de réception des dossiers est fixée au 28 octobre 1994.
▶ CCI de Paris. Délégation à la formation continue. 47, rue de Toqueville, 75017 Paris. Tél. : (1) 47-54-67-06.

Cadres au creux de l'été

■ Selon l'indicateur de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), 1 318 postes, en valeur absolue, ont été offerts aux cadres par voie de presse au mois d'août 1994. Ce qui correspond au creux de l'été, mais témoigne quand même d'une progression sur le mois d'août 1993 de 802 postes, prolongeant ainsi la tendance de remontée observée depuis huit mois.
Cumulées depuis le début de l'année, les progressions sont différentes selon les fonctions. La bonne tenue des secteurs commercial et informatique contraste avec les difficultés persistantes du secteur administration-gestion.
▶ APEC. 51, boulevard Brune, 75689 Paris Cedex 14. Tél. : (1) 40-52-20-00.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.



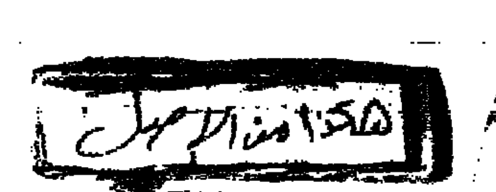
Le Monde
PUBLICITE
S A
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre, du comité de direction : Dominique Alduy
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33



LES DIRIGEANTS

Le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Lyon-Rhône-Alpes recherche son

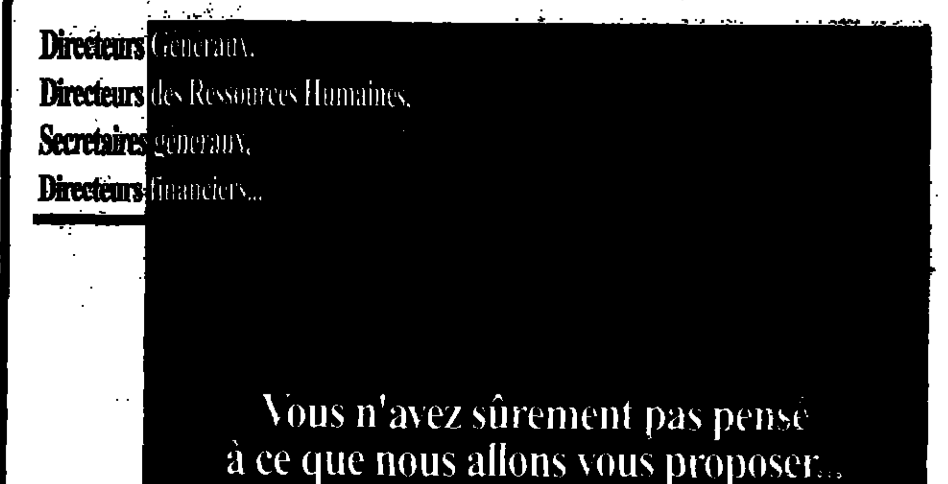
Secrétaire Général

Placé à la tête d'une équipe de 12 personnes, il assure la mise en œuvre des décisions politiques du Conseil Régional. Il veille à la qualité du service rendu aux adhérents, auprès desquels il joue un rôle de conseil. Il prépare les actions de communication et les interventions du Président et des mandataires. Il supervise l'organisation d'événements.

A 30 ans au moins, avec une solide formation juridique de base, vous avez l'expérience de l'animation et de l'organisation d'une équipe administrative. Vous apportez également de réelles compétences relationnelles et rédactionnelles, ainsi qu'un sens prononcé de la diplomatie.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 1004A à IDES Consultants - 23 rue Royale - 69001 LYON.

MEDIAPA



*... **Et pourtant*** vous connaissez forcément notre important organisme paritaire privé, acteur incontournable de la vie économique et sociale française.

*... **Et pourtant*** nous avons de vrais postes de direction à vous proposer, ainsi qu'une mission implicante et motivante.

Nous souhaitons intégrer de nouveaux managers venant d'horizons différents pour assurer la gestion financière (flux financiers supérieurs à 1 Milliard de Francs) et humaine (150 à 300 personnes) d'une de nos entités.

A 35 ans minimum, de formation supérieure, vous souhaitez donner une nouvelle orientation à votre vie professionnelle ou, tout simplement, en savoir plus.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil BSA, 2 place André Malraux, 75001 Paris, qui vous garantit une entière confidentialité.

BSA

MEDIA SYSTEM

Filiale d'un groupe international leader sur le marché des logiciels de Gestion de Projet, recherche son

DIRECTEUR GÉNÉRAL (H/F)

Il aura en charge la commercialisation de logiciels et services de gestion de projet et la responsabilité d'une équipe motivée.

Vous êtes :

- Diplômé de l'enseignement supérieur,
- Rompu aux techniques de management,
- Bilingue français anglais,
- Un professionnel de la vente de solutions informatiques de haut de gamme,
- Habitué à traiter avec des groupes prestigieux (Grands Comptes, Administrations, Multinationales).

Nous vous offrons :

- Un poste autonome à fortes responsabilités,
- Une rémunération fonction de vos compétences et résultats,
- L'opportunité de lancer sur le marché français la seconde génération d'outils de gestion de projet.

Envoyez votre candidature et votre CV détaillé à Edward M JENSEN :

WST France

4, le Parvis de St-Maur
94100 SAINT-MAUR
France



Welcom Software Technology



DIRECTEUR DE PRODUCTION

Rattaché au Directeur Général France et au Directeur de Production Europe, vous développez des process de fabrication novateurs, en optimisant les ressources humaines (26 personnes), techniques, technologiques...

Vous supervisez aussi les fonctions méthodes, approvisionnement, fabrication, maintenance, entretien et magasinage.

Homme clé dans notre organisation, acteur impliqué et porteur d'idées, vous présentez à 35/40 ans, une formation ingénieur en production, une expérience du management et une pratique (de préférence) des flux continus dans les secteurs de l'agro-alimentaire, des plastiques...

De bonnes bases en anglais sont nécessaires.

La croissance de notre Groupe séduira un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 86 allée Jean Jaurès, 31000 Toulouse, sous la référence 48.1568/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

AGRO-ALIMENTAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Cette entreprise (80 personnes et 190 millions de chiffre d'affaires) distribue des produits de marque depuis de nombreuses décennies. La clientèle : la grande distribution, l'exportation, les particuliers (VPC) et les CHR.

Rattaché au président du Conseil d'administration, ce directeur général aura pour principale mission la gestion financière et comptable de l'entreprise. Il définit et met en œuvre la stratégie commerciale de la société pour tous les circuits de distribution.

De formation supérieure type HEC, ESSEC ou équivalent, le candidat retenu fera état d'une expérience significative et probante dans un poste de même dimension, de préférence dans des produits de grande consommation. Son passé professionnel aura été celui d'un commercial rompu aux techniques de gestion d'un centre de profit. La connaissance de langues étrangères (espagnol et/ou anglais) sera un atout.

Homme de terrain, pragmatique, bon gestionnaire, le candidat retenu jouira d'une large autonomie de fonctionnement à l'intérieur des budgets qu'il aura fait approuver.

Les conditions offertes, le challenge proposé, la notoriété des produits ainsi que l'ambition de la société sur le plan commercial, sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. 266 H. à Alain ZELLER, ARCO, "Le Sully", 1 place Occitane, 31072 Toulouse Cedex.

ARCO

MEDIA SYSTEM

Notre Groupe (+ 400 personnes) recherche pour une de ses filiales spécialisée dans l'ingénierie du bâtiment et du génie civil son :

Directeur Général
Basé à Lyon

En liaison directe avec le Président du Groupe et avec une très large autonomie, il gère et administre sa société (30 personnes) dans le souci permanent de son développement et de sa rentabilité, tout en assurant la responsabilité de la production.

A 35/40 ans, de formation Ingénieur Grandes Ecoles, vous bénéficiez d'une expérience de l'ingénierie, vous avez prouvé vos compétences d'homme de développement et de gestionnaire et vous recherchez une structure à développer afin d'exprimer vos capacités de manager, de mettre à profit votre maturité et de vous épanouir professionnellement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et salaire actuel sous réf. 1082 à DIACONSEILS, 24, rue du Commandant Faurax 69006 LYON. Confidentialité assurée.

DIACONSEILS
LYON - PARIS

Membre OPQCM

BOIS - AMEUBLEMENT



Notre groupe à vocation industrielle est l'un des grands de la filière bois.

La mission : réorganiser une filiale de meubles et en optimiser la rentabilité. Veiller à la bonne réalisation des objectifs de chaque unité. Etre le garant de notre redéploiement sur un marché porteur.

Il faut : école de commerce ou d'ingénieurs, valorisée par une expérience industrielle significative acquise dans le domaine du meuble contemporain. Une compétence certaine dans le développement des produits au stade usine.

Il est offert : un outil technique de premier plan et la possibilité d'intégrer une structure évolutive bénéficiant d'un groupe international.

Merci d'envoyer votre candidature sous référence 27/09/MO (à mentionner sur la lettre et sur l'enveloppe) à Bernard Krief Executive, 115 rue du Bac, 75007 Paris.



BERNARD KRIEF EXECUTIVE

Un département de Bernard Krief Consulting Group

Membre OPQCM

CARRIÈRES INTERNATIONALES

L'EXPLORATION DE L'UNIVERS
un défi pour l'Europe et ses meilleurs ingénieurs

L'ESO - European Southern Observatory - est une organisation intergouvernementale chargée de missions d'avant-garde dans le domaine de la recherche astronomique dans l'hémisphère sud. Les huit Etats Membres de l'ESO sont l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse.

En tant que premier centre astronomique européen, l'ESO occupe une place prépondérante au sein de la communauté scientifique mondiale. Les travaux de recherche de l'ESO revêtent une importance considérable dans de nombreux domaines scientifiques et industriels. Le VLT - Very Large Telescope - est un programme de 400 MDM devant être achevé d'ici à l'an 2000. Il repose sur quatre télescopes de huit mètres qui seront construits par l'industrie européenne et installés au Chili. L'ESO est responsable de la conception, de l'ingénierie et de la construction de certains éléments de base, ainsi que de la gestion générale du programme.

L'offre de l'ESO constitue une opportunité exceptionnelle pour celles et ceux qui souhaitent évoluer au sein d'un environnement scientifique international. L'ESO recherche actuellement des candidats qui seront affectés au siège de Garching près de Munich en Allemagne.

Pour le Département Télescopes de l'Ingénierie au sein de la Division VLT, l'ESO souhaite s'adjoindre, dès que possible, les compétences d'un (m/f)

INGENIEUR OPTICIEN
Chef du Groupe Télescope Système Optique (Réf. : EVL 124)

Profil: Ingénieur opticien de formation, le candidat à ce poste dispose de **PLUSIEURS ANNEES D'EXPERIENCE** dans l'optique des télescopes et dans la direction des projets pluridisciplinaires de l'établissement de la spécification jusqu'à la réalisation et la mise en œuvre. Il fait également **preuve d'une expérience pratique** au sein d'une équipe internationale.

Responsabilités: le candidat choisi sera responsable du "Groupe Système Optique" au sein du département Télescopes de la Division VLT. Ce Groupe se charge de la définition de l'optique des télescopes de 8 m, ainsi que de la définition, de l'achat et de la mise en place des unités optiques (miroirs, systèmes électromécaniques qui soutiennent les miroirs et commandes des asservissements électroniques).

Rémunération: pour ce poste, l'ESO offre une rémunération qui sera fonction de la qualification, de l'expérience et de la situation familiale du candidat; elle sera similaire à celle offerte par les organisations intergouvernementales.

Bien que la préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO, la candidature des personnes originaires d'autres pays et attestant des compétences requises sera également prise en considération. Ce poste est ouvert à tous les candidats, hommes ou femmes. Il est en outre essentiel que les candidats disposent d'une excellente connaissance de l'anglais.

Les candidatures, accompagnées d'un simple c.v. (pas de documents, copies, formulaires,... sauf si mentionné) indiquant la référence du poste, doivent être transmises, avant le 31 octobre 1994, à l'Administration du Personnel et des Services Généraux, European Southern Observatory, Karl-Schwarzschild-Strasse 2, D-85748 Garching bei München, Allemagne. Tél. : (89) 320.06.438 ou (89) 320.06.219.

ESO



EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise une sélection de candidatures en vue de constituer une liste de réserve de candidats qualifiés destinée a pourvoir à un emploi de conseiller (carrière A3) concernant

LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
COM/R/A/142

TÂCHES : Développer les contacts entre le Programme relatif aux technologies de l'information, l'industrie européenne et les utilisateurs, établir un dialogue dans les deux sens, en informant le directeur des besoins et des points de vue de l'industrie et des utilisateurs d'une part, et en sensibilisant ces derniers aux possibilités du programme d'autre part; coordonner et assumer les relations publiques pour le programme relatif aux technologies de l'information, notamment avec la presse et les groupes industriels.

FORMATION : Diplôme universitaire et expérience professionnelle pertinente d'au moins 15 ans.

PROFIL : Connaissance approfondie de la politique communautaire de R&D, en particulier dans le domaine des technologies de l'information et des communications. Bonne connaissance générale des institutions européennes et, plus particulièrement, de la politique industrielle de la Communauté. Grande expérience dans le domaine des technologies de l'information et des communications. Une expérience en matière de participation à des groupes de travail et des comités constituerait un atout.

CONDITIONS GENERALES : ■ **Contrats :** temporaires de durée déterminée (renouvelables). ■ **Nationalité :** être ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne. ■ **Lieu d'affectation :** tous les lieux de travail de la Commission Européenne donc souvent hors du pays d'origine des candidats. ■ **Age :** né après le 24/11/1938. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour : les agents temporaires des Institutions de l'U.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation d'enfant(s) ou un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats. ■ **Connaissances linguistiques :** connaissance approfondie d'une des langues officielles de l'Union Européenne (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais ou portugais), et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues. ■ **Date de délai :** les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit, avant le 10/11/1994 et avec mention du N° de référence (COM/R/A/142), à l'adresse suivante : **C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2/51, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (télécopieur : +32 2 296 2239).** Ils doivent être renvoyés, dûment remplis et signés, à l'adresse précitée le 24/11/1994 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions de l'Union européenne n'est pas recevable. La Commission met en œuvre en faveur de son personnel, une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

30 YEARS OLD FRENCH AMERICAN TO MANAGE OUR US OPERATIONS.

We are a French international transport company, a profitable tank container operator with a fleet of 700 containers and a worldwide network. We provide a complete range of services to chemical and petrochemical groups. Established in the United States and all over the world, yet still with large potential, we are looking for the manager of our US operations.

At least 30 years old, with a top business degree, you are significantly experienced in development and business negotiations, at a high level, preferably in an international sea freight activity. Today, you are ready to drive a team of 5 and to manage a profit center, in a challenging, autonomous and customer-oriented environment. Of course, you are totally bi-cultural. Spanish knowledge will be appreciated.

Please send your complete application to Ms. Anne Cousin, réf. 693 734 LM, Sirca, 20 avenue de l'Opéra, 75001 Paris, France. Fax (33.1) 42.61.23.14. Position based today in Houston, Texas.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

MEMBRE DE SYNTEC

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT



La **BEI**, institution financière de la Communauté Européenne, recherche actuellement pour sa Division Traduction à **LUXEMBOURG** un:

Traducteur-Reviseur Qualifié (h/f)
de langue maternelle française

Qualifications: ❑ formation de **niveau universitaire**, comme traducteur et/ou **expérience professionnelle équivalente d'au moins 5 ans** acquise, de préférence, dans une institution financière ou internationale; ❑ aptitude à travailler sur PC.

Ce poste pourrait également convenir à un économiste, cadre bancaire, etc..., ayant d'excellentes connaissances linguistiques.

Langues: ❑ ***langue maternelle française* et excellente connaissance de l'anglais;** la connaissance d'autres langues communautaires serait un avantage.

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, de nombreux avantages sociaux et pratique une politique d'égalité des chances.

Les personnes intéressées, possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté, et n'ayant, de préférence, **pas plus de 40 ans,** sont priées d'envoyer leur curriculum vitae, accompagné d'une photographie, en indiquant la référence, à la:

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
Division Recrutement (référence: TRAD 9402)
100, boulevard Konrad Adenauer
L - 2950 LUXEMBOURG. Fax: 4379 3360

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur et ne seront pas restituées.

GROUPE PETROLIER
recherche le futur

DIRECTEUR GÉNÉRAL
de sa filiale TUNISIENNE

Vous prendrez en charge, pendant une période de **un an**, le **développement commercial** de la Société dont le Siège Social est basé à **TUNIS** (CA 170 MF - 125 000 T de produits pétroliers - 50 stations services - 1 dépôt). Vous accéderez ensuite aux responsabilités de Directeur Général.

Vous êtes **d'origine Tunisienne**, diplômé d'une grande école (ingénieur, commercial ou MBA). Une expérience de management de plusieurs années en PME vous a permis de prouver vos qualités de gestionnaire et de négociateur. Vos capacités d'organisation et d'adaptation vous permettront de vous intégrer dans une équipe motivée et dynamique et d'évoluer à terme dans un environnement international.

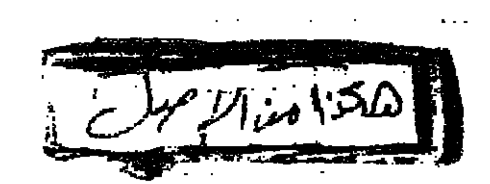
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous référence 69249, à EURO RSCG CARRIERES 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.
Merci de ne pas téléphoner.

EURO RSCG CARRIERES

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger



CARRIÈRES INTERNATIONALES

EUROMANAGERS EURENGINEERS

FORUM 94

SEVENTH YEAR - BRUSSELS — 15 & 16 DECEMBER 1994

Le Monde

with EMDS and media partners in ten countries invite

EUROPE'S TOP 400 YOUNG EXECUTIVES*

to attend a two-day meeting with central recruiters from :

• ABB • AGIP • AIR LIQUIDE • AMS MANAGEMENT SYSTEMS • ANDERSEN CONSULTING • ARTHUR D. LITTLE • AT&T • BARCLAYS BANK • BAT • • BERTELSMANN • BNP • BOOZ-ALLEN & HAMILTON • BOSSARD CONSULTANTS • BP OIL • CARNAUDMETALBOX • COMMERZBANK • • CPC EUROPE CONSUMER FOODS • DEUTSCHE BANK • DRESDNER BANK • EDF-GDF • EUROPAY • GOLDMAN SACHS • HEWLETT-PACKARD • • KERRY GROUP • MCKINSEY & COMPANY • PREUSSAG • RWE • SHELL • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SWISS BANK CORPORATION • VOLKSWAGEN • WEST LB •

Applications are welcome from professionals of all disciplines and 1995 graduates able to demonstrate the following :
– outstanding intellectual and interpersonal skills – ability to operate in at least two languages – international mobility –
– a maximum of five years' professional experience – availability for employment in 1995 –

To receive an application form and supplementary information, please send our Brussels office a postcard, to arrive no later than 1 October 1994, stating clearly your name, address and date of birth.

EMDS International, P.O. Box 2, Ixelles 2, B-1050 Brussels, Belgium

COMMERZBANK — EURES — RWE — sabena official carrier

EMDS

* All nationalities welcome. European & non-European alike

Euromanagers•Eurengineers Forum is a trademark of EMDS International

Play a Key Role In Building A Multi-National Team

Founded in 1982, Genus, Inc. is a worldwide leader in both CVD and Ion Implantation capital equipment manufacturing. We are committed to product quality and satisfaction within our customer base, which includes the major international semiconductor suppliers. We currently have exciting opportunities for managers ready to grow with us in the global marketplace.

European Customer Service Manager

We have a position available for a European Customer Service Manager who will oversee all of our European Service functions. Responsibilities will include hiring and managing Customer Service Engineers who install and maintain CVD and high energy implantation equipment in fabrication operations at various customer sites in France, Germany and Italy. Responsibilities will also include directing all materials management and service contracts. A technical degree and a minimum of 5-7 years managerial experience in the countries listed above are required. Prior experience should include work in a production environment and experience with front-end semiconductor equipment. Your first 3-6 months of employment will include some product training which will take place in California and Massachusetts (USA).

Strategic Account Manager

We have a position available for a Strategic Account Manager who will be in charge of managing a European region, with special focus on one of Genus' strategic customers. The selected candidate will be responsible for managing this business to make sure that customer satisfaction develops into new sales. Responsibilities will also include management of local resources in order to achieve these goals. A technical degree and a minimum of 5-7 years European sales experience are required. Prior experience should include employment by a capital equipment manufacturer. Your first month will include product training in the USA.

These positions require extensive travel. The ability to read, write and speak English is essential. Company Directors from the US and Europe will conduct interviews during the month of October. To be considered for an interview, please FAX or mail your Curriculum Vitae (in English) including name and day and evening telephone numbers to : L. DiMartino, Director of Human Resources, GENUS Europa SARL, Zac du Clos aux Pois, Lisses, 91048 Evry Cedex, France. US Telephone 19-1-408-747-7140 ext 1211; Fax 19-1-408-747-7198. France Telephone (1) 69-89-79-20; Fax (1) 60-86-35-57.

Genus offers competitive compensation and benefits. All inquiries are confidential.

GENUS

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage dans 2 à 10 titres européens

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
RECHERCHE POUR SA DIRECTION DES ACHATS EUROPE
(POSTE BASÉ À PARIS) UN

RESPONSABLE D'ACHATS EUROPE

VOTRE MISSION

- ▲ **Conduire** l'analyse des besoins sur l'ensemble des sociétés européennes (35 usines sur 5 pays)
- ▲ **Animer** l'ensemble des directions "achats" des divisions
- ▲ **Définir** la stratégie "fournisseurs" par famille d'achats
- ▲ **Garantir** les objectifs long terme du Groupe en ce qui concerne la qualité et les coûts

VOTRE PROFIL

- ▲ Une formation supérieure complétée par une spécialisation "achats"
- ▲ Une expérience de 4 à 6 ans dans la fonction (achats de services, investissements...) de préférence au sein d'un grand groupe

- *Le français et l'anglais sont les langues de travail obligatoires.* La maîtrise de la langue et de la culture italiennes ou espagnoles seront des atouts appréciés.
- Nous retiendrons un(e) candidat(e) doté(e) d'excellentes qualités relationnelles. Des déplacements fréquents en Europe sont à prévoir.



Merci d'adresser votre dossier de candidature + rémunération actuelle sous ref. LM à :

EL CONSEIL, *67 rue d'Amsterdam 75008 Paris*

CONFIDENTIALITÉ GARANTIE

Directeur financier

Madrid — Ptas 10m +

■ *LA SOCIETE : Filiale commerciale espagnole (>100 personnes) d'un puissant groupe international français.*

■ *LE POSTE : Opérationnel et polyvalent, vous prendrez en charge le contrôle de gestion, la comptabilité, l'informatique, la trésorerie et le contrôle de crédit. Vous animerez une équipe d'une vingtaine de personnes.*

■ *LE CANDIDAT : Fort d'une expérience réussie d'environ 10 ans dans la fonction contrôle financier, vous êtes de formation supérieure, bilingue français/espagnol et souhaitez développer votre carrière au sein d'un groupe performant et dynamique.*

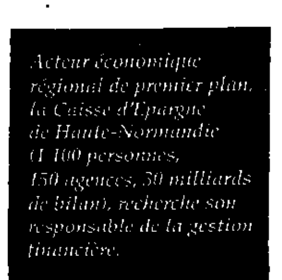
■ *Merci de contacter notre conseil Ivor ALEX au (1) 42.89.09.17 ou lui envoyer un dossier complet sous réf. 1746/IAM à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris.*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT FINANCIER AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

RESPONSABLE DE LA GESTION FINANCIERE



A 35 ans environ, de formation type Ecole de commerce, ingénieur 3ème cycle, vous avez une expérience confirmée de la fonction trésorerie ou gestion de bilan, acquise dans un établissement bancaire ou financier. Votre tempérament entreprenant et vos qualités pédagogiques font de vous un manager reconnu et apprécié.



Rattaché au Directeur Financier, membre du directoire, vous animerez une petite équipe, responsable d'une triple mission :

■ *Gestion de la Trésorerie*

Votre objectif est d'optimiser notre trésorerie et notre portefeuille de liquidité (4 milliards de francs). Pour cela, vous proposez des opérations de placement et de couverture, contrôlez la bonne exécution des ordres passés sur les marchés et perfectionnez les outils de gestion courante et prévisionnelle.

■ *Gestion de Bilan*

Responsable de l'équilibre Emplois/Ressources, vous identifiez les risques de taux et proposez des actions concrètes au Comité Actif/Passif que vous animez.

■ *Prévisions et Ingénierie Financières*

Vous élaborez les prévisions financières et leur suivi et mettez en œuvre les opérations contribuant à l'amélioration du résultat financier.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, manuscrite, curriculum vitæ, photo), en précisant sur l'enveloppe la référence 681 à COMMUNIQUE - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

Cadre affaires sociales

Groupe industriel français d'envergure mondiale (18 500 personnes, 17 milliards de CA), présent dans plusieurs secteurs de haute technologie, recherche un cadre affaires sociales

Au sein d'une filiale du Groupe, composée de deux établissements, vous aurez pour mission de seconder le responsable Ressources humaines de la filiale, dans ses activités de généraliste (formation, gestion des cadres et techniciens, recrutement...). Mobile, ayant un sens développé du relationnel, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, avec une spécialisation Ressources humaines, et vous avez acquis une première expérience de 4 à 5 ans dans le monde industriel.

Ce poste est basé en province et nécessitera des déplacements de courte durée vers l'autre établissement situé en région parisiennne.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 53442, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris cedex 17.

MEDIA SYSTEM





■ Diplômé d'une grande école d'ingénieurs (X, Centrale, Mines, Ponts, Ensae...) ou de commerce (HEC, ESSEC,...), vous possédez idéalement un mastère de finance et le goût de l'informatique. Vous vous distinguez par votre esprit de synthèse, votre rigueur, mais aussi votre aisance relationnelle.

■ Au sein de notre Département Etudes et Contrôle, vous vous verrez confier un rôle privilégié d'observation pour suivre, analyser et prévoir les évolutions des résultats de Cardif et pour mesurer les conséquences des évolutions réglementaires, financières et concurrentielles sur nos performances.

■ Votre mission comportera à la fois l'élaboration des plans, l'analyse des réalisations et le reporting aux différentes directions de la société.

■ Ces postes vous donneront une vision complète du fonctionnement de l'entreprise et constitueront de véritables tremplins vers de plus larges responsabilités.

■ Merci d'adresser votre candidature, sous la référence 6036 à Marie-Hélène Auclair, Compagnie Bancaire, Recrutement Cadres, 5 avenue Kleber 75116 Paris.

Avec 525 collaborateurs, 65 milliards d'encours gérés, CARDIF (filiale de la Compagnie Bancaire) est l'un des tout premiers groupes privés d'assurance-vie et de capitalisation. Mais au-delà des chiffres, Cardif, c'est une capacité d'innovation permanente, un développement international et une informatique de pointe.

Jonction





Filiale d'un important groupe financier français, nous sommes spécialisée dans l'assurance-vie.

Directeur Financier

Nous fonctionnons sur le mode d'une structure légère, et réalisons notre chiffre d'affaires auprès de banques, société de bourse, établissements financiers, etc...

A 40 ans environ, diplômé d'une formation supérieure spécialisée, vous avez acquis une expérience significative dans l'assurance.

Gestionnaire de produits à long terme, vous disposez d'une bonne maîtrise des mécanismes financiers (en particulier ceux propres à l'assurance), et justifiez dans l'idéal d'une expérience comptable.

Collaborateur du Directeur Général, vous animez une équipe de trois personnes et contrôlez les portefeuilles financiers et les établissements bancaires sous-traitants.

Vous êtes le garant de la qualité du cadre juridique négocié et du montage des opérations. Vous assurez le suivi et le développement du portefeuille représentatif des fonds propres et de la trésorerie.

Imaginatif et rigoureux vous associez sens de la diplomatie et autorité naturelle pour vous imposer au sein de notre équipe et vis-à-vis de nos partenaires.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature complet en précisant la référence 287 A, à **B & CO**, 66, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS.*

ORC

vente institutionnelle et marchés financiers

JEUNE DIPLÔMÉ(E) GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

OU ÉQUIVALENT

Vous êtes débutant(e) ou vous avez une première expérience, et votre potentiel vous permet d'évoluer et de développer vos compétences dans un grand groupe financier international réputé pour son dynamisme et son professionnalisme.

Dans l'une de nos filiales à Paris, vous assistez le responsable des ventes des actions américaines et de leurs produits dérivés à la clientèle institutionnelle en France. A ses côtés et progressivement, vous prenez en charge une part de la commercialisation des produits, en établissant des relations privilégiées avec nos clients que vous informez et conseillez. Vous exercez vos fonctions en liaison quotidienne avec les analystes et les salles des marchés du groupe à Londres et à New York. Un bon niveau d'anglais est donc requis.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M946, à notre conseil, Hélène REFREGIER :

HRC HELENE REFREGIER CONSEIL
19 avenue de Messine, 75008 Paris.

Jonction



plus

VILLE DE DOUAI

Dans le but de renforcer la coordination des Centres Sociaux, la Ville de Douai, pour l'association des Centres Sociaux de Douai, RECHERCHE

DIRECTEUR GENERAL

MISSION : développer, animer et gérer les six centres sociaux.

PROFIL : diplômé de l'enseignement supérieur, vous pouvez justifier d'une première expérience significative et réussie dans ce secteur d'activités.

La réussite de ce poste implique une aisance relationnelle, des aptitudes à la négociation, une sensibilité et une capacité à s'investir fortement dans des projets sociaux.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V.) à notre Conseil : Chantal CUNY CIA plus - B.P.643 - 59506 DOUAI CEDEX. Confidentialité assurée.

CIA plus

INSTITUTION FINANCIERE, LEADER SUR SON MARCHE, AU PLAN DE DEVELOPPEMENT AMBITIEUX ET INVESTISSANT FORTEMENT DANS LA RECHERCHE, RECRUTE POUR PARIS

ANALYSTE OBLIGATAIRE *confirmé*

A 30/35 ans environ, de formation supérieure en comptabilité, actuariat et économie, vous justifiez de 3 à 4 ans d'expérience, si possible dans une société de notation internationale et parlez couramment français et anglais.

Rattaché à la direction des études économiques, vous participerez à la création et au développement du bureau de recherche obligataire comportant à terme 2 analystes et 1 assistant technicien.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 041297+ à EUROMESSAGES, BP 80, 92105 BOULOGNE ou tapez 3615 EUROMES code 0412974

ORC

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

CHARGÉ D'ASSURANCES CONTRATS INTERNATIONAUX

Le département assurances de la SOCIÉTE GÉNÉRALE recherche un spécialiste des contrats internationaux.

Rattaché au responsable des assurances du patrimoine, vous aurez pour mission de défendre les intérêts de la banque lors des négociations portant sur les contrats internationaux : grands projets, financements exports, leasing. Consultant interne, en liaison avec les maîtres d'ouvrage, leur service assurance, leurs juristes et leurs courtiers, vous analyserez l'environnement juridique du projet, rédigerez les clauses des contrats et auditerez les programmes d'assurance correspondants.

Agé de 35 ans environ, vous bénéficiez d'une formation juridique supérieure (Maîtrise de Droit minimum) et avez acquis une solide expérience d'une dizaine d'années dans le secteur des risques à l'étranger, au sein d'une entreprise industrielle, d'un groupe de travaux publics, ou du département international d'une société d'assurance ou de courtage. Vous êtes parfaitement opérationnel dans les domaines de la construction, de l'incendie et des Pertes d'Exploitation. *La maîtrise de l'anglais est indispensable.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et prétentions), sous référence ASSU, à Société Générale - Service du Recrutement Chantal MARIA - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Cabinet d'audit et de conseil (70 MF, 80 personnes), nous avons une approche globale de l'entreprise. Quels que soient sa taille et son degré d'évolution, nous lui apportons notre compréhension de sa problématique et nous l'accompagnons dans la maîtrise de son information financière. Nos filiales spécialisées nous permettent de la doter des moyens nécessaires. C'est pourquoi les sociétés en difficulté ou en mutation font appel à nous. C'est dire que chez nous l'expertise n'exclut pas la diversité, la méthode n'exclut pas l'initiative.

DANS L'AUDIT : CONJUGUEZ EXPERTISE ET DIVERSITÉ, MÉTHODE ET INITIATIVE.

DIRECTEURS DE MISSIONS *(réf. DM/LM)*

Vous conduirez simultanément des missions de natures différentes, dans des secteurs d'activités variés. Elles solliciteront votre rigueur, mais aussi votre flexibilité. Dans les environnements complexes, ces qualités seront l'une des clés de votre succès.

CHEFS DE MISSION *(réf. CM/LM)*

Vous exprimerez vos talents d'animateur et de technicien. La diversité de nos missions vous permettra d'apprendre l'entreprise. Elle vous facilitera la compréhension des processus de gestion exigée pour évoluer dans notre profession.

ASSISTANTS *(réf. A/LM)*

Jeunes diplômés d'une grande école (HEC, ESSEC, Sup de Co ...), vous apprendrez, bien sûr, les règles de l'art du métier. Le travail quotidien avec managers et associés vous impliquera dans nos interventions et sans attendre, vous dialoguerez avec nos clients.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, curriculum vitæ et photo en précisant la référence du poste choisi, à FCC Direction du Personnel - 8 Bd Berthier - 75838 PARIS Cedex 17.



FCC AUDIT ET CONSEIL



D I R I E N C E

Nous sommes filiale du Groupe A.R.J S.A., conseils, experts en perfectionnement des comportements professionnels en cohérence avec la stratégie de l'entreprise.

Récemment créée, la société **DIRIENCE** est spécialisée dans le domaine des bilans de compétences et des évaluations de potentiels des cadres et dirigeants. Nous bénéficions d'un partenariat étroit avec l'un des tous premiers spécialistes canadiens de ce métier.

Nous recherchons :

Deux Consultants Seniors

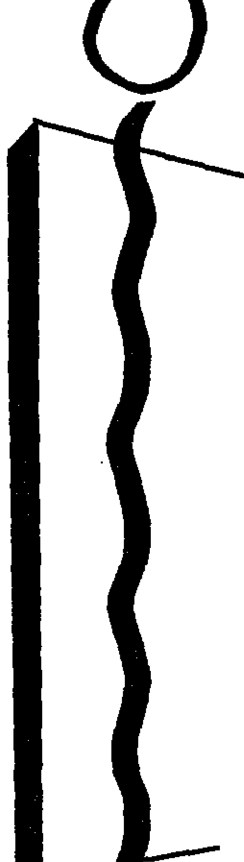
l'un basé à Lyon, l'autre à Paris

➔ Diplômé(e)s en psychologie, les capacités humaines et professionnelles que vous avez développées en entreprise et/ou en cabinet vous permettent d'affirmer votre expertise de ce métier et de contribuer activement au développement commercial de la structure.

➔ Vous partagez nos valeurs : qualité et professionnalisme, innovation, engagement personnel au service de nos clients, respect de la personne, et vous savez concilier autonomie et travail en équipe.

Pour nous rejoindre, écrivez en toute confidentialité à :

DIRIENCE - Evelyne GAENG
68, Cours Lafayette - 69003 LYON.



JEUNE SOCIÉTÉ, ÉMANATION DES GRANDS RÉSEAUX BANCAIRES.

Chargée, sous le contrôle de l'Etat, de garantir un nouveau type de prêt au logement, sa mission principale consiste à indemniser les établissements de crédit des pertes financières occasionnées par les incidents de paiement. Elle a mis en place, pour gérer les flux financiers et les flux d'information échangés avec eux, un système d'information et un réseau local performant, pilotés en "Facilities Management". Dans le cadre du développement de ses activités, elle recherche trois nouveaux collaborateurs :

UN INSPECTEUR — réf. 94/96

Il assure le contrôle :
• des informations transmises par les établissements de crédit • des demandes d'indemnisation • du respect de la réglementation et des procédures.
Cadre bancaire expérimenté (40 ans ou plus) il maîtrise les aspects "clientèle de particuliers" et plus précisément les prêts immobiliers. Une expérience "back-office" et contentieux serait appréciée. Déplacements de courte durée à prévoir.

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN — réf. 94/97

Seul informaticien de la société, il est le responsable auprès de la direction générale du système d'information et le *correspondant permanent des utilisateurs :*
• interface avec la SSII en charge du FM, il assure le suivi de l'exploitation et veille aux évolutions et aux validations de l'applicatif de la société • interface avec les établissements de crédit, il suit l'homologation technique des établissements et assure le contrôle des télétransmissions.
Ingénieur ou universitaire, il a une première expérience de gestion de système d'information sur AS 400. Il est familier des réseaux locaux et des logiciels bureautiques.

UN STATISTICIEN DÉBUTANT — réf. 94/98

Il a pour mission de concevoir les statistiques de la société en liaison avec le directeur financier. Il travaille à partir de données du système d'information. Il élabore, avec les outils du site central dans un premier temps, puis ceux d'un serveur à mettre en place :
• les statistiques d'encours de la société • des études socio-économiques sur les titulaires de prêts et les opérations financées • des indicateurs de sinistralité dans le cadre du développement d'un modèle d'équilibre du système de garantie.
Attiré par les techniques financières, il est diplômé de l'enseignement supérieur. Il connaît la bureautique et les logiciels statistiques.

Lieu de travail : Paris Centre.

Merci d'adresser, sous la référence choisie, une lettre de motivation, un CV et vos prétentions à Agnès Chauvin - TEMPS dense - 6, rue de St Petersbourg 75008 Paris.

TEMPS dense
INGENIERIE DES CARRIERES

PSYNERGIE, filiale du groupe PRAXIA, est spécialisé dans le conseil en management et en ressources humaines (20 millions de francs de chiffre d'affaires, 40 personnes, 5 implantations en France). Basée à Marseille depuis 10 ans, l'équipe Provence Côte d'Azur est devenue partenaire des entreprises et des collectivités du sud. Notre réputation est fondée sur l'implication d'une équipe pluridisciplinaire mais aussi sur une approche globale de notre métier de Conseil. Nous souhaitons intégrer à Marseille :

un Consultant Conseil en Management et Formation

Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure, vous avez acquis une expérience professionnelle significative de l'ingénierie de formation, l'animation de groupes et la conduite du changement dans les organisations. Une expérience en entreprise et/ou société de conseil est souhaitée. **Réf. PSY/F**

un Consultant Recrutement

Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure, vous possédez une expérience en recherche et sélection de cadres, acquise en entreprise et/ou société de conseil. Vous êtes familier des techniques d'approche et d'évaluation de candidats. **Réf. PSY/R**

une Assistante Approche Directe

(mi-temps)

Vous viendrez renforcer l'équipe et interviendrez sur les dossiers de recherche de cadres par approche directe : identification, contacts, organisation de rendez-vous, gestion des fichiers. De formation supérieure, vous avez une excellente présentation ainsi que le sens des relations publiques. Votre organisation et la connaissance de l'outil informatique sont des facteurs clés de réussite. **Réf. PSY/A**

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec photo et rémunération actuelle, en précisant la référence choisie, à **Henri MICHERON - PSYNERGIE - 42 rue Fargès - 13008 MARSEILLE.**

PSYNERGIE MARSEILLE-PARIS MONTPELLIER TOULOUSE-LYON

Grand cabinet d'audit anglo-saxon recherche

AUDITEUR BANQUE/FINANCE

Vous avez entre 3 et 5 ans d'expérience dans un cabinet d'audit au sein duquel vous vous êtes spécialisés dans le secteur bancaire et financier, ou dans une grande banque à l'Inspection Générale.

Vos qualités techniques et relationnelles alliées à votre dynamisme vous permettent de gérer de manière autonome les dossiers qui vous sont confiés et de manager des équipes.

Grâce à notre très forte croissance, vous devrez rapidement accéder à des fonctions de manager dans le département banque-finance.

De formation école de commerce ou école d'ingénieur, vous parlez couramment anglais.

Perspectives attractives.

Merci d'adresser votre CV sous réf. 3072.

FAIRWAY *Horizon Finance*
27 rue Marbeuf 75008 Paris





ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Vous avez toujours voulu rejoindre le N° 1 de l'assurance oui ou non ?

N° 1 français de l'assurance, l'UAP recherche pour la Direction des Assurances Collectives :

Chargés d'études actuarielles Ingénieurs financiers

Chargés d'études actuarielles. Vous serez chargé d'une part, de la conception et de la tarification des contrats retraite d'entreprise et d'autre part, de l'établissement et de l'analyse des résultats de ces contrats. Cette mission exigera l'acquisition rapide des techniques actuarielles, fiscales et comptables des contrats de retraite d'entreprise, ainsi que le goût des contacts et l'aptitude à la négociation (référence YB10).

Ingénieurs financiers. Pour faire face à notre développement sur le marché des engagements sociaux des entreprises, nous vous confierons d'une part, la préparation et l'élaboration des montages financiers de nouveaux dossiers en liaison avec notre département des investissements et d'autre part, le suivi de la gestion financière de contrats en cours. Votre rôle vous amènera à travailler avec de nombreux interlocuteurs, tant internes qu'externes, et à devoir maîtriser rapidement les aspects financiers, fiscaux et techniques des contrats de retraite d'entreprises (référence YB11).

De formation supérieure (bac + 5), actuariat, grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs, vous êtes débutant ou bénéficiez d'une première expérience dans le secteur de l'assurance ou de la finance. Vous maîtrisez l'anglais. De bonnes connaissances des techniques actuarielles et/ou de la gestion financière seraient un atout complémentaire. Votre rigueur, votre esprit de synthèse et votre sens des contacts vous permettront de réussir dans ces fonctions et vous ouvriront de larges perspectives d'évolution au sein du groupe UAP.

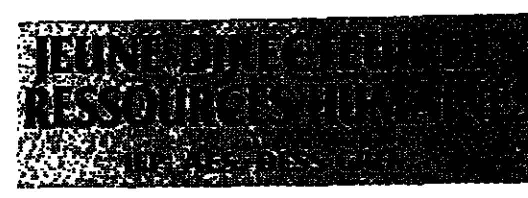
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) en précisant la référence et vos motivations pour le poste choisi à UAP, Yann Le Beller, Tour Assur, RH-DAC, 37e C, 92083 Paris-La Défense Cedex 14.

UAP

Notre groupe est spécialisé dans la fabrication et la vente de biens d'équipement de la maison (500 personnes).

Nous recherchons pour animer l'ensemble de la fonction "Ressources Humaines" au sein de notre unité de production et de notre réseau de distribution

- poste basé en Lorraine -



Membre du comité de Direction, il aura en charge la définition, l'organisation et l'application de la politique sociale du groupe.

Il veillera tout particulièrement à harmoniser les axes d'action entre l'unité de fabrication et le réseau de distribution.

Il construira et mettra en oeuvre le plan de formation, les outils de rémunération (salaires, intéressement, participation) ainsi que les recrutements.

Le poste conviendrait à un jeune cadre ayant déjà acquis une bonne expérience de la fonction (5 à 7 ans environ) si possible une double culture -usine de Production et réseau de distribution -.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 1755 à notre Conseil ADH qui le transmettra avec une grande confidentialité.

ADH HOMMES ET STRATÉGIE

43, Bd. Albert 1er - BP 3458 - 54014 Nancy Cedex - Tél. 83.96.29.29

Réunir les compétences, réussir sa stratégie



De formation supérieure (Grande Ecole de Commerce, DESCF), vous souhaitez valoriser une expérience bancaire/financière de 3 à 5 ans, acquise dans l'audit interne ou externe.

Nous vous proposons l'un des postes suivants :

RESPONSABLE DE MISSIONS COMPTABLES (Réf. MC)

Au sein d'une équipe d'une dizaine de personnes, votre mission principale sera d'étudier et de définir les principes et méthodes comptables à appliquer par les différentes entités de la Société Générale. Vous procéderez également à l'expression des besoins comptables dans le cadre du développement des applications informatiques de production ou des modifications des schémas comptables existants. Une bonne connaissance de l'anglais est requise.

CONTROLEUR DE GESTION (Réf. CG)

Directement rattaché au Directeur de l'Exploitation du département Titres et Bourse, vous serez notamment chargé d'implanter des outils d'analyse et de reporting totalement rénovés et de dégager des axes d'optimisation nouveaux pour l'ensemble du dispositif de production. Ce poste est basé à Nantes.

AUDITEURS INTERNES (Réf. AI)

Au sein de la Direction des Marchés de Capitaux :
- auditeur comptable, vous assurerez le suivi et le contrôle des opérations comptables et fiscales au sein du Back-Office.
- auditeur, vous serez chargé d'apprécier des risques (marchés, contre-parties, déontologie, Back-Office).

L'anglais est indispensable. De nombreux déplacements sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et prétentions), sous référence choisie, à Société Générale - Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Vous avez toujours voulu rejoindre le N° 1 de l'assurance oui ou non ?

Responsable Organisation

N° 1 français de l'assurance, l'UAP recherche, pour accompagner la nouvelle structure par marchés de la Direction des Assurance collectives, un responsable organisation.

Animateur de l'équipe organisation, votre principale mission sera de piloter, de coordonner et d'enrichir les recommandations préalablement définies dans le cadre de cette nouvelle organisation par marchés.

De formation supérieure en organisation, DESS, école d'ingénieurs ou de commerce, vous avez acquis, au sein d'un cabinet ou d'une entreprise, une expérience significative réussie en tant que responsable de la conduite de projet d'organisation.

La connaissance du secteur financier ou de l'assurance est souhaitable ainsi que la maîtrise de l'anglais. Votre autonomie, votre pugnacité et votre charisme vous permettront de réussir dans cette mission et d'évoluer à terme dans un groupe en fort développement.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) sous référence YB09 à UAP, Yann Le Beller, Tour Assur, RH-DAC, 37e C, 92083 Paris-La Défense, Cedex 14.



GROUPE INDUSTRIEL LEADER SUR SON MARCHE

AUDIT ET CONTROLE DE GESTION

Cette filiale (450 MF) d'un important groupe européen connaît une forte expansion sur ses marchés. Spécialisée dans la réalisation de produits techniques haut de gamme destinés à des marchés professionnels, elle crée aujourd'hui la fonction :

AUDIT ET CONTRÔLE DE GESTION

Rattaché au Comité de Direction et au Secrétariat Général, le titulaire assume la mission suivante : préparation et validation des budgets ; conseil actif des hiérarchies sur le plan de la gestion et de l'organisation ; développement des systèmes de contrôle : participation à l'organisation informatique (schéma directeur) ; prise en charge spécifique de la gestion industrielle et du contrôle des filiales.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste évolutif un professionnel confirmé de la fonction audit ou contrôle de gestion, avec de préférence une double expérience en cabinet d'une part, et dans l'industrie d'autre part. Diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ou grande école d'Ingénieur), il pratique bien la langue anglaise.

Le poste est basé dans la région parisienne. L'intérêt de la mission, la notoriété de l'entreprise, l'autonomie et l'évolution future du titulaire ainsi que les conditions offertes (niveau de rémunération, véhicule de fonction, etc.) sont de nature à motiver un candidat de grande valeur.

Nous vous remercions d'adresser CV complet, sous réf. 002/M, à : **Terre de Lune, 35 rue de Maubeuge - 75009 PARIS**, qui transmettra dans la plus stricte confidentialité.

HSD ERNST & YOUNG

Société d'Avocats

recherche pour son développement plusieurs

FISCALISTES GÉNÉRALISTES

Diplômés d'une grande école de commerce, de Sciences Po et/ou d'un troisième cycle de fiscalité et/ou droit des affaires (DESS/DEA/DJCE), ayant à leur actif 3 à 8 ans d'expérience professionnelle, aussi bien en fiscalité française qu'internationale et de préférence en cabinet de conseil.

Ces emplois de consultants, basés à Paris La Défense et à pourvoir rapidement, requièrent des qualités personnelles et professionnelles de haut niveau, un anglais courant et un tempérament de développeur. Un diplôme anglo-saxon de type LLM et la qualité d'avocat sont des atouts supplémentaires.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous la référence FG95, à l'attention de Sandrine GIBERT HSD ERNST & YOUNG - Tour Manhattan - Cedex 21 - 92095 PARIS LA DEFENSE 2.

ERNST & YOUNG

BOSSARD CONSULTANTS

DEPARTEMENT FORMATION

Bossard Consultants, leader européen du conseil en management (900 consultants, 900 MF de CA, 23 bureaux dans 17 pays) recrute un consultant pour son département formation.

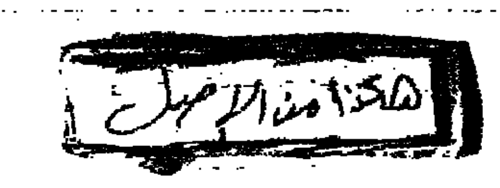
Le département formation (30 consultants), positionné sur le marché de la formation-accompagnement, propose des prestations en amont et en aval de la formation, auprès d'entreprises de tous secteurs (industries, services, administrations).

CONSULTANT EXPERIMENTE

Il aura pour missions de :
- concevoir des projets de formation connectés aux grands projets de changements de l'entreprise (organisation, systèmes d'information, gestion des hommes).
- animer, chez nos clients, des séminaires de réflexion-action afin d'aider le management opérationnel à mettre en place ses priorités,
- proposer et développer des systèmes pédagogiques adaptés aux changements voulus par l'entreprise.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel âgé d'environ 30 ans, possédant au moins 3 années d'expérience, de préférence en cabinet de conseil et une solide formation (Bac + 5).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence BCF0994 à Claire SILVA Service Recrutement - **BOSSARD CONSULTANTS** 14, rue Rouget de Lisle - 92441 ISSY LES MOULINEAUX Cedex.



LE MONDE DES CADRES

JURISTES

LE MONDE DES CADRES

Deloitte & Touche

Au sein d'un des "Big Six" nous sommes un cabinet de Conseil qui intervient dans l'entreprise particulièrement dans les secteurs banque, industrie, assurances, distribution et secteur public.
Nous réalisons des mises en place de systèmes d'information et de gestion.
Pour effectuer ces missions, nous souhaitons compléter nos équipes par des

Consultants

ayant une formation de base ingénieurs grandes écoles ou écoles de commerce (de premier plan), une bonne maîtrise de la langue anglaise et une première expérience de 2 à 6 ans similaire dans le secteur ou dans la mise en place de systèmes d'information, ou les ayant préparés à ce métier.
Il est aussi passionnant qu'exigeant, requiert des qualités d'analyse, de réflexion, d'animation d'équipe et une grande disponibilité.
Si vous pensez répondre à ces critères, merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence LM 4092 à Deloitte & Touche, service recrutement, 185 avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, France.

MEDIA SYSTEM

Directeur Logistique

Distribution

Provence : Cette importante société, leader sur son marché, organise son activité de distribution à dominante alimentaire autour d'un entrepôt central et de plusieurs plates-formes. Pour accompagner sa forte croissance, elle recrute son directeur logistique. Celui-ci aura à diriger et coordonner une équipe de 70 personnes, de la préparation des commandes à l'organisation de l'entrepôt et des transports. Il devra de plus être capable de propositions visant à améliorer l'organisation mais aussi la rentabilité des opérations. Ce poste intéresse un candidat âgé de 35 à 45 ans, professionnel de la logistique, et rompu au management des hommes.

Merci d'adresser sous réf. 543Z votre dossier de candidature avec photo et rémunération actuelle à **Michèle PHILIP**
PSYNERGIE - 42 rue Fargès 13008 MARSEILLE.

PSYNERGIE MARSEILLE-PARIS MONTPELLIER TOULOUSE-LYON

Société d'Etudes et de Conseil

recrute

Un Chargé d'Etudes (H/F)

De formation DESS administration des Collectivités Territoriales, finance et contrôle de gestion ou équivalent, vous aurez à assurer des missions **d'Etudes et Assistance en fiscalité et finances** auprès des Collectivités Locales.
Ce poste requiert une connaissance du fonctionnement de ces institutions et une expérience dans ce domaine serait appréciée.

Le poste est à pourvoir très rapidement.

Adresser votre candidature sous la réf. 4251 à : Agence Centrale de Publicité - B.P. 229
93523 Saint-Denis Cedex qui transmettra.

Conseil

Le marché de la communication mobile s'annonce comme l'un des plus porteurs de la décennie.

Notre forte croissance nécessite le développement de nos systèmes d'information et nous amène à créer un poste de

Chargé(e) d'études tableaux de bord

Au sein de notre Direction des Systèmes d'information, vous êtes chargé(e) de la mise en oeuvre de solutions informatiques dans le domaine des tableaux de bord de gestion. Grâce à votre excellente compréhension des processus de gestion, vous aidez les utilisateurs à définir les indices pertinents et les axes d'analyse nécessaires à un suivi fiable et souple de notre activité. Vous élaborez le cahier des charges pour le paramétrage de l'outil informatique (EIS). Vous validez la faisabilité technique puis les résultats et formez les utilisateurs.

De formation Bac +5, vous possédez une double compétence en gestion/informatique et un minimum de 2 à 3 ans d'expérience dans la mise en place de tableaux de bord électroniques dans un environnement UNIX - SGBDR.

EURO RSCG CARRIERES



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous la référence EIS à SFR
Département Recrutement
BP 108 - 75663 PARIS
Cedex 14.

SFR SOCIÉTÉ FRANCAISE DU RADIOTÉLÉPHONE

Premier Opérateur Privé en Radiotéléphonie, filiale de la Générale des Eaux, avec un CA de 1300 MF et 500 personnes 1994, SFR s'est engagé depuis 1988 à installer et exploiter les réseaux de radiotéléphonie.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE
Nos abonnés en veulent plus.

JURISTES

JURISTE EN DROIT DES AFFAIRES

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
(CA : 30 Milliards de francs), recherche un
JURISTE EN DROIT DES AFFAIRES

Rattaché à la Direction des Services Juridiques de la société mère, vous serez chargé d'assister les départements ou filiales du groupe dans la rédaction et la négociation de contrats à caractère national ou international concernant notamment la vente de produits et d'équipements, les acquisitions, les projets de coopération...

Agé de 35/40 ans, de formation IEP et droit (*minimum maîtrise de droit*), vous avez une bonne connaissance en droit des affaires acquise dans un cabinet ou en *entreprise et vous maîtrisez parfaitement l'anglais.*

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous la référence BLA, à SOURCES, 108 rue Saint-Honoré 75001 PARIS, qui transmettra.



Notre Groupe Industriel spécialiste de l'Entreprise Electrique et de la Construction
(CA : 20 MdF dont 30% à l'étranger)

RECHERCHE

UN PROFESSIONNEL DE HAUT NIVEAU

CHEF DU DÉPARTEMENT FISCALITÉ

Rattaché au Directeur du Contrôle de Gestion, vous animerez l'équipe de fiscalistes et conseillerez les diverses entités de notre Groupe, notamment pour les chantiers à l'étranger.

Vous contrôlerez les déclarations fiscales, gèrerez le périmètre d'intégration fiscale France, assurerez les relations avec la D.G.I., instruirez les dossiers contentieux, notamment à l'international, suivrez les Législations et Réglementations fiscales.

- Agé de 35/40 ans environ, titulaire d'un DESS Fiscalité ou équivalent, vous avez une expérience significative acquise de préférence dans une entreprise industrielle gérant des contrats internationaux.
- Vous avez un tempérament rigoureux, imaginatif mais aussi pragmatique, plus porté à convaincre qu'à imposer, vous êtes un négociateur confirmé.
- Anglais courant indispensable, Espagnol souhaité.

POSTE BASÉ EN RÉGION PARISIENNE.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. : 9409 M1 à notre Conseil
MIGADE, 27, rue Garnier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

MIGADE
un département de Momentum

L'OPAC du Département de la Seine-Maritime

RECRUTE

CHARGÉ D'OPÉRATIONS

Ce collaborateur aura, au sein d'une équipe, la responsabilité du montage d'opérations d'aménagement urbain, de programmes d'équipements publics et de construction de logements.

- Formation supérieure, expérience indispensable.
- Fiche d'analyse de poste disponible sur demande.

Adresser candidature manuscrite avec CV détaillé précisant, notamment, le ou les diplômes possédés + photo d'identité à :

OFFICE PUBLIC D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION
de la Seine-Maritime
2042 X – 76040 ROUEN CEDEX

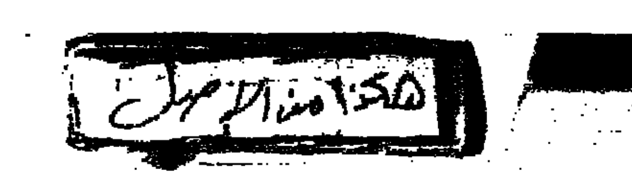
Sylvie Penel a rejoint le département Recrutement du Groupe Courtaud à Nantes en tant que consultante.

Courtaud & associés

15, rue Charles Monselet 44000 Nantes
Tél. (16) 40 35 69 86
Fax (16) 40 35 39 02



Onoma
GROUPE COURTAUD

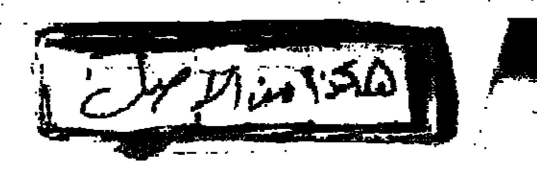


LE MONDE DES CADRES

LE MONDE DES CADRES

SECTEUR PUBLIC

Collectivités Territoriales - Ministères



LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Chargé d'affaires *internationales* H/F

Le volume de nos opérations en commerce international est en accroissement constant. Pour compléter son équipe, la direction des Entreprises et de l'International de la BANQUE POPULAIRE PROVENÇALE ET CORSE recherche un chargé d'affaires internationales

Basé à notre siège social de **MARSEILLE**, vous interviendrez sur le secteur Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Corse, pour participer activement au développement du CA international de la banque.

Vos principales missions :
- gérer et développer un portefeuille de clients Entreprises à connotation marquée en international,
- assister dans ce domaine notre réseau d'agences et notre clientèle,
- assurer la formation à l'international de nos commerciaux.

Diplômé de l'enseignement supérieur et/ou bancaire, vous possédez une expérience pratique des opérations bancaires liées à l'international. Votre tempérament commercial, vos connaissances techniques et vos aptitudes relationnelles faciliteront votre intégration et votre réussite.

Merci d'adresser vos lettre, CV, photo et rémunération actuelle à BPPC, 245 bd Michelet, 13009 Marseille. Réponse et discrétion assurées.



Nous ne sommes pas populaires sans raisons.

MEDIA SYSTEM

Directeur Commercial
Promotion des Ventes

Notre métier s'exerce dans l'univers de la Distribution Moderne. Pour nos clients, fabricants de produits de *grande consommation*, nous menons des opérations concernant aussi bien la gestion de linéaires ou l'apport de forces de vente additionnelles que l'animation de points de vente. Nous couvrons l'ensemble du territoire par un réseau national d'agences.

Notre Directeur Commercial est l'interlocuteur des clients au plus haut niveau. Avec eux, il négocie des actions, souvent considérables, réalisées ensuite par nos représentations régionales. Il anime également des chefs de groupe en charge des opérations concernant les points de vente, les produits et les consommateurs.

C'est une mission qui suppose une grande expérience des affaires, acquise notamment dans la vente de services aux industriels et la négociation de marchés importants dans le monde de la grande consommation ou de la promotion des ventes.

Vous y êtes préparé par une formation de grande école, une expérience confirmée des «jobs de terrain», où la remise en cause est constante, et par l'attrait que vous avez pour une structure où les responsabilités sont totales et ne s'envisagent que dans une collaboration durable.

Merci de prendre en compte tous ces éléments en adressant votre dossier sous réf. LPV 989 LM à SEFOP qui nous conseille dans cette recherche.

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Société d'informatique recherche pour PARIS, LYON et TOULOUSE

Ingénieurs commerciaux de très haut niveau 600 KF - 800 KF

Votre mission : essentiellement vendre l'offre AGL de la société mais également développer son activité service. Véritable maître d'œuvre, vous savez mettre en place les compétences qui font gagner toute une équipe.

Votre profil : âgé d'au moins 35 ans, vous possédez une expérience commerciale hautement significative dans le domaine informatique (éditeur de logiciels, SSII...). Homme de terrain avant tout, c'est votre personnalité qui fait la différence et qui vous fait gagner face à l'adversité.

Envoyer lettre et CV sous réf. 140916A, en précisant la ville choisie, à notre conseil : Jean-Louis Pagès qui traitera votre candidature en toute confidentialité au Florian Mantione Institut, 365 rue de Vaugirard, 75015 Paris.

Florian Mantione Institut

Communication d'entreprise

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT 250 KF

En matière de communication d'entreprise, gagner de nouveaux *clients c'est* faire preuve d'imagination, de créativité mais aussi de persévérance et de "travail terrain" intensif.

Groupe de communication situé à Paris ouest - proche Etoile - nous vous proposons de prendre en charge notre "new business". Vous serez l'interface entre vos prospects et nos équipes créatives. Grâce à une première expérience réussie en agence de communication, vous bâtirez pour eux recommandations et stratégie, et menerez toutes les actions nécessaires pour les convaincre.

Pour l'instant, si le "terrain" ne vous fait *pas peur, c'est à vous* de nous persuader au ***(1) 46 99 54 54*** de 9 heures à 17 heures du lundi au vendredi en précisant la référence 150.

MEDIA SYSTEM

PREMIER CONSTRUCTEUR DE MICRO-INFORMATIQUE MONDIAL
au premier semestre 1994 et premier constructeur en France depuis 1993, COMPAQ en pleine dynamique de succès accroît son leadership sur tous les marchés.
Afin de conforter notre position de n° 1, nous renforçons nos équipes marketing.

CHEF DE PRODUITS SERVEURS

N°1 sur le marché des serveurs en France et dans le monde, nous développons notre marketing systèmes. Au sein d'une équipe fortement orientée vente, vous serez chargé de dynamiser nos parts de marché et d'intensifier nos ventes sur plusieurs lignes de produits serveurs.

Vous aurez la responsabilité des missions suivantes:
- *assurer le lancement des nouveaux produits (prix, positionnement, documentation, formation, information...)*
- *effectuer le suivi des produits (analyse concurrentielle, prévision des ventes, support à la force commerciale...)*
- *assurer la promotion des produits (offres spéciales, partenariat éditeurs, événements, identification des acteurs du marché...)*

Votre profil : *Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous possédez environ 3 ans d'expérience réussie dans une fonction commerciale ou marketing et avez une excellente connaissance du marché et des produits réseaux locaux. La pratique courante de l'anglais est nécessaire.* *(Réf. CPS)*

ANALYSTE DE MARCHÉ

Au sein du Marketing Développement, vous serez chargé de développer notre connaissance de tous les segments de marché et d'évaluer la performance de COMPAQ face à ses concurrents.

Votre mission comprendra :
- *le développement d'outils de connaissance et d'analyse du marché (relations de partenaires, collecte d'informations, tableaux de bord...)*
- *l'analyse des ventes et le suivi de la performance COMPAQ par rapport aux prévisions*
- *la veille concurrentielle*
- *la diffusion des informations et le reporting en interne*

Votre profil : *Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, ENSAE, IEP ou 3ème cycle, vous êtes débutant avec un solide bagage en études de marchés/analyses de données ou possédez une expérience de 1 à 2 ans dans ce domaine (cabinet conseil, études marketing...). Vous avez une excellente maîtrise des outils bureautiques (tableurs/Bdd) et votre anglais est courant.* *(Réf. AM)*

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence choisie à COMPAQ - DRH 5 allée Gustave Eiffel - 92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex.

COMPAQ

A SUIVRE...

MEDIAPA

ORGANISATEURS D'EVENEMENTS

Euroforum France, filiale d'un groupe international de communication professionnelle, organise des conférences, séminaires et stages, couvrant tous les secteurs d'activité (industrie, service, santé...) et des fonctions aussi variées que le juridique, la finance, les ressources humaines... Pour accompagner sa croissance constante et ininterrompue, la société recherche aujourd'hui plusieurs organisateurs d'événements capables d'identifier les besoins du marché, de rechercher les conférenciers et d'assurer la commercialisation des manifestations. Ils seront entièrement responsables de leur volume d'affaires et de la qualité des prestations. Ces postes s'adressent à des candidats de formation supérieure, débutants ou justifiant d'une première expérience. Leur dynamisme commercial, leurs qualités relationnelles, leur sens des réalisations concrètes seront les garants de leur réussite. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable. Ecrire à Jürgen MOLLER en précisant la référence **R/2317M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.70**

EUROFORUM

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

RÉGION RHÔNE-ALPES

METALLURGIE (1 000 PERSONNES)

Leader européen dans la fabrication de produits industriels de consommation et réalisant 50 % de son CA à l'exportation, notre société offre un poste de

Responsable commercial

Rattaché au Directeur commercial et du Marketing, vous aurez la responsabilité d'un portefeuille clients internationaux. Impliqué *donc directement dans les négociations* commerciales, vous animerez une équipe de 15 personnes. Vous aurez également la charge de l'administration des ventes et de la logistique.

Possédant une formation supérieure, de préférence de type ingénieur, et aussi plusieurs années d'expérience de la vente de produits industriels de consommation, vous augmenteriez votre succès à ce poste en ayant déjà acquis des connaissances pratiques significatives dans **l'industrie automobile**.

Nous attacherons une grande importance à *votre potentiel et à votre aisance à évoluer* dans un environnement concurrentiel difficile pour lequel vous devez, **c'est impératif, parler couramment allemand et anglais**.

Vous pourrez bénéficier, à moyen terme, d'une évolution vers des responsabilités de direction dans la fonction commerciale.

Les conditions de rémunération sont attractives et dépendront en partie de vos performances par rapport aux objectifs fixés.

MEDIA SYSTEM



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant le niveau de vos prétentions, un numéro de téléphone et en rappelant la réf. 308 à Guy POSTEL Conseil, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Guy Postel

SECTEURS DE POINTE

labinal

17 000 personnes, 8 Divisions, 42 filiales étrangères, exerce ses activités dans les secteurs Automobile et Aéronautique. SA DIVISION FILTRAUTO, un des leaders Européens dans son domaine, recherche pour la Recherche et le Développement de sa Branche PURFLUX, deux :

Chefs de projets
équipements automobiles

RECHERCHES ET AVANCE DE PHASE — Réf. 9429

Vous créez cette nouvelle fonction en liaison avec les services en interne, les constructeurs et les laboratoires de recherche sur un plan international.

Votre rôle :

- ***être à l'écoute*** *des "Etudes Avancées" des constructeurs automobiles,*
- ***mettre en place*** *la veille technologique,*
- ***orienter*** *nos actions de recherche.*

Vos missions :

- *assurer la réussite des projets* ***"Avance de Phase"*** *en termes de coûts, délais et performances.*
- *superviser une équipe de Techniciens.*

VANNES ANTIPOLLUTION AUTOMOBILES — Réf. 9432

Vous êtes en relation permanente avec les constructeurs et l'ensemble des services de la Direction Industrielle.

Votre rôle :

- *garantir la réussite des projets en termes de coûts, délais et performances.*

Vos missions :

- *définir le* ***cahier des charges*** *définitif répondant aux besoins des constructeurs et aux spécifications internes* • *rédiger et documenter* ***le planning*** *de développement directeur des projets* • *assurer le suivi* ***critique*** *des étapes d'industrialisation des produits* • *concevoir les plans de validation et de qualification des nouveaux produits en liaison étroite avec la* ***Qualité.***

Agé d'environ 30 ans, ***Ingénieur Mécanicien*** *spécialisé dans les* ***moteurs*** *(ENSPM...), vous possédez une première expérience réussie de la fonction* ***en milieu automobile.*** *Autonome, innovateur, synthétique, vous êtes un homme mobile, ouvert aux contacts et* ***vous parlez couramment l'anglais.***
Les deux postes sont à pourvoir à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature sous la référence qui vous concerne, en mentionnant ***votre niveau actuel de rémunération*** *7, rue de Monceau 75008 PARIS.*



MEDIA SYSTEM

L'ACOSS est l'organisme national de la branche du recouvrement (105 URSSAF, 7 Centres Informatiques, 13 000 personnes) qui collecte les ressources de la Sécurité Sociale (plus de 1 000 milliards de francs par an).

La Direction des Systèmes d'Information (150 personnes)

recherche

UN CHEF DE PROJET EN SYSTÈMES D'INFORMATION

Mission : *Au sein du Département Etudes et Conseil, il assure le support aux Directeurs de projets utilisateurs dans la conception et la mise en œuvre des systèmes d'information nationaux de gestion.*

Profil : *Ingénieur ou MIAGE, 5 ans d'expérience professionnelle.*

- *Maîtrise de la conduite de projet, de MERISE, d'un AGL.*
- *Capacités de propositions, qualités d'animation et relationnelles.*

Envoyer : CV + lettre manuscrite + photo + prétentions sous nº 8803.

LE MONDE PUBLICITÉ
133, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES,
75409 PARIS CEDEX 08.

T.MIS Filiales du Groupe TECHNOLOGIES



160 MF de CA, 180 personnes, basé à Paris et implanté dans plusieurs pays européens, recrutent des

INGENIEURS COMMERCIAUX

Diplômés de l'Enseignement Supérieur, ils posséderont une expérience commerciale réussie de 3 à 5 ans.

La capacité à vendre des Solutions autour de logiciels leaders sur leurs marchés et à travailler dans les Grands Comptes sera un atout déterminant.

T.MIS M.D.P. commercialise des solutions pour les Grandes Directions de l'entreprise autour du logiciel de Gestion de Projets PMW implanté dans près de 500 grands comptes en France (*Réf. MDP-994*).

TECHNOLOGIES G.I.D. édite et commercialise SPIRIT, logiciel de Recherche Documentaire en langage naturel particulièrement performant grâce à l'innovation technologique que constitue l'analyse linguistique (*Réf. TGID-994*).

Ces postes, basés à Paris, nécessitent une forte autonomie et offrent à des candidats de valeur une réelle capacité d'évolution ainsi qu'une rémunération motivante.

Nous vous remercions de faire parvenir vos dossiers de candidature (lettre manuscrite, C.V. + photo) à : **TECHNOLOGIES** c/o Khadra BENAISSA
84/88, Boulevard de la Mission Marchand - 92411 COURBEVOIE Cédex.

Le marché de la communication mobile s'annonce comme l'un des plus porteurs de la décennie.

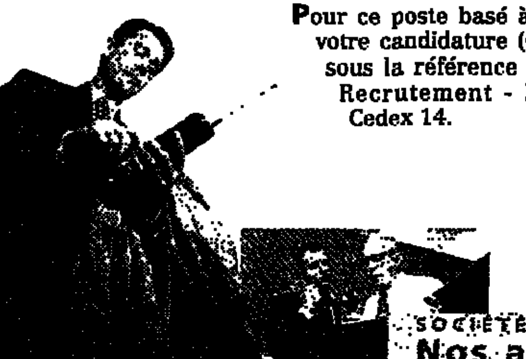
Pour accompagner notre croissance, nous recherchons des

Ingénieurs d'affaires grands comptes

Au sein de la Direction Commerciale et dans une optique de conseils, vous procéderez à l'analyse des besoins des clients (grandes entreprises, administrations) en moyens de communication et à la préconisation de solutions adaptées en liaison étroite avec l'ensemble des équipes SFR. Vous aurez en charge la négociation et la vente de produits et de services de base ou sur mesure et vous assurerez le suivi et le contrôle de la mise en oeuvre technique des solutions adoptées. Enfin, vous participerez à la stratégie de développement de clientèle sur les différents segments de marché.

De formation supérieure (Centrale, Télécom, HEC, ESSEC,...) et âgé de 30/35 ans, vous justifiez de 3 à 5 ans d'expérience dans la vente de produits et/ou services techniques dans les domaines Télécoms ou Informatique (réseaux spécialisés, PABX) et dans un environnement Grands Comptes.

Innovant, autonome et rigoureux, vos qualités relationnelles et votre esprit d'équipe seront déterminants pour réussir dans une structure dynamique et évolutive.



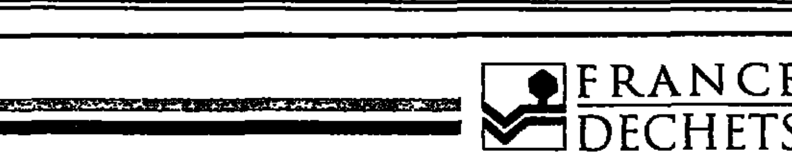
Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) sous la référence IA à SFR - Département Recrutement - BP 108 - 75663 PARIS Cedex 14.

SFR
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE

Premier Opérateur Privé en Radiotéléphonie, filiale de la Générale des Eaux, avec un CA de 1300 MF et 500 personnes en 1994, SFR, Société Française du Radiotéléphone, s'est engagée depuis 1988 à installer et exploiter les réseaux de radiotéléphonie.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE
Nos abonnés en veulent plus.

EURO RSCG CARRIÈRES



Filiale du Groupe SITA, leader français de la gestion écologique de l'environnement, FRANCE DECHETS est spécialisée dans l'aménagement et l'exploitation de centres de stockage.

Nous créons et utilisons des techniques innovantes à base de liants hydrauliques pour stabiliser dans le temps des déchets potentiellement polluants et recherchons pour en assurer l'industrialisation notre

Responsable des process d'inertage

Chargé de la mise en oeuvre des procédés et des méthodes, il organisera le démarrage des nouvelles unités dont il coordonnera l'exploitation dans un souci de performances techniques et économiques. Responsable du laboratoire central, il encadrera une équipe d'ingénieurs et techniciens.

Ingénieur chimiste, âgé de 35 à 45 ans, vous avez une expérience industrielle confirmée au service d'activités de production ou de mise en oeuvre de liants hydrauliques. Votre potentiel vous permettra avec l'appui de notre Direction Générale, de contribuer pleinement à la réussite d'une entreprise en forte croissance dans un groupe de taille internationale.

Ce poste, basé en banlieue parisienne, implique de fréquents déplacements.

Merci d'envoyer lettre, CV, photo et prétentions à D. Billion - DPRH - Groupe SITA - 7, rue de Logelbach 75017 Paris.



Publipersonnel

Nous sommes un groupe industriel français de dimension internationale. Nous recherchons notre

Chef de Projet Utilisateurs G.P.A.O.
Grande Bretagne

Dans le but d'optimiser nos moyens et nos résultats, vous serez chargé de la conduite et de la mise en oeuvre d'un projet de GPAO couvrant l'ensemble des activités industrielles sur notre site britannique.

Dans un contexte performant, vous aurez en particulier à élaborer et mettre en place des processus d'identification et d'évaluation des besoins, gérer les priorités, dans une optique résolument orientée vers le service aux utilisateurs.

Agé de 30/35 ans, de formation Grande Ecole d'Ingénieur (Arts & Métiers, Supelec, ...), vous justifiez d'une expérience réussie de plusieurs années dans le management d'un projet de GPAO.

Vous avez évolué dans des contextes où la performance et l'exigence étaient des "valeurs phares".

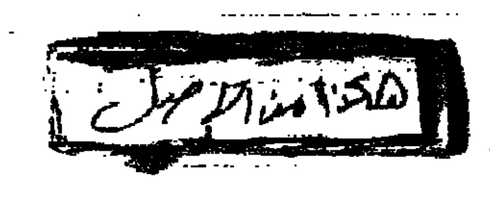
Outre votre charisme et votre dynamisme, vous êtes doté d'une véritable dimension relationnelle et d'un réel ascendant. Vous possédez de grandes facultés de pédagogie et ne craignez pas les aspects "terrain" du poste.

Parlant impérativement un anglais courant, vous êtes reconnu pour votre sens de l'organisation et vos réelles capacités à formaliser des projets de façon claire et pragmatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/réf. OD981 MO à Ollivier DOUGE NICHOLSON INTERNATIONAL - Search & Selection Consultants - 126 rue Réaumur - 75002 PARIS ou de téléphoner au : 44.82.72. 32 - Fax : 42.33.56.35

NICHOLSON INTERNATIONAL France

Royaume Uni - Belgique - Pays-Bas - Espagne - Italie - Allemagne - Pologne République Tchèque - Turquie - Hongrie - Roumanie - Russie - Australie



SECTEURS DE POINTE

Intégration professionnelle : un premier pas qui compte

Soutenir l'emploi, c'est d'abord permettre le premier emploi. Il n'y a pas que le premier pas qui compte, mais c'est le plus difficile. C'est pourquoi, parallèlement à sa politique de stages, Framatome a développé un véritable outil d'intégration au monde du travail pour les jeunes ayant déjà obtenu leur diplôme.

A travers des contrats d'accès à la vie professionnelle mis en œuvre en 1993, Framatome veut permettre à ces jeunes diplômés de s'insérer dans un vrai cadre de travail, de découvrir la vie en entreprise, d'utiliser leurs connaissances, de mettre en application leurs acquis théoriques, de se mettre en devenir, de trouver une dynamique d'avenir...

Pour les aider dans leurs projets, Framatome leur proposera des moyens et des conseils qui, à la fin de leur contrat, leur fourniront des clés pour leurs ambitions.

Favoriser l'emploi des jeunes diplômés

Contrats d'accès à la vie professionnelle

Le groupe Framatome offre qux jeunes diplômés des contrats d'accès à la vie professionnelle de 6 mois. Ces contrats concernent tous les niveaux de qualification et de diplômes en fonction des besoins du groupe et constituent une transition utile entre la formation universitaire ou scolaire et la vie professionnelle.

- **Ingénieur, 3e cycle universitaire**
- **BTS-DUT**
- **Bac professionnels, BEP...**

Ces offres sont faites dans toutes les régions où le groupe est présent : • **région parisienne** • **Rhône-Alpes** • **Bourgogne** • **Pays de Loire.**

• Chaque titulaire d'un contrat à durée déterminée bénéficiera de conseils en orientation professionnelle pour développer son approche personnelle du marché de l'emploi.

Déroulement de l'opération : les contrats s'échelonneront de septembre 1994 à juin 1995.

Spécialités recherchées :

• Ingénieur, 3e cycle universitaire
Mécanique, métallurgie, thermique, énergétique, électronique, électricité, automatique, robotique, traitement du signal, neutronique, informatique, chimie, matériaux.
- Finance, droit, marketing, ressources humaines.

• BTS, DUT
Dessin industriel, maintenance industrielle, électronique-automatismes, informatique.

Bac professionnels, BEP...
Mécanique générale, soudage, chaudronnerie, productique.

Framatome, Direction des Relations Humaines et Affaires Sociales JD, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris-La Défense.

MEDIA SYSTEM



L Y O N
400 KF +/an

Directeur de la logistique

(Appro - Stockage - Livraison)

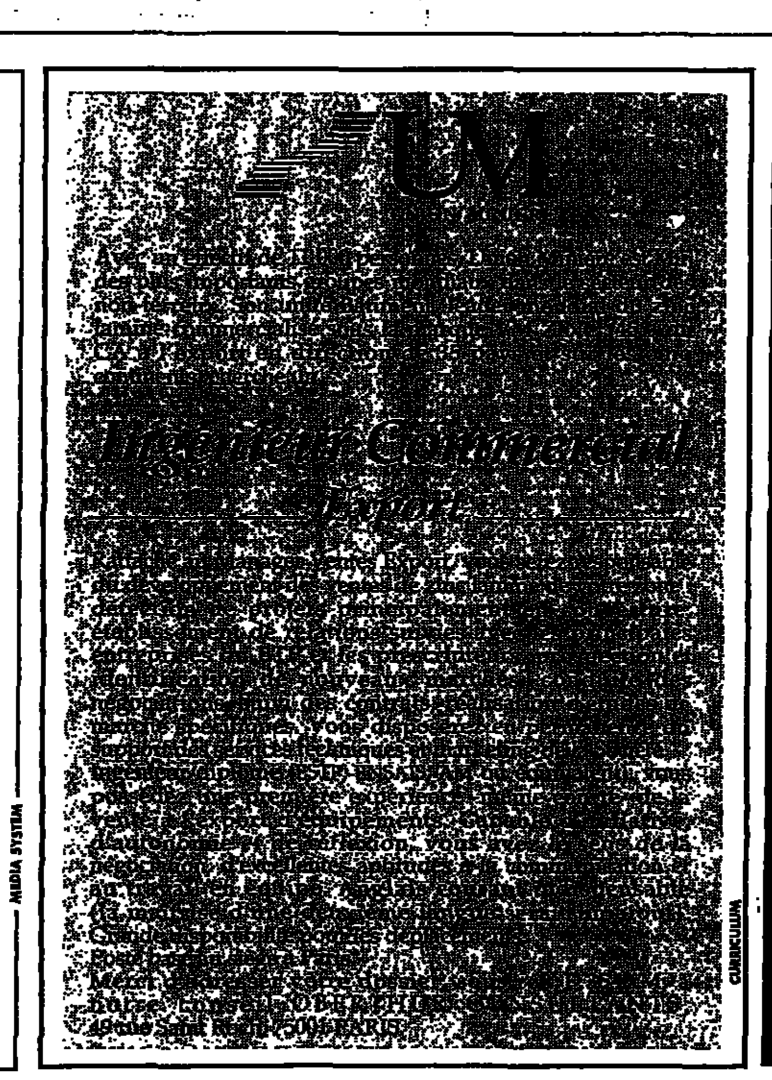
Nous sommes un important groupe de négoce implanté dans toute la France (4 Milliards de Francs de CA/an-750 Millions de Francs de stock - 150 véhicules).
Tout en améliorant la gestion de nos stocks, nous voulons progresser en termes de productivité, sécurité et de qualité de service à la clientèle. Le directeur de la Logistique que nous recherchons doit être capable de remplir cette mission en étroite collaboration avec les Directeurs d'Agence et la Direction Marketing.

Ce poste à pourvoir à Lyon, conviendrait à un candidat ayant si possible une formation de type ingénieur avec une bonne expérience des méthodes modernes de distribution (10 ans minimum).
Il est indispensable d'être un homme de terrain, de dialogue et d'autorité pour réussir.

Sous l'autorité du Président, il est membre du comité de direction et dirige une petite équipe de spécialistes.
La pratique courante de l'anglais est exigée.
La rémunération tiendra compte des aptitudes du candidat.
Véhicule de fonction + avantages sociaux de premier plan.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et photo, sous référence 153 (sur l'enveloppe) à Media System, 55 place de la République, 69002 Lyon, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM



CURRICULUM

Animer le Département Support et Services Clients Internationaux

"Global Customer Service Manager"

Anglais impératif

Paris La Défense

Nous sommes un des très grands opérateurs mondiaux de télécommunications dans le monde. Nous offrons aux plus grandes entreprises internationales, sur tous les continents, des solutions globales de télécommunication, voix et données.

Pour faire face au fort développement de notre activité au plan mondial, nous recherchons un authentique Manager pour notre département des Grands Comptes internationaux.

Ce département a pour objectif, depuis le siège européen, d'assurer l'interface avec une soixantaine de multinationales clientes.

Le titulaire du poste a pour mission d'animer une équipe européenne de "Service Managers" - gestionnaires des comptes majeurs - d'en optimiser le niveau de qualification, de coordonner les plans d'action au niveau mondial et surtout de garantir aux clients les standards de qualité de service les plus élevés.

Vous possédez, outre vos qualités d'animation, un savoir-faire validé de management d'équipe, une parfaite pratique de l'anglais et un vécu significatif de relations clientèle. Vous avez bénéficié de cette expérience dans un contexte international, si possible "high tech" et bien sûr d'une formation supérieure de qualité.

Le poste est basé à Paris-la Défense au sein de l'organisation Europe.

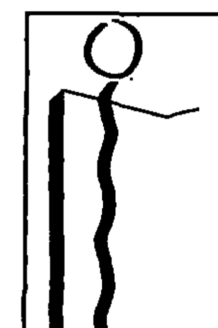
Merci d'adresser CV et lettre de motivation sous référence CD/301 H à notre Conseil FD Associates 39, avenue Champs Elysées - 75008 PARIS. Confidentialité assurée.

BT

ORC

Ingénieurs commerciaux
600/800 KF

Une importante société d'informatique vous donne rendez-vous en page XV

Florian Mantione  Institut

INGÉNIEURS INFORMATICIENS,

un organisme financier vous donne rendez-vous en rubrique "Administration des Entreprises"



TEMPS dense

SECTEURS DE POINTE